REVUE

DES

ÉTUDES ARMÉNIENNES

TOME PREMIER

Fascicule 3

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER

RUE JACOB, 13 (VIe)

1921

IIe Année.

PUBLICATIONS

RELATIVES À L'ARMÉNIE ET AUX ARMÉNIENS.

ALICHAN (P. L.). — Sissouan ou l'Arméno-Cilicie. Description géographique et historique, avec carte et illustrations...; 539 pages; in-4°, 1899 ..... 60 fr.

BASMADJIAN (K.-J.). — Histoire moderne des Arméniens, depuis la chute du royaume jusqu'à nos jours (1375-1916); 165 pages; in-16, 1917. 5 fr.

Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie, publiée en français sous les auspices de S. E. NUBAR-pacha... par Victor LANGLOIS. 2 vol. gr. in-8°, 1867 et 1869 [t. I : Mar Apas Catina; Bardesane; Agathange; Pseudo-Agathange; Fauste de Byzance; Léroubna d'Edesse; Zénob de Glag; Jean Mamigonien; t. II : Gorioun; Moïse de Khorène; Élisée; Lazare de Pharbi; Eznig de Goghp] ..... 50 fr.

Collection d'historiens arméniens...., traduits par M. BROSSET. 2 vol. in-8°, 1874 et 1876 [t. I : Thomas Ardzrouni; Arakel de Tauriz; Johannès de Dzar; — t. II : Zakaria le diacre; Hassan Dchalaliants; Davith-Beg; Abraham de Crête; Samouel d'Ani; souvenirs d'un officier russe] *épuisé*.

Fragmenta historicorum graecorum. Vol. quintum. Pars prior, fragmenta Aristodemi, Eusebii, Prisci, Joannis Antiocheni... Pars altera, historicorum graecorum et syriorum reliquiae in Armeniorum scriptis servatae, collegit... Victor LANGLOIS. Gr. in-8°, LXI + 211 et XXXI + 421 pages; 1870 et 1872 ..... 40 fr.

Recueil des historiens des croisades, publié par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Documents arméniens, t. I, 855 pages, in-folio, 1869 [Mathieu d'Édesse; Grégoire le prêtre; Basile; Nersès Chnorhali; Grégoire Dgh'a; Michel le Syrien; Guiragos de Kantzag; Vartan le Grand; Samuel d'Ani; Héthoum l'historien; Vahram d'Édesse; Héthoum II; Nersès de Lampron; connétable Sempad; Mardiros de Crimée; Mekhithar de Dachir, etc.] ..... 90 fr.

Recueil des historiens des croisades... Documents arméniens, t. II, documents latins et français relatifs à l'Arménie, 1038 pages, in-folio, 1906 [Jean Dardel; Hayton; Brocardus; Guillaume d'Adam; Daniel de Thauris; les gestes des Chiprois] ..... 120 fr.

EN VENTE

À LA LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER,

13, rue Jacob, Paris.

REVUE
DES
ÉTUDES ARMÉNIENNES.

L'ARCHITECTURE ARMÉNIENNE
AUX VIe ET VIIe SIÈCLES.

PAR

CHARLES DIEHL,

Tome I, fascicule 3. 1921.

REVUE
DES
ÉTUDES ARMÉNIENNES.

L'ARCHITECTURE ARMÉNIENNE
AUX VI^E ET VIIE SIÈCLES,

PAR

CHARLES DIEHL,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

L'Arménie a conservé, plus ou moins intacts, de nombreux et importants monuments de son architecture religieuse. Beaucoup de ces monuments peuvent être datés de façon très précise, soit par les inscriptions qu'y ont fait placer les fondateurs, soit par le témoignage des textes historiques qui s'y rapportent. La plupart d'entre eux, par ailleurs, si l'on excepte la cathédrale d'Etschmiadzin et l'église de Tekor[1], ont été, au cours des siècles, fort peu remaniés, de telle sorte que, malgré les restaurations partielles qu'ils ont pu subir, ils ont gardé, en général, assez exactement leur aspect et leur caractère primitifs. Ainsi, l'Arménie nous offre, pour l'étude des origines et de l'évolution de l'art chrétien oriental, une série de documents tout particulièrement précieux.

L'exposition qui fut faite en avril 1920, au pavillon de Marsan, des dessins et des aquarelles du peintre arménien Fetvadjian, a ramené fort opportunément l'attention sur les monuments de cet art. Tous ceux qui ont alors visité cette exposition savent l'intérêt

[1] Strzygowski, *Die Baukunst der Armenier und Europa*, p. 30.

extrême que présentait cette incomparable collection de documents. Toute l'histoire de l'art arménien y apparaissait, depuis le VIe jusqu'au XIIIe siècle, dans ses édifices les plus illustres et les plus caractéristiques; et pour chacun d'entre eux, à côté des vues d'ensemble, de nombreux relevés, admirables d'exactitude, faisaient connaître les multiples détails et la richesse de la décoration dont ces édifices sont ornés. L'exposition du pavillon de Marsan ne contenait du reste qu'une faible partie de l'œuvre de Fetvadjian : ses cartons, que j'ai eu la bonne fortune de feuilleter, sont pleins d'innombrables documents, rassemblés, pendant de longues années, au prix d'un infatigable effort : et le résultat fait autant d'honneur au talent qu'au patriotisme de l'artiste.

Vers le même temps, nous parvenait le considérable et important ouvrage que Strzygowski, en 1918, a publié sur l'art arménien (*Die Baukunst der Armenier und Europa*, Vienne, 1918, 2 vol. in-4°, de 887 pages). Grâce aux documents rassemblés par l'auteur lui-même au cours de deux voyages en Arménie (1889 et 1913), grâce à ceux surtout que lui a fournis en grand nombre le savant arménien Thoramanian, ce beau livre nous apporte la plus admirable collection qui existe de représentations des monuments arméniens. Mais on y trouve autre chose encore, et plus qu'un simple recueil de documents. Avec les riches matériaux dont il disposait, Strzygowski a construit les plus intéressantes théories sur les origines, les caractères de l'art arménien et l'influence qu'il exerça. Il est à peine besoin de dire combien, par l'ampleur de l'érudition et l'ingéniosité de l'esprit qui y apparaissent, ces théories méritent de retenir et de passionner l'attention; elles ne manqueront point non plus, sans doute, par les audaces d'imagination dont Strzygowski est coutumier, d'appeler la discussion et d'éveiller parfois l'inquiétude. Mais, quoi qu'on en puisse finalement penser, elles permettent, et c'est l'essentiel, de mieux comprendre tout à la fois la grande place que tient l'Arménie dans l'histoire de l'art chrétien d'Orient et de mieux connaître l'admirable trésor des monuments qu'elle nous a conservés.

I

Au jugement de Strzygowski, l'art arménien aurait, dans l'histoire de l'art chrétien oriental, une importance toute particulière, et jusqu'ici très insuffisamment reconnue. Ce fut en effet, s'il en

faut croire le savant autrichien, un art puissamment original, qui, sous des influences en partie hellénistiques, mais davantage encore iraniennes, naquit et se développa vers le ve et le vi^e^ siècle [1]; un art créateur aussi, qui ne doit absolument rien à Byzance, mais qui tout au contraire lui a donné infiniment, en inventant quelques-unes des formes d'architecture — la combinaison de la nef longitudinale et de la coupole, par exemple, ou bien le triconque [2] — les plus caractéristiques de l'ancien art chrétien. « En Asie Mineure, écrit Strzygowski, dans la construction voûtée aussi bien que dans la construction des coupoles, c'est une influence étrangère, celle de la Mésopotamie et de l'Arménie, qui se fait sentir, et il en va de même en Syrie. A l'époque où naît l'Église, les pays d'origine qui tiennent le premier rang sont la Mésopotamie et l'Arménie, derrière lesquelles l'Iran apparaît de plus en plus comme la source la plus digne d'attention. C'est de là que vient la coupole arménienne sur plan carré; mais c'est en Arménie qu'elle s'est pleinement développée, de telle manière que le génie grec à Sainte-Sophie, le génie italien à Saint-Pierre, n'ont eu qu'à la réaliser plus complètement [3]. » Cet art arménien enfin a exercé une action puissante dans tout le monde oriental [4], et fait sentir son influence jusque sur l'Occident. Ce n'est point ici le lieu de discuter ce dernier problème : on se contentera de remarquer en passant que, si la théorie de Strzygowski renferme une incontestable et grande part de vérité, il y a pourtant quelque exagération à proclamer, comme il fait, « la victoire des formes arméniennes de construction à coupole en Europe [5] », en citant comme preuves à l'appui Saint-Pierre de Rome et Chambord, et les idées de Bramante ou de Léonard de Vinci. On se bornera à examiner et à discuter ici les deux premières affirmations de Strzygowski, sans vouloir dissimuler, dès l'abord, tout ce qu'il y a d'inattendu et de paradoxal dans une doctrine qui prétend faire honneur à l'Arménie de l'origine de Sainte-Sophie elle-même. « En ce qui touche Sainte-Sophie, écrit l'auteur, on doit admettre qu'Anthemius de Tralles et Isidore de Milet, en techniciens élevés dans les écoles hellénistiques, ont compris la signification de la méthode de construction arménienne, de même que plus tard

[1] Strzygowski, p. 30.
[2] *Ibid.*, p. 777.
[3] *Ibid.*, p. 569.
[4] P. 332, 341.
[5] P. 861.

Léonard et Bramante l'ont reconnue[1].» C'est beaucoup dire sans doute, et un tel bouleversement des idées reçues, un tel rôle attribué au génie inventif de l'Arménie méritent assurément, avant d'être admis comme vérités démontrées, d'être examinés de fort près.

II

Les édifices qui subsistent de l'art arménien appartiennent, pour le plus grand nombre, à deux époques. C'est d'une part le VIIe siècle, le temps où s'achève la lente évolution qui s'accomplit au cours du Ve et du VIe siècle, et de cette évolution le résultat se manifeste en une admirable floraison de monuments. L'époque des Bagratides, au Xe et au XIe siècle, marque l'autre période glorieuse de l'art arménien : les monuments d'Ani, la capitale des rois d'Arménie, attestent alors en particulier le merveilleux développement de l'art. De ces deux périodes, la première, pour l'étude des origines et du caractère de l'art arménien, est, sans contredit, la plus importante. C'est elle, tout naturellement, qui a fourni à Strzygowski l'occasion de ses plus hardies et plus séduisantes hypothèses; c'est d'elle que l'on voudrait ici s'occuper principalement.

Considérons d'abord les monuments les plus anciens qu'ait conservés l'Arménie. La plupart d'entre eux sont des basiliques et ils datent de la fin du Ve ou du cours du VIe siècle. C'est la grande église d'Eghiward, dont une inscription attribue la fondation au catholicos Mowsès (574-604)[2]; c'est l'église d'Aschtarak, qui date du milieu du VIe siècle[3]; c'est la basilique de Tekor, qui, remaniée à une date ultérieure, semble, dans sa forme primitive, appartenir à la fin du Ve ou au début du VIe siècle[4]; c'est surtout la basilique d'Ererouk, qu'on date de la fin du Ve ou du commencement du VIe siècle[5]. Dans ce groupe d'édifices anciens, seule l'église d'Awan, bâtie entre 557 et 574, fait exception par les dispositions de son plan : elle était couronnée d'une coupole centrale appuyée sur huit niches demi-circulaires et peut-être de quatre

(1) Strzygowski, p. 780.
(2) *Ibid.*, p. 144-145.
(3) *Ibid.*, p. 146-148.
(4) *Ibid.*, p. 335 et suiv., et p. 25.
(5) *Ibid.*, 154 et suiv., 397 et suiv., et p. 25.

Fig. 1. — ÉGLISE de ERÉROUK (Guezel Goulé), ARMÉNIE, Ve ou VIe Siècle.

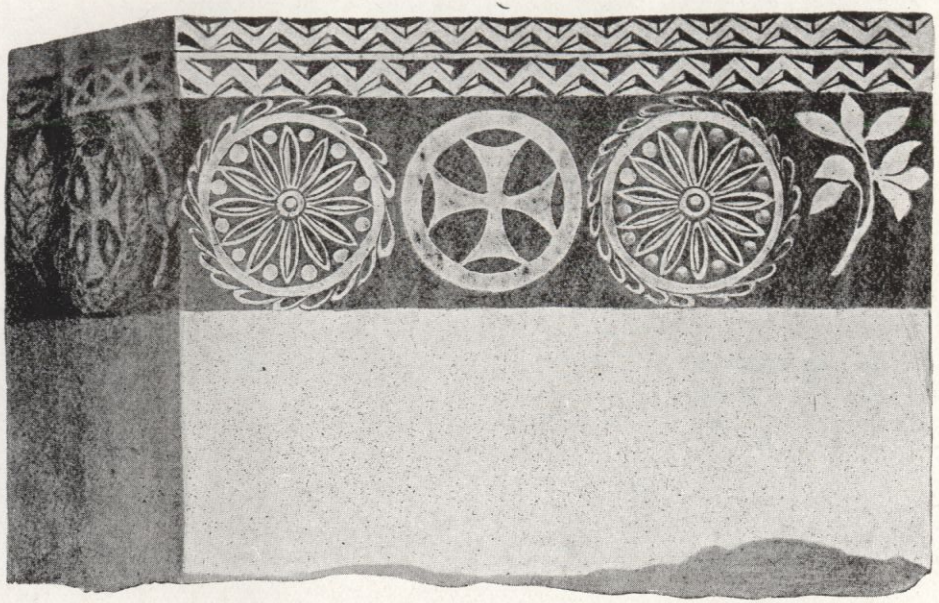

Fig. 2. — Erérouk. Chapiteau de pilastre.
(Dessin de M. A. Fetvadjian.)

Fig. 3. — ÉGLISE de TÉKOR (Digor), ARMÉNIE, Ve ou VIe Siècle.

Fig. 4. — Tékor. Chapiteau de colonne.
(Dessin de M. A. Fetvadjian.)

coupoles aux angles [1]; mais l'état de ruine où elle se trouve laisse quelque incertitude sur ce dernier parti.

De ces monuments, le plus intéressant et le plus caractéristique est assurément l'église d'Ererouk (fig. 1). Si l'on regarde la belle aquarelle où Fetvadjian l'a représentée [2], on sera frappé tout de suite de la ressemblance qu'elle offre avec les basiliques de la Syrie du Nord, telles que Roueiha ou Qalb-Louzé, Bakirha ou Tourmanin. La facade occidentale, avec les deux tours qui la flanquent, la porte d'entrée au linteau surmonté d'un arc de décharge légèrement outrepassé, avec la triple fenêtre qui s'ouvre sous le fronton triangulaire et les moulures courbes se repliant en spirales qui encadrent les fenêtres, est, à cet égard, d'un aspect fort significatif. Et pareillement, la facade latérale du sud, avec ses porches au fronton triangulaire précédant les portes d'entrée et la décoration de ses fenêtres, atteste nettement la même parenté. La décoration des chapiteaux (fig. 2), avec ses cercles renfermant des étoiles ou des croix, procède de la même origine; et Strzygowski lui-même a dû reconnaître ces influences syriennes, quitte à déclarer que, dans l'art arménien, l'église d'Ererouk constitue une exception [3]. On ne saurait nier cependant — et Strzygowski l'accorde — sa parenté avec l'église de Tekor [4]. Celle-ci également, avant qu'elle eût été transformée par l'addition d'une coupole, offrait l'aspect d'une basilique, et l'intéressante aquarelle de Fetvadjian (fig. 3), qui la représente telle qu'elle était avant la chute de la coupole, laisse clairement entrevoir tout ce qu'elle devait, en particulier dans sa façade occidentale, aux modèles syriens. Cette influence apparaît plus nettement encore dans la décoration des chapiteaux qui couronnent les colonnes ou les pilastres (fig. 4); des feuilles d'acanthe s'y développent, des pampres chargés de lourdes grappes s'y déroulent en rinceaux, et tout cet ornement sculpté est comme gravé à la surface de la pierre qu'il couvre d'une souple broderie. On ne saurait méconnaître dans tout cela — et Strzygowski lui-même le concède [5] — un puissant courant d'influence hellénistique, semblable à celui qui se manifeste en Syrie, et une étroite parenté avec l'architecture de cette région.

[1] Strzygowski, p. 89 et suiv.

[2] L'illustration abondante qui orne le présent fascicule est due à la libéralité de S. E. Boghos Nubar pacha et de Madame A. A. Eknayan.

[3] Strzygowski, p. 397.

[4] P. 401-402.

[5] P. 407 et suiv., surtout 415 et 418. Cf. 668-678.

Il faut remarquer en outre que les plus anciens monuments de l'art arménien montrent des inscriptions grecques (à Ererouk, à Awan), et même syriennes [1], ce qui nous ramène aux mêmes pays d'origine. Et si donc, dans l'art arménien du VIe siècle, on rencontre tant de ressemblance avec l'art syrien du même temps, si l'on y constate la même influence hellénistique se combinant avec des apports orientaux, on sera fondé à conclure que, dans les ouvrages les plus anciens qui nous restent de l'art arménien, il y a moins d'originalité sans doute et de nouveauté que ne l'affirme Strzygowski.

III

Le VIIe siècle, auquel il faut venir maintenant — car c'est à ce moment que parvient à son apogée l'art arménien de la première période — nous a conservé un très grand nombre d'édifices. Ils appartiennent à trois types : ou bien ce sont des basiliques, parfois couronnées d'une coupole, ou bien des constructions sur plan central, toujours surmontées d'une coupole, ou bien des églises bâties sur ce plan triconque, dont Strzygowski, sans raison démonstrative, attribue l'invention à l'Arménie. Il ne sera point inutile de dresser ici la liste chronologique de ces monuments, en marquant brièvement les traits caractéristiques qu'ils offrent.

Dvin, église de Saint-Grégoire, basilique à coupole, commencement du VIIe siècle (entre 606 et 611) [2].

Wagharschapat, église de Sainte-Hripsimè, construction sur plan central, datant de 618 [3].

Ani, église de la citadelle, basilique à une seule nef, datée par une inscription de 622 [4].

Mzchet, église de la Croix, construction sur plan central en forme de quatre-feuilles, achevée entre 619 et 639 [5].

Wagharschapat, église de Sainte-Gaianè, édifice sur plan en forme de croix, couronné d'une coupole, datant de 630 [6].

Bagaran, cathédrale, construction sur plan central, en forme

[1] Strzygowski, p. 30-32, 89.
[2] *Ibid.*, p. 163-165, 680.
[3] *Ibid.*, p. 92-94, 680.
[4] *Ibid.*, p. 137-138.
[5] *Ibid*, p. 84-87.
[6] *Ibid.*, p. 179-181.

de quatre-feuilles, datée par une inscription entre 624 et 631 [1].

Alaman, église de Saint-Ananias, sur plan triconque, datée par une inscription de 637 [2].

Mren, cathédrale, édifice identique, par son plan, à Sainte-Gaianè, datée par une inscription entre 638 et 640 [3].

Bagawan, église sur plan en forme de croix, datée entre 631 et 639 [4].

Mastara, construction sur plan central en forme de quatre-feuilles, datée par une inscription du milieu du VIIe siècle [5].

Artik, grande église, de même plan et de même date que Mastara [6].

Agrak, église de même plan et de même date que les deux précédentes, les trois édifices étant peut-être dus au même architecte [7].

Zouarthnotz, église de Saint-Grégoire, construction sur plan central, édifiée par le catholikos Nersès III (640-661) [8].

Thalisch, cathédrale, basilique à coupole, datée par une inscription de 668 et bâtie par le prince Grégoire Mamigonian [9].

Thalin, église de la Vierge, sur plan triconque, datée par une inscription aux environs de 690 [10], et cathédrale, peut-être du même temps, basilique à coupole [11].

Un trait commun frappe dans tous ces monuments : c'est la place prédominante qu'y occupe la coupole. Mais cela dit, la question essentielle demeure : y a-t-il dans ces édifices quelque chose d'original qui appartienne en propre à l'Arménie?

Il est incontestable que les coupoles arméniennes sont presque toutes des coupoles sur trompes d'angle, et l'on admet volontiers aujourd'hui l'origine orientale de ce mode de structure.

(1) Strzygowski, p. 95-99, 681.
(2) *Ibid.*, p. 160-161.
(3) *Ibid.*, p. 182-184, 506.
(4) *Ibid.*, p. 177-178.
(5) *Ibid.*, p. 44-45.
(6) *Ibid.*, p. 76-78.
(7) *Ibid.*, p. 101-103.
(8) *Ibid.*, p. 108-118, 421-427, 682-687.
(9) *Ibid.*, p. 190-193.
(10) *Ibid.*, p. 161-163.
(11) *Ibid.*, p. 167-173. Le texte de ces inscriptions a été publié par Strzygowski, p. 32-52. Sur le développement de l'architecture arménienne au VIIe siècle, cf. p. 679-689.

Les vieux architectes de la Perse savaient déjà couvrir un carré au moyen d'une coupole de cette sorte; et des palais du Servistan et de Firouz Abad, le procédé a, dès le IVe siècle, passé dans l'art chrétien d'Orient : on le trouve appliqué dès cette date dans certaines églises d'Égypte et d'Asie Mineure. Il n'est donc nullement surprenant qu'il se rencontre dans les églises arméniennes du VIIe siècle. Toutefois, on remarquera qu'alors même, il n'y est pas exclusivement employé : la coupole de la grande église de Thalin est une coupole sur pendentifs, de type plus spécifiquement hellénistique et semblable à celles que l'on construisait à Constantinople vers le même temps.

Mais le caractère de la décoration des édifices arméniens du VIIe siècle est plus digne d'attention encore. Que l'on considère en particulier cette église de Zouarthnotz que fit bâtir, vers le milieu du VIIe siècle, le catholikos Nersès III, surnommé « le constructeur ». S'il en faut croire Strzygowski, ce monument, un des plus importants de l'Arménie à cette époque, n'aurait, malgré l'éducation toute grecque et les sympathies politiques de Nersès, absolument rien de byzantin, et l'architecte y aurait appliqué en toute indépendance les procédés traditionnels chers à l'art arménien [1]. On accordera en effet que le plan de l'édifice est purement oriental et qu'il est apparenté de fort près au groupe des octogones asiatiques et syriens. Mais en revanche les chapiteaux qui couronnent les colonnes sont des chapiteaux en corbeille à volutes ioniques, de style nettement byzantin [2], et les monogrammes qui y sont inscrits pour rappeler le nom du fondateur sont des monogrammes grecs. Sur un autre chapiteau, un aigle aux ailes éployées n'est pas moins caractéristique [3], et pareillement le décor de pampres et de grappes qui se déroule à la courbe des archivoltes [4] (fig. 5). C'est en grec, enfin, qu'est écrite l'inscription où Nersès s'est présenté comme le fondateur [5]. De même, dans l'église de Dvin, bâtie par le même Nersès, les chapiteaux retrouvés parmi les ruines attestent, comme les mosaïques du pavement, l'influence byzantine [6]. On trouverait en bien d'autres

[1] Strzygowski, p. 682, 687.
[2] *Ibid.*, p. 318, 421-423.
[3] *Ibid.*, p. 132.
[4] *Ibid.*, p. 114-116, 424-425.
[5] *Ibid.*, p. 30-31.
[6] *Ibid.*, p. 319-320, 680.

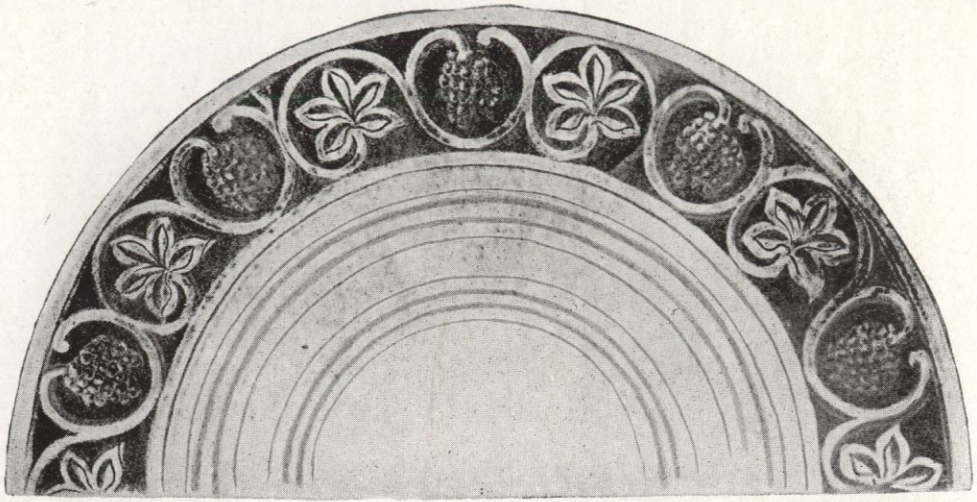

Fig. 5. — Zouarthnotz. Archivolte.
(Dessin de M. A. Fetvadjian.)

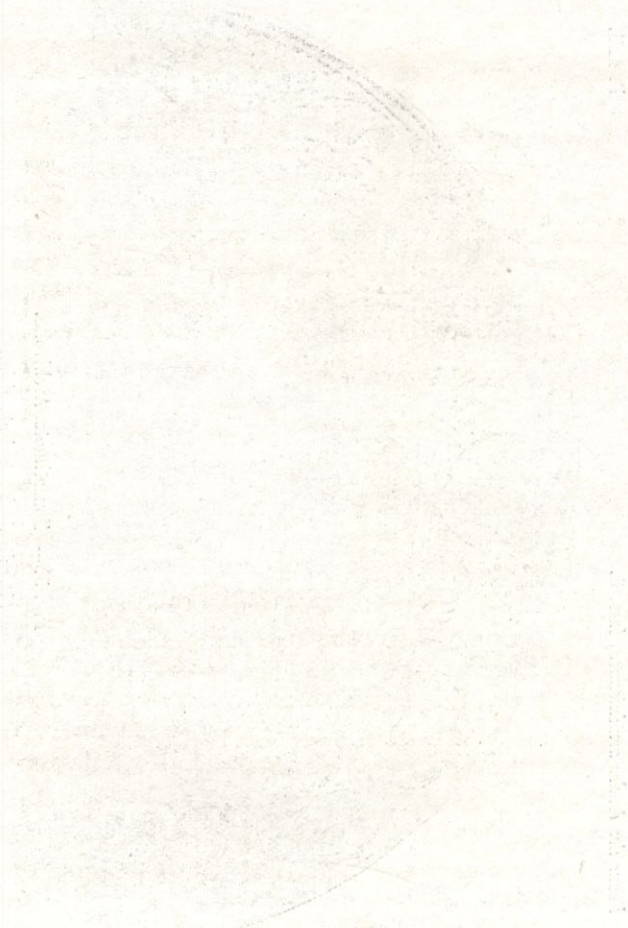

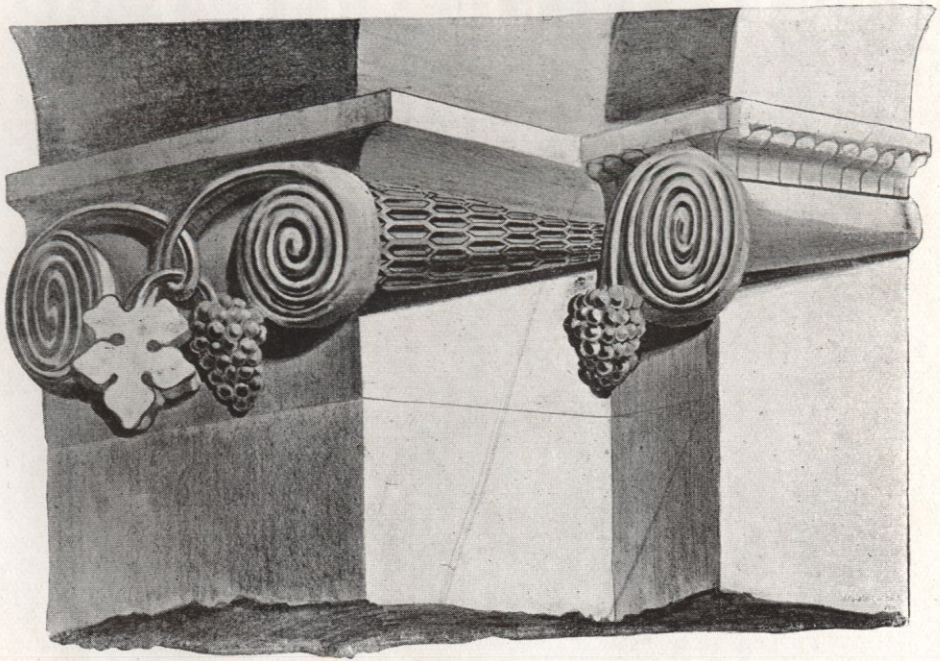

Fig. 6. — Kara-Kilissé. Chapiteau de pilastre.
(Dessin de M. A. Fetvadjian.)

monuments encore du VIIe siècle cette même influence, que ce soit le chapiteau en corbeille d'Iroud [1] ou l'archivolte de Mren, l'archivolte d'Artik ou le curieux chapiteau de Kara-Kilissé (fig. 6), où la volute ionique se termine par une grappe de raisin ou une feuille de vigne. Assurément, dans tel ou tel de ces motifs, on peut saisir des éléments indigènes se mêlant aux éléments étrangers, et le vieil Orient se combinant avec Byzance. Il n'en demeure pas moins certain que l'influence byzantine se marque nettement dans cette décoration et que les chapiteaux de Zouarthnotz ne sont nullement, comme le veut Strzygowski [2], un exemple isolé dans l'Arménie du VIIe siècle.

Aussi bien d'autres témoignages, empruntés à ces mêmes monuments, attestent la puissance de l'influence que Byzance exerçait en ce temps sur l'Arménie. Que l'on regarde les inscriptions relatives à la fondation de ces églises : beaucoup d'entre elles sont datées par les années du règne des empereurs byzantins. Celle d'Alaman mentionne « la 27e année du pieux empereur Héraclius [3] », celle de Mren, « la 29e (ou la 30e) année du victorieux empereur Héraclius [4] », celle de Thalisch, « la 29e année de Constantin [5] ». Ailleurs, dans l'inscription de Thalin, le fondateur Nersès se pare des titres byzantins d'apohypatos et de patrice [6], et dans l'Arménie du VIIe siècle, on retrouve, employées de façon usuelle, les appellations de patrice, de curopalate, etc., que la vanité des princes arméniens acceptait ou sollicitait de la cour de Constantinople.

Ce ne sont point là des faits indifférents. Ils marquent — ce qu'aussi bien l'histoire atteste — une dépendance politique et artistique de l'Arménie à l'égard de Byzance. Et on est alors en droit de se demander si tout cela n'affaiblit pas quelque peu la thèse qui attribue tant d'originalité créatrice à l'art arménien du VIIe siècle et s'il n'y a point quelque paradoxe à voir, comme le fait Strzygowski, précisément dans cette époque le temps où se réalisa « la victoire de l'élément national [7] ».

(1) Strzygowski, 132-133, 320.
(2) *Ibid.*, p. 421.
(3) *Ibid.*, p. 37.
(4) *Ibid.*. p. 43-44.
(5) *Ibid.*, p. 47.
(6) *Ibid.*, p. 50-51.
(7) *Ibid.*, p. 679.

IV

A examiner les choses sans esprit préconçu, sans désir de construire à tout prix des théories retentissantes, il semble que les faits se présentent plus vraisemblablement de la façon que voici. Au IVe et au Ve siècle, il s'est produit en Arménie un mouvement en tout semblable à celui que, vers le même temps, on constate dans tout l'Orient, en Mésopotamie, en Syrie, en Asie Mineure. Et, de même que dans ces régions, il y a eu en Arménie, sous l'influence des vieilles traditions orientales se combinant avec les éléments hellénistiques, une période de préparation féconde, mais où l'Arménie ne paraît avoir eu nulle place qui lui soit particulière.

De ce mouvement est né un art fort analogue, dans ses monuments du Ve et du VIe siècle, à l'art de la Syrie et de l'Asie Mineure[1], un art qui s'est développé parallèlement à eux, et qui a contribué comme eux, mais point du tout exclusivement, à la formation de l'art byzantin. Il ne faut point oublier, en effet, que les problèmes essentiels de la construction, celui de la coupole en particulier, ont été, durant cette période, étudiés ailleurs encore qu'en Arménie, et résolus — en Asie Mineure par exemple — de façon aussi satisfaisante et aussi heureuse[2]. Et, quoi qu'on en puisse dire, Sainte-Sophie, avec sa coupole à pendentifs, ne doit rien à l'art arménien.

Cet art n'a donc, dans la période de ses origines, ni uniquement, ni particulièrement influencé l'art byzantin naissant. S'est-il du moins développé ensuite indépendamment de lui, et ses monuments du VIIe siècle attestent-ils une inspiration originale? Je ne le pense point. Lorsque, dans la première moitié du VIIe siècle, l'art byzantin a atteint son apogée, il a, en Arménie comme ailleurs, puissamment fait sentir son influence, et l'art arménien du VIIe siècle, malgré certains traits orientaux qu'on y peut relever, doit, en dernière analyse, beaucoup à l'art byzantin.

Sans doute, on ne contestera point que plus tard, par l'effet du contact plus direct de l'Arménie avec le monde arabe, l'art arménien, aux Xe et XIe siècles, ait pris un caractère plus particulier et plus original. Et on ne niera pas davantage l'esprit d'invention et d'ingéniosité créatrice que semblent avoir possédé

[1] Cf. Strzygowski, qui l'admet au total, p. 668-678.

[2] Cf. mon *Manuel d'art byzantin*, p. 89 et suiv.

alors les architectes arméniens, non plus que l'aspect caractéristique qu'offrent les édifices de ce temps. Encore faut-il remarquer en passant, pour apprécier exactement la mesure de leur originalité, que ces maîtres, plus d'une fois, se sont contentés de répéter les modèles anciens du VIIe siècle : l'église de Saint-Grégoire, bâtie en 1000 par le roi Gagik à Ani, reproduit exactement celle de Zouarthnotz [1], et il en est de même de celle de Bana, qui date du commencement du Xe siècle [2]; l'église d'Aténi (X^e^ ou XIe siècle) est une réplique de l'église de Mzschet [3]; Sainte-Hripsimè a été fréquemment imitée au IXe et au Xe siècle [4]. Enfin on admettra volontiers la large expansion qu'eut à ce moment l'art arménien, aussi bien, par la voie de la Géorgie, en Russie et chez les peuples slaves du Danube qu'à Constantinople même et dans le monde grec [5]; et c'est un problème qui mérite d'être attentivement examiné que la question de l'influence exercée par l'art arménien sur l'Occident, quoique, ici, l'étude des églises romanes ait, à mon sens, une bien autre importance que le rôle prêté à la coupole arménienne. Tout cela suffit à démontrer le très vif intérêt qui s'attache à cet art arménien : mais, cela dit, il faut avouer que, dans ses origines, il ne présente aucun trait assez significatif pour que l'on puisse, à la suite de Strzygowski [6], se flatter de trouver enfin en Arménie «le terrain solide» sur lequel on édifiera l'histoire de la formation de l'art chrétien d'Orient. C'est là trop simplifier les choses, et faire trop bon marché de la Syrie et de l'Asie Mineure. Qu'il faille faire désormais à l'Arménie sa part dans cette période de préparation féconde qui, au IVe et au Ve siècle, apparaît dans tout l'Orient, nul ne le contestera : il ne semble pas, cependant, que les résultats obtenus en Arménie aient eu ni une portée décisive, ni une particulière importance. Et si intéressant qu'apparaisse l'art arménien du VIIe siècle, il n'est alors, par l'influence byzantine qu'il subit, qu'une province de l'art byzantin. Vouloir lui attribuer un rôle plus considérable, vouloir en faire un art original et créateur, dont tout le reste est sorti, c'est glisser vraiment au paradoxe, et à un paradoxe un peu puéril.

[1] Strzygowski, p. 119-121.
[2] *Ibid.*, p. 121-125.
[3] *Ibid.*, p. 88-89.
[4] *Ibid.*, p. 93-94.
[5] Cf. le livre de Millet, *L'École grecque dans l'architecture byzantine.*
[6] Strzygowski, p. 877.

SUR
LES TERMES RELIGIEUX IRANIENS
EN ARMÉNIEN,

PAR

A. MEILLET,

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

L'arménien a emprunté à l'iranien un bon nombre de termes religieux, et ces emprunts attestent l'influence que, au point de vue religieux comme aux autres, la culture iranienne a exercée sur l'Arménie. Mais il faudrait déterminer, avec quelque précision, en quelle mesure la religion qui s'est répandue était conforme à la foi zoroastrienne qui s'exprime par l'Avesta et par la littérature pehlvie qui s'y rattache.

La solution du problème est rendue malaisée par le caractère syncrétique de l'Avesta. Les gāthās offrent une doctrine cohérente et relativement simple. Mais les textes postérieurs y ont joint le culte de nombreuses divinités anciennes, en général indo-iraniennes, qu'ignoraient les gāthās, sûrement à dessein, et rendent au sacrifice une place qu'il n'avait plus dans la religion épurée et réformée des gāthās. L'influence qui s'est exercée sur l'Arménie est très éloignée de la doctrine des gāthās. Mais, quand on retrouve chez les Arméniens des divinités et des usages attestés par l'Avesta, il ne suit pas de là qu'il y ait eu emprunt au zoroastrisme composite de l'Avesta récent : les Arméniens ont pu puiser aux mêmes sources que celles qui ont mêlé leurs eaux à la doctrine bien définie des gāthās.

Un dieu *Ahura-Mazdāh* est commun à tout le monde iranien; l'emprunt de l'arménien *Aramazd* — dont la forme est parthe (voir *Bulletin de la Société de linguistique*, XXI, p. 25) — ne prouve donc en rien une influence de la religion proprement dite de l'Avesta. Il n'y a rien non plus à tirer de l'emprunt de *yazem* «je sacrifie», *yašt* «sacrifice», par exemple, sinon la preuve du fait que les institutions religieuses de l'Iran, en général, se sont répandues chez les Arméniens.

En revanche, il est frappant que le nom, *mehean*, du temple

non chrétien ait tout l'air d'un emprunt à une forme iranienne reposant sur **māiθryāna-*, dérivé du nom du dieu *Miθra-*. Or, on sait que *Miθra-* n'a eu accès que secondairement dans la religion avestique. Ce dérivé ne se trouve nulle part ni dans l'Avesta ni dans la littérature avestique postérieure. Le mot *mehean* met en présence de cultes tout autres que ceux qui sont essentiels à l'Avesta. Le nom de mois *mehekan* n'a pas non plus son équivalent dans la littérature avestique, non plus que le nom de mois *ahekan;* or, tous deux sont évidemment iraniens.

Le nom *baga-* «dieu» est inconnu à l'Avesta, tandis qu'il est normal en vieux perse, et qu'on le trouve représenté par la suite en pehlvi et en sogdien. Or, l'arménien a des noms propres tels que *Bagaran*, *Bagawan* (noms de lieux), *Bagarat* (nom de personne), et le dérivé *bagin* «autel».

Tout un yašt, le yašt XIV, est consacré à la figure mythique indo-iranienne de *Vərəθrayna-*, qui est aussi associée à *Miθra-*. Mais ce n'est évidemment, dans la religion avestique, qu'un emprunt à des cultes populaires. Or, la légende de *Vahagn* est la seule légende païenne sur laquelle les textes arméniens apportent des détails précis et pittoresques (voir Hübschmann, *Arm. Gramm.*, p. 75 et suiv.).

De même *Anāhitā*, qui est associée à *Miθra-* déjà sur une inscription achéménide tardive, est dans l'Avesta un personnage surajouté. Or, c'est la principale divinité femelle de l'ancien panthéon arménien.

Le groupe qui caractérise le plus éminemment la religion avestique proprement dite est celui des *Amәša- spәnta-*. Or, l'arménien n'offre qu'un nom parmi les six du groupe, celui de *Spandaramet*, que le traducteur de II Mach., VI, 7 a employé, assez bizarrement, pour rendre le nom d'une divinité païenne, Διόνυσος. La forme arménienne est remarquable par ceci que le vieux vocalisme **arammati-* supposé par la valeur quadrisyllabique de gāth. *ārmaitiš* y est nettement attesté. Mais, si cette «divinité» est bien conservée, c'est qu'elle servait à personnifier la «terre» : le rapport, indiqué dès les gāthās, est nettement marqué dans l'Avesta récent. — Chose curieuse, la forme arménienne *Sandaramet*, qui sert à désigner le «monde souterrain», dès la traduction de la Bible (Ézéch., XXXI, 16; Philipp., II, 10)[1], fournit une forme perse (avec le trai-

[1] La liste des passages où se lit *Sandaramet* se trouve maintenant dans le grand ouvrage du P. Dašean : *La langue arménienne* (annoncé ci-dessous), p. 680, n.

tement proprement perse *s-* de l'ancien **sw-*, représenté par *sp-* dans l'Avesta, comme dans presque tous les parlers iraniens). Hübschmann, qui ne s'était pas rendu compte d'abord du traitement dialectal perse, a contesté le rapprochement de *Sandaramet* avec *Spandaramet*, dans *Arm. Gramm.*, p. 74; mais, sur l'exemplaire où il portait ses corrections, il a noté, par la suite, la bonne explication. L'emprunt de *Sandaramet* est intéressant à deux égards au moins. D'une part, on y voit un sens particulier, celui de «monde souterrain», qui est étranger à la tradition avestique. De l'autre, le fait que le mot est emprunté à une forme perse, et non parthe, — et à une forme dont il n'existe en iranien même aucun témoignage — indique une action datant d'une époque où le développement nationaliste méridional, qui a abouti à la dynastie sassanide, avait déjà une importance et agissait au loin. Ce développement nationaliste est associé à la doctrine avestique. Le seul nom d'un *Amәša-spәnta-* qui se trouve en arménien doit ainsi au parler perse, et non au parthe, la forme qui est la plus fréquemment attestée.

Les seuls textes arméniens où se manifeste une connaissance précise d'une doctrine de type avestique sont la partie du livre de Eznik consacrée aux Perses et la lettre attribuée au général perse Mihrnerseh par l'historien Elisée. Ces deux textes sont trop voisins l'un de l'autre pour qu'on n'y reconnaisse pas une origine commune — la même source se réflétant du reste dans un texte syriaque, comme l'a reconnu Carrière, et dans quelque lignes de Théodore de Mopsueste —, mais différents, et de manière telle que la doctrine n'est pas exactement la même dans les deux. En tout cas, cette doctrine diffère beaucoup de celle qui est enseignée dans l'Avesta, tout en y étant apparentée de près. Eznik et Elisée se sont servis indépendamment d'un exposé des doctrines dualistes iraniennes, qui présentait sans doute des variantes de fond suivant les éditions (voir A. Meillet, *Journal asiatique*, 1902, I, p. 548-549). Ces textes n'enseignent rien sur les formes de la religion mazdéenne qui se sont répandues chez les Arméniens à l'époque arsacide. Le nom d'*Ahurō Mazdå* ne s'y présente pas sous la forme *Aramazd*, empruntée anciennement, mais sous la forme récente *Ormizd*, et ni l'un ni l'autre auteur ne fait allusion à la vieille forme *Aramazd*. Pour le nom du «mauvais esprit», *Aŋrō mainyuš* de l'Avesta, il y a presque constamment une forme singulière, qui semble transcrite d'un texte écrit en alphabet sémitique (pehlvi ou araméen), *Arhmn*; mais Eznik et Elisée connaissent aussi une

forme traditionnelle, *Haraman*, gén. *Haramanwoy* ou *Haramanoy* (chez Elisée), *Xaraman*, gén. *Xaramani*, chez Eznik (et dans des variantes non précisées du texte d'Elisée; le *-man* de la forme est surprenant; à en juger par *-met* de *Spandaramet*, *Sandaramet*, et par d'autres témoignages, on attendrait une voyelle de timbre *e*; il n'y a pas non plus trace de la flexion en *-u-* que conservent les vieux emprunts de thèmes en *-u-*, tels que *gah* ou *xrat*; il s'agit donc d'un emprunt tout savant, et dont la flexion n'était pas fixée en arménien.

En somme, l'Arménie a reçu des cultes iraniens que la doctrine avestique orthodoxe a accueillis plus ou moins tôt, plus ou moins complètement; mais on n'y trouve, avant l'époque sassanide, rien de spécifiquement avestique.

Du reste, comme l'a remarqué Gauthiot, dans les *Mémoires de la Société de linguistique*, XVI, 318, le nom du fondateur de la religion avestique, Zoroastre, ne figure presque pas chez les auteurs arméniens. La forme *zradašt* qu'on rencontre une fois chez Eznik et une fois dans le texte authentique d'Elisée, a un vocalisme intérieur qui ne concorde pas avec celui du nom iranien, et par là-même, ces formes sont suspectes d'être prises à une source écrite. La vocalisation postérieure *zradešt* vient confirmer cette hypothèse.

Religion officielle des Sassanides, la doctrine de l'Avesta ne s'est guère cristallisée définitivement qu'au moment où s'est développé le grand mouvement national qui a abouti à la dynastie sassanide. Les influences iraniennes qui ont agi sur l'Arménie, qui sont celles de l'époque parthe, sont d'un autre caractère. De ce que l'Avesta — qui, dans son état actuel, résulte d'une compilation du début de l'époque sassanide, ainsi que l'a vu J. Darmesteter — est le seul texte religieux connu de l'Iran ancien, il ne résulte pas que ce texte résume tout le mouvement religieux de l'ancien Iran. Pas plus que la dynastie achéménide, les Parthes ne se rattachaient à la réforme de Zoroastre. Et les Arméniens paraissent ne rien devoir à la doctrine proprement avestique [1].

[1] Cet article était achevé et composé quand j'ai eu connaissance, par l'obligeance de M. Unvale, de son article de *Sir Jamsetjee Jejeebhoy Madressa Jubilee Volume* (Bombay, 1914), p. 1 et suiv., où par des faits tirés notamment de la numismatique, il prouve que les rois arsacides n'étaient pas zoroastriens (note de correction).

NOTICES

DE MANUSCRITS ARMÉNIENS

OU RELATIFS AUX ARMÉNIENS

VUS DANS QUELQUES BIBLIOTHÈQUES

DE LA PÉNINSULE IBÉRIQUE

ET DU SUD-EST DE LA FRANCE,

PAR

FRÉDÉRIC MACLER,

PROFESSEUR À L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES.

(*Suite.*)

MADRID.

BIBLIOTECA NACIONAL.

LITURGIE ARMÉNIENNE.

Volume moitié imprimé, moitié manuscrit, contenant un *traité de la messe* et de la *liturgie arménienne.*

P. 1-4, blanches.

P. 5, colonne *b*, le début du texte manque. Incipit : ***որ զգե-ցեալ ե[ղեր] զլուս ոպ̄ հանդերձ տր̄ մեր յս̄.քս̄ անճա-ռելի խոնարհութբ̄ ի յերկրի երեւեցար և ընդ մարդկան շրջեցար որ եղեր քահանայապետը յաւիտենից ըստ կարգին մելքիսեդեկի...***

...«toi qui ayant été revêtu de lumière comme d'un manteau[1]», Notre Seigneur Jésus-Christ, avec une humilité ineffable «apparus sur

[1] Réminiscence de Psaume 103 [LXX], v. 2.

la terre et as vécu parmi les hommes[1]», [toi] qui fus pontife éternel selon l'ordre de Melqisedek... [2].

Suite de prières (première partie manuscrite).

Puis vient un texte imprimé, en double exemplaire, relié l'un après l'autre, dans le corps de l'ouvrage. Le premier exemplaire est incomplet; le second est complet.

P. 1. Titre : *սպասաւորութիւն պատարագի* «Ministerium missae», Romae, typis sacrae congregationis de Propaganda Fide, MDCLXXVII.

Fin du texte à la p. 19. La page 20 est blanche. Puis, p. 21 : correctiones officii divini Armenorum. Même titre, page 25. Le texte, incomplet dans ce premier exemplaire, s'arrête au bas de la page 28 : *որ անբովանդակելիդ* «qui es incompréhensible».

Puis vient le second exemplaire de ce *Ministerium missae* (Romae, 1677), celui-ci complet et comprenant 30 pages.

A la suite, vient un autre traité imprimé, intitulé : *խորհրդատետր պատարագին Հայոց* «Lyturgia (*sic*) Armena» (Romae, typis sacrae congregationis de Propaganda fide), 1677; 12 pages imprimées, suivies, p. 13, d'un texte manuscrit qui ne semble pas être la suite immédiate de l'imprimé.

Le texte imprimé, au bas de la page 12, se termine ainsi : ...*և օրհնեմք* «...et nous bénissons», et le mot *և* «et» en appel de la suite. Or le texte manuscrit, p. 13, ne débute pas par *և* «et», comme il conviendrait, mais par : *Ժամամուտ պահոց որ ի հօրէ· առաքեցեալ փրկիչ· և մարմնացեալ ի սրբոյ կուսէն* «Introit du jeûne — toi qui fus envoyé par le père [comme] sauveur; et tu pris corps de la sainte Vierge».

Puis vient une série de prières.

A partir de la page 21, les débuts de prières où les titres sont à l'encre rouge. P. 27-30 d'une autre main.

XVIIe siècle; écriture notragir laide; papier de mauvaise qualité; 34 + 28 + 30 + 112 pages à deux colonnes; 290 × 201 millimètres. Reliure orientale gaufrée, avec deux fermoirs.

Madrid Biblioteca nacional. Ms. n° 8560.

[1] Baruch, III, 18.

[2] Ps. 109, v. 4, et Hébreux v, 6, 10, etc.

MADRID.

ARCHIVO MEDINACELI.

Parmi les trésors conservés dans les collections du duc de Medinaceli à Madrid, une mention toute spéciale doit être faite d'un chrysobulle arménien. Ce document a été reproduit en une planche photographique, sans note ni commentaire, par M. A. Paz y Mélia, avec un texte latin qui est la traduction de l'original arménien[1]. Il est d'autant plus important de signaler ce document qu'il est peut-être l'original même dont quelques savants ont déploré la perte.

En 1847, les Mkhitharistes de Venise publiaient dans leur revue *Bazmavep*, p. 92-94, un article, non signé, sous la rubrique ազգային պատմութիւն «histoire nationale». L'auteur anonyme de l'article expliquait qu'il s'agissait d'un chrysobulle octroyé par Léon V, roi d'Arméno-Cilicie, en faveur des Siciliens, pour leur accorder les mêmes privilèges qu'aux Génois, Vénitiens, etc., et il donnait le texte de ce document (*ibid.*, p. 93-94), ajoutant que ce texte n'était pas l'original, mais une copie fautive de l'original conservé soit en Cilicie, soit en Sicile.

En 1862, Victor Langlois consacrait une *Notice sur le chrysobulle octroyé par Léon V, roi d'Arménie, aux Siciliens, en 1331*, dans les *Mélanges asiatiques tirés du bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, t. IV, p. 649-666; le savant français avertissait le lecteur qu'« on ne connaît jusqu'à présent que quatre diplômes accordés par les monarques Roupéniens aux marchands de l'Occident, qui aient été écrits dans l'idiome national; le plus ancien est un privilège octroyé, en 1288, par Léon III, aux Génois...; viennent ensuite les deux permis de commercer délivrés aux marchands de Montpellier par les rois Ochin et Léon V, son fils, en 1314 et 1321, et dont on conserve les originaux aux archives municipales du chef-lieu du département de l'Hérault... Enfin, le quatrième document est le chry-

[1] Cf. *Series de los mas importantes documentos del archivo y biblioteca del exmo. señor Duque de Medinaceli*, elegidos por su encargo y publicados a sus expensas por A. Paz y Mélia... (Madrid, 1915), in-fol., pl. XLIV et p. 342-344.

sobulle que le roi Léon V accorda aux Siciliens, à la prière du roi Frédéric, son beau-père... L'acte en question, dont l'original est perdu, existe en copie aux archives du monastère de Saint-Lazare de Venise, et a été publié par le savant P. Léon Alischan, dans le journal... *Pazmaveb* (1847, p. 92 et suiv.). Ce docte religieux a fait précéder le texte de ce diplôme de quelques renseignements historiques intéressants, et a expliqué dans des notes les mots difficiles qui se rencontrent dans le document. Comme ce diplôme n'a jamais été traduit, et qu'il mérite d'être connu, nous en donnerons le texte avec la traduction, que nous avons faite pour l'ouvrage en cours de publication, intitulé : *Le Trésor des chartes d'Arménie...* » (*ibid.*, p. 650-651).

En effet, en 1863, Victor Langlois publiait à Venise *Le Trésor des chartes d'Arménie ou Cartulaire de la chancellerie royale des Roupéniens...* et il donnait, p. 186-190, le texte arménien et une traduction française du chrysobulle de Léon V, octroyant des privilèges aux Siciliens. Le document est donné comme émanant des « Archives de la ville de Messine, en Sicile, copie sur parchemin ». En bas de page, quelques notes sont destinées à éclairer le lecteur.

Enfin, Édouard Dulaurier a réédité, en 1869, dans le tome premier des *Documents arméniens* du *Recueil des historiens des croisades*, p. 758-762, le texte de ce chrysobulle en l'accompagnant d'une traduction et d'une annotation assez abondante.

Il semble résulter, des introductions, notes et commentaires des divers éditeurs de ce document, que l'original, en double expédition, devait se trouver à la chancellerie de Sis pour la Cilicie, et à la chancellerie de Messine pour la Sicile. L'un et l'autre de ces originaux sont perdus, quant à présent. Les publications y relatives reposent toutes sur la copie conservée à Saint-Lazare, lagune de Venise.

Il serait piquant que le chrysobulle original de Messine fût celui-là même qui est conservé dans les archives du duc de Medinaceli. En effet, M. A. Paz y Mélia veut bien me donner les renseignements suivants : le document arménien qui vous intéresse est entré, avec des documents latins provenant de Messine, dans les archives des Medinaceli lors de l'union de la maison des ducs de Cardona avec celle des Medinaceli. Or, ces ducs avaient été vice-rois de Sicile, et par là s'explique bien la provenance du document arménien.

Les dimensions du chrysobulle arménien, sur parchemin, conservé dans la collection du duc de Medinaceli, sont :

Longueur du parchemin	604 millim.
Largeur du parchemin	572 —
Longueur du texte........	470 —
Largeur du texte.................	243 —

Ce texte compte 28 lignes en écriture *bolorgir*[1]; la ligne 1, qui sert de titre, est en écriture *erkathagir*[2]. En voici la transcription. Le lecteur, désireux de consulter l'original, pourra se reporter à la planche 44 de la publication de M. A. Paz y Mélia, citée ci-dessus, p. 239, n. 1.

TRANSCRIPTION DU DOCUMENT ARMÉNIEN DE LA COLLECTION MEDINACELI.

Յանուն հաւր եւ որդւոյ եւ Ճշմարիտ կենդանա- 1
րար ս͞բ հոգւոյն ամէն։ Լեւոն
ի ք͞ս ա͞ծ հաւատացեալ շնորհաւքն եւ ողորմու- 2
թեամբն նորին Թագաւոր ամենայն հայոց որդի ի .ք͞ս
հանգուցեալ արքային հայոց աւշնի· առաջնոյ· կար-
աւղ և. բարձր ի պայծառ և բարի արմատոյն ըռաւ- 3
բինանց։ Ծանուցանեմք ձեզ ամենեցուն որք այժմ
էք· և որք զկնի մեր գալոց էք· քանզի որպէս աւ-
րէն և
սովորութի է Թագաւորաց բարէպաշտից ի .ք͞ս ա͞ծ 4
հաւատացեալ երանելի Նախնեացն[3] *մերոց և մեր·*
պատուել զամենեսեան առատաձիր[4] *պարգեւաւք,*
զաւտարս և զըն-
տանիս· յա͞ծային առատաձեռնութե պարգևացն՝ 5
որ տվեալ[5] *է մեզ ի վերուստ· այնոցիկ որք ի խնդիր*[6]

(1) Voir mon *Catalogue des manuscrits arméniens et géorgiens de la Bibliothèque nationale*... (Paris, 1908), p. XXV et pl. II.

(2) *Ibid.*, p. XXV et les références indiquées, et pl. I.

(3) ALICHAN, *Bazmavep*, p. 93 : *նախնեանցն*.

(4) ALICHAN, *ibid.* : *առ ատա ձեր*; paraît une corruption évidente de *առատաձիր*.

(5) ALICHAN, *ibid.* : *տուեալ*.

(6) ALICHAN, *ibid.* : *որ խնդիր*.

ելանեն մերոյ [1] պարգևացն : Կա [2] ըստ այսմ աւրի-
նակի եկին առաջի

6 մերոյ թագաւորութեաս· սիրեցեալ և ականաւոր
բնակիչքն սրճիլևոյ [3]. և խնդրեցին պարգևս և շնորհս
ի մերոյ [4] թագաւորութենէս տարածանել յիւրեանք
առ հասարակ : նայ

7 վասն պայծառ [5] և երևելի իշխանին· շնորհաւքն այ
թագաւորին սրճիլևոյ [6]. և մեր պանծալի հաւրն ըռէ
ֆորկայ [7] սիրոյն և հարկեցն· ընդունեցաք զիւրեանց
խնդրվածքն [8] պարտ և

8 արժան համարեցաք՝ առնել իւրեանց շնորհս. ըստ
յուսոյն իւրեանց զոր խնդրեցին ի մերոյ թագաւորու-
թենէս· և պարգևեցաք ամէն սրճիլևանացն [9]. որք են
սրճիլևանք [10]. սրճի-

9 լևանի [11] որդիք· որք են և որք գալոց են· որ լինին
սիրած ու [12] հարկևորած ու [13] պահած ու նախախնա-
մած. իրենք [14] իրենց [15] անճներոյն ու ըռզակոյն ի
մերոյ [16] թագաւորութենէս·

10 և ի մեր ամենայն հնազանդեցելոցն [17]. և ունենան [18]
ազատութի [19] որ զենչ [20] ի ծովէն իչերկիրս մտնեն [21]. ու

(1) Alichan, *ibid.* : *մերոց*.
(2) Alichan, *ibid.* : *նայ*.
(3) Alichan, *ibid.* : *սիճիլոյ*.
(4) Alichan, *ibid.* : *պարգևս ի շնորհս մերոյ*.
(5) Alichan, *ibid.* : *պածառ*.
(6) Alichan omet ce mot.
(7) Alichan, *op. cit.*, p. 93 : *ըռէֆռոկայ*.
(8) Alichan, *ibid.* : *խնդրուածքն*.
(9) Alichan, *ibid.* : *սիճիլևանոցն*.
(10) Alichan, *ibid.* : *սիճիլևանք*.
(11) Alichan, *ibid.* : *սիճիլևանի*.
(12) Alichan, *ibid.* : *սիրածոյ*.
(13) Alichan, *ibid.* : *հարկևորածոյ*.
(14) Alichan, *ibid.* : *իւրեանքն*.
(15) Alichan, *ibid.* : *իւրեանց*.
(16) Alichan, *ibid.* : *ի մեր*.
(17) Alichan, *op. cit.*, p. 93 col. *b* : *հնազանդեցելոյն*.
(18) Alichan, *op. cit.*, p. 93 : *ունայն*; et en note : *ունենան*.
(19) Alichan, *op. cit.*, p. 93 col. *b* : *ազատութիւն*.
(20) Alichan, *ibid.* : *զենչ*. Le *չ* de notre texte est d'ailleurs douteux.
(21) Alichan, *ibid.* : *մտցեն*.

զինչ ի մեր երկրէս[1] ի ծովն համենն ու տանին[2]. նա[3] զինչ գնեն ու ծախեն ի մեր

ընդհանուր[4] ա՟ծապահ աշխարհս[5]. նայ զայն որ 11
ի կշեռք մտէ[6]. նա[7] տան ի հայրոյրն[8] երկուք
մէն[9]. այլ աւելի իրաւունք չտան թողաք իրենց[10].
Ու զայն իրքն որ ի կշեռք չմտէ[11]

ու[12] գնեն ու ծախեն. նա[13] ազատ լինի[14] ի յամե- 12
նայն ազգ հարկաց և իրավանց[15]. զարդելի սամսրչէ-
ուցն. որ սամսրչէք[16] մէն տան. ի պտման[17] որ աւտար
նաւ[18] կամ աւտար գումնի[19] մարդ

կամ ըռզակ[20] չառնուն հետ իրենց ու[21] սծիլխան[22] 13
խալսին[23]. ու թէ գտվի նայ ով այնէ զիրքս[24].
նայ կորսնէ զիր ազատութին յաւխտեանս[25]: Ու թէ

(1) Alichan, *ibid.* : *զինչ որ մեր յերկրէս.*
(2) Alichan, *ibid.* : *տանեն.*
(3) Alichan, *ibid.* : *նայ.*
(4) Alichan, *ibid.* : *ընթանուր.*
(5) Alichan, *ibid.* : *աստուածապահս.* et omet : *աշխարհս.*
(6) Alichan, *ibid.* : *մտնէ.*
(7) Alichan omet ce mot.
(8) Alichan, *op. cit.*, p. 93 col. *b* : *ի հարիւրէն.*
(9) Alichan, *ibid.* : *երկու.* Omet : *մէն.*
(10) Alichan, *ibid.* : *իրենցն.*
(11) Alichan, *ibid.* : *չմտնէ.*
(12) Alichan omet ce mot.
(13) Alichan omet ce mot.
(14) Alichan, *op. cit.*, p. 93 col. *b* : *լնի.*
(15) Alichan, *ibid.* : *իրաւանց,*
(16) Alichan, *ibid.* : *զարդի սմսարչէքն* et note 2 : *այսինքն հիմա-կուան վաճառքի միջնորդներուն իրաւունքը ինչ է նէ՝ ան միայն տան,* «c'est-à-dire «la commission actuelle» et note 2 : «c'est-à-dire «de ne donner que le droit courant des intermédiaires de la vente, quand il y en a un».
(17) Alichan, *ibid.* : *պաւման.*
(18) Alichan, *ibid.* : *նաւ.*
(19) Alichan, *ibid.* : *դէմնի* et note 4 : *նաւ, կէմի.*
(20) Alichan, *ibid.* : *ըռըզակ.*
(21) Alichan, *ibid.* : *իւրեանցն որպէս.*
(22) Alichan, *ibid.* : *սիծիլխան.*
(23) Alichan, *ibid.* : *խլըսեն* et note 5 : *խալըսեն, ազատեն.*
(24) Alichan, *ibid.* : *ու թէ գտնվի ով անէ այսպէս* «et s'il se trouve quelqu'un qui agisse de la sorte».
(25) Alichan, *ibid.* : *նայ կորցընէ զիւր ազատութիւնն յաւխտեանս.*

խալապայ [1] լինի ի մեր երկիրս [2]. ընդ երկու [3] սծխ֊
14 լիան [4] կամ որ մեկն հայ մարդ լինի [5]. կամ ընդ այլազգ մարդ՝ [6] կամ արոյն [7]. նայ այնոր [8] իրա֊ւունքն· ու դատաստանն· ի մեր դարպասն լինի [9]: Եւ թե սծխլիան [10] պակսուքի [11] այնէ [12] մեր երկրիս [13]
15 ժողովրդեանն· կամ [14] թախթան [15]. թե պուրճես [16] լինի [17] մեզ [18] և կամ քնակիչ երկրիս որ երթայ վզեն [19] կածն [20] ի դարպաս [21] ու դանդուխ [22] ու յայտնէ զնր [23] վզենն [24] զոր իւր այրած լինի [25]. նա դարպասն
16 կոչէ ի սծխլիանացն [26] զով ու [27] գանու ի մեր եր֊կիրս որ կենայ· ու սծխլիանովն հաստատէ· զպակասու֊թինն զոր այրել լինին [28] այն մարդուն: Յայնժամն սծխլիանքն [29] պարտին որ դրեն

(1) Alichan, *ibid.* : ղալապայ *lis*, et note 6 : կռիւ, խռովութիւն, ղալէպէ, դալապալըգ.
(2) Alichan, *ibid.* : յերկիրս.
(3) Alichan, *ibid.* : հետ երկու.
(4) Alichan, *ibid.* : սծխլեան.
(5) Alichan, *ibid.* : լնի.
(6) Alichan omet : մարդ «homme».
(7) Alichan, *op. cit.*, p. 93 col. *b* : արիւն.
(8) Alichan, *ibid.* : էնոր; omet : նայ.
(9) Alichan, *ibid.* : լնի.
(10) Alichan, *ibid.* : սծխլան.
(11) Alichan, *ibid.* : պակասուքիւն.
(12) Alichan, *ibid.* : անէ.
(13) Alichan, *ibid.* : ի մեր երկիրս.
(14) Alichan, *ibid.* : և կամ.
(15) Alichan, *ibid.*, note 7 : թագաւորական պալատին «palais royal».
(16) Alichan, *ibid.* : բուրճէս, et note 8 : քաղաքացի «bourgeois».
(17) Alichan, *ibid.* : լնի,
(18) Alichan, *ibid.* : մեր.
(19) Alichan, *ibid.* : զեն.
(20) Alichan, *ibid.* : կրածն.
(21) Alichan, *ibid.* : ի դարպասն.
(22) Alichan, *ibid.* : դանկախ.
(23) Alichan, *ibid.* : զիւր.
(24) Alichan, *ibid.* : զենն.
(25) Alichan, *ibid.* : զոր իրն արած լնին.
(26) Alichan, *op. cit.*, p. 93 col. *b* : սիծխլիանցն.
(27) Alichan omet ce mot.
(28) Alichan, *ibid.* : արել լնին.
(29) Alichan, *ibid.* : սծխլիան.

թուխթ[1] ու յղղկեն ի սծիլն[2]. թէ այս անուն 17
մարդ ի ֆուլան[3] տեղ· այս անուն մարդու[4] ի հայոց
վզեն[5] արար· ու պակասուքի[6] հանչաք[7] իւք· ու
տնվի հանբերուքի տարի մի[8]. որ[9] կամ յղղկ-
են[10] զվզենն[11] զոր առած լինի[12]. կամ զվզենին[13] 18
այնաւղն[14] որ զայ վճարէ զինչ առեալ լինի[15]. Ու թէ
վզենին[16] այնաւղն[17] մեռեալ լինի[18]. նայ ի յիրընչէցն[19]
առնուն ու յղղկեն զվզենն զինչ այրած լինի[20]. ու
թէ
եվ յիմաց լինի իրենց սծիլևացն[21] ի սծիլն· ու ինչվի 19
տարին չյղղկեն զվզենկին այնաւղն[22]. որ զայ վճարէ
զվզենն կամ յղղկեն զինչքն: Այա բռնած լինին սծի-
լևանքն որ յերկիրս գտվին[23]. որ
վճարեն զվզենն· զոր այրեալ լինին սծիլևանքն· մեր 20
բնակչացն զոր կեցնվի ի դարպաս[24]: Այս իրենք սիրե-

(1) Alichan, *ibid.* : թուղթ.
(2) Alichan, *ibid.* : ի սըծիլեան.
(3) Alichan, *ibid.* : ֆլան.
(4) Alichan, *ibid.* : մարդոյ.
(5) Alichan, *ibid.* : զեն.
(6) Alichan, *ibid.* : պակասուքին.
(7) Alichan, *ibid.* : այսչափ.
(8) Alichan, *ibid.* : ապա տան տարի մի համբերուքիւնն, et en note 10 : բանա.
(9) Alichan omet ce mot.
(10) Alichan, *ibid.* : ըղըրկեն.
(11) Alichan, *ibid.* : զենն.
(12) Alichan, *ibid.* : զոր արած ընի.
(13) Alichan, *ibid.* : զենին.
(14) Alichan, *op. cit.*, p. 94 : անողն.
(15) Alichan, *ibid.* : զոր արած ընի.
(16) Alichan, *ibid.* : զենին.
(17) Alichan, *ibid.* : անողն.
(18) Alichan, *ibid.* : մեռեալ ընի.
(19) Alichan, *ibid.* : նայ յինչեցն.
(20) Alichan, *ibid.* : ողղրկեն զենն զինչ արած ընին.
(21) Alichan, *ibid.* : ու թէ յերբ յիմաց ընի իրանց սծիլևանց.
(22) Alichan, *ibid.* : մինչ ի տարին չղըրկեն զենն կի՞անուղըն.
(23) Alichan, *ibid.* : ինչ սծայեցիք կան յերկիրս՝ բըռնուին, որ վճա-
րեն զենն զոր արելն ին սծիլանքն մեր բնակչացն.
(24) Alichan, *ibid.* : զոր կեցնվի ի դարպաս, և իրենք իրեցեալ՝ բնա-
կիչքն սծիլևանքն.

ցեալ[1] բնակիչքն սծիլիանքն· որք են սծիլիանք[2] սծիլիանի որդիք· որք են և որք գալ-

21 ոց են· բռնած լինին[3] պահել ընդդեմ մեզ հաւա-
տարմութի[4]· և յետև մեր· մեր ժառանգաւորացն[5]· հիմայ[6] և ի յայսկից ի հետ[7]· ըղորդ և անարատ սէր· և հաւատարմութի[8] իւրեանց ամենայն

22 կարողութին ի ծով և ի ցամաք· մեզ և մեր երկրիս ամեն ժողովրդեանն . յոր տեղ ու[9] գտվին[10] իրենց[11] ամեն կարողութին հաւատարմութի[12]· առանց ամե-
նազգ խաբէութե : Յայսմհետէ չունի

23 ոք իշխանութի ի թագաւորութես մերոյ ամենայն հնազանդեցելոցն· ի մեծամեծաց մինչև ի[13] փոքունս· մերոյ թագաւորական բարձր հրամանիս հակառակ և կամ ընդդիմարձ կալ կամ[14]

24 փառաւոր և սիրեցեալ բնակչացն սծիլիանացն[15] ուժ և կամ նեղութի առնել կամ յիրմցնէ[16] այլ[17] աւելի[18] հարկ և[19] իրաւունս[20] պահանջել այլ մնասցէ հաստատուն· ամենայնն[21] մի ըստ միոջէ որպէս

25 վերոյ ենք շնորհել· առանց հակառակելոյ յու-
մեքէ[22] : Վասն որոյ պարգևեցաք իւրեանց[23] դմ

(1) Alichan, *ibid.* : իրեցեալ, et note 1 : դուցէ սիրեցեալ.
(2) Alichan, *ibid.* : սծիլիան.
(3) Alichan, *ibid.* : ընին.
(4) Alichan, *ibid.* : հաւատարմութիւն.
(5) Alichan, *ibid.* : և յետ մեր ժառանգաւորացն.
(6) Alichan, *ibid.* : յիմայ.
(7) Alichan, *ibid.* : յետ.
(8) Alichan, *ibid.* : հաւատարմութիւն.
(9) Alichan, *ibid.* : որ.
(10) Alichan, *ibid.* : գտնվին.
(11) Alichan, *ibid.* : իւրեանց.
(12) Alichan, *op. cit.*, p. 94 : հաւատարմութե.
(13) Alichan, *ibid.* : մինչ ի.
(14) Alichan, *ibid.* : և կամ ընդդիմակաց կալ, կամ.
(15) Alichan, *ibid.* : սծիլանացն.
(16) Alichan, *ibid.* : իրմէնցնէ.
(17) Alichan omet ce mot.
(18) Alichan, *ibid.* : աւելի.
(19) Alichan, *ibid.* : կամ.
(20) Alichan, *ibid.* : իրաւունք.
(21) Alichan, *ibid.* : ամենայն.
(22) Alichan, *ibid.* : ումեքէ.
(23) Alichan, *ibid.* : իւրեանցն.

բարձր սիգեղս[1]. և շնորհաւոր բովլլիձս[2]. և յաղագս
առաւել հաստատութե ձեռնագրեցաք
մերով թագաւորական բարձր ձեռնագրեաւս[3]. 26
և կնքեցաք արքունական ոսկի վուլովս[4]: Ի փառս
անեղին այ[5]. գրեցաւ ի թվականութեն մարդեղա-
նալոյն[6] .քի այ[7] յուսոյն մերոյ. ռգձլ
ի հայոց մեծաց թվին[8] չձ. ի յընտիքտոնին[9] հոռո- 27
մոց ժե. և յամսեանն[10] նոյեմբերի. իդ. աւրն[11]. ի
շանսլերութեն[12] հանեսիրեյանց. և արքահաւրու-
թե[13] վասլի ծառայի այ և շնորհողի այսմ վերոյ[14]
գրեալ պարգևացս: 28

լեւոն թագաւոր ամենայն հայոց:

TRADUCTION.

Au nom du Père et du Fils et du véritable vivificateur saint Esprit, Amen. Léon[15], croyant au Christ Dieu, par sa grâce et sa miséricorde, roi de tous les Arméniens, fils d'Ôchin Ier[16], roi des Arméniens, reposant dans le Christ, puissant et haut, de la race illustre et bonne des Ṛaubinants (Roubéniens).

Nous faisons savoir à vous tous, contemporains et à vous qui viendrez après nous, que, comme c'est l'usage et la coutume des rois pieux croyant au Christ Dieu, nos bienheureux ancêtres, et de nous-même, d'honorer tout le monde, étrangers comme familiers, qui demandent nos faveurs, par des dons généreux à nous accordés d'en haut par la

(1) Alichan, *ibid.* : շքեղս.
(2) Alichan, *ibid.*, p. 94 note 2 : արտօնութիւն ; en italien : Privilegio.
(3) Alichan, *ibid.* : ձեռնագրեաւս.
(4) Alichan, *ibid.*, p. 94 note 3 : կնիք, le latin : *bulla*.
(5) Alichan ajoute : ամէն.
(6) Alichan, *ibid.* : մարդեղենալոյն.
(7) Alichan omet ce mot.
(8) Alichan, *ibid.* : թուին.
(9) Alichan, *ibid.*, p. 94 col. 2 : յընդիքտոնին.
(10) Alichan, *ibid.* : յամսեան.
(11) Alichan omet ce mot.
(12) Alichan, *ibid.* : ջանսլերութեան, et p. 94 col. *b*, note 1 : ատենադպրութիւն, en français : « chancellerie ».
(13) Alichan, *ibid.* : արքայհայրութեան.
(14) Alichan, *ibid.* : վերնոյ.
(15) Léon V (IV), roi roubénien d'Arméno-Cilicie, 1320-1342.
(16) Ochin, roi roubénien d'Arméno-Cilicie, 1308-1320.

clémence divine, selon cet usage, vinrent devant Notre Royauté (Majesté), les chers et notables habitants de Sicile, et demandèrent d'accorder les faveurs et les privilèges de notre Royauté (Majesté), à eux tous en général.

Et, à cause du prince illustre et célèbre, roi de Sicile par la grâce de Dieu, et pour l'amour et pour le service de notre glorieux père Rêftrk [1], nous acceptâmes leurs requêtes; nous jugeâmes dû et digne de leur faire des faveurs, conformément à l'espoir qu'ils avaient mis en notre Royauté. Et nous accordâmes à tous les Siciliens, qui sont des Siciliens, fils de Sicilien, présents et à venir, qu'ils soient aimés, servis, protégés et pourvus de soins, dans leurs personnes et dans leurs biens, par notre Royauté et par tous nos sujets; et qu'ils aient la liberté de débarquer ce qu'[ils voudraient] de la mer sur la terre, et de prendre de notre pays ce qu'[ils voudraient] et de l'emporter par mer; d'acheter et de vendre tout ce qu'[ils voudraient] dans tout notre pays, protégé par Dieu. [Pour] tout ce qui peut être mis sur la balance, qu'ils donnent 2 p. 100; ils ne payeront pas d'autres droits; nous les leur avons abandonnés.

Et les objets qui ne se mettent pas sur la balance, et qu'ils achètent et vendent, que [ces objets] soient affranchis de tout impôt et de tout droit. Ils doivent payer uniquement le courtage, si courtage il y a; à condition qu'ils ne prennent point avec eux des bateaux étrangers, ou des hommes et des marchandises de bateaux étrangers, en les faisant passer pour des Siciliens. Et s'il se trouve quelqu'un qui fasse ces choses, il perdra la licence [accordée] pour toujours. Si, dans notre pays, il y avait un différend entre deux Siciliens, ou que l'un soit Arménien ou étranger, ou de sang étranger, son droit [sera défendu] et son jugement aura lieu devant notre tribunal. Et si un Sicilien fait du tort à un habitant de notre pays, qu'il soit un de nos bourgeois, ou bien [simple] habitant du pays, qu'il aille [l'Arménien lésé] se plaindre au palais pour le dommage subi, et dise le tort qu'on lui a fait. Alors le palais appelle, des Siciliens, qui il trouve à vivre dans notre pays (*c'est-à-dire :* tous les Siciliens de la contrée) et il [le palais] prouve contre le Sicilien [incriminé] le tort qui a été fait à cet homme [l'Arménien lésé].

Alors les Siciliens doivent écrire et envoyer une lettre en Sicile que : un tel, de tel endroit, a fait du tort à un tel Arménien, dont le dommage est de tant; et l'on accorde un an de délai afin d'envoyer le [prix du] dommage causé; ou bien que celui qui aura commis le dommage vienne rembourser ce qu'il aura fait. Et si celui qui a causé le dommage est mort, alors on prend de ses biens et l'on envoie [le prix du] dommage causé. Et quand on aura averti les Siciliens de Sicile, et qu'ils n'envoient pas, au bout de l'année, le [prix du] dommage ou l'auteur du

[1] A lire : *Re Ftrk* = roi Frédéric, c'est-à-dire Frédéric II, roi de Sicile, et beau-père de Léon V.

dommage, qui viendrait payer le dommage, ou qu'ils n'enverraient pas ces biens, alors on arrêtera les Siciliens qui se trouvent dans notre pays afin qu'ils payent les dommages causés par les Siciliens à nos populations, selon l'arrêt du tribunal. Et les chers habitants de Sicile, qui sont des Siciliens, fils de Sicilien, présents et à venir, doivent savoir qu'ils nous doivent fidélité, et après nous à nos héritiers, maintenant et dans la suite; [ils doivent] une amitié droite et sans tache, une fidélité de tout leur pouvoir, sur mer et sur terre, à nous et à tout le peuple de notre pays, partout où ils se trouveraient, avec toute la fidélité en leur pouvoir, sans félonie aucune.

Désormais, nul n'a le pouvoir, dans notre Royauté, d'entre nos sujets, des grands jusqu'aux petits, de s'opposer à notre haut ordre royal, ou de causer des ennuis ou des difficultés aux glorieux et chers habitants de Sicile, ou de leur demander des impôts et des droits plus [qu'il n'a été fixé]. Mais que tout reste intact point par point comme nous les avons accordés ci-dessus, sans qu'il y ait d'opposition de qui que ce soit.

En foi de quoi, nous leur avons accordé notre grand seing et notre gracieux privilège; et pour plus de confirmation, nous avons signé de notre haute écriture royale et nous avons cacheté avec notre bulle d'or royale.

A la gloire du Dieu incréé, [ceci] fut écrit dans l'ère de l'incarnation du Christ Dieu, notre espoir, 1330; dans la grande ère arménienne 780 [1]; dans l'indiction des Horomots 15, et au mois de novembre, le 24e jour, dans la chancellerie des Hanésiritsants, avec la compassion de Vasil, serviteur de Dieu, et de celui qui accorda à celui-ci les faveurs ci-dessus mentionnées.

Léon, roi de tous les Arméniens.

Ce texte diffère, en plus d'un point, de celui qui est conservé chez les Mkhitharistes de Venise. Il n'était pas sans intérêt de signaler les principales variantes. Elles tendent à établir que le texte de la collection Medinaceli est meilleur que celui de Venise; ou plutôt les deux textes se corrigent l'un par l'autre.

Voici, du reste, la traduction intégrale de l'article dû à Alichan [2], et publié dans la revue *Bazmavep*, n° du 15 mars 1847, p. 92-94.

P. 92. *Histoire nationale. Léon V et son décret* (hrovartak). — Parmi les derniers rois de notre nation, Léon V Roubénien, roi de Cilicie, fut

[1] 780 È. A. = 29 décembre 1330 — 28 décembre 1331 de J.-C.

[2] Par une lettre en date du 8 janvier 1920, le P. Simon Erémian, des Mkhitharistes de Venise, veut bien me signaler que cet article de *Bazmavep* sur les chartes arméniennes, n'est pas du P. Léonce Alichan, mais de son frère, Séropé Alichan, en son temps, antiquaire à Constantinople.

l'un des plus funestes. C'était un enfant de 11 ans quand il monta sur le trône. Mais, dans son jeune âge, il avait eu comme guide prudent un brave prince, le baïle Ochin; tant qu'il écoutait ses sages conseils, les affaires de son petit royaume, vu les conditions difficiles de l'époque, allaient d'une façon normale (régulièrement). Quand, à l'imprudence juvénile, vint s'ajouter l'ingratitude et la cruauté, il fit tuer le baïle Ochin, il changea les princes nationaux, il écouta, plus qu'il ne convenait, les paroles des étrangers; alors les malheurs de son pays redoublèrent de plus en plus, jusqu'au jour où lui-même ayant régné 21 ans, mourut en 1342, sans laisser un souvenir digne de louange.

Nous avons un mémoire de ce funeste roi, que nous publions ici, dans l'espoir qu'il sera dans le cœur des patriotes une consolation et une joie. Car il est certain que, pour les patriotes, les défauts seuls de leurs compatriotes sont haïssables, tandis que les compatriotes sont toujours chers. Jusqu'à quel point donc doit être cher pour le patriote le roi de sa nation, comme *roi*, et non point roi de *telle ou telle* façon? Ce mémoire est un édit par lequel notre roi Léon accorde la liberté aux Siciliens, de père en fils, d'importer et d'exporter des marchandises, de et en Cilicie, sans droits ni douane. Il faut savoir aussi que les derniers rois Roubéniens étaient alliés (apparentés) aux rois de Sicile; et notre roi Léon V avait pris pour femme Kostandia, la fille de Robert[1], roi de Sicile, en 1330, c'est-à-dire l'année même où il avait promulgué cet édit.

L'écriture de l'édit est une belle écriture boloragir[2], sur du parchemin ayant trois empans de longueur; en tout 23 lignes[3]. Seules les parties que nous imprimons en *erkathagir*[4] sont en *erkathagir* dans le document. Le style, comme le lecteur s'en apercevra, est l'*achkharhabar*[5] de l'époque; ou bien disons le *grabar*[6] altéré, mêlé de mots étrangers. Les fautes orthographiques sont nombreuses; il faut peut-être les attribuer à l'ignorance des scribes royaux, plus qu'à l'ignorance du secrétaire ou du greffier; d'autant plus qu'il apparaît que ce parchemin n'est pas l'original, mais une copie de l'original[7]. Car les originaux, comme c'est l'habitude partout, se conservent aux archives royales. Ayant corrigé ici les fautes les plus évidentes et les plus gros-

(1) *Sic* (Ռ·ոբերտոս) dans le texte publié dans *Bazmavep*, 1847, p. 92, col. 2. L'auteur de l'article semble confondre Robert d'Anjou, roi de Naples, 1309-1343 (après la séparation des royaumes des Deux-Siciles), avec Frédéric Ier d'Aragon, roi de Sicile, 1296-1337.

(2) Cf. *supra*, p. 241, n. 1.

(3) Le document Medinaceli compte 28 lignes.

(4) Cf. *supra*, p. 241, n. 2.

(5) Arménien vulgaire, ou arménien moderne.

(6) Arménien ancien, ou arménien classique.

(7) Cet original pourrait être le document arménien de la collection Medinaceli.

sières, nous avons cherché à publier exactement l'édit (p. 93), et pour éclaircir seulement les points obscurs, nous avons mis quelques courtes notes.

AU NOM DU PÈRE ET DU FILS ET DU
VÉRITABLE VIVIFICATEUR, SAINT ESPRIT. AMEN.

LÉON, CROYANT AU CHRIST DIEU, par SA GRÂCE et sa miséricorde, roi de tous les Arméniens, fils d'Ochin Ier [1], roi d'Arménie, qui se repose en Christ, puissant et élevé, de la souche illustre et bonne des Ṛaubinats (Roubéniens).

Faisons savoir à vous tous, présents et futurs, que, comme c'est la règle et l'usage des rois pieux, croyant en le Christ Dieu, comme nos bienheureux ancêtres et nous-même, d'honorer tous les étrangers et les familiers, qui requièrent nos faveurs, par des présents généreux, à nous accordés d'en haut, par la générosité divine, en conformité à cette règle, vinrent devant notre Royauté (Majesté) les habitants aimés et notables de Sicile, et demandèrent que les faveurs de Notre Royauté (Majesté) fussent étendues sur eux en général. Et à cause de l'illustre et célèbre prince, roi par la grâce de Dieu, pour l'amour et le service de notre illustre père Rêftok [2], nous acceptâmes leur requête; nous avons cru de notre devoir et de notre dignité de leur accorder les faveurs, d'après leur espoir, qu'ils demandèrent à notre Royauté. Et nous l'accordâmes à tous les Siciliens, qui sont Siciliens, et fils de Sicilien, présents et futurs, qu'ils soient bien traités, aient le nécessaire, protégés et privilégiés, dans leurs personnes et avec leurs marchandises, par Notre Royauté (Majesté), et par tous nos sujets; et qu'ils aient la liberté d'introduire de la mer sur le continent, et d'emporter de notre terre à la mer de tout ce qu'ils achèteraient et vendraient dans tout notre pays protégé par Dieu; et tout ce qui peut être pesé, ils doivent donner 2 p. 100; et point d'autres droits; nous les leur abandonnâmes. Et toutes les matières qui ne peuvent être pesées, ils peuvent les acheter et vendre, et soient libres de tout impôt et droit. Ils ne doivent payer aux intermédiaires que le courtage admis actuellement; à la condition [cependant] de ne pas prendre avec eux des navires étrangers ou des personnes et des marchandises de navires étrangers, comme des Siciliens, [afin de] les détaxer. Et ceux qui contreviendraient à cette [ordonnance], perdraient pour toujours leur licence. Et si dans notre pays, se produisaient des différends entre deux Siciliens, ou bien que l'un soit Arménien, ou d'une autre nation, ou d'un autre sang, son droit et son jugement soient faits

(1) Cf. *supra*, p. 247, n. 16.

(2) *Bazmavep* (1847, p. 93, col. 2) porte : *ըռէֆտոկայ* = *eṛêftokah*; la 6e lettre est douteuse et peut être lue : *ո o* ou *ր r*; grâce au document Medinaceli, la lecture est assurée et il faut lire, avec *ր r* : *Re Ftrk* = Roi Frédéric.

dans notre palais. Et si un Sicilien commet un délit dans notre pays, contre le peuple ou le palais royal, qu'il soit bourgeois ou simple habitant de notre pays, qu'il aille [l'Arménien lésé] se plaindre au palais pour le dommage subi et dise le tort qu'on lui a fait. Alors le palais appelle, des Siciliens, qui il trouve à vivre dans notre pays (*c'est-à-dire :* tous les Siciliens de la contrée) et il [le palais] prouve contre le Sicilien [incriminé] le tort qui a été fait à cet homme [l'Arménien lésé]. Alors les Siciliens doivent écrire un rapport et envoyer en Sicile, que tel homme portant tel nom causa des dommages en tel endroit, à tel homme arménien, et que les dommages causés sont de tant. Ensuite on le condamne à 1 an de prison, ou bien on envoie la valeur du dommage causé (p. 94); ou bien celui qui aurait causé le dommage vient payer lui-même. Et si celui qui a causé le dommage est mort, on prend de ses biens et l'on envoie la valeur du dommage qu'il aurait causé. Et après avoir averti les Siciliens de Sicile, que s'ils n'envoyaient pas, dans l'espace d'un an, la valeur du dommage, ou celui qui l'aura causé, tous les Siciliens qui se trouveraient dans notre pays seraient arrêtés, afin qu'ils payent les dommages causés par les Siciliens à nos habitants, en vertu du jugement rendu par le palais. Les chers habitants de Sicile, qui sont des Siciliens, fils de Sicilien, présents et futurs, doivent fidélité envers nous, et après nous à nos héritiers, présentement et à l'avenir, une amitié juste et irréprochable, et une fidélité, de toutes leurs forces, sur mer et sur terre; envers nous et notre pays, envers tout notre peuple, où qu'ils puissent se trouver, avec toute la force de leur fidélité, sans aucune sorte de tromperie.

Désormais, personne n'a le droit, dans notre royaume, et parmi tous nos sujets, du plus grand jusqu'au plus petit, d'aller contre notre haut ordre royal, ou de s'y opposer; ou bien de causer des ennuis aux glorieux et chers habitants de Sicile, ou d'exiger d'eux plus de droits ou d'impôts; que tout ce que nous avons accordé ci-dessus reste intact point par point, sans qu'il rencontre d'opposition de qui que ce soit. En foi de quoi, nous leur accordâmes nos magnifiques et gracieux privilèges, et pour confirmer mieux, nous avons apposé notre haut seing royal, et nous cachetâmes avec notre bulle royale en or, pour la gloire du Dieu éternel. Amen.

Écrit l'an de l'incarnation du Christ, notre espoir, 1330, en l'an de la grande ère arménienne 780 [1], indiction des Hoṛomots (Byzantins) XV, et le 24 novembre, dans la chancellerie des Hanêsiritsants [2], et sous la régence [3] de Vasil, serviteur de Dieu, et de celui qui accorda à celui-ci les faveurs ci-dessus mentionnées.

† Léon, roi de tous les Arméniens.

[1] 780 È. A. = 29 décembre 1330 — 28 décembre 1331 de J.-C.

[2] Langlois (*Le trésor des chartes d'Arménie...*, p. 190) lit : Jean Iritzantz.

[3] Le texte de ce document : *արքայհայրութեան* paraît préférable à la leçon *արգահատութբ* «avec la compassion», du document Medinaceli.

CCIV

PRIVILEGIO[1]

OTORGADO POR LEON, REY DE LOS ARMENIOS, A FAVOR DE LOS SICILIANOS RESIDENTES EN AQUEL REINO.

(En armenio y traduccion latina.)

(1332.)

In nomine domini, amen. Hoc est exemplum cuiusdam priuilegii scripti in armenicho cum quadam bulla aurea pendenti, cum filo sericho, in qua quidem bulla ab una parte erat sculta quedam ymago Regis et lictere dicentes : *Leo Rex omnium armenorum.* Et ab alia parte erat scultus quedam leo cum quadam cruce supra dorsum, et hec lictere dicentes : *Leo per dei graciam Rex armenorum.* Cuius quidem priuilegii, trasumpti de armenicho in latino, tenor talis est.

In nomine patris et filii et spiritus sancti, amen. Leo, fidelis in Ihesuchristo per graciam et misericordiam eius Rex omnium armenorum, filius bone memorie regis Armenie Ossini primi, potens et altus, de preclara et bona radice Robenorum :

Notum sit omnibus nobis presentibus et futuris quia sicut est et fuit consuetudo piium regum fidelium in Christo Ihesu beatorum parentum nostrorum et nostrum honorare omnes largis gratiis extraneos et intrinsecos, siue intraneos de abundantibus gratiis nobis datis et concessis desuper illis qui petunt a nobis dare et concedere, Uolumus gratias, eodem autem modo uenerunt coram nobis dilecti et famosi habitatores Sicilie et petierunt gratias regie maiestati nostre dispergere inter se ipsos comuniter. Nos autem reputauimus dignum facere eis gratias secundum spem eorum, et de hiis que petierunt a nobis. Et concessimus omnibus Sicilianis siue siculis, qui sunt ueri siculi et filii siculorum et qui uenturi sunt per mare ad terras nostras portabunt et quitquid (*sic*) de terra nostra extrahent et portabunt per mare uendendo et emendo in terra nostra, scilicet de illis mercimoniis, mercantiis et rebus que intrabunt uel ponderabuntur in bellanciis suis, statera ponderis dabunt et soluere debeant duos per qualibet[2] centenario, et nichil plus dabunt, quia donauimus eis. Et illis rebus siue de illis rebus ac omnibus aliis que non intrabunt in belantiis, siue ad pondus bellantiarum et non ponde-

[1] Texte latin imprimé sans note ni commentaire par A. Paz y Mélia, dans *Series de los mas importantes documentos del archivo y biblioteca del exmo. señor duque de Medinaceli...* (s. l. n. d.) [Madrid, 1915], p. 342-344.

[2] Lisez : quolibet.

rabantur[1] in uendendo et emendo liberi sint et esse deceant (*sic;* lire : debeant) franchi et exempti ab omni diricto et douana, preter sensaragium (=censaragium?) quem uolumus quod dent et soluant ac dabunt. Et uolumus sub permissione et pacto quod si aliquis sicilianus siue siculus uenerit ad terram nostram cum aliqua naui siue cum aliquo alio ligno cuiuscumque manierei sit, et portaberit aliquas res siue mercantias alicuius uiri alterius comunitatis siue comunis franchando et expediendo illas mercantias et res tanquam de mercantiis et rebus siciliani siue siculi, quod si reperiatur et inuentus fuerit ille talis siculus fatiens talia, perdat et perdere debeat suam franchisiam et libertatem.

Et si erit discordia siue contentio inter duos siculos siue sicilianos, uel inter siculum et armenium, seu aliam nationem, cognoscatur et iustitia fiat per curiam nostram contra delinquentes.

Et si aliquis sicilianus fecerit aliquod dapnum in terra nostra, siue populo nostro et nostris hominibus explorando siue expoliando, uel aliquod aliud dapnum faciendo, si dapnificator[2] fuerit burgensis aut habitator terre nostre, vadat et ire debeat coram curia nostra et obstendat ac obstendere debeat dapnum sibi datum per querimoniam. Tunc curia nostra uocet de siculis illis qui reperiuntur in terra nostra, et probato per dapnum passum contra siculum dapnificantem tunc? siciliani siue siculus inuenti in terra nostra obligati sunt quod ipsi debeant scribere in siciliamque mictere licteras in hunc modum; dicendo quod talis siculus, siue sicilianus fecit tale dapnum tali habitatori et in tali loco, et quod dapnum, et nominet quantitatem terre? et detur terminus unius anni istis inuentis in terra nostra uel quod restituant infra terminum dapnum passo siue dapnificato, uel quod faciant eum dapnificamtem duci personaliter coram curia nostra cum rebus, aut restituant dapnum passo, aut faciat tantum quod ille qui fecit dapnum respondeat coram curia nostra habenti dapnum.

Et quando significata fuerint per sicilianos predicta in sicilis et infra annum, nec dapnificator compareat, aut res aceptas mictatur, tunc illi siculi, siue siciliani qui inuenti sunt in terra nostra tunc temporis erunt obligati et satisfatient dapnum passo, tantum quantum eorum siculus fecit et commisit dapnum dicto habitatori nostro, siue terre nostre, in presentia curie nostre.

Et illi dilecti siculi, habitatores terre nostre qui sunt et qui erunt, siciliani et filii siculorum, qui etiam sunt et qui uenturi sunt, obligati erunt obseruare nobis fidelitatem, ac erga regiam maiestatem nostram, et post nos, heredibus et successoribus nostris ex nunc, prout ex tunc, recta et integra dilectio et fidelitas, toto posse suum, in mare et in terra, nobis et populo nostro ubicunque inuenti fuerint, sit et esse debeat sine alicuo dolo uel fraude.

[1] Lisez : ponderabuntur

[2] Lisez : dapnificatus (?).

Ex nunc nullus habet potestatem, sicilicet de hiis qui obediunt regie maiestati nostre, ad minorem usque ad maiorem, facere contra alicuos sicilianos, aut violentiam uel iniuriam inferre uel petere alicui siculo, aut exigere aliquod tributum, siue dirictum, sed obedire omnibus mandatis regalibus nostris, sed remaneant firma omnia et singula, sicut superius concessimus, contrarietate nulla opposita ab aliquo.

Propterea, concessimus eis nostrum excellens sigillum, et gratiosum priuilegium, et propter maiorem firmitatem, manu scripsimus per nostrum chirographum rubensem, et sigillauimus per regalem bullam auream in honorem dei.

Datum a natiuitate domini nostri Iesu Christi, millesimo CCC° trigesimo, et a maiore computo armenie septingentesimo, octuagesimo, Indictione romanorum XV^a^ mensis nouembris xxiiij, in cancellariam annesseti canço, per procurationem Vassilii, serui dei gratiis suprascriptis.

Leo rex omnium armenorum.
(In rubeo.)

Transcriptum et exemplatum fuit predictum priuilegium de armenicho in latino per me Nutium de otesalui de Callio, notarium publicum, secundum interpretationem factam per dominum fratrem Thadeum, episcopum auchensem (?), fidelem interpetrem (*sic*), de uerbo ad uerbum interpetrantem (*sic*), et dicentem michi et narrantem omnia et singula supradicta, nichil addito uel diminuto quod sensum uariet et mutet intellectum. Et lectum in presentia predicti domini fratris Thadei in presentia testium infrascriptorum. Qui dominus frater Thadeus, episcopus auchensis, sedens pro tribunali, quia dictum exemplum cum originali in omnibus concordare inuenit, suam auctoritatem imposuit atque decretum ut ubique hoc exemplum plenam fidem fatiat sicut originale predictum.

Acta fuerunt hec in ciuitate Sisii, in domo habitationis dicti domini fratris Thadei, anno domini a natiuitate eiusdem millesimo CCC° trigesimo secundo, Indictione XV^a^, die vj mensis Januarii, presentibus uenerando patre domino fratre Bernardo, Episcopo Dragorgunense, fratre Raynerio, ordinis predicatorum, et domino Raynerio, Thesaurario ecclesie Paphense, testibus ad predictis vocatis specialiter et rogatis.

Et ego Nutius de Otesalui de Callio, imperiali auctoritate notarius ac judex ordinarius, predictum exemplum de originali hic fideliter transcripsi et exemplaui ut predictum est, et interpositioni dicte auctoritatis et decreti una cum dictis testibus interfui, et ea omnia de uerbo ad uerbum in hanc publicam formam reddegi, meoque solito signo signaui ad robur plenissimum omnium predictorum.

TRADUCTION.

CCIV

PRIVILÈGE

OCTROYÉ PAR LÉON, ROI DES ARMÉNIENS, EN FAVEUR DES SICILIENS RÉSIDANT EN SON ROYAUME.

(En arménien et traduction latine.)

(1332.)

Au nom du Seigneur, amen. Ceci est une copie d'un privilège écrit en arménien, avec une bulle d'or pendante, attachée par un fil de soie. Sur cette bulle, d'un côté était gravée une image du roi, avec une inscription : *Léon, roi de tous les Arméniens.* Sur l'autre côté, était gravé un lion avec une croix au-dessus du dos, et cette inscription : *Léon, par la grâce de Dieu, roi des Arméniens.* Voici la teneur de ce privilège, traduit de l'arménien en latin.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, amen. Léon, fidèle en Jésus-Christ, par sa grâce et sa miséricorde roi de tous les Arméniens, fils du roi d'Arménie Ossin Ier de bonne mémoire, puissant et élevé, de la race illustre et noble des Robeni :

Qu'il soit connu de nous tous présents et futurs que, comme c'est et a été l'habitude des pieux rois fidèles en Jésus-Christ, nos bienheureux parents, et de nous, d'honorer par de larges faveurs les étrangers et les sujets ou indigènes par d'abondantes faveurs données et concédées par nous, nous voulons donner et concéder des faveurs de la même manière à ceux qui nous en demandent.

Or sont venus devant nous de chers et réputés habitants de la Sicile et ils ont demandé à Notre Majesté royale de distribuer des faveurs entre eux-mêmes d'une manière générale. Or nous avons jugé digne de leur faire des faveurs selon leur espérance, et touchant les choses qu'ils nous ont demandées. Et nous avons accordé à tous les Siciliens ou Sicules, qui sont de vrais Sicules et fils de Sicules, qui viendront par mer et apporteront dans nos terres ou extrairont de notre terre quoi que ce soit et l'emporteront par mer, soit par vente, soit par achat, dans notre terre, à savoir pour ces marchandises, denrées, et choses qui entreront ou seront pesées dans leurs balances, balance à poids, ils donneront et doivent payer deux pour cent, et ils ne donneront rien de plus, parce que nous leur avons fait cette faveur. Et pour ces choses, soit de ces choses-là et de toutes autres qui n'entreront pas dans les balances ou qui ne seront pas pesées au poids des balances, qu'ils soient libres

de vendre et d'acheter, et il convient qu'ils soient affranchis et exempts de tout droit et douane excepté le *censoragium*, que nous voulons qu'ils donnent et qu'ils payent, et ils donneront. Et nous voulons, sous (cette) permission et pacte, que si un Sicilien ou Sicule vient dans notre terre avec un navire ou un autre bâtiment de quelque manière qu'il soit, et s'il apporte des choses ou marchandises de quelque homme d'une autre communauté ou association, en affranchissant et expédiant ces marchandises et choses comme (étant) des marchandises et choses d'un Sicilien ou Sicule, — si ce tel Sicilien est découvert et trouvé faisant de telles choses, qu'il perde et doive perdre sa franchise et liberté.

Et s'il y a désaccord et dispute entre deux Sicules ou Siciliens, ou entre un Sicule et un Arménien ou un homme d'une autre nation, que la connaissance et le jugement de l'affaire appartiennent à notre cour contre les délinquants.

Et si quelque Sicilien fait quelque dommage dans notre terre, ou à notre peuple et à nos hommes en espionnant ou en spoliant, ou en faisant quelque autre dommage, si celui qui a éprouvé le dommage est un bourgeois ou un habitant de notre terre, qu'il aille et qu'il doive aller devant notre tribunal et qu'il montre et qu'il doive montrer par une plainte le dommage qui lui a été fait. Alors notre tribunal fera une enquête de ces Sicules qui sont dans notre terre, et après la preuve pour le dommage souffert, contre le Sicule ayant commis le délit, alors les Siciliens ou le Sicule trouvés dans notre terre sont obligés et doivent écrire et envoyer en Sicile une lettre de cette manière, en disant que tel Sicule ou Sicilien a fait tel dommage à tel habitant et en tel lieu, et quel dommage et qu'il nomme la quantité de terre et que soit donné le terme d'une année à ces gens trouvés dans notre terre ou qu'ils restituent avant le terme le dommage à celui qui l'a éprouvé ou a été endommagé, ou qu'on fasse conduire celui qui a causé le dommage en personne devant notre tribunal avec les choses, ou qu'ils restituent à celui qui a éprouvé le dommage, ou qu'il fasse seulement que celui qui a fait le dommage (en) réponde devant notre tribunal à celui qui a éprouvé le dommage.

Et quand cela aura été signifié par les Siciliens en Sicile, et dans l'intervalle d'une année, si le coupable ne comparaît pas, ou ne restitue pas les choses qu'il a prises, alors ces Sicules ou Siliciens qui auront été trouvés dans notre terre en ce temps-là, seront obligés et satisferont à celui qui a éprouvé le dommage, autant que le Sicilien en a fait et a commis de dommage à notre dit habitant ou à notre terre, — en présence de notre tribunal.

Et ces chers Siciliens, qui sont et qui seront habitants de notre terre, Siciliens et fils de Sicules, qui y sont maintenant et ceux qui viendront, seront obligés d'observer la fidélité envers nous, et envers Notre Majesté royale, et, après nous, à nos héritiers et successeurs, dès maintenant comme auparavant, et que droite et intègre fidélité et amour, de

tout leur pouvoir, sur mer et sur terre, envers nous et notre peuple, partout où ils se trouveront, soit et doive être, sans aucune ruse ni fraude.

Dès maintenant, personne n'a le pouvoir, à savoir de ceux qui obéissent à Notre Majesté royale, du plus petit au plus grand, de faire contre des Siciliens, — soit de commettre ou avoir l'intention de commettre violence ou injustice contre un Sicilien, soit d'exiger quelque tribut ou droit, mais on doit obéir à tous nos ordres royaux, et que tout et chaque chose reste ferme, comme nous l'avons accordé plus haut, sans que personne y oppose quelque obstacle.

En outre, nous leur avons accordé notre excellent sceau et privilège gracieux, et pour une assurance plus grande, nous avons écrit de (notre propre) main par notre écriture rouge, et nous l'avons scellé par la bulle d'or royale, en l'honneur de Dieu.

Donné, de la nativité de notre Seigneur Jésus-Christ, l'an MCCCXXX, et d'après le grand comput de l'Arménie, l'an 780, indiction romaine XV, le XXIV du mois de novembre, dans la chancellerie «annes-seti canço»[1], par procuration de Vassilius, serviteur de Dieu, pour les privilèges ci-dessus écrits.

Léon, roi de tous les Arméniens.
(En rouge.)

Le privilège ci-dessus a été traduit et copié de l'arménien en latin par moi Nutius de Otesalui[2] de Callio[3], notaire public, conformément à l'interprétation faite par le seigneur frère Thadé, évêque Auchensis[4], interprète exact, interprétant mot à mot, et me disant et racontant tout et chaque chose dite plus haut, sans rien ajouter ou diminuer qui puisse varier le sens et changer l'intelligence. Et lu en présence du seigneur ci-dessus dit frère Thadé, en présence de témoins écrits ci-dessous. Ce seigneur frère Thadé, évêque Auchensis, siégeant devant le tribunal, ayant trouvé le présent exemplaire conforme en tout à l'original, a imposé son autorité et décret pour que partout cet exemplaire fasse pleine foi comme l'original dit plus haut.

(1) Cf. *supra*, p. 252, n. 2.

(2) Lisez : Deotesalvi «Dieu te sauve».

(3) L'italien : Cagli.

(4) Gams, *Series episcoporum*, p. 455, col. 1 (pour le Levant) donne : *16ª Ochia... 1315. Gulielmus, O. S. D.* — Et c'est tout. Ce ne serait que par les archives de l'ordre de saint Dominique, que l'on pourrait savoir s'il y a eu un *Thaddée*, titulaire de ce même siège, qui aurait alors chance d'être le nôtre. Il n'y a pas à songer à *Auca* (ou *Oca*) dont il est question sous la rubrique *Burgos*, Gams, *op. cit.*, p. 16. Je dois ce renseignement à l'obligeance et à la sagacité du R. P. des Cars.

Cela a été fait dans la ville de Sis[1], dans la maison d'habitation du dit seigneur frère Thadé, l'an du Seigneur depuis sa nativité MCCCXXXII, indiction XV, le 6e jour du mois de janvier, en présence du vénérable père, seigneur frère Bernard, évêque de Dragorgun[2], frère Raynerius, de l'ordre des prêcheurs, et seigneur Raynerius, trésorier de l'église de Paphos[3], appelés spécialement et priés d'être témoins à ce qui est dit plus haut.

Et moi Nutius de Otesalui[4], de Callio[5], par autorité impériale notaire et juge ordinaire, j'ai transcrit fidèlement la copie faite de l'original, et je l'ai copiée comme il est dit plus haut, et j'ai assisté avec les dits témoins à l'établissement de la dite ordonnance et décret, et j'ai rédigé tout cela mot à mot en cette forme publique, et j'ai signé de mon seing habituel pour la confirmation très pleine de tout ce qui est dit ci-dessus.

BARCELONE.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ.

La bibliothèque de l'Université de Barcelone possède un seul manuscrit arménien, que veut bien me communiquer M. Manuel Nubio y Borras, jefe de la biblioteca provincial universitaria y del Archivo universitario de Barcelona.

Ce manuscrit a déjà été l'objet d'une notice, donnée dans l'annuaire de la *Universidad de Barcelona*, 1908 à 1909, p. 515-523. En réalité, le texte de cette notice comprend le bas de la page 515, la page 516 et le haut de la page 523. Les pages 517-522 sont constituées par trois planches donnant des *fac simile* du manuscrit.

Je crois utile de reproduire ici la notice espagnole, de la traduire en français, et de la compléter par mes notes personnelles.

(1) Capitale du royaume arménien de Cilicie, sous les dynasties Roubénienne et Lusignan; évêché et siège d'un catholicos.

(2) C'est une faute de copiste ou d'impression, pour *Diagorganensis*. On connaît, en effet, à cette date un Bernardus de Gardiola O. P., episcopus Diagorganensis, anno 1329. Diagorgana est en Perse; on n'en sait pas la position précise, cf. Le Quien, *Oriens christianus* (Parisiis, 1740), t. III, col. 1377, 1378, 1380.

(3) Dans l'île de Chypre. Dans les temps païens, cette ville était célèbre par son temple de Vénus.

(4) Cf. *supra*, p. 258, n. 2.

(5) Cf. *supra*, p. 258, n. 3.

CÓDICE EN LENGUA ARMENIA.

La dificultad de encontrar de momento, una persona conocedora de la lengua armenia, y la falta material de tiempo para hacer más largas investigaciones, nos obliga á prescindir en esta nota de alguna referencia detallada sobre el texto del códice.

Se trata de un texto de literatura religiosa; *Manual para Sacerdotes en lengua armenia literal*, dice sucintamente la nota del índice de esta Biblioteca, y desde luego confirma su carácter religioso, una cruz griega que corona una especie de orla colocada en el margen de la cabecera del códice; por cierto que es de dibujo muy típico é interesante, como puede verse en la adjunta reproducción.

La mayoría de las producciones literarias de Armenia pertenecen, por regla general, á dicho género religioso ó al histórico, pues de los primitivos documentos de la época pagana, no ha quedado, según parece, texto alguno completo, debiéndose al cristianismo el desarrollo literario que después alcanzó, por cierto, indiscutible importancia.

DESCRIPCIÓN.

Es un códice en magnífico papel, de aspecto marcadamente oriental, de 111 hojas (en la actualidad), en cuadernos de á 12; está escrito á dos colores, con las letras iniciales y los epígrafes en tinta rojo anaranjada de viva coloracíon y en negro lo restante, pareciendo ser todo de una mano.

Lleva reclamos al pie de cada página, que acaso serán la numeración de la obra; desde luego resulta muy difícil precisar su data, pero el aspecto del conjunto, y especialmente de su encuadernación, de mucho carácter, hace colegir que fué confeccionado por los siglos XVI ó XVII.

La obra más acabada de este códice, es, sin duda ninguna, su encuadernación de cuero pulido con filetes y florones gofrados de elegante dibujo, en las tapas; es sumamente original el adorno del lomo con numerosos filetes longitudinales; su misma sencillez y lo acabado de su factura, hace que sin llegar á la perfección de las encuadernacíones árabes ó persas, tenga de ellas, aparte de su lomo de seccion cuadrada, una elegancia desconocida generalmente por los operarios libreros de la Europa occidental de aquella época. Parece coetánea del manuscrito; las tapas que creo de cartón, van forradas interiormente de una bayeta ó tela negra al parecer muy resistente y sirven de guardas dos hojas de pergamino con caracteres también armenios de fecha bastante anterior, á deducir por su aspecto.

Pertenece al fondo antíguo de la Biblioteca, sin que podamos indicar su primitiva procedencia por carecer de signaturas topográficas ante-

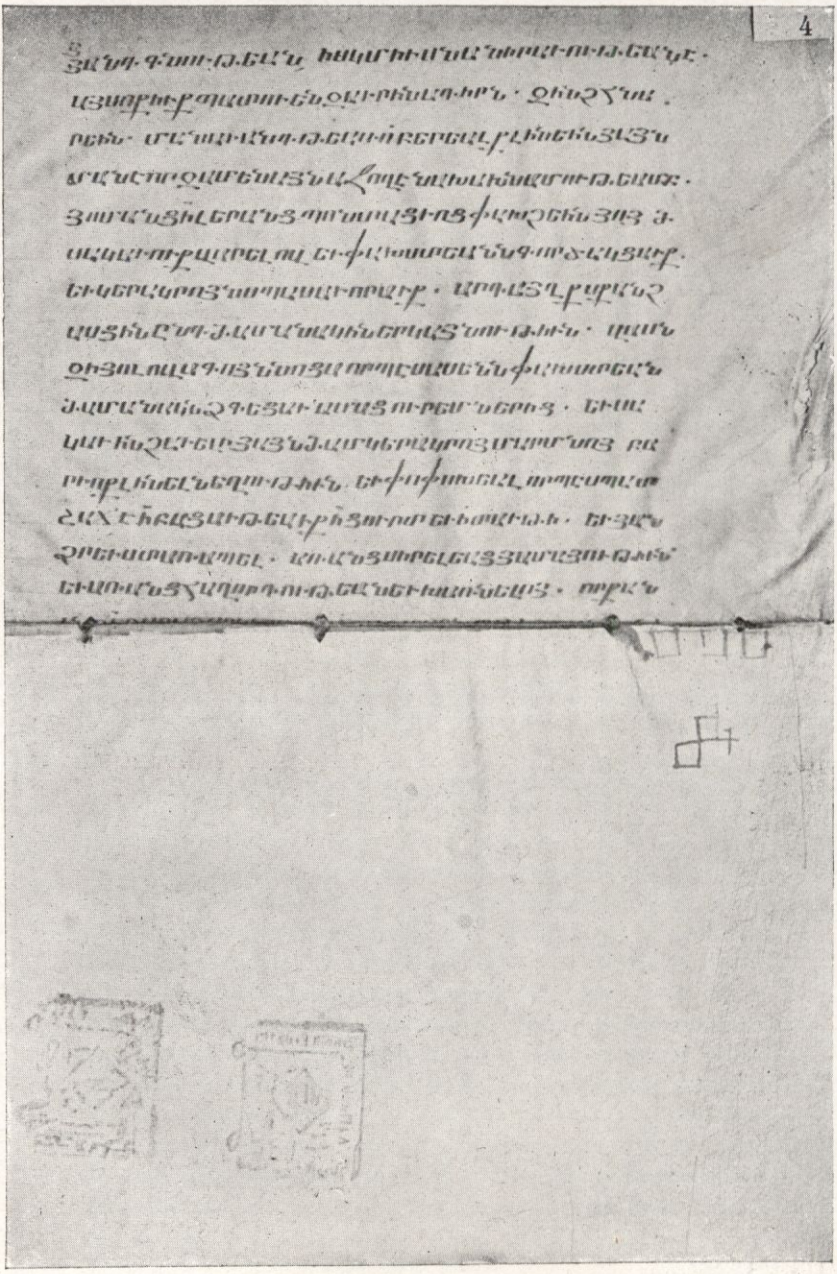

Feuillet du début. — Recto : première moitié. (Voir p. 263.)

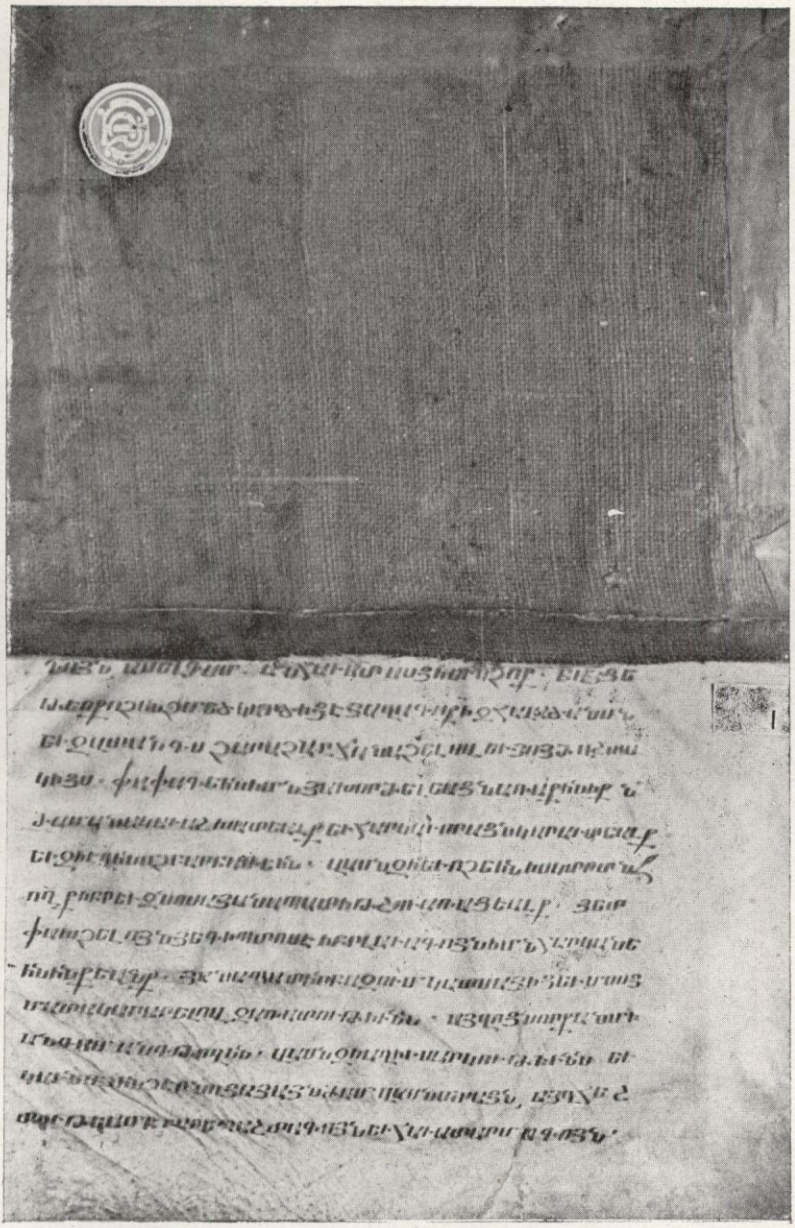

Feuillet du début. — Recto : deuxième moitié (Voir p. 264.)

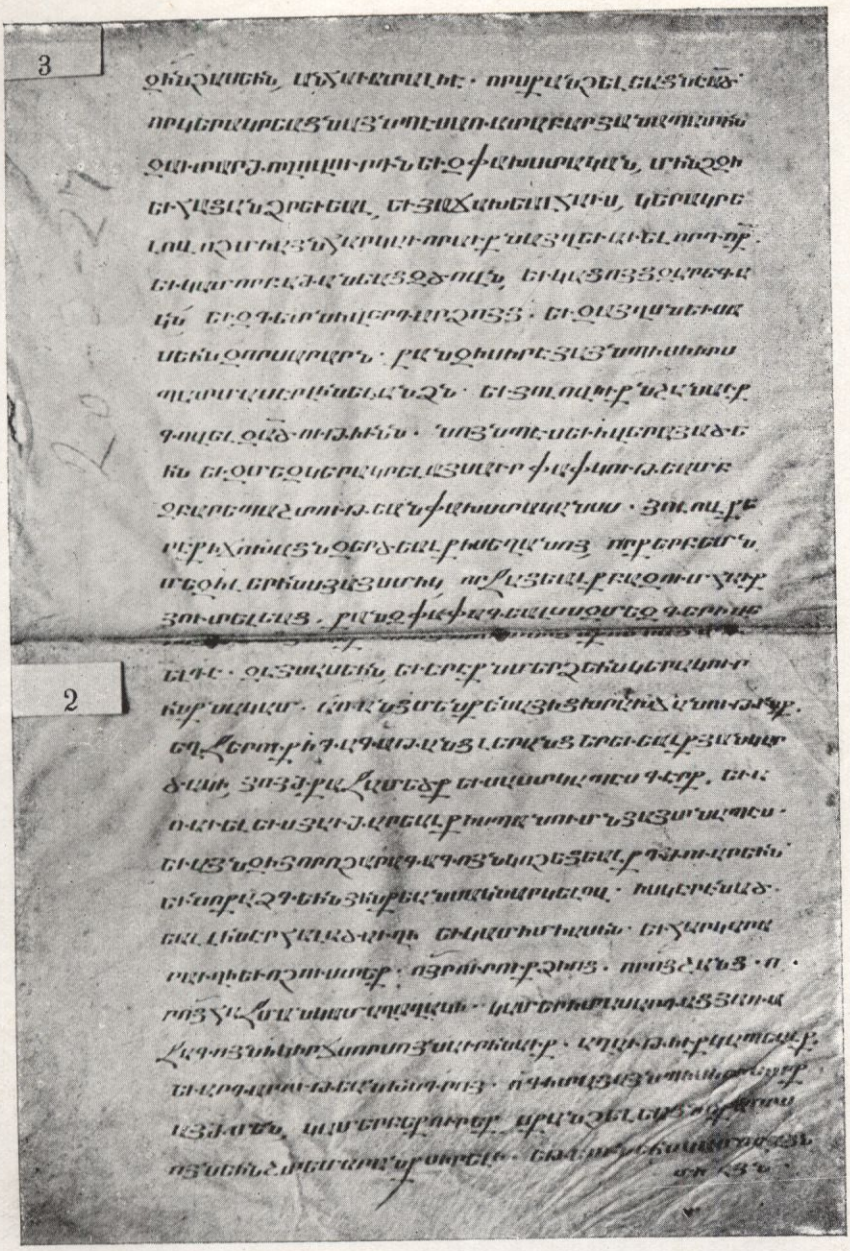

Feuillet du début. — Verso. (Voir p. 264-265.)

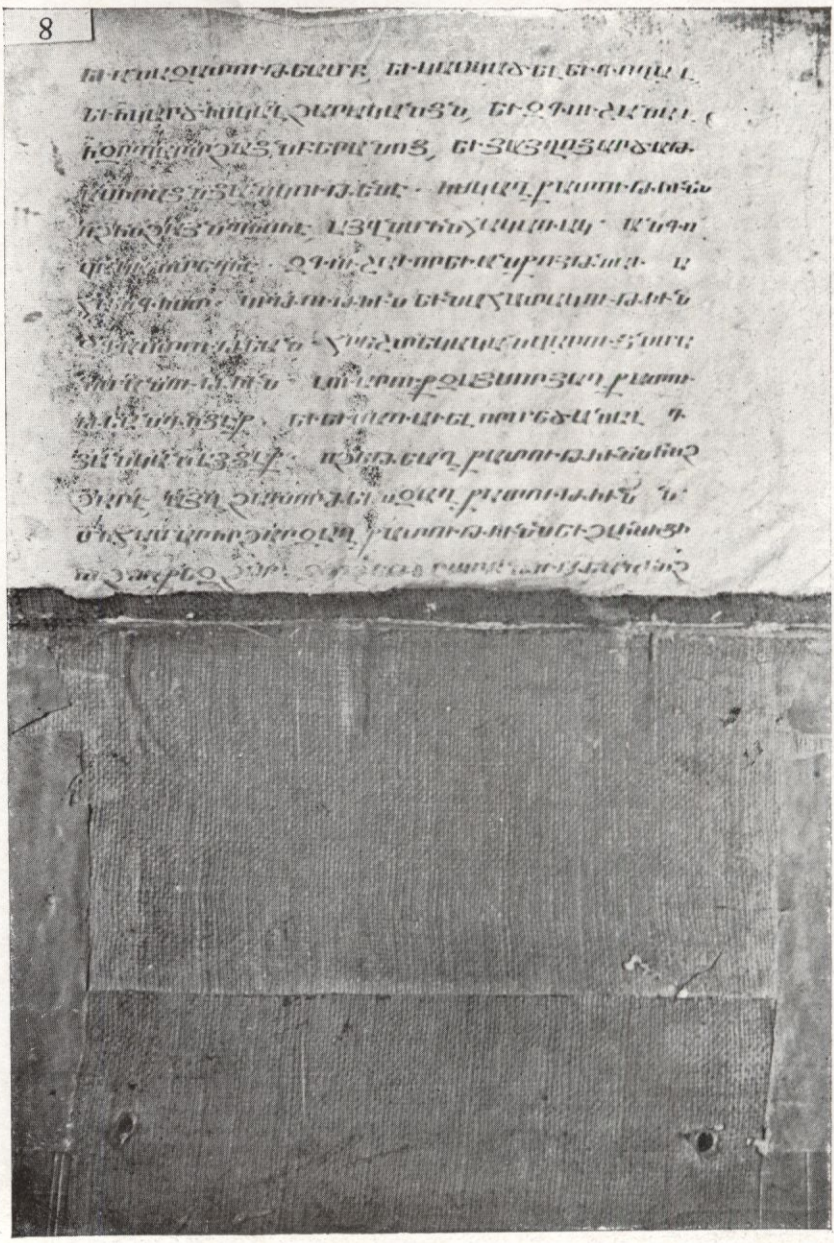

Feuillet de la fin. — Recto : première moitié. (Voir p. 265.)

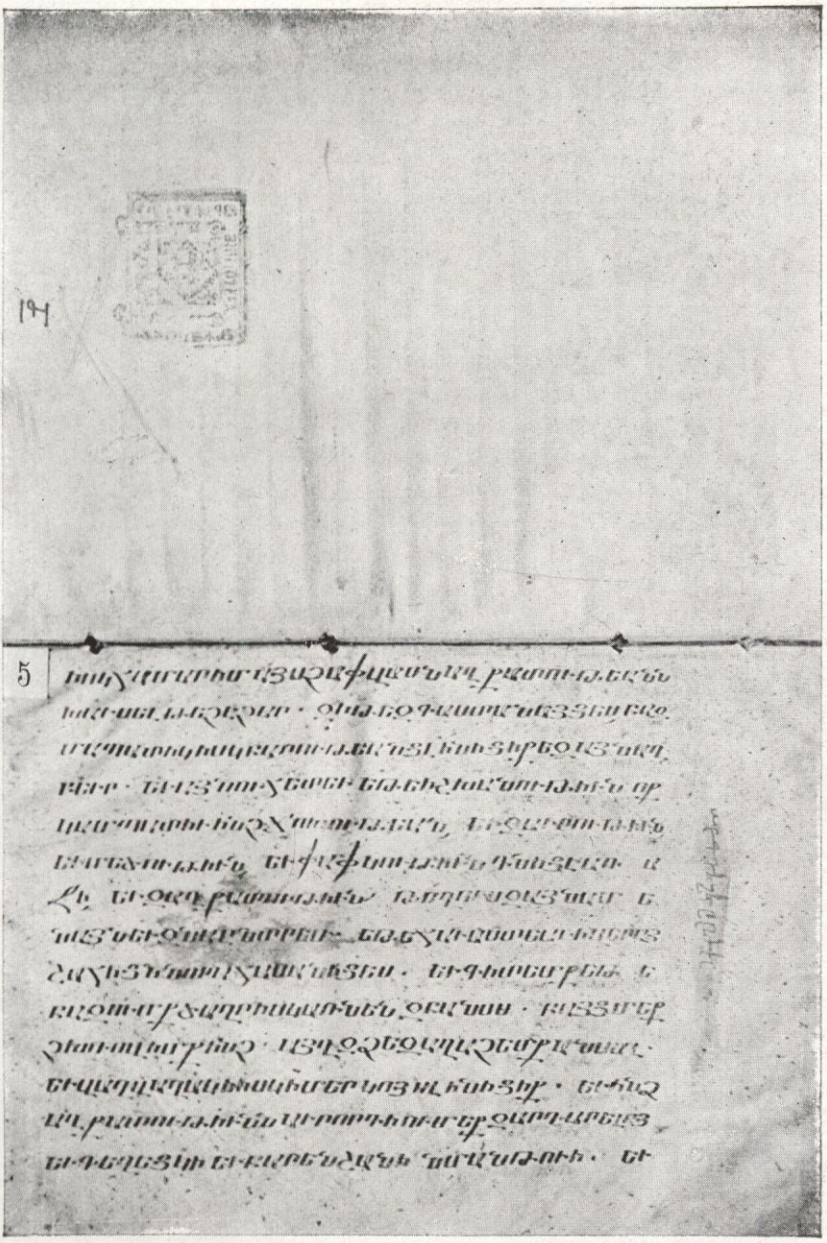

Feuillet de la fin. — Recto : deuxième moitié. (Voir p. 266.)

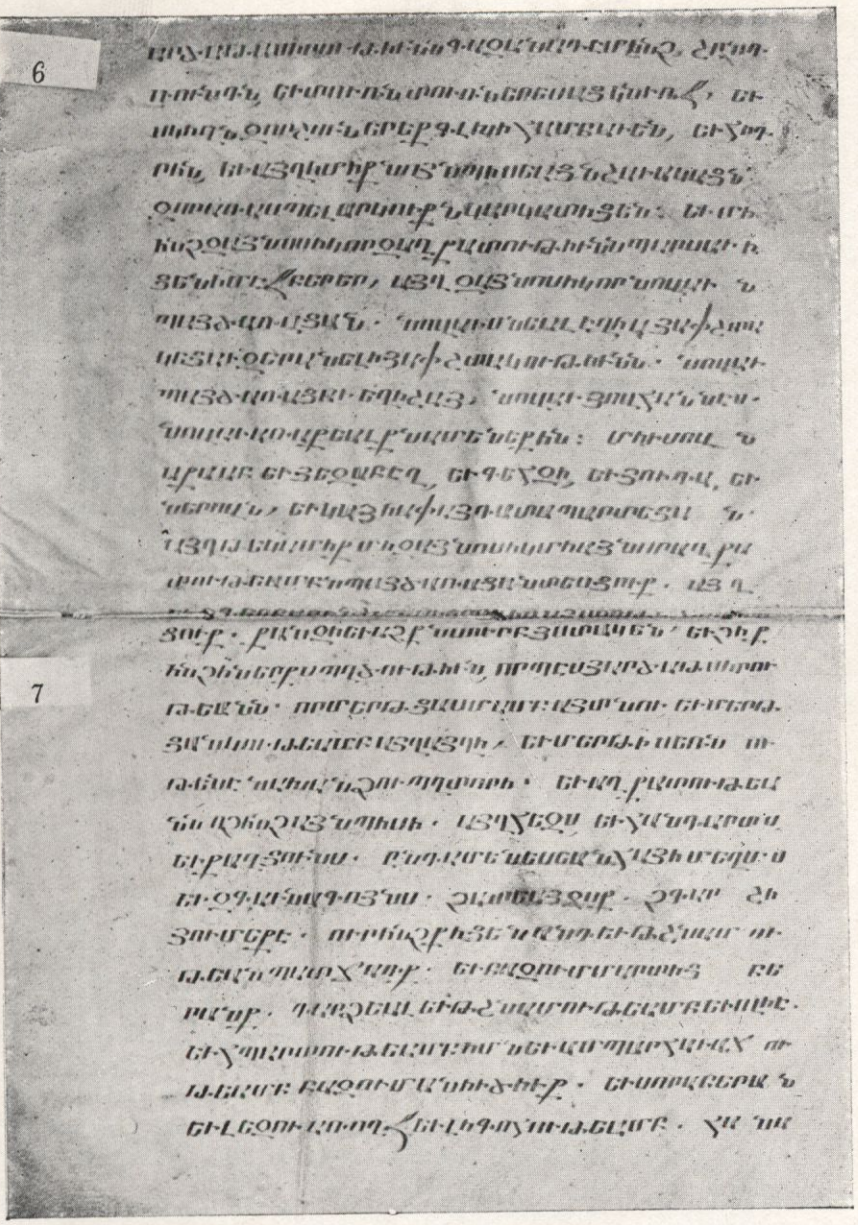

Feuillet de la fin. — Verso. — (Voir p. 266-267.)

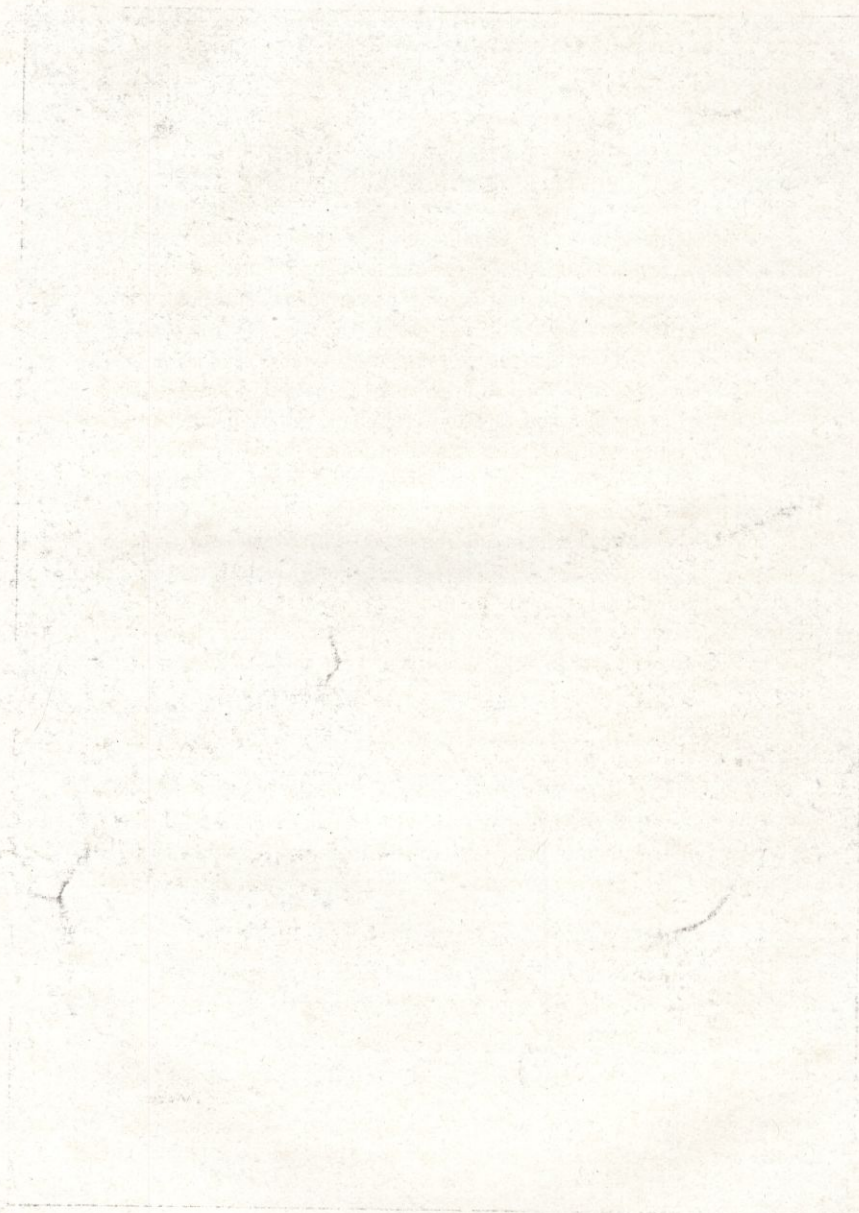

riores á las primeras usadas en la casa; en conjunto es un códice sumamente interesante desde el punto de vista paleográfico y artístico, más que por la riqueza y perfección de sus ilustráciones, por su carácter tan típico y la corrección de su escritura.

C'est-à-dire :

MANUSCRIT EN LANGUE ARMÉNIENNE.

La difficulté de trouver en ce moment une personne connaissant à fond la langue arménienne, et le manque de temps pour faire de plus longues recherches nous obligent à nous passer, dans cette note, d'une indication détaillée sur le texte du manuscrit.

Il s'agit d'un texte de littérature religieuse; *Manuel pour les prêtres, en langue arménienne littéraire*, dit brièvement la note de l'index de cette Bibliothèque; et d'abord son caractère religieux est confirmé par une croix grecque que couronne une sorte d'ornement placé en marge du début du texte; à coup sûr, c'est un dessin très typique et intéressant, comme on peut le remarquer sur la reproduction ci-jointe[1].

La plupart des productions littéraires de l'Arménie appartiennent généralement au dit genre religieux, ou au genre historique, car des documents primitifs de l'époque païenne, il n'en reste, d'après ce qu'il semble, aucun texte complet; étant œuvre du christianisme, le développement littéraire eut par la suite une importance indiscutable.

DESCRIPTION.

C'est un manuscrit en papier magnifique, d'aspect oriental très marqué, de 111 feuillets (actuellement), divisé en cahiers de 12 feuilles; il est écrit en deux couleurs, avec les lettres initiales et les titres en encre rouge orange, d'une vive coloration; le reste est en noir, apparemment de la même main.

Il y a des réclames au bas de chaque feuillet, qui constituent peut-être la pagination de l'ouvrage; il est très difficile de préciser sa date, mais l'aspect de l'ensemble, et particulièrement sa reliure très caractéristique, nous fait supposer qu'il a été composé vers le XVIe ou le XVIIe siècle.

Le partie la mieux exécutée de ce manuscrit est sans aucun doute sa reliure, en cuir poli, avec des filets et des fleurons gaufrés, d'un élégant dessin, sur les plats; l'ornement du dos est extrêmement original, avec

[1] Cf. D. Angel Aguilo y Miro, *Notas sobre algunos codices de la biblioteca provincial y universitaria de Barcelona*, dans *Universidad de Barcelona 1908 á 1909* (s. l. n. d.) [Barcelona, tipografia La Académica, de Serra H^nos^ y Russell], in-8°, p. 517 non paginée.

de nombreux filets longitudinaux; sa simplicité même et le fini de sa facture font que, sans arriver à la perfection des reliures arabes ou persanes, elle (la reliure) tient de celles-ci, en plus de son dos, aux sections carrées, une élégance généralement inconnue des ouvriers du livre de l'Europe occidentale, à cette époque-là. Elle paraît contemporaine du manuscrit; les couvertures, que je suppose en carton, sont doublées intérieurement d'une layette ou tissu noir, d'apparence très résistante; deux feuillets en parchemin avec des caractères arméniens aussi, d'une date assez antérieure, à en juger par leur aspect, servent de feuillets de garde.

Il appartient à l'ancien fonds de la bibliothèque, sans que nous puissions préciser sa provenance première, parce qu'il ne porte pas de cotes topographiques antérieures aux premières en usage dans la maison (dans la bibliothèque); dans l'ensemble, c'est un texte extrêmement intéressant au point de vue paléographique et artistique, plus encore par son caractère si typique et la perfection de son écriture, que par la richesse et la perfection de ses illustrations.

Ce manuscrit arménien de la bibliothèque de l'Université de Barcelone est en réalité un fragment du *rituel arménien*, dénommé *machtots* (մաշտոց). Il contient la partie relative à l'*enterrement des ecclésiastiques*. Le titre est donné dans le frontispice du début (fol. 1), ainsi libellé : քահանայ թաղէ «enterrement des prêtres». Le texte suit immédiatement et débute : կանոն որժամ եպս̃ կամ քահանայ վախճանի այսպէս ուղարկեն. Առնու եպս̃ զբազմութի ուխտին երթան ի տեղին ուր զհանգիստն պատրաստեն... «Règlement [pour] quand un évêque ou un prêtre meurt. On les enterre ainsi : l'évêque prend [avec lui] les membres du clergé [et ils] vont à l'endroit où ils préparent le service funèbre.»

On trouvera les détails souhaitables sur l'enterrement des prêtres apud F. C. Conybeare, *Rituale Armenorum*... (Oxford, 1905), in-8°, p. 243-276, sous le titre : *Burial of a priest.*

Le manuscrit sera ainsi décrit : xve ou xvie siècle; écriture bolorgir; papier; 115 feuillets; 201 × 150 millimètres. Reliure orientale gaufrée, avec traces de deux fermoirs arrachés. Feuillets de garde en erkathagir sur parchemin. L'écriture négligée de la fin du volume pourrait être d'une deuxième main. [Barcelone, Bibliothèque de l'Université, n° 20-3-27.]

Un des principaux intérêts de ce manuscrit de Barcelone réside dans les feuillets de garde. C'est dans les feuillets de garde du manuscrit Coislin, gr. 275 que Montfaucon trouva

deux fragments d'un très ancien manuscrit des Épîtres de saint Paul[1]. Sans prétendre que nos feuillets aient une importance comparable, même de loin, je les donnerai cependant ici en transcription et en planches hors texte. Ils en valent la peine. Ils sont écrits en écriture dénommée moyenne erkathagir (*միջին երկաթագիր*), qui peut être du xe ou du xie siècle, et reproduisent un texte beaucoup plus ancien, remontant vraisemblablement à la période dite l'*âge d'or* de la littérature arménienne. Les dimensions de ces feuillets sont actuellement à peu près celles-ci : longueur, 30 centimètres; largeur, 15 centimètres; marges latérales : intérieure, 2 centimètres; extérieure, 3 centim. 5. Le feuillet du début compte 30 lignes au recto comme au verso; le feuillet de la fin, 29 lignes au recto et 30 lignes au verso.

Ces feuillets de garde ont été vus avant moi par M. Nerseh Andrighian, ancien Mkhithariste de Venise; pour ce savant, le feuillet de la fin (8, 5, 6, 7 de la photographie), qui fait l'éloge de la pauvreté et blâme l'avarice, est probablement un extrait des œuvres de Jean Chrysostome, traduites en arménien au ve siècle; quant au feuillet du début (4, 1, 3, 2 de la photographie), où l'on parle de fugitifs pieux errant trois ans dans les montagnes du Pont et nourris par une chasse miraculeuse, il rappelle dans l'ensemble le style des traductions arméniennes de saint Basile ou de Grégoire de Nazianze.

Nous ne nous dissimulons pas qu'il est très imprudent de notre part d'essayer d'en donner une traduction française. Nous la risquons cependant dans l'espoir qu'elle pourra aider à l'identification de ces passages[2].

FEUILLET DU DÉBUT.

Recto : n°s 4 et 1 de la photographie.

յանդգնութեան, իսկ մեւսն անիրաւութեան է· 1
այսոքիւք պատուեն զաւրինադիրն· զինչ հնա 2
բեին· մանաւանդ թե առ ի բերեալք լինելին յայն 3
մանէ որ զամենայն աջողէ նախախնամութեամբ· 4

[1] Voir B. de Montfaucon, *Bibliotheca Coisliana*, Parisiis MDCCXV, p. 389, Codex CCLXXV.

[2] Pour la mise en ordre des feuillets, l'interprétation du texte et la traduction française, je demeure très obligé au P. L. Mariès. Bien des améliorations sont dues à ses suggestions.

5 յոմանց ի լերանց պոնտացւոց փախջելն յոյժ
6 սակաւուք վարելով եւ փախստեանն գործակցաւք·
7 եւ կերակրոյն սպասաւորաւք· արդ այդք սքանչ
8 ասցին ընդ ժամանակին երկայնութիւն· վասն
9 զի յոլովագոյն նոցա որպէս ասենն փախստեան
10 ժամանակն ձգեցաւ ամաց ութեմն երից· եւ սա
11 կաւ ինչ աւելի յայնժամ կերակրոյ մարմնոյ բա
12 րւոք լինել նեղութիւն· եւ փոփոխեալ որպէս պատ
13 շաճ է ի բացութեաւք ի ցուրտ եւ ի տաւթի· եւ յան
14 ձրեւս տառապել· առանց սկրելեաց յամայութիւն·
15 եւ առանց հաղորդութեան եւ խառնելոյ· որքան

Deux lignes cachées par une toile collée.

18 գոյն, ասել գամ· անհաւատացի եւ ոչ ոք· բայց ե
19 թէ ոք ոչինչ մեծ կարծիցէ յաղագս ք̅ի զհալածանսն
20 եւ զվտանգս չարաչար ճանաչելով եւ յոյժ վշտա
21 կիցս· փափագելին իմն յախորժելեացն առաքինիքն՛
22 ժամանակաւ աշխատեալք եւ հարկաւորացն կարաւ-
տեալք·
23 եւ զինչզին ոչ բարբառեին· վասնզի եւ ոչ եին խիկ
տրտնջ
24 ոդք իբրեւ զնոսա յանապատի թշուառացեալք· յետ
25 փախչելոյն յեգիպտոսէ իբր լաւագոյն իմն հարկանե
26 ին ինքեանք. յանապատին բազում կատսայից եւ մոց
27 մատակարարելով զառատութիւնն· այդոցն որքան մի
28 անգամ անդ թողլն· վասնզի աղխսարկութիւնն եւ
29 կաւն ոչինչ էր նոցա յայնժամ վասն մտացն, այդ հեշ
30 տութեամբ բարեպաշտագոյն եւ հաւատարմագոյն·

Verso : nos 3 et 2 de la photographie.

1 զի՛նչ ասեին, անհաւատալի է· որ սքանչելեացն է ա̅ծ·
2 որ կերակրեացն այնպէս առատաբար յանապատին
3 զաւտար ժողովուրդն եւ զփախստական, մինչ զի
4 եւ հաց անձրեւեալ, եւ յաճախեալ հաւս, կերակրե
5 լով ոչ միայն հարկաւորաւքն այդ եւ աւելորդոքն·
6 եւ կամ որ բաժանեաց զծովն, եւ կացոյց զարեգա
7 կն, եւ զգետն ի վեր դարձոյց· եւ զայդսն եւս ա
8 սեին զորս արարն· .քանզի սիրէ յայնպիսի իրս

պատմասէր լինել անձն· եւ յոլովիւք նշանաւք 9
գովել զնծութիւնն· նոյնպէս եւ ի վերայ ածե 10
ին եւ զմեզ կերակրել այս աւր փափկութեամբ 11
զբարեպաշտութեան վախստականաս· յոլովք ե 12
րէք ի Հոխացն զերծեալք ի սեղանոյ, որք երբեմն 13
մեզ ի լերինս յայսմիկ, որջացեալք բազում հաւք 14
յուտելեաց, քան զփախադեալսս զմեզ զերիվե 15
րոյ... le reste de la ligne, dans le pli, illisible. 16
ելզ է· զայս ասելին եւ երէքն մերձելին կերակուր 17
ինքնակամ· առանց մենքենայից խրախճանութի[ւ]նք· 18
եղջերուք ի զազաթանց լերանց երեւեալք յանկար 19
ծակի, յոյժ քաջամեծք եւ սաստկապէս գէրք· եւ ա 20
ռաւել եւս յաւժարեալք ի սպանումն յայսոնապէս· 21
եւ այն զի յոր ոչ արագադոյն կոչեցեալք զժուարելին· 22
եւ նոքա ձգելին յինքեանս ակնարկելով· իսկ էրէն աճ 23
եալ լինէր հալածաւղն եւ կամ իմիասին· եւ հարկ արա 24
ր աւղն եւ ոչ ուստեք· ոյր ուրուք ձիոց· որոց շանց· ո 25
րոց հաջման կամ աղաղակի· կամ երիտասարդաց յառա 26
ջադոյն ի կիրճն որսոյն աւրինաւք· աղաւթիւք կա- 27
պեալք,
եւ արդարութեան խնդրոյ· ո դիտաց այնպիսի որս որք 28
այժմեն, կամ երբեք ուրեք· աքանչելեաց նոքա որս 29
ոյն եին շտեմարանք սիրելի· եթե ունեին կամողացն 30
միայն·

FEUILLET DE LA FIN.

Recto : n°s 8 et 5 de la photographie.

եւ անապատութեամբ, եւ կասկածել, եւ զողալ, 1
եւ ի կարծիս կալ չարականացն, եւ զզուշանալ 2
ի զրպարտչացն բերանոց, եւ յայղոց արծաթ 3
ասիրացն յանկութենէ· իսկ աղքատութիւնն 4
ոչինչ այնպիսի է, այլ նմին հակառակ· անզո 5
ղական տեղի է· զզուշաւոր եւ անքոյթ նաւա 6
հանգիստ· կրթութիւն եւ նահատակութիւն 7
զգաստութեան· հրեշտեւական վարուց նմա 8
նմանութիւն· լուարուք զայս որ յաղքատու 9
թեանդ խոհք· եւ եւս առաւել որ մեծանալդ 10

11 ցանկանայցէք ոչ եթէ աղքատութիւնն ինչ
12 չար է, այլ չախորժելն զաղքատութիւնն.
13 մի համարիր չար զաղքատութիւնն եւ չլինիցի
14 ինչ նա քեզ չար· զի ոչ եթէ ըստ բնութեան ինչ
15 Une ligne cachée par une toile collée.
16 իսկ համարիմ այսչափ վասն աղքատութեանն
17 խաւսել թէ չէ չար· զի թէ զգաստանայցես, բազ
18 մապատիկ իսկ բարութեանց լինիցի քեզ այն աղ
19 բեւր· եւ այնուհետեւ եթէ իշխանութիւն ոք
20 կամ պատիւ ինչ ճոխութեան, եւ զաւրութիւն,
21 եւ մեծութիւն, եւ փափկութիւն դնիցէ առա
22 ջի, եւ զաղքատութիւն՝ թողուս զայն ամե
23 նայն եւ զնա ընտրես, եթէ հաւաստեաւ ի վերայ
24 շահիցն նորա հասանիցես եւ գիտեմք եթէ
25 բազումք ծաղր իսկ առնեն զբանսս· բայց մեք
26 չխռովիմք ինչ· այլ զձեզ աղաչեմք անսալ·
27 եւ վաղվաղակի իսկ ի մեր կոյս լինիցիք· եւ ինձ
28 աղքատութիւնն աւրորդի ումեք զարդարելոյ
29 եւ գեղեցկի եւ բարենշանի նման թուի· եւ

Verso : nos 6 et 7 de la photographie.

1 արծաթասիրութիւնն զազանադէմ ինչ, շրնդ
2 ռունդն, եւ տուռն տուռն երեսաց կնուոջ, եւ
3 սկիզն զոր շուն երեքգլխի համբաւեն· եւ հիդ
4 րին· եւ այլ խմիք նոյնպիսեաց նշաւակացն՝
5 զոր առասպելարկուքն կարկատիցեն· եւ մի
6 ինչ զայնոսիկ որ զաղքատութիւնն պարսաւի
7 ցեն ի մէջ բերեր, այլ զայնոսիկ որ նովաւն
8 պայծառացան· նովաւ սնեալ եղիա յափշտա
9 կեցաւ զերանելի յափշտակութիւնն· նովաւ
10 պայծառացաւ եղիշայ· նովաւ հովհաննէս·
11 նովաւ առաքեալքն ամենեքին : միւսովն
12 աքաաբ եւ. յեզաբէլ, եւ գեհզի, եւ. յուդա, եւ
13 ներոն, եւ կայիափայ դատապարտեցան·
14 այլ թէ կամիք մի զայնոսիկ միայն որ աղքա
15 տութեամբն պայծառացան տեսցուք· այլ
16 Une ligne rendue illisible par le pli du parchemin.

ցուք · քանզի եւ աչքն սուրբ յատակ են՝ եւ չիք
ինչ ի ներքս պղծութիւն, որպէս յարծաթսիրու
թեանն · որ մերթ ցասմամբ այտնու, եւ մերթ
ցանկութեամբ այղայղի, եւ մերթ ի սեռնու
թենէ նախանձու պղտորի · եւ աղքատութեա
նն ոչինչ այնպիսի · այղ հեզս, եւ հանդարտս,
եւ քաղցունս · ընդ ամենեսեան հայի մեղմ
եւ զգաւնագոյնս · չատեայ զոք · չգարշի
յումեքէ · ուր ինչք իցեն անդ եւ թշնամու
թեան պատճառք · եւ բազում մարտից ըե
րանք · դարձեալ եւ թշնամութեամբ եւս լի է ·
եւ հպարտութեամբ իմն եւ ամպարհաւաճու
թեամբ բազում անխուծիւք · եւ սորա բեբան
եւ լեզու առողջ եւ լի գոհութեամբ հանա

TRADUCTION.

FEUILLET DU DÉBUT.

Recto : n°s 4 et 1 de la photographie.

[4]. . .de l'arrogance, mais l'autre est [celle?] de l'injustice; par ceux-ci [*ou* celles-ci] ils honorent [*ou* on honore] le législateur. Qu'auraient-ils pu imaginer? et surtout : vers qui auraient-ils été portés en s'écartant de Celui-là qui fait tout réussir providentiellement? Ils fuyaient de certaines montagnes du Pont, emmenant très peu avec eux, accompagnés des gens qui avaient aidé à leur fuite et des serviteurs de la table[1]. Maintenant d'autres s'étonneront de la longueur du temps, car le temps entier de leur fuite dura, dit-on, environ trois ans; et un peu plus encore, pendant ce temps-là, grande difficulté à ce que la nourriture du corps fût bonne, — souffrances variées, comme en ont naturellement des gens qui couchent à la belle étoile, par le gel, les chaleurs torrides, et sous les pluies, — solitude, — absence des êtres aimés, — absence de communications et de rapports avec eux; combien. . .[2] [1] . . .je viens dire; tout le monde y croira excepté celui qui ne voit nulle grandeur dans les persécutions et les dangers [soufferts]

(1) Mot à mot : «de la nourriture»; on serait tenté de traduire par «officiers de bouche», mais le contexte fait par trop défaut pour qu'on puisse déterminer de qui il s'agit.

(2) Ici deux lignes cachées par une toile collée.

pour le Christ, à cause des mauvais sentiments où il est même pour ceux qui ont une grande compassion[1]. Ils désiraient quelqu'un des mets qu'ils aimaient ces vaillants, fatigués qu'ils étaient par le temps et dépourvus du nécessaire. Et dans leur Israel[2] il ne s'élevait pas de cris; car malheureux comme eux [les Israélites] dans le désert il n'y en avait pourtant pas de fait à murmurer. Après leur fuite d'Égypte, ceux-ci [les Israélites], une fois dans le désert, regardaient[3] comme quelque chose de meilleur leur [ancienne] abondance qui consistait dans des distributions[4] de beaucoup de marmites et de viandes[5], quel que fût le nombre des autres choses [peu agréables celles-là, les corvées] qu'ils avaient en même temps laissées là-bas. Car alors la fabrication des briques et l'argile[6] n'existaient plus pour leurs pensées. Mais avec suavité ces [gens] très pieux et très fidèles

Verso : n°s 3 et 2 de la photographie.

[3] que disaient-ils? «Les merveilles que Dieu peut faire sont incroyables[7]. C'est lui qui a nourri avec une telle abondance dans le désert le peuple étranger et en fuite, jusqu'à faire pleuvoir le pain et à multiplier les cailles, fournissant à leur nourriture non seulement le nécessaire mais encore le superflu[8]», ou bien «lui qui a séparé la mer et a arrêté le soleil, et a fait remonter le fleuve [vers sa source]», — et ils disaient les autres choses que [Dieu] fit; car on aime en pareilles circonstances à rappeler avec amour l'Histoire [sainte] et à louer la divinité en rappelant de nombreux miracles. «Pareillement, concluaient-ils, nous nourrir aujourd'hui délicatement, nous les fugitifs de la dévotion, le gibier nombreux et du plus gros, qui a échappé à [notre] table et

(1) On serait bien tenté de lire *վշտակեացս* au lieu de *վշտակիցս*, l. 20-21, et de traduire «même pour ceux qui sont dans de grandes souffrances», ce qui donne un sens beaucoup plus naturel.

(2) C'est-à-dire dans ce nouvel Israël qu'ils constituaient. Nous lisons, l. 23, l'abréviation *զիէղին* : *զիսրայեղին* (le scribe a sans doute utilisé l'abréviation usuelle telle que, avec *է*, sans la modifier suivant le cas) et nous y voyons un emploi de *զ-* avec le locatif; emploi assez rare; voir Meillet, *Altarmenisches Elementarbuch*, n° 93; et peut-être Eznik, p. 58, l. 21; p. 245, l. 12.

(3) Lire *վարկանեին* au lieu de *հարկանեին*, l. 25.

(4) Nous voyons dans *մատակարարելով*..., l. 27, un emploi prédicatif de l'instrumental. Voir Meillet, *op. cit.*, n° 95.

(5) Exode XVI, 3.

(6) Exode I, 14.

(7) Mot à mot : «Il est incroyable, de quelles merveilles Dieu est», en voyant dans *որ* l'équivalent de *որոց* ; voir Meillet, *op. cit.*, n° 158.

(8) Lire *աւելորդաւքն* au lieu de *աւելորդոքն*, l. 5.

qui était alors caché[1] pour nous dans les montagnes, beaucoup d'oiseaux qui se mangent...[2] [2] ...» Ils disaient cela, et le gibier s'approchait, repas spontané [s'offrant spontanément en repas], banquet succulent [pris] sans machines [de chasse?]. Des cerfs apparurent tout à coup sur les sommets des montagnes, énormes et excessivement gras, et qui plus est tout disposés visiblement à se laisser égorger, et même ils étaient [comme] malheureux de ne pas y avoir été appelés plus vite. Et eux [les fugitifs] se portaient vers eux en [les] regardant. Mais le gibier était conduit à celui qui lui donnait la chasse jusqu'à le joindre — Mais [le chasseur] le força par la peur[3]. — Et [la peur ne pouvait venir] de nulle part! [Peur] des chevaux de qui? [Peur] de quels chiens? [Peur] des aboiements ou du cri de qui? ou [peur] de jeunes gens qui vont en traqueurs avancés dans les fourrés, selon les usages de la chasse? — C'est par des prières qu'ils les charmèrent et en cherchant[4] la justice. Qui [donc] a connaissance que pareilles chasses[5] aient lieu aujourd'hui, même rarement? C'était eux-mêmes[6] qui étaient les réserves de ces chasses[7] merveilleuses, mon bien cher [frère]; si les... [*un substantif qui devait être dans la page suivante*] de ceux qui seulement veulent, avaient...

FEUILLET DE LA FIN.

Recto : n°s 8 et 5 de la photographie.

[8] ...et avec esclavage, et se méfier, et trembler, et soupçonner les envieux, et se garder des langues médisantes et de la convoitise des autres avares. Or la pauvreté n'est rien de pareil, mais tout le contraire. C'est un lieu à l'abri des voleurs; c'est un port sûr et sans danger; la pratique et l'exercice de la tempérance sont pour elle l'imitation de la vie

[1] Mettre la virgule après *արքայեաւք*, l. 14.

[2] Les quelques mots qui restent de la ligne 15 ne peuvent guère se traduire parce qu'il y a une ligne illisible sur la photographie à cause du pli. La phrase devait se finir à peu près comme il suit : «...[ce gibier et ces oiseaux pourraient nous nourrir délicatement] et au delà de nos désirs [par la toute puissance] du Très-Haut, *ou bien* si le Très-Haut [le voulait]». On devine au début de la ligne 16 les trois lettres *բայ*... Toutefois comme on n'a pas la deuxième partie de la phrase la traduction de la première partie elle-même demeure quelque peu incertaine.

[3] Lire sans doute *աշխւ* au lieu de *աւգի*, l. 25.

[4] Lire sans doute *խնդրով* au lieu de *խնդրոյ*, l. 28.

[5] Lire sans doute *որսս* au lieu de *որս*, l. 28.

[6] Il est difficile de rendre en français le relief où est mis en arménien le simple démonstratif grâce à la construction disjointe. Le latin peut rendre exactement cet effet : «mirabilium illi venatuum erant promptuaria...».

[7] Lire sans doute *որսոցն* au lieu de *որսոյն*, l. 29, 30.

angélique[1]. Écoutez ceci, vous, qui êtes dans la pauvreté, et plus encore, vous qui désirez devenir riches : ce n'est pas la pauvreté qui est un mal, mais bien de ne pas aimer la pauvreté. Ne considère pas la pauvreté comme un mal, et elle, elle ne sera pas un mal pour toi. Car elle n'est pas par nature...[2]. [5] Et même je crois pouvoir jusqu'à ce point affirmer de la pauvreté qu'elle n'est point un mal, que, si tu reviens à de meilleurs sentiments, elle sera pour toi la source d'une véritable multitude de biens, et dès lors, si quelqu'un met devant toi la souveraineté ou un rang élevé dans les grandeurs, la puissance, la richesse, la vie délicate, et la pauvreté, tu laisseras tous ces biens et c'est elle que tu choisiras, si réellement tu arrives à comprendre ses avantages. Nous savons bien que beaucoup se rient de nos paroles, mais nous ne nous en troublons point. Mais nous vous prions d'écouter, et bien vite vous vous rangerez à notre avis. Pour moi la pauvreté me paraît semblable à une jeune fille[3] parée, belle et distinguée et

Verso : n°s 6 et 7 de la photographie.

[6] l'avarice, à une femme ayant en quelque sorte l'aspect d'une bête sauvage, avec un amoncellement de têtes les unes sur les autres[4], à la

[1] Lire *Հրեշտակական* au lieu de *Հրեշտեւական*, l. 8.

[2] La ligne qui suit est cachée par la toile collée sur le pli. Il devait y avoir quelque chose comme : « ...un mal... ».

[3] Lire *աւրիորդի* au lieu de *աւրորդի*, l. 28.

[4] Nous voyons dans *չընդռւնդն*, l. 1, 2, un substantif collectif, expliqué par le substantif collectif redoublé qui suit : *տուռն տուռն*, l. 2. En qualité de substantifs chacun d'eux régit le génitif *երեսաց*, mais à cause de leur valeur numérale ils restent invariables et précèdent *երեսաց* comme feraient deux noms de nombre ordinaires. On serait tenté de les expliquer comme il suit : *չընդռւնդն* = *չէն դռւն դնէ* « l'oiseau joyeux place » (cf., en français, dans un ordre d'idées assez voisin « comme une pie qui abat des noix »), devenu : **չինդռւնդն* > *չընդռւնդն* ; ou peut-être encore : *շուն դռւն դնէ* « chien oiseau on place » (cf. français : « un coq-à-l'âne de Marot », anglais : « a cock-bull-story »), qui peut de même passer à *չընդռւնդն*. Pour *դռւն* « oiseau », voir *առձեռն բառարան*, s. v. *դռւն* : *տեսակ մի թռչուն*. Le mot *տուռն* pourrait venir de : *տուր նա* « donne ça », devenu *տուռն* ; *տուռն տուռն* pourrait se rendre à peu près par « mets-en, mets-en ! ». Il est intéressant de noter que le seul exemple pour ce mot, dans le *Grand Dictionnaire* de Venise (exemple tiré de la traduction de saint Jean Chrysostome) est un emploi redoublé comme dans notre texte (sur ces mots composés issus de petites phrases, voir Meillet, *Revue des études arméniennes*, fasc. 1, p. 13). Quoi qu'il en soit, la construction de la phrase et le génitif *երեսաց* indiquent que nous avons ici deux substantifs signifiant à peu près « amoncellement sans ordre, tas ». La phrase en question traduite comme nous le faisons décrit exactement avant de le nommer le monstre Scylla, allégué

Scylla[1], que la renommée dit être un chien à trois têtes, à l'Hydre et à quelque autre des monstres analogues qu'invente l'imagination des conteurs de fables. Et ne va pas ici alléguer ceux qui blâment la pauvreté, mais bien ceux qui par elle sont devenus illustres. C'est nourri par elle qu'Élie fut ravi à l'extase bienheureuse; c'est par elle que devint illustre Élisée, par elle Jean, par elle tous les apôtres. C'est par l'autre [l'avarice] que Achab et Jézabel et Gehzi et Juda et Néron et Caïphe furent condamnés. Mais si vous le voulez, ne voyons pas seulement ceux qui ont été illustrés par la pauvreté, mais...[2] [7]..., car ses yeux[3] sont purs, limpides et il n'y a en elle aucune impureté, comme dans l'avarice, qui tantôt sous l'empire de la colère se gonfle, et tantôt sous l'empire de la convoitise s'émeut, et tantôt perdant sa limpidité sous l'empire de la jalousie se trouble. Mais [à l'intérieur] de la pauvreté[4], rien

immédiatement après, tel que le représente par exemple la célèbre peinture de Pompéi (voir *Larousse illustré,* s. v. Scylla).

Alichan (*Hin hawatq... Hayots* [Venise, 1910], p. 67) cite un passage de Basile Machkéwortsi (xive siècle), qui dans son *Commentaire de l'Évangile selon saint Marc,* compare l'avarice «à une femme à l'aspect de bête sauvage et avec un amoncellement de têtes, — la Scylla qu'on dit être un chien à trois têtes, l'Hydre dont d'autres parlent» ...*գազանադէմ և շընդղունդն երեսաց կնոջ, և սկիլին որ շուն երեքգլխի ասեն, հի-դրէն զոր այլք պատմեն*. La forme *շընդղունդն* dans la phrase de Basile Machkéwortsi, phrase visiblement inspirée de notre texte, est sans doute une altération due à Basile lui-même, ou aux scribes, ou à d'autres, mais là aussi ce mot a, croyons-nous, valeur de substantif collectif. Nous ne croyons pas qu'on puisse y voir le nom propre d'un monstre mythologique. Sur Basile Machkéwortsi, cf. P. S. Somal, *Quadro della storia letteraria di Armenia...* (Venezia, 1829), p. 126. D'après Somal, le *Commentaire sur saint Marc,* de Basile, a été édité à Constantinople en 1826; nous n'avons malheureusement pas pu mettre la main sur cet ouvrage. — Sur Scylla, devenu terme générique et employé au pluriel, voir un passage de saint Jean Chrysostome (*Commentaire sur l'épître aux Colossiens,* édit. arménienne, Ա, 602), cité par Alichan, *op. cit.,* p. 189.

(1) Lire sans doute *սկղէն* au lieu de *սկիղն*, l. 3.

(2) La ligne 16, rendue illisible dans la photographie par le pli du parchemin, devait contenir une phrase disant à peu près : «...mais *regardons* la pauvreté elle-même». La ligne 17 commence par *ցուք*, qui est la finale du subjonctif-impératif que nous interprétons par «regardons».

(3) Le contexte permettrait peut-être de traduire ici *աչք* par «sources», mais comme le pluriel de *ակն*, en ce sens, est ordinairement *ականք* (voir Meillet, *Altarmenisches Elementarbuch,* n° 59 *b*), et que le sens «yeux» est tout à fait acceptable, nous nous en tenons à ce dernier. Un peu plus loin le verbe *հայի* «elle regarde», puis le développement sur la «bouche» et la «langue» de l'avarice et de la pauvreté semblent bien indiquer qu'il s'agit ici des «yeux» de la pauvreté. Le contenu de la ligne illisible sur la photographie lèverait peut-être le doute.

(4) Génitif, l. 21, 22, dépendant de *ի ներքս*, une seule fois exprimé, l. 18.

de pareil; mais douceur, calme, affabilité[1]. Sur tous elle pose un regard doux, plein de sagesse. Elle ne hait personne; elle n'a d'aversion pour personne. Où il y a richesses, là aussi il y a causes d'inimitié et de beaucoup de querelles. Sa bouche[2] d'ailleurs [de l'avarice] est de plus pleine d'inimitié, de je ne sais quel orgueil, tout enflée de malédictions[3]. Mais la bouche et la langue de celle-ci [la pauvreté] [est] saine et pleine d'actions de grâce[4]...

(*A suivre.*)

[1] Nous rendons en français par des abstraits les trois adjectifs à l'accusatif pluriel, l. 22, 23.

[2] Lire peut-être բերանն au lieu de բերանք, l. 26, 27, et mettre le point avant ce mot; à moins de lire բարբանք et de traduire : «et *prétextes* à beaucoup de querelles»; բերանք est difficile à interpréter dans le sens de «causes, prétextes». Puis comme tout de suite après il est question de la «bouche» de la pauvreté, la comparaison est mieux marquée si l'on entend le premier բերան de l'avarice.

[3] Lire անիծիւք, nominatif : անէծք, au lieu de անիւծիւք, l. 29.

[4] La ligne 30 se termine par Հանա, premières lettres d'un mot tel que Հանապազ «toujours».

MÉLANGES.

UN COMMENTAIRE SUR L'ÉVANGILE DE SAINT JEAN,

RÉDIGÉ EN ARABE (CIRCA 840) PAR NONNOS (NANA) DE NISIBE,

CONSERVÉ DANS UNE TRADUCTION ARMÉNIENNE (CIRCA 856),

PAR

L. MARIÈS.

Le Commentaire de l'Évangile de saint Jean que publie le R. P. Çrakhean [1] est d'une importance capitale pour l'histoire de la théologie arménienne.

Ce commentaire a été écrit en arabe par Nana, diacre syrien, et traduit en arménien par un traducteur anonyme qui a rédigé au début de sa traduction une préface assez longue (p. 1-13 de la présente édition).

De cette préface de larges extraits avaient déjà été publiés et utilisés par des historiens pour les renseignements précieux qu'elle contient [2].

[1] Թանգարան Հայկական հին և նոր Դպրութեանց — Ի — Ձրաքեան Հ· Ռ. Վ. — Նանայի Ասորւոց վարդապետի Մեկնութիւն Յովհաննու Աւետարանին. — Վենետիկ ի տպարանի Ս.Ղազարու · 1920. էջք Լ-447. ֆր. 12. Trésor des Littératures arméniennes ancienne et nouvelle. — VII — Père Kherob Vardapet Çrakhean. — Commentaire de l'Évangile de Jean par Nana vardapet des Syriens. — Venise, Imprimerie Saint-Lazare, 1920, xxxix-447 pages. 12 francs.

[2] Voir : Պատենագարան... par le P. Zarbhanalean, Venise, 1889, p. 619-624; P. B. Sargisean, *Dei tesori patristici e biblici conservati nella*

Il est impossible dans un simple article de poser d'une façon rigoureuse tous les problèmes historiques et théologiques que soulève ce commentaire, et, à plus forte raison, de les résoudre. Il importe cependant d'en donner une idée. Le mieux pour cela sera d'exposer brièvement, sous forme de thèse, comment les faits nous apparaissent après avoir lu l'importante Introduction du P. Çrakhean (p. Ը-Լը), les témoignages auxquels il renvoie, une partie du commentaire lui-même, et quelques autres travaux.

Nana est un nom syrien. Il apparaît en syriaque sous les formes : Nanos, Nonos, Nona; en grec : *Νόννος*. C'est le nom de «Jean», en arménien : Յովհաննէս.

Comme le pensent à bon droit le P. Çrakhean (p. Ժ-Օ) et M. Marr, notre Nana est très vraisemblablement à identifier avec Nonnos de Nisibe [1].

Les dates et les circonstances biographiques fournies par la littérature syriaque et par la littérature arménienne peuvent se concilier dans la vie d'un seul et unique personnage.

Nous donnerons tout d'abord, de la vie de Nana, une série de faits sur les dates desquels tout le monde, croyons-nous, sera d'accord. Nous discuterons ensuite à quelle date il faut placer dans sa vie une dispute qu'il eut avec un certain théologien, dispute dont la suite de cette étude fera apparaître l'importance.

Suivant Bar Hebraeus [2] Nonnos avait été l'un des accusateurs de Philoxène ou Lazare bar Sabta, évêque de Bagdad, qui fut déposé de son siège en 829 [3].

Nana entreprend son commentaire de saint Jean sur la requête de Bagarat Bagratouni «gouverneur et Išxan des Išxans d'Arménie, de 835 à 847 [4]».

Letteratura Armena, Venise, 1897, p. 20-28. Dans la préface du P. Hapozean à la traduction qu'il a publiée de l'opuscule de Marquart sur l'origine des Bagratounis, voir *Revue des études arméniennes*, t. I, p. 172-173; Laurent, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam*, Paris, 1919; voir l'index au mot : Nana; N. Marr, Арк'аунъ, монгольское названіе христіанъ, въ связи съ вопросомъ объ армянахъ-халкедонитахъ, dans Византійскій Временникъ, XII, 1906, p. 1-68; ce qui a trait à Nana va de la page 8 à 15.

(1) Rubens Duval, *Littérature syriaque*, 3e édition, p. 390-391.

(2) *Chron. eccl.*, I, 363.

(3) Rubens Duval, *op. cit.*, p. 391, note 1.

(4) Préface du traducteur, p. 5 et 6 de la présente édition. Les dates données sont celles de Conybeare, *Catalogue* (voir le titre complet, ci-après p. 289, n° 2).

Nana parcourt alors pendant trois ans les déserts de la Mésopotamie, visitant les couvents où il avait espoir de trouver des livres des Docteurs orthodoxes (*ուղղափառ*). «Et ayant trouvé ce qu'il cherchait, guidé par la Providence d'en haut, il compile, sous une forme abrégée, en dépouillant beaucoup [d'ouvrages], l'un après l'autre avec méthode, un commentaire du saint évangile de Jean, en traduisant du syriaque en arabe[1]. Ces termes décrivent très exactement la façon dont étaient composées les «chaînes» byzantines. Le P. Çrakhean (Introduction, p. Ի) se demande si *մի ըստ միոջէ ոճով* ne signifieraient pas «verset par verset»; nous ne le pensons pas.

Si l'on s'en tient aux expressions du traducteur il est à croire que Nana ne fit même pas une première rédaction de cet ouvrage en syriaque, mais qu'il traduisait au fur et à mesure ses «excerpta» directement en arabe. Et ce fait expliquerait au mieux comment ce commentaire de saint Jean ne se trouve pas parmi ses œuvres syriaques[2].

Vers 840, vraisemblablement, Nana présente ce commentaire, rédigé en arabe, à Bagarat, qui savait bien cette langue[3]. Le commentaire n'a pas subsisté en cette langue.

Bagarat est fait prisonnier par Yousouf (851) et conduit au khalife de Bagdad. Là il a la faiblesse de renier sa foi. Il est envoyé ensuite avec sa famille à Samara, à 12 lieues au-dessus de Bagdad[4].

Vers la même époque, Smbat Bagratouni Sparapet, frère de Bagarat, ayant eu connaissance du commentaire de Nana, ordonne de le traduire de l'arabe en arménien[5]. Le traducteur commence son travail.

A l'occasion de la révolte des Sassouniens (852), conséquence

— Le traducteur emploie le titre *պետ իշխանաց* (p. 5, bas); — Çrakhean. Introduction, p. Ը. — D'après Laurent, p. 105, note 2, Bagarat aurait été élevé au principat vers 830.

(1) Préface du traducteur, dans la présente édition, p. 6; nous mettons la virgule après *խնդրոյն*.

(2) Wright, *Catalogue*, p. 618; cf. Rubens Duval, *Littérature syriaque*, 3e édition, p. 390-391.

(3) Çrakhean, Introduction, p. Ը, citant Çamçean, *Patmowthiun Yayoç*, t. II, p. 411.

(4) Voir Tournebize, *Histoire politique et religieuse de l'Arménie*, p. 102; préface du traducteur, p. 6-7 de la présente édition; Laurent, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam*, p. 127, p. 118, note 4 et p. 375.

(5) Préface du traducteur, p. 7 de la présente édition.

de l'arrestation de Bagarat, la persécution arabe sévit plus cruellement. C'est alors qu'a lieu la répression cruelle de Bougha (ou Boga). Les princes et les nobles arméniens sont emmenés en captivité (852-855) [1].

Nana et ses fils sont jetés en prison [2].

Le P. Ç̌rakhean pense que Nana était parmi les princes et les nobles arméniens envoyés en captivité à Bagdad par Bougha (855) (Introduction, p. ؏).

Cette assertion est conciliable avec les données de la littérature syriaque d'après lesquelles Nana (Nonnos) aurait été jeté en prison (l'on ne dit pas où) par le gouverneur de Nisibe [3]. Dja'far (voir ci-après, p. 277) devant lequel Nana a comparu [4] a pu pour une raison ou pour une autre faire transférer Nana à Nisibe, où le gouverneur aura exécuté la sentence d'emprisonnement.

C'est pendant cette captivité que Nana écrit la principale de ses œuvres : un traité de controverse contre Thomas de Marga, Nestorien, entré en 832, comme moine, dans le couvent de Beït-Abé (près de Marga), dont il devint bientôt le directeur; puis secrétaire de Mar Abraham, qui fut patriarche des Nestoriens de 837 à 850; nommé ensuite par ce dernier évêque de Marga, et, quelques années après, métropolitain de la province de Beit-Garmai [5].

Cette activité théologique de Nana dans sa prison concorde très bien avec ce que le traducteur arménien nous dit de son activité apostolique dans cette même prison (p. 8 de la présente édition) : « Nana resta longtemps en prison; non seulement il se conserva lui-même dans l'intégrité et la pureté de la foi, mais il devint une cause de salut pour beaucoup, veillant intrépidement et perpétuellement sur ceux qui avaient été jetés en prison, les enseignant et les confirmant dans la foi de la Très-Sainte Trinité. »

Sous l'empire de la crainte — nous sommes en pleine persécution et Smbat est mis à mort pour sa foi (856) [6] — le traduc-

[1] Tournebize, p. 102-103; Laurent, p. 126-127.

[2] Préface du traducteur, p. 7 et 8 de la présente édition. Le P. Ç̌rakhean, Introduction, p. ؍, en conclut que Nana était marié. Il n'y a pas à cela d'impossibilité, mais, comme me le fait judicieusement remarquer M. Macler, il peut s'agir ici des « fils spirituels » de Nana.

[3] Rubens Duval, *Littérature syriaque*, 3e édition, p. 390-391.

[4] Voir Kirakos (né vers 1201, mort 1272), *Hist.*, édition de Venise, 1865, p. 44; cité par Ç̌rakhean, Introduction, p. ؏, note 3.

[5] Rubens Duval, *Littérature syriaque*, 3e édition, p. 390-391 et p. 206.

[6] Sur cette mort et sur cette date, voir pourtant Laurent, p. 127, note 1.

teur, vraisemblablement, avait interrompu son travail de traduction. Il le reprend et l'achève après en avoir reçu une seconde fois l'ordre, et cette fois de Mariam Bagratouni, Dame de Siunikh, fille d'Ašot, qui avait épousé Wasak, prince de Siunikh [1].

Cette traduction a dû être achevée peu après 855, quelque temps après la mise en prison de Nana, puisque en relatant la captivité de ce dernier le traducteur dit : « Celui-ci (Nana) fut arrêté par les Arabes à l'époque même où nous sommes. » « Այս ըմբռնեալ եղեւ ի մերում իսկ ժամանակի ի Հագարացւոյն ազգացին » (édition présente, p. 7, bas). Un texte de Vardan (*Hist.*, p. 82, cité ci-après) nous apprend aussi que « Japhr fit voir la mort de près à Nana ». Or ce Japhr ou Dja'far est le dernier khalife abasside Dja'far Motewakkel (Dcha-ph'r Mothawkl), [qui régna] 17 ans; vers 300 de l'ère arménienne (28 avril 851-26 avril 852) [2]. Nous avons donc pour ces faits une concordance de dates tout à fait satisfaisante.

Nana sort de captivité, vraisemblablement en même temps que les seigneurs arméniens qui avaient été amenés en captivité à Bagdad par Bougha, c'est-à-dire aux environs de l'an 860 [3].

Nana fut présent au concile de Širakavan (862). Nous avons sur ce point le seul témoignage de Vardan [4], et il semble qu'il n'y ait pas lieu de le suspecter : « Et ils firent un concile à Širakavan. Et il y avait là le diacre Nana des Syriens [ou de Syrie] à qui Japhr fit voir la mort de près, à cause de la foi. . . »

Cette présence de Nana au concile de Širakavan, signalée par Vardan, acceptée par Laurent [5], est confirmée par la similitude frappante qui existe entre la doctrine du commentaire de saint

[1] Préface du traducteur, p. 8 de l'édition présente. — Nous adoptons ici l'interprétation du P. Črakhean et du P. B. Sarkisean (Introduction, p. ժ, ժԱ) qui dans le passage en question rapportent les mots *երկիցս անգամ* « une seconde fois » à *հրամայեաց* « commanda » et non à *թարգմանել* « traduire ». (Contre Conybeare qui a bâti là-dessus une histoire invraisemblable de deux traductions arméniennes; voir ci-après, p. 290.)

[2] Cf. *Histoire universelle par Étienne Asolik de Taron*, 1re partie (traduite par E. Dulaurier), p. 204; la source est Thomas Ardzrouni, un des plus sûrs parmi les historiens arméniens.

[3] Tournebize, p. 142; en 862 d'après Laurent, table chronologique, p. 375.

[4] *Hist.*, p. 82, édition arménienne, cité par Črakhean, Introduction, p. ժԱ.

[5] *L'Arménie entre Byzance et l'Islam*, p. 309.

Jean et les canons du concile, notamment les canons VII, IX, X, XII (Çrakhean, Introduction, p. ԺՀ).

Telles sont les dates sur lesquelles, croyons-nous, tout le monde tombera d'accord. Mais il y a dans la vie de Nana un événement important sur la date duquel M. Marr et le P. Çrakhean divergent totalement, et qui, de ce chef, appelle une discussion.

Au cours de sa carrière de controversiste, Nana a eu en Arménie, avec un théologien, une dispute qui a laissé sa trace chez les historiens : chez le traducteur arménien du commentaire de Nana (IXe siècle, vers 856), chez Vardan (XIIIe siècle, époque de Vardan : 1267)[1], chez Mkhithar d'Ayrivankh (XIIIe siècle, fin)[2]; sans parler d'une chronique géorgienne, où M. Marr voit une allusion à cette dispute[3]. Il importe d'examiner ces témoignages.

Dans la série des renseignements biographiques que le traducteur arménien nous donne sur Nana, cette dispute vient la première (p. 5 de la présente édition). Comme dans cette série le traducteur suit l'ordre chronologique et que cet ordre paraît solide, il y a de bonnes raisons pour laisser cette dispute à la place où il la met, c'est à dire *avant* la requête de Bagarat à Nana, que l'on peut placer, elle, vers 837. Malheureusement le traducteur arménien dans cette préface ne nous donne ni le nom de l'adversaire de Nana, ni le nom du prince arménien sous lequel cette dispute aurait eu lieu. Nous allons donner ici le texte et la traduction de ce passage à cause de son importance doctrinale. Le texte est celui de la présente édition. Nous le faisons suivre des variantes du second manuscrit de Venise[4], et des variantes des deux manuscrits d'Etchmiadzin utilisés par M. Marr[5] :

. . . որ և յանդիմանեալ զամն եռեւտիկոս, զայր պերճ Ճարան և իմաստասէր, վանեալ Հալածական առնէր յաշխարհէս Հայաստանեաց· որ երբեմն խոտորնակս ուսուցանէր, յերկուս բարժանելով զՔրիստոսի զան-

[1] D'après К. П. Паткановъ, Библіографическій очеркъ Армянской исторической Литературы. — С-Петербургъ, 1880, p. 42.

[2] *Ibid.*, p. 44-45.

[3] Marr, p. 9 et note 2 de l'article mentionné ici plus haut, p. 273, n. 2. Voir l'indication précise pour la chronique géorgienne, ci-après p. 285, n. 3.

[4] Variantes désignées vraisemblablement par l'abréviation Օր. (= Օրինակ), chez le P. Çrakhean; voir ci-après p. 292.

[5] Voir article cité ici plus haut, p. 273, n. 2; et ci-après p. 292.

բաժանելի միաւորութիւնն, որ յետ անքակ և անշփոթ միաւորութեանն ։ Նա հաստատէ վերստին զնոյն ուղղափառ որ ի Քրիստոս դաւանութիւնն, մի յերկուս բնութեանց խոստովանել․ զաստուածականն՝ բնութեամբ, իսկ զնուաստականն՝ կամաւոր յանձնառութեամբ ։

— 2e manuscrit de Venise : l. 1 : Հերետիկոս; l. 4 et 5 : զանբաժանելի] անբաժ; l. 8 : յերկուց։

— Variantes que présentent ensemble les deux manuscrits d'Etchmiadzin : l. 3 : Հայաստանեայց; l. 4 et 5 : զանբաժանելի] անբաժ; l. 6 : միաւորութեանն] մարմնաւորութեանն; l. 8 : խոստովանեալ.

— Variantes spéciales au manuscrit de 1308 (Etchmiadzin) : l. 6-7 : les mots մարմնաւորութեանն (dans le texte de la présente édition միաւորութեանն) և, etc., jusqu'à ուղղափառ inclusivement, manquent.

— Variantes spéciales au manuscrit de 1414 (Etchmiadzin) : l. 9-10 : իսկ — յանձնառութեամբ manque (sauté sans doute à cause de l'homoioteleuton).

«... lequel [Nana] ayant convaincu un certain hérétique, homme éloquent et philosophe, [l']ayant défait, il le chassait de notre patrie arménienne, [cet hérétique] qui alors enseignait des [doctrines] déviées, en divisant en deux l'unité indivisible du Christ, qui résulte de l'unification [*entendez :* de l'Incarnation] indissoluble et qui ne peut être troublée [= ἀσύγχυτος]. Et [Nana] confirme de nouveau la vieille foi orthodoxe dans le Christ [qui consiste à] affirmer un seul [être, sujet] issu de deux natures, [et qui consiste à affirmer que] les [éléments] divins [dans ce sujet sont] du fait de [sa] nature, mais [que] les [éléments] inférieurs [y sont] du fait de sa libre acceptation.»

Comme me le faisait finement remarquer M. Meillet, il semble que l'auteur de cette préface se soit plu deux fois à jouer sur les mots : միաւորութիւն n'a pas le même sens dans միաւորութիւնն (unité) et dans միաւորութեանն (unification); la variante մարմնաւորութեանն «incarnation» des manuscrits d'Etchmiadzin est une interprétation correcte de միաւորութեանն «unification», mais elle n'est vraisemblablement pas la leçon originelle; de même բնութիւն n'a pas le même sens dans բնութեանց (*nature*, substantif) et plus bas dans բնութեամբ (*naturâ* ou *naturaliter*, instrumental avec force adverbiale). De pareils jeux dans l'exposé d'une doctrine aussi subtile ne sont pas pour le rendre plus clair ni plus intelligible.

Risquons enfin une traduction latine des huit dernières lignes de ce texte :

« . . . [hic haereticus] qui tunc non recta docebat, in duo diuidendo Christi indiuisibilem unitatem, quae [fuit] post indissolubilem et inconfusam unificationem [*i. e.* Incarnationem]. Et confirmat [Nana] iterum eamdem [*i. e.* ueterem] orthodoxam quae [est] in Christum fidem : [id est] unum [subiectum, ens] ex duabus naturis profiteri, diuinâ [in eo subiecto esse] naturâ [ipsâ subiecti], inferiora autem [in eo subiecto esse] liberâ [eius] acceptatione. »

Le témoignage de Vardan est précieux parce qu'il nous permet de serrer d'assez près, croyons-nous, la date de cette dispute; mais sa chronique, justement dans ce passage, présente des flottements qui pourraient bien venir de ce que Vardan a combiné là deux sources. Cette question de date et cette question de sources nous forcent à citer, en le traduisant d'une façon littérale, un assez long passage de Vardan. Nous suivons le texte de l'édition de Venise, 1862; la traduction russe faite par Emin (Moscou, 1861) ne nous a pas été accessible; nous avons, pour plus de clarté, divisé le texte en sections que nous avons fait précéder de titres explicatifs; nous avons enfin ajouté quelques notes pour faciliter l'intelligence du texte, sans prétendre donner dans ces notes un commentaire historique proprement dit.

P. 77, l. 12 : « En ce temps là des révoltes intestines s'étant produites dans Ismayēl [*i. e.* parmi les Arabes], notre terre d'Arménie était dans le calme, et nos princes commençèrent à devenir forts chacun dans leurs contrées.

Ašot, Curopalate de Géorgie, mort vers 833[1].

Et le prince d'Ismayēl donnait à Ašot, fils d'Atrnerseh, fils de Vasak, fils d'Ašot prince des Arméniens, la terre de Géorgie[2]; celui-ci y alla et se la soumet; et l'empereur lui envoie l'honneur de la Curopalatie.

(1) Voir LAURENT, dans l'Index.

(2) Voir : Généalogie des Bagratounis, dans LAURENT, p. 348. — Il s'agit donc d'Ašot, Curopalate de Géorgie, « chef de la Géorgie officiellement pour les Arabes » et en même temps Curopalate du fait de Byzance. — Son élévation au principat d'Ibérie est à placer entre 810 et 819, LAURENT, p. 107, note 11, d'après MARQUART, *Streifzüge*.

Mais J̌ahap[1] s'étant insurgé contre son prince, vient, s'établit à Douin par violence, avec son fils Abdlay[2]. Et lorsque le Curopalate Ašot vit cela, il mandait à l'empereur Léon[3] de venir à son aide, mais celui-ci n'en avait pas le loisir; parce qu'un certain Mikhayēl[4] avait cherché à le tuer; il n'avait pas réussi dans son entreprise, mais l'empereur informé voulut le mettre à mort. La reine [l'impératrice] le pria [d'attendre] que fût passé le jour de Pâques, et en considération de cette [demande] il fut mis en prison. Et le geôlier était ami de Mikhayēl, qui corrompit par des présents les pages qui sont chambellans du roi et de son entourage. Et ceux-ci à l'improviste s'élancèrent avec des épées sur l'empereur dans l'église à l'heure de la messe; et lui s'étant enfui vers l'autel il l'embrassa; mais eux impitoyablement, comme des bêtes féroces, ils le tuèrent sur la place. Et Mikhayēl monta sur le trône. Il faisait une requête au grand général Manouēl Mamikonean[5]; et celui-ci avec cent cinquante hommes se hâte de passer à Kamax[6], et de là auprès de Mamoun[7] le prince d'Ismayēl, qui ayant tué son frère [p. 78] Mahmēt, régnait lui-même sur les Tačiks; ce dernier l'honora grandement et décida que ses appointements seraient désormais de 1306 pesées d'argent [sans parler] des autres présents [qu'il lui fit] jour par jour, [et qu'on ne saurait] ni compter, ni peser.

Mais le Curopalate Ašot régna depuis les Kaṙiǰs[8] jusqu'à Tiflis [Tphxis] y inclus les régions des montagnes.

Ašot le Carnivore (Msaker) à partir de 806, mort en 826.

Mais la maison de J̌ahap s'étant fortifiée à Douin, voulut avec environ cinq mille [hommes] marcher sur le Tarōn, dans la principauté d'Ašot, fils de Smbat[9]. Mais ce pur et vaillant croyant, avec deux cents cavaliers et trois cents fantassins marcha à leur rencontre, sans attendre

(1) Voir Laurent, p. 322.

(2) = Abd el Mélik le Kaïsik, émir Kaïsik (813-820), Laurent, p. 322. Cette occupation de Douin aurait eu lieu peu avant 820, mort de Léon, d'après ce qui suit.

(3) Léon l'Arménien (813-820), Laurent, p. 322.

(4) Michel d'Amorium qui régna sous le nom de Michel II, le Bègue, 820-829. — Cf. Ch. Diehl, *Histoire de l'empire byzantin*... (Paris, 1919), p. 83 et p. 222.

(5) Sur ce Manouel, voir Laurent, p. 170 et 319; mais ces références sont relatives à d'autres événements datés de 830, 833-834.

(6) = Kamakha, dans le canton de Daranati, sur l'Euphrate. Voir Laurent, Index et carte.

(7) Calife 813-833; voir Laurent, Index.

(8) Serait-ce les habitants du Clardjeth? Voir Laurent, Index et carte.

(9) Ašot le Carnivore; voir Laurent, p. 335-336.

qu'ils eussent rassemblé leurs armées, et il en massacra trois mille, et étant parvenu dans leurs camps, il prit toutes leurs richesses, et [lui et son armée] s'en retournèrent avec joie glorifiant le Christ [1].

Et Šapouh son frère s'étant porté avec hâte dans la région de Douin, et ayant pris beaucoup de butin, s'en revenait; son armée s'écoula de la ville derrière lui: et les habitants de la ville s'étant élancés sur Abdelmēlkh le tuèrent, et ils fermèrent la porte de la ville. Mais les armées étant retournées et ayant appris ce qui était arrivé, ils [les habitants] furent anéantis et détruits [2].

Dispute théologique entre Nana et Epikoura.

XLII. — En ces jours-là un évêque du nom d'Epikoura venait trouver Ašot, et il s'efforçait de le convertir [à la secte] [3] de Chalcédoine. Ce qu'ayant appris, un certain Bouret, vardapet en Mésopotamie, envoie son diacre Nana, qui étant venu combat avec Apikoura et le vainc puissamment... [4] *et il [le prince] le chasse et est confirmé plus encore dans la foi de saint Grégoire. Après cela Ašot meurt dans [son] lit* [5].

Anticipation sur des événements postérieurs à cette époque.

Et Smbat son fils gouverne la principauté un an; et ensuite, ayant combattu contre 4,000 avec 500 hommes [6], *il est couronné dans le Christ par les Ismaélites [Arabes]* [7].

Et ses frères David et Sahak et Moušet et Bagarat, ayant pris leur mère, vont à Nphrkert, auprès de l'émir Xalaphn [p. 79] *qui les reçut avec amour* [8].

[1] Vers 820; peu après la prise de Douin; voir plus haut, p. 281, n. 2.

[2] Evénements postérieurs à 820; Marquart, dans Laurent, p. 322, note 1.

[3] Le texte de Venise porte ici quelques points; une lacune sans doute ou un mot douteux. Marr (article cité, p. 9) traduit : въ нечестивое халкедонитсво : «au Chalcédonianisme impie».

[4] Ici encore quelques points dans le texte de Venise.

[5] Ašot mort en 826, Marquart, dans Laurent, p. 335-336; la dispute se place donc après 820 et avant 826, dans un intervalle de cinq ans environ.

[6] Nous avons là sans doute une allusion discrète à la terrible défaite infligée aux Arméniens par Khalid, l'Ostikan Hol des Arméniens, en 829-830; voir Laurent, p. 344, 72° et p. 329.

[7] Allusion au martyre de Smbat 855-856, selon quelques historiens; ou à sa confession courageuse mais suivie d'une mort calme (862-867) d'après Laurent, p. 127, note 1.

[8] Y a-t-il dans cette phrase une allusion voilée aux événements qui suivirent l'apostasie des princes arméniens lors de la persécution de Boga, 850-

Reprise sur la fin du règne, sur la succession d'Ašot Msaker, et détails sur la mort de Šapouh son frère.

Or un certain Sévada [1], de la maison de Jahap, avec 4,000 hommes s'étant battu avec Ašot et avec son frère Šapouh, Šapouh mourut dans la bataille et deux ans après [2] Ašot mourut dans sa maison; et Smbat son fils prit la principauté, et il prenait soin des orphelins qui étaient restés, des fils de Šapouh, les ayant établis en sûreté à Ani. Après avoir fait la paix avec Sévada, il reçoit de lui l'honneur de la Sparapétie arménienne [3]. Et ayant épousé la sœur de David [4] il engendra deux fils, Ašot et Šapouh [5], dont la sœur [6] fut donnée en mariage à Bagarat [7] fils d'Ašot Curopalate; et David le frère de Smbat construit Ōj-le-Château. »

Suit le récit de la révolte de Babek [8].

On peut se demander si le passage que nous avons imprimé en italique n'a pas été inséré là par Vardan d'après une source différente de celle qui lui a fourni les morceaux environnants. En effet : 1° ce sont surtout des événements de caractère *religieux* qui sont relatés dans cette section; 2° si notre interprétation est exacte, une partie de ces événements *anticipent* fortement sur l'époque qui fait l'objet de la chronique de Vardan à cet endroit;

855 ? On sait en effet que plusieurs d'entre eux, après avoir apostasié, furent bien traités par les Arabes. — On est fort tenté d'identifier ce Xal-Aphn avec Ali Ibn Yahya, émir (gouverneur) d'Arménie en 862-863, Laurent, p. 346; 862 est précisément la date où les prisonniers de Samara (851-855) furent libérés, Laurent, p. 375. — Nphrkert = Miafarakin; voir Laurent, Index.

(1) Kaïsik de Manzikert (820-830); voir Laurent, Index.

(2) Si l'on admet 826 comme date de la mort d'Ašot Msaker, cette bataille et la mort de Šapouh dans cette bataille auraient eu lieu en 824.

(3) Dès 826, Marquart, *Streifzüge*, p. 451, 464, dans Laurent, p. 105, note 4.

(4) Qui est ce David? à coup sûr ce n'est pas David, frère de Smbat, dont il est question après; sans quoi Smbat aurait épousé sa propre sœur. Peut-être s'agit-il ici de David II, Catholicos (807-833). Sur ce David II, voir Laurent, p. 131.

(5) Ašot Ier le Grand et son frère Šapouh.

(6) Restée anonyme dans la généalogie des Bagratounis, dans Laurent, p. 348.

(7) Fils d'Ašot, le Curopalate de Géorgie, dont il a été question plus haut, p. 280.

(8) De 817 à 837; Laurent, p. 317 et suiv.

enfin 3° ces deux mentions de la mort paisible d'Ašot Msaker, à si peu de distance l'une de l'autre, donnent une allure bizarre à la narration. Si l'on saute le passage que nous avons imprimé en italique la suite des faits est beaucoup moins heurtée [1].

Mais quelle que soit la source d'où Vardan a pu tirer ce passage il est évident que pour lui la dispute théologique de Nana avec Epikouṙa a eu lieu quelque temps avant la mort d'Ašot Msaker, c'est à dire après 820 et avant 826, ce qui nous donne un flottement d'environ cinq ans. Remarquons toutefois qu'il convient plutôt de rapprocher cette date de 826 que de 820.

Quant à la chronique très abrégée de Mkhithar d'Ayrivankh [2], pour les événements qui ont suivi l'année 801, nous y lisons ces simples lignes :

«Epikouṙa s'efforce de convertir Ašot à la foi de Chalcédoine, mais le vardapet Bouret envoie son diacre Nana, qui vainc Epikouṙa, et donne le commentaire de l'Évangile de saint Jean.»

Mkhithar peut avoir utilisé Vardan, mais tous les deux peuvent aussi avoir pris ailleurs ce renseignement. Notons toutefois que cette chronique elle aussi place la dispute de Nana avant la composition de son commentaire.

Dans la longue étude dont nous avons donné le titre plus haut (p. 273, n. 2) M. Marr, à propos de l'appellation «Arkhaun» donnée aux chrétiens par les Mongols au XIIIe siècle, est amené à étudier les survivances des Arméniens-Chalcédoniens en Arménie et dans les colonies arméniennes à l'étranger. Au début de son étude, pages 8 à 15, pour illustrer la lutte du Chalcédonisme et de l'Antichalcédonisme au commencement du IXe siècle, en Arménie

[1] Peut-être certaines particularités de langue qui se trouvent dans ce morceau iraient-elles à appuyer cette hypothèse d'une source différente. P. 77, l. 2 à partir d'en bas, on lit : *հարիւր և յիսուն արամբք*; p. 78, l. 9-10 : *երկերիւր հեծելօք և երեքհարիւր հետեւակօք*, c'est-à-dire les substantifs au *pluriel* avec les noms de nombre; au contraire dans le passage en question, p. 78, l. 4 à partir d'en bas: *հինգ հարիւր արամբ*, le substantif au *singulier;* puis immédiatement après ce passage, de nouveau, le substantif au *pluriel :* p. 79, l. 2 : *չորիւք հազարօք*. — Autre chose : p. 77, l. 12; 15; dernière ligne : les Arabes sont désignés par le collectif singulier *Իսմայէլ*; dans le passage en question, p. 78, l. 3 à partir d'en bas, par l'adjectif-substantif pluriel : *իսմայելականք*.

[2] Voir Brosset, *Histoire chronologique par Mkhithar d'Aïrivankh*, Saint-Pétersbourg, 1869 (Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences, VIIe série, t. XIII, n° 5), p. 83. — Marr, article cité, p. 8.

il utilise un long passage de la préface de notre traducteur arménien [1], d'après deux manuscrits d'Etchmiadzin. A propos de la dispute entre Nana et l'hérétique, anonyme chez le traducteur arménien, il cite la chronique de Mkhithar d'Ayrivankh et le début du paragraphe XLII de Vardan, que nous avons donné plus haut (p. 282). Il identifie Epikouŕa ou Apikouŕa avec Théodore Aboukara évêque de Xara. Mais 1° tout d'abord, l'identification de Epikouŕa, ou Apikouŕa, avec Aboukara — ou même Aboukoura, comme écrit M. Marr, sans nous dire où il a trouvé cette autre forme — est linguistiquement invraisemblable, pour ne pas dire impossible. Il vaudrait mieux admettre une déformation du nom, mais il faudrait alors la prouver; 2° l'activité de Théodore Aboukara se place généralement autour de 800 [2] et pour la prolonger jusqu'entre 821-826 il faudrait apporter des raisons positives.

La chronique géorgienne à laquelle M. Marr renvoie [3] relate une dispute d'Aboukara (Aboukoura?) avec un Arménien. Aboukara est nommé, l'Arménien ne l'est pas; mais on ne ferait pas difficulté de l'identifier avec Nana, Syrien il est vrai, mais champion des Arméniens. Dans cette chronique, au rebours de Vardan, c'est Aboukara qui est vainqueur, et l'Arménien (Nana?) qui est vaincu. Mais peu importe l'interprétation de cette dispute : elle est aussi tendancieuse chez Vardan qu'elle l'est sans doute chez le chroniqueur géorgien.

En somme nous sommes d'accord avec M. Marr pour la date de la dispute, mais nous attendons des preuves plus décisives pour l'identification d'Epikouŕa avec Aboukara.

Le P. Ç̌rakhean, lui [4], se prononce pour une identification, solide cette fois au point de vue linguistique, mais qui nous paraît inconciliable avec les données des historiens qu'il allègue.

Il voit dans l'Epikouŕa de Vardan, Sahak Mŕout surnommé Apikourēš. Linguistiquement cette identification est très séduisante. Nous avons là deux formes du nom d'« Epicure », l'une grécisante : Epikouŕa ou Apikouŕa, l'autre syriacisante : Apikourēš.

[1] Le passage cité par MARR va dans la présente édition de la page 5 à la page 8.

[2] Voir KRUMBACHER, *Geschichte der byzantinischen Litteratur*, 2e éd., p. 71.

[3] Рп. Общества распространенія грамотности среди грузинъ, въ Тифлисѣ, n° 51, лл. 67a-68a; MARR, article cité, p. 9, note 2.

[4] Introduction, p. ժԽ, ժԳ.

Mais alors il est amené à construire au sujet de ce Sahak des hypothèses historiques et théologiques qui ne cadrent plus du tout avec les données solides que nous avons sur ce personnage. Nous nous bornerons à donner la série des conclusions qui se dégagent de l'exposé du P. Çrakhean, en indiquant ensuite les impossibilités qui détruisent la dernière de ses conclusions.

1. Sahak Mŕout, évêque de Tayikh dans la localité d'Ašounkh, est chassé de cet endroit pour sa foi et vient en Arménie auprès d'Ašot [1].

2. Sahak écrit, de la part d'Ašot, la réponse à la lettre de Photius, en 863 [2].

3. Sahak a avec Nana la dispute théologique en question, il est battu et est chassé *une seconde fois*, et cette fois par Ašot. Cette dispute aurait donc eu lieu après 863 ou tout au plus en 863.

Nous sommes quelque peu renseignés sur les positions théologiques de ce Sahak Mŕout. C'était un antichalcédonien avéré et même violent [3]. Au point de vue de l'histoire des doctrines il serait évidemment très piquant de voir un antichalcédonien confondu par Nana représentant de l'orthodoxie arménienne, et chassé par Ašot le Grand.

Malheureusement si les conclusions 1 et 2 du P. Çrakhean sont admises par tout le monde et sont appuyées par Vardan et Étienne Asołik, la conclusion 3 est absolument en l'air. Bien plus elle a contre elle : le témoignage du traducteur arménien, qui place cette dispute avant la requête de Bagarat à Nana, soit avant 837; le témoignage de la chronique de Mkhithar d'Ayrivankh, qui la place elle aussi avant la composition du commentaire sur saint Jean; et enfin le témoignage de Vardan qui la place dans les dernières années d'Ašot Msaker, 820-826. On n'arrive vraiment pas à comprendre comment le P. Çrakhean a pu citer (Introd., p. ԺԲ) le passage de Vardan (éd. de Venise, p. 78) relatif au règne d'Ašot Msaker, en l'incorporant à sa thèse comme si ce passage se référait au règne d'Ašot le Grand, et qu'il ait appuyé là-dessus l'hypothèse d'un *second* bannissement de Sahak Mŕout Apikourēš par Ašot le Grand. C'est à croire que, à l'instar de Constantin Porphyrogénète, il a été la victime de

[1] Voir Laurent, p. 218, note 2, citant Vardan, éd. de Venise, p. 85.

[2] Voir Étienne Asołik de Taron, 2e partie, trad. Macler, p. 9.

[3] Voir les témoignages allégués par M. Macler, Étienne Asołik de Taron, 2e partie, p. 9, note 2.

la similitude de noms des Bagratides de deux en deux générations [1].

En résumé, il faut nous résigner à ignorer le nom de l'adversaire de Nana dans cette fameuse dispute. Appelons-le, si l'on veut, Epikoura, avec Vardan, mais avouons l'impossibilité où nous sommes actuellement de l'identifier avec exactitude.

Mais il faut certainement placer cette dispute, sous Ašot Msaker, entre les années 820 et 826. On comprend mieux dès lors que Bagarat, fils d'Asot Msaker, ait connu Nana et lui ait demandé de rédiger le commentaire sur l'évangile de saint Jean.

Le P. Ċrakhean considère comme capitales pour l'interprétation de la pensée théologique de Nana dans ce commentaire, les directives que nous fournissent et la controverse de Nana avec Epikoura et les canons du concile de Širakavan [2].

Ceci est parfaitement juste, à condition toutefois de ne pas mettre cette dispute en 863 et de ne pas chercher à éclairer cette dispute ni le commentaire sur saint Jean en y cherchant le contrepied de la pensée théologique de Sahak Mŕout Apikourēš.

Aussi bien, au point de vue doctrinal, le traducteur arménien nous fournit-il un conspectus déjà précieux, quoique bref, des positions respectives des deux adversaires. Ce conspectus est d'une interprétation délicate. En ce qui concerne l'« hérétique », le « *in duo diuidendo* » peut s'interpréter d'un Chalcédonien (deux *natures*), mais il peut s'interpréter aussi d'un Nestorien ou nestorianisant (deux *personnes*); ce qui cadrerait très bien avec le genre d'adversaires qu'avait déjà combattus Nana. Il n'y à qu'à songer à sa lutte contre Thomas de Marga [3].

Toujours est-il qu'il est possible, et même facile, de concilier le résumé de la thèse attribuée à Nana par le traducteur avec les canons du concile de Širakavan et avec la théologie de Nana dans son commentaire de saint Jean.

Nous savons l'importance capitale du concile de Širakavan dans l'histoire de la théologie arménienne. Sans doute les ca-

[1] Voir Laurent, p. 322, note 2. — Le R. P. Sargisean est le premier à avoir fait cette identification aventureuse de l'*Epikoura* de Vardan, avec Sahak Mŕout *Apikourēš* d'Asołik et à avoir placé sous Ašot le Grand, après le Concile de Širakavan, la dispute que Vardan nous donne comme ayant eu lieu dans les derniers temps d'Ašot Msaker (*Dei tesori* etc., p. 22-23).

[2] Introduction, p. ԺԳ.

[3] Voir ici plus haut, p. 276.

nons XIII et XIV ont été rédigés avec le souci de ménager les semi-Eutychiens dont la doctrine était teintée de monophysisme [1]. Mais en dépit de cette compromission qui trahit la défiance ou l'indécision chez quelques membres de l'assemblée, le concile de Širakavan marqua un revirement de l'Église arménienne en faveur des décrets de Chalcédoine (Tournebize, p. 143-144).

Il y a plus encore, et toujours dans le même sens. Le P. Çrakhean se demande si la lecture de ce commentaire de Nana n'aurait pas inspiré tel ou tel passage de la lettre de Nersès Šnorhali (catholicos du 17 avril 1166 au 13 août 1173) à la Mésopotamie [2]. Il cite en vue synoptique deux passages du commentaire de Nana et un passage de Nersès (Introduction, p. Լ, ԼԸ) et, comme il le remarque justement, s'il y a peu de coïncidences verbales, il est évident cependant que la langue théologique et les explications doctrinales sont identiques chez tous les deux.

Or on sait, que nonobstant l'ambiguïté de certains termes, Nersès admettait la dualité des natures en Jésus-Christ; on sait aussi quel sage libéralisme il professait à l'égard de l'Église romaine (Tournebize, p. 240; p. 251).

Dans le long et excellent paragraphe qu'il consacre à la question des deux natures (Introduction, p. ԻԴ-ԼԸ), le P. Çrakhean remarque l'intention évidente chez Nana de s'attacher aux explications parfaitement catholiques de saint Cyrille d'Alexandrie (Introduction, p. ԻՕ, bas). On sait avec quelle persistance les théologiens arméniens se sont accrochés à la formule de saint Cyrille : *μία Φύσις τοῦ Θεοῦ σεσαρκωμένη* [3]. Le P. Çrakhean cite un passage de la lettre de Nersès Šnorhali à Alexis (Introduction, p. ԻԵ-ԻՕ) qui éclaire bien des malentendus. A l'aide de ce rapprochement il explique certains passages de Nana qui paraîtraient opposés à l'orthodoxie catholique. Il montre que les difficultés viennent de l'emploi encore imprécis chez Nana des deux mots «nature» *բնութիւն*, et «personne» *անձն*. Les Grecs et les Latins ont connu eux aussi ces difficultés et l'on n'a qu'à songer aux querelles qu'ont suscitées parmi eux les mots *ὑπόστα-*

(1) Tel est l'avis de Balgy, du P. Peeters, cités — mais sans référence pour Peeters — par Tournebize, p. 143-144; le R. P. Peeters nous fait savoir que c'est oralement qu'il a exprimé cet avis au P. Tournebize.

(2) P. 238-239 de l'édition de Saint-Pétersbourg, 1788.

(3) Sur l'interprétation de cette formule voir J. Mahé, *Dictionnaire de théologie catholique* de Vacant et Mangenot, col. 2513.

σις, οὐσία, *substantia*, *persona*, etc. Les condamnations que Nana porte contre Arius, Eunomius, Nestorius, les Juifs, précisent encore le sens de sa pensée : somme toute il en veut à ceux dont les doctrines ne permettent pas d'admettre dans le Christ ni une vraie humanité, ni une vraie divinité, ni une union parfaite de l'une et de l'autre dans une seule personne.

Enfin, pour en finir avec Nersès — c'est là un rapprochement qui nous est venu à l'idée en étudiant ce commentaire et que nous proposons sous toute réserve — on sait que Nersès Šnorhali voulait réunir en concile les évêques arméniens. « Il espérait leur faire admettre explicitement le dogme des deux natures, en leur opposant surtout le langage décisif selon lui du Patriarche *Jean* le Philosophe qui avait vécu, dit-il, deux cents ans plus tôt » (Tournebize, p. 252). On se demande encore quel est ce personnage. Ce nom de Jean nous a fait penser à Nana, en arménien Yovhannēs. Nous ne savons pas à quelle date précise Nersès voulait réunir ce concile, ni à quelle date précise est mort Nana, mais en gros, entre Nana et Nersès il y a eu un peu plus de deux cents ans. La qualification de *Philosophe* cadre très bien avec les hautes qualités intellectuelles de Nana, telles que nous les décrit le traducteur anonyme dans sa préface (p. 5 et 7 de la présente édition). Mais il y a le titre de *Patriarche* qui est embarrassant.

On voit combien cette thèse à la fois historique et théologique intègre d'une façon cohérente une foule de données diverses. Il va sans dire qu'elle serait à contrôler par l'étude des œuvres syriaques de Nana (Nonnos) — malheureusement encore inédites que je sache — et par un examen plus approfondi du présent commentaire. Si cette thèse tient à l'épreuve, cette œuvre de Nana et sa traduction prennent une importance capitale dans l'histoire de la théologie et de la littérature arméniennes.

Du coup bien des opinions seront à rejeter.

Tout d'abord, et en tout état de cause, l'hypothèse, émise par Conybeare, d'une coïncidence entre Nana et son commentaire d'une part, et Nonnos de Panopolis (commencement du ve siècle) et sa paraphrase en vers épiques de l'Évangile de saint Jean [1] d'autre part, est désormais inadmissible [2]. Un simple coup d'œil

[1] Texte de Heinsius, Leyde, 1627, reproduit dans Migne, *P. G.*, t. 43, c. 749-920; édition Passow, Leipzig, 1834; édition Scheindler, Leipzig, 1881.

[2] *Catalogue of the Armenian Manuscripts in the Bodleian Library*, by the Rev. Sukias Baronean and F. C. Conybeare, F. B. A., Oxford, Clarendon Press, 1918, col. 170-171, n° du manuscrit : 74; Dashean, dans son *Catalog*

sur ces commentaires de Nana et de Nonnos de Panopolis suffit à faire voir la fausseté de cette assertion de Conybeare : «...there is extant a Greek version under the name of Nonnus of Panopolis...».

A rejeter aussi l'hypothèse faite par Conybeare de deux traductions arméniennes : «This work (la première traduction ordonnée par Smbat) was interrupted when Smbat was in his turn captured by the Arabs and put to death for his faith (A. D. 856), but later on a new and complete translation «with some abridgements» was ordered by Mariam Bagratouni 'The Lady of Siuniq' (*Սիւնեաց տիկին*) daughter-in-law of Smbat[1].» Le passage de la préface du traducteur qui a visiblement suggéré cette hypothèse à Conybeare est le suivant; mais ce passage ne dit pas cela du tout, et doit se traduire comme il suit :

«Et après ces événements [l'emprisonnement de Nana] le trésor de ce livre parvint à Mariam Bagratowni, Dame de Siwnikh, par l'entremise d'Ašot son père, grand et glorieux Seigneur Bagratowni, prince des princes. Or notre bienheureuse Dame de Siwnikh s'étant promptement résolue, vite réitéra l'ordre de le traduire en langue arménienne; sous la direction de la Providence d'en haut[2] elle prépare [ainsi] sous une forme succincte un exposé sublime de la foi divine, tenant [cette foi] au-dessus de tout, conformément à son doux et très louable caractère, elle qui aimait à faire partager à tous les hommes la sollicitude qu'elle avait pour les pieuses et saintes pensées» (p. 8 de la présente édition).

Nous avons déjà dit plus haut, p. 277, n. 1, que nous rapportions «une seconde fois» à «ordonna» et non à «traduire». D'ailleurs le traducteur (ou un copiste postérieur (?), p. 246 de la présente édition) joint formellement Mariam à Smbat : «...Smbat Bagratouni et Mariam Dame de Siunikh, qui ont ordonné de traduire ce saint livre...».

der armenischen Handschriften in der Mechitaristen-Bibliothek zu Wien, 1895, p. 1136 c, ajoute que les critiques modernes attribuent ce commentaire de Nonnos de Panopolis à Apollinaire de Laodicée; mais cela ne fait rien à notre question.

(1) *Catalogue*, ibidem.

(2) Nous mettons le point après *լեզու* et nous faisons porter *առաջնորդութեամբ վերին խնամոցն* sur *յարդարէ*; on peut comparer le tour tout à fait semblable de la page 6 de la traduction : «Sous la direction de la Providence d'en haut il [Nana] compile sous une forme abrégée... un commentaire, etc.» (voir plus haut, ici, p 275.).

Tous ces résultats — construction, après rectifications, d'une thèse historique et théologique cohérente autour de Nonnos (Nana) de Nisibe, et élimination d'assertions ou d'hypothèses erronées — font ressortir l'importance du travail du R. P. Çrakhean et notamment de son introduction[1].

Cette introduction révèle un bon théologien, un peu aventureux cependant, — songez au cas d'Apikourēš; — mais il est grandement dommage que le philologue ne soit pas chez le P. Çrakhean à la hauteur du théologien. Il est tout à fait à regretter qu'une œuvre d'une portée historique et théologique aussi considérable se présente dans une édition princeps aussi imparfaite. En somme ce que nous avons là n'est qu'une reproduction imprimée, et insuffisamment fidèle, de deux manuscrits de la Bibliothèque des Mkhitharistes de Venise dont on ne nous donne même pas la cote (quel désir de cacher ses trésors!)[2]; l'un daté de 1155, en erkathagir avec un mémorial du scribe Kirakos, l'autre sans date, mais plus récent, en notragir, indépendant sans doute du premier (Introduction, p. ԺՕ). Ce manuscrit a pourtant une certaine importance : il contient, par exemple, une longue addition que n'a pas le manuscrit de 1155 (voir p. 260 de la présente édition). Cette addition est-elle authentique? Comble-t-elle une lacune du premier manuscrit? ou bien est-elle une interpolation ? Pas un mot de l'éditeur.

De *description* des manuscrits, point. Dans les marges du manuscrit de 1155 il y a, paraît-il (Introduction, p. ԺՕ), des traces de subdivisions allant à indiquer que le commentaire de Nana était primitivement divisé en homélies et en discours, comme les homélies de Chrysostome *in Joannem*. C'est là une ressemblance de plus avec la manière de saint Jean Chrysostome que le P. Çrakhean a notée ailleurs chez Nana (voir ci-après, p. 293). Mais ces subdivisions ou traces de subdivisions ne sont pas indiquées dans la présente édition.

Le P. Çrakhean connaissait le manuscrit n° 74 des manuscrits arméniens de la Bodléienne, puisqu'il cite, en la traduisant, la notice de Conybeare (p. ԺԲ, note 2) mais — l'a-t-il fait exprès? — il omet la cote! Il est vrai que ce manuscrit est du

[1] Un détail : cette introduction a paru, nous dit le P. Çrakhean (p. Ը), dans *Bazmavēp;* mais en quelle année ? Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que c'est en 1915, p. 279-293, et en 1916, p. 2-5.

[2] Le P. Sargisean nous avait du moins donné la cote du plus ancien : c'est le n° 1685 de la collection de Saint-Lazare (*Dei tesori*..., p. 25, note 1).

XVIIe ou XVIIIe siècle, et qu'il n'a peut-être pas une grande valeur; encore est-il qu'il aurait fallu le signaler avec précision.

Que le P. Çrakhean ait ignoré la dissertation de M. Marr, il n'y a pas à lui en tenir rigueur. Mais les deux manuscrits datés, d'Etchmiadzin, que Marr a utilisés ont été signalés par Laurent[1]. L'un est de 1308 et l'autre de 1414. Le P. Çrakhean aurait pu du moins les mentionner. Voici la cote de ces manuscrits d'après Marr (p. 11, note 1 de l'article cité ici plus haut : p. 273, n. 2). Le manuscrit de 1308 : n° 1347 = Kar(apet) 1311, et le manuscrit de 1414 : n° 1346 = Kar(apet) 1310.

D'*apparat critique*, quasi pas : quelques variantes précédées les unes des lettres ընդ., les autres, des lettres օր. Elles veulent sans doute désigner : ընդ : ընդօրինակ : le « texte » du manuscrit de 1155, et օր : օրինակ : le second « exemplaire », la seconde « copie », en notargir. Mais nulle part on ne nous en informe expressément.

Sur quels principes la collation a-t-elle été faite ? On ne nous le dit pas. Aucune étude sur le caractère des variantes que présentent les deux manuscrits utilisés. Ce qui est dit, à la page ԼՕ de l'Introduction, n° 13, des particularités orthographiques est insuffisant et vague.

Quant au *commentaire* historique et théologique qui devrait régner perpétuellement au bas des pages d'une œuvre aussi importante : néant. En fait de note théologique je crois que les quatre mots au bas de la page 318 : « Voir l'explication dans l'Introduction », sans plus, sont avec la note d'une ligne de la page 200, tout ce qu'on trouve en ce genre. Sans doute les numéros 5, 7, 8 et surtout 9 de la seconde partie de l'Introduction contiennent de très utiles indications sur le but que se proposait Nana en composant son commentaire — prouver la divinité de Jésus-Christ et fournir à Bagarat des arguments dans ses controverses avec les païens, les Arabes ou les hérétiques — sur l'exégèse de Nana, sur sa théologie, notamment sur la question si épineuse des deux natures (n° 9). Il y avait certainement intérêt à grouper ces remarques et ces rapprochements dans un aperçu général dès le début. Mais ces rapprochements auraient dû être rappelés dans un commentaire accompagnant le texte. Les renvois précis à la littérature patristique grecque, dont dépend somme toute, par l'intermédiaire des adaptations syriaques, la pensée de Nana,

[1] *L'Arménie entre Byzance et l'Islam*, Paris, 1919, p. 127, note 2.

auraient dû être là multipliés, et les citations faites dans le texte grec, quand il existe, et non dans la traduction arménienne. Le point de vue doctrinal et scientifique doit l'emporter ici sur le point de vue national. Un commentaire ainsi établi permettrait de situer plus exactement l'œuvre de Nana dans l'histoire des doctrines de l'Église arménienne.

Ce déficit se fait plus vivement encore sentir s'il s'agit de préciser les sources auxquelles Nana a puisé. Au n° 10 de la seconde partie de l'Introduction, le P. Çrakhean note le caractère éclectique de la composition de Nana. Comme beaucoup de compilateurs byzantins Nana ne nomme pas les auteurs dont il expose les opinions soit pour les adopter, soit pour les discuter, soit simplement pour les faire connaître. Il se contente de dire : *ոմանք* «certains», *յորինակս ինչ* «dans certains exemplaires». Le P. Çrakhean a reconnu la dépendance étroite où Nana se trouve vis-à-vis de saint Jean Chrysostome. «Il le suit pas à pas, sans le copier tout au long, préférant concentrer ses fortes pensées, et il effectue ces emprunts avec une telle habileté qu'il a su donner à l'ensemble [de son œuvre] la même couleur» (Introduction, p. ԼԵ). Le P. Çrakhean a encore et justement remarqué que saint Jean Chrysostome insiste surtout sur les considérations morales tandis que Nana insiste surtout sur les considérations théologiques et dogmatiques (Introduction, p. ԺԹ). Nana de même a utilisé les Discours de Sévérien de Gabala, d'autres auteurs encore sans doute. Mais pour tous ces rapprochements, les références, en nombre suffisant pour appuyer l'aperçu général donné dans l'Introduction, auraient dû être multipliées dans un commentaire courant. Ces comparaisons sont indispensables pour interpréter la pensée théologique de Nana et, si l'on veut un jour montrer toute la portée doctrinale de son œuvre, elles devront être reprises entièrement à nouveau. Les théologiens ont pourtant le droit d'exiger des éditeurs qu'ils leur préparent un peu plus la besogne.

Une lacune, plus grave encore au point de vue édition, apparaît aussi dans la façon beaucoup trop sommaire dont a été traitée la question des homélies ou discours insérés dans le commentaire de Nana (Introduction, p. ԺԼ). Et c'est d'autant plus grave qu'ici c'est l'intégrité et l'authenticité mêmes du texte qui sont en jeu.

Le P. Çrakhean a compté une dizaine de ces homélies. Tout d'abord ces morceaux ont été trop imparfaitement distingués dans

l'impression. Le P. Črakhean nous dit (*ibid.*) que ces homélies ne sont indiquées par aucune inscription ou autre signe dans le plus ancien manuscrit. Dans le plus récent, elles sont indiquées, d'une façon vraisemblablement arbitraire, affirme simplement le P. Črakhean, en cinq endroits par ce titre intercalé : Յորդորակ «homélie, discours». Il eût été tout de même utile de reproduire ces indications, si arbitraires qu'on les jugeât. Nous les avons cherchées en vain.

Ces homélies sont-elles toutes des interpolations? La question est d'autant plus sérieuse que l'on nous a dit (voir ici plus haut, p. 291) — d'ailleurs sans les reproduire dans l'édition — que le plus ancien manuscrit conservait des traces d'une ancienne division du commentaire en homélies. Cette ancienne division est peut-être bien primitive, et alors pourquoi quelques-unes au moins de ces homélies n'auraient-elles pas originellement fait partie du travail de Nana?

Plusieurs, remarque le P. Črakhean, ont toutes les apparences d'interpolations.

Les considérations sur l'Église d'Arménie qu'on lit à la fin du chapitre X, auraient été, d'après le P. Črakhean, insérées par le traducteur. Il s'agit vraisemblablement du morceau qui va dans la présente édition de la page 241 à la page 246. L'hypothèse est plausible. Mais dans le texte, à cet endroit, aucune note, aucune indication, aucune discussion.

De même encore aurait été ajouté par le traducteur l'éloge de la Croix qu'on lit dans la présente édition de la page 403 à la page 408. Cette fois une note (p. 403, note 1) nous apprend que cette homélie «se trouve dans le Čaṙəntir de Jérusalem sous le nom de Cyrille de Jérusalem (961), et dans le Yavakhowmn XII (299)». C'est tout.

Mais le passage qui dans la présente édition va de la page 394 à la page 472? Une note (p. 394, note 2) nous avertit que ce passage «se trouve dans la XIIIe section d'un Čaṙəntir (370) sous le nom de Chrysostome». Ici le passage est intimement lié au commentaire de saint Jean. Sommes-nous en présence d'un emprunt plus formel de Nana lui-même? Sommes-nous en présence d'une insertion postérieure faite à l'aide d'un sermonnaire pour boucher une lacune, laissée par Nana lui-même ou survenue accidentellement dans la transmission du texte? Ou bien le Čaṙəntir a-t-il exploité le commentaire de Nana? Aucune discussion.

Les coïncidences frappantes de telle de ces homélies avec la

péroraison du premier discours sur la résurrection de Lazare, du fameux Mambré, frère du non moins fameux Moïse de Xorēn, posent une question bien intéressante. Le morceau qui dans la présente édition va de la page 263 à la page 265 coïncide mot à mot avec ladite péroraison [1].

Le P. Çrakhean (Introduction, p. ՃԻԵ), naturellement, y voit un emprunt fait directement ou indirectement par le traducteur arménien au discours de Mambré. Et ce n'est pas impossible. Dans le commentaire de Nana ce morceau paraît bien interpolé. Mais chez Mambré lui-même il se détache aussi assez nettement du corps du discours qui a une tout autre allure. A dire vrai le passage en question y forme la fin du discours et, comme péroraison, il est là assez bien à sa place. La solution n'est pourtant pas évidente. Le fameux Mambré ou l'interpolateur de Nana auraient pu l'un et l'autre le prendre chez un tiers. La question vaudrait la peine d'être étudiée. Et c'est dans un cas comme celui-ci qu'on regrette dans l'édition présente l'absence d'apparat critique et de notes. Le P. Çrakhean aurait dû donner une collation soigneuse de ces deux morceaux et discuter de plus près la question d'emprunt.

D'autres coïncidences textuelles existent mais cette fois entre le commentaire de Nana lui-même et le second discours de Mambré sur la résurrection de Lazare. Mais ici les choses sont un peu plus claires. L'authenticité de ce second discours était déjà depuis longtemps suspectée. Le P. Çrakhean (Introduction, p. ԻԹ, note 2) a raison de renvoyer à la note suggestive de l'éditeur de ce discours [2]. Le P. Çrakhean donne en citations synoptiques quelques passages de ce second discours de Mambré et du commentaire de Nana. La dépendance est évidente et c'est Mambré, ou plutôt l'auteur anonyme de cette compilation, qui utilise Nana.

Une chose complique pourtant la question : c'est qu'une dépendance a été reconnue entre Sévérien et tel ou tel morceau des *Discours sur la résurrection* de Mambré. Le P. Çrakhean (Introduction, p. ԻԹ) renvoie à ce propos à l'édition arménienne des œuvres de Sévérien (Venise, 1830, p. 16) et à une étude du P. Andrikhean, dans *Bazmavēp*, 1904, p. 352-358.

Nous le répéterons encore : toutes ces suggestions et tous ces

(1) Voir Mambré, édition de Venise, 1833, p. 52 à 54.

(2) Édition de Venise, 1833, p. 55, note 1.

renvois ne sont pas suffisants. En face de tant de problèmes, intéressant à la fois l'histoire littéraire et l'Église d'Arménie, on regrette amèrement l'absence d'un apparat critique et d'un commentaire. L'introduction lève des pistes : l'édition du texte ne permet pas de les poursuivre; à moins de reprendre à nouveau sur le texte un travail qui aurait dû être en grande partie le travail de l'éditeur.

LA VERSION ARMÉNIENNE DU CONTE DE LA VILLE D'AIRAIN,

PAR

HENRI LAURENTIE.

Parmi les contes des Mille et une nuits, il en est un qui semble avoir rencontré un vif succès dans l'Arménie médiévale et qui paraît même avoir seul recueilli les honneurs de la traduction et de la copie, c'est l'histoire de la Ville d'airain [1]. Nombreux sont les manuscrits qui la reproduisent [2]; aussi, bien que la version qu'ils nous donnent n'ait pas l'intérêt d'une version orale populaire, peut-être mérite-t-elle cependant d'être étudiée succinctement.

On se rappelle le thème de la Ville d'airain. Le Khalife 'Abd-el-Malek envoie son vizir Taleb qui doit bientôt s'adjoindre l'émir Mūsa, gouverneur de l'Occident, à la recherche de cruches où Salomon avait emprisonné les démons. Mais ce n'est pas là le fond de l'histoire, dont le principal épisode est la visite de la Ville d'airain, où s'étalent en vain les plus somptueuses richesses devant les habitants qui sont morts. Les envoyés trouvent les cruches près

[1] Pour la bibliographie du conte arabe, voir Chauvin, *B. A.*, t. V, p. 32, n° 16; voir surtout Gaudefroy-Demombynes, *Les Cent et une nuits*, traduites de l'arabe, Paris, 1911, p. 284 et suiv., et la note à la fin du conte.

[2] Se reporter pour la bibliothèque des Mékhitharistes de Vienne au catalogue du P. Dašian, sous les numéros 88 et 466; pour la bibliothèque de Berlin, n° 86 du catalogue de N. Karamianc; pour la Bodleian library d'Oxford, au catalogue Conybeare, n° 95, et pour le British Museum de Londres, aux numéros 105, 108, 109 et 113 du catalogue Conybeare; pour la Bibliothèque nationale de Paris, au catalogue de F. Macler, n°s 185, 285, 286, 308 et 309; pour la bibliothèque de Munich, n° 11 du catalogue du P. G. Kalemkiar; pour la bibliothèque de Tauris, au catalogue Ačarian, n° 18. Il existe, outre les manuscrits qui se trouvent dans ces diverses bibliothèques, trois éditions de la Ville d'airain parues à Constantinople, la première en 1708, et la dernière en 1847. Enfin, M. Čitouni a dernièrement traduit en arménien moderne l'histoire de la Ville d'airain, n° 239 de la *bibliographie* contenue dans le fascicule 2 de la *Revue des études arméniennes*.

de l'île du roi noir et retournent à Bagdad. L'origine arabe de ce conte est incontestable. La légende de la Ville d'airain, due sans doute à la découverte, par les Bédouins, des villes égyptiennes, tient déjà une grande place chez les écrivains arabes avant d'être classée dans les Mille et une nuits[1]. Il ne peut donc s'agir d'un thème persan qui se serait parallèlement répandu en Arabie et en Arménie. Le fait que l'on se trouve en présence d'une simple traduction ne saurait d'ailleurs être mis en question, car tous les manuscrits portent le nom du traducteur Yovhannēs Aṙaḳel Širakvanc'i[2]. Il suffit, du reste, de lire les deux versions pour se rendre compte de leur similitude. Les épisodes sont les mêmes. Le cavalier indicateur, le combat du roi El-'Azīz avec Salomon, la mort des soldats sous l'influence d'une attirance magique, la fin de Ṭāleb, la conversion du roi noir à la religion d'un Dieu unique sont communs aux deux textes. L'ordonnance des deux récits est exactement semblable. Bien mieux, certaines expressions identiques, que l'on retrouve à la même place en arabe et en arménien, dénotent la fidélité relative du traducteur.

Un bref examen des noms propres contenus dans le conte ne fera que confirmer cette hypothèse, seule possible, d'une traduction. En effet, la transcription est généralement transparente. Les principaux personnages du conte ont tous conservé le nom qu'ils portaient en arabe, mais sous une forme raccourcie; nous avons, par exemple, Abdoul-meliḳ, Talip, Mousē, Alaz, Abdesmēd, pour 'Abd el-Malek ben Merwān, Ṭāleb ben Sahl, Mūsa ben Noṣaïr, El'Azīz ben Marra, 'Abd eṣṣamed el Maṣmudi. Il faut sans doute assimiler également Ḳoš fils du roi Gałat, fils du roi Šatat, à Kuš ben Canaan ben Šerwan ben Šeddād, Tamšer à Dizmiš ben el A'naš, Amiraṭ à Damryāṭ et peut-être même Zmrouḫt ou Zmrouṭ à Tadmur fille de Kuš, fille de Canaan[3]. On peut noter une vélléité de traduction, et non plus seulement de transcription, dans le fait que le nom de Ṭāleb est parfois rendu par deux jeux de mots: Ouznkan ou Ḫndrak. Ce sont là deux formatifs provinciaux dérivés des racines

[1] Voir pour plus de détails Gaudefroy-Demombynes, *op. cit.*, p. 329 et suiv.

[2] Ce fait permet même de dater la traduction qui, d'après Léo, remonterait au XIIIe siècle. Voir la notice qu'il donne sur ce conte (Լէո, *Հայկական տպագրութիւն*, p. 120-124).

[3] Ce dernier point est pourtant plus contestable. Car Tadmur est nommée, dans le texte arménien, non pas Zmrouṭ, mais la fille du roi Zmrouṭ. Sans ce fait, on pouvait envisager un jeu de mots sur *zmrouḫt* «émeraude», analogue à celui dont nous parlerons plus loin en note (*infra*, p. 299, n. 1).

ուզ et խնդր, et qui rendent donc assez bien le sens de *ṭāleb*, désirant, demandant. Quant aux noms de lieu, assez rares d'ailleurs dans la Ville d'airain, ils sont également semblables en arabe et en arménien. Nous n'en citerons que deux : celui de la mer de Kerker, à peine modifié sous la forme Kouŕkouŕ et la transcription intégrale de l'arabe Miṣr, pour désigner l'Égypte[1].

Il existe cependant quelques différences entre les deux versions. Certaines de ces différences — la suppression des formules rituelles islamiques ou des épithètes qui accompagnent le nom d'Allah — sont sans doute l'œuvre du traducteur. Mais, en ce qui concerne les autres, il est impossible de l'affirmer. L'épisode des filles de la mer n'existe pas en arménien; il n'existe pas non plus dans certains manuscrits arabes. On peut fort bien supposer que l'omission de certains passages — l'investiture de Harūn dans les fonctions de Mūsa et le panorama de la Ville d'airain entre autres — ait également été déjà faite par un copiste arabe. Il faut adopter la même solution à l'égard de l'addition de la visite au roi des Akana. La sécheresse de l'arménien dans les descriptions peut résulter aussi d'un texte arabe moins prolixe que les autres. Nous sommes obligé de demeurer dans cette incertitude, qui n'enlève d'ailleurs aucune force à l'hypothèse d'une traduction. Les textes arabes étudiés par M. Gaudefroy-Demombynes sont en effet seulement les éditions imprimées et les manuscrits de la Bibliothèque nationale, alors qu'il en existe un grand nombre d'autres dans les diverses bibliothèques. Même si ces derniers venaient tous à être comparés à l'arménien, certaines dissemblances pourraient encore subsister. C'est qu'Aŕaḳel a peut-être traduit la feuille d'un de ces conteurs ambulants qui allaient, débitant des histoires merveilleuses, dans tous les caravansérails de l'Orient.

Sur un point cependant, notre traducteur et les copistes qui l'ont suivi paraissent avoir voulu donner à leur œuvre une certaine originalité : c'est en ce qui concerne les complaintes. Le texte de la Ville d'airain, plus qu'aucun conte des Mille et une nuits, est entrecoupé de morceaux en vers que la version arménienne reproduit après la version arabe, et qui portent habituellement sur la vanité du monde et sur la préoccupation de la mort. Nous ne sommes pas ici dans la même incertitude que pour le texte de

[1] Il faut noter que la Sicile a été rendue par Séleucie. C'est le cas auquel nous faisions allusion (p. 298, n. 1). Comme tout à l'heure, le traducteur a voulu sans doute donner un sens à un mot qui, pour lui, n'en avait pas.

l'histoire. En effet, comme nous nous trouvons incontestablement en présence d'une traduction unique, les complaintes (ողբ) qui ne se retrouvent pas dans tous les manuscrits arméniens, et particulièrement celles qui sont propres à tel ou tel d'entre eux, constituent, à n'en pas douter, des inventions du traducteur. Nous verrons tout à l'heure qu'il en existe un certain nombre. Quant aux complaintes qui, communes à tous les manuscrits, ne sont cependant pas conformes aux textes arabes étudiés, il faut leur appliquer la solution que nous donnions plus haut pour les variantes[1], car, nulle part plus qu'ici, les manuscrits arabes ne diffèrent les uns des autres. Il en est ainsi du dialogue entre la reine et Mousē et d'un grand nombre d'épitaphes, d'ailleurs fort monotones. Peut-être est-il permis cependant, devant la dissemblance des deux textes, de supposer que le traducteur ait voulu composer des complaintes d'inspiration identique, mais sous une forme originale. Voici, par exemple, une complainte qui occupe la même place dans le texte arménien et dans un des textes arabes : « Ce bas monde, dit l'arabe, ressemble aux rêves d'un homme endormi ; ce n'est ni la vie, ni la mort. — Prends garde si tu trouves à la vie des charmes, car elle est semblable aux imaginations d'un homme qui rêve. — Qu'est-ce que la mort, sinon une autre sorte d'absence? — Qu'est-ce que l'homme, sinon un être entre le savoir et l'ignorance? — Ainsi j'admire celui qui fait, négligent, le voyage de la vie, car il y a quelqu'un qui ne le néglige pas; j'admire celui qui s'endort, car il y a quelqu'un qui ne dort pas. » Et voici l'arménien : « O homme, apprends à connaître cette vie et son instabilité. — Vous avez oublié la mort, la mort est l'hôtesse de nous tous. — Tous ceux qui sont nés depuis Adam s'en sont allés. — Mets ton effort à faire le bien pour ne pas t'attirer de regrets dans l'autre monde. »

Il resterait maintenant à étudier, au point de vue purement arménien, la langue de la Ville d'airain. Plusieurs manuscrits, le manuscrit 308 de la Bibliothèque nationale entre autres, sont entièrement rédigés en un dialecte provincial, celui du Vaspourakan; dans les autres manuscrits, écrits en un grabar assez altéré, les complaintes seules sont composées dans ce dialecte. Il n'entre pas dans le plan de cette simple notice d'en faire l'analyse; qu'il nous suffise donc d'indiquer que nous sommes sans aucun doute en présence d'une langue vulgaire. Mais ce qu'il importe de noter

[1] *Supra*, p. 299.

également, c'est le caractère de version populaire du conte arménien. Plusieurs récits sont mal construits, le combat de Salomon et d'Alaz entre autres. L'absence de souci littéraire est frappant dans certaines phrases; nous n'en citerons que deux :

Յայնժամ չաստ գանձ եւ պատուական ակունք ազգի ազգի զումաշ ուղարկեցաք ամէն երկիր շուրջ եկին եւ չգտան կերակուր :

Alors nous envoyâmes des trésors nombreux, des pierres précieuses, des étoffes diverses; ils (*sic*) allèrent partout sans trouver de vivres.

Սողոմոն որ բարկացաւ դեւերուն եւ զընձէ կուժի մէջ խոթեց ու ձգեց ծով, այն կուժերէն հոս կը գտնու՞ի :

Salomon qui se mit en colère contre les démons et les enfonça dans des cruches de bronze qu'il jeta dans la mer, trouve-t-on de ces cruches ici?

Dialecte provincial et forme populaire, tels sont les deux caractères du texte arménien en général. Il ne nous reste plus maintenant qu'à faire quelques remarques sur les divers manuscrits que nous avons eus sous les yeux [1]. Si nous prenons comme type l'édition imprimée, les deux manuscrits de Paris qui lui ressemblent le plus sont les numéros 308 et 185, le premier en arménien vulgaire, le second en grabar. Sauf deux variantes dans les complaintes, il y a identité [2]. Le manuscrit 285, autant qu'on peut en juger, car il est fort altéré, ne diffère pas sensiblement des précédents dans le récit de l'histoire; mais certaines complaintes sont coupées en deux; douze autres ont été rajoutées. Celles-ci sont reproduites pour la plupart dans les manuscrits 286 et 309. Le premier, en grabar, est particulièrement abondant en complaintes. Outre celles dont nous venons de parler, nous trouvons au début de l'histoire trois pièces de vers qui ne lui sont communes qu'avec le manuscrit 309. Ce dernier est le plus intéressant de tous. Il est en grabar et semble se rapprocher davantage de l'arabe. Seul, il donne le nom de Kuš ben Canaan

[1] Ce ne sont que les manuscrits de la Bibliothèque nationale.

[2] Il faut noter dans le manuscrit 185 le changement de roi Galat en roi des Galates *Թագաւոր Գաղատացոց*, semblable aux deux cas que nous avons cités plus haut, p. 298 et 299.

et celui d'Abd essamed. Il paraît avoir conservé un reste de formule islamique. De plus il comporte au début deux petites variantes : l'intervention du roi d'Égypte et l'approvisionnement en Égypte. Il parle seul de l'ensevelissement de Talip. Sa description de la Ville d'airain dénote une certaine coquetterie littéraire. Enfin, le copiste de ce manuscrit, soucieux de donner au complet toutes les complaintes parvenues à sa connaissance, transcrit à la suite du récit quatre complaintes que l'on retrouve d'ailleurs, introduites dans le corps de l'histoire, dans d'autres manuscrits.

Telle est la version arménienne de la Ville d'airain. On peut en vérité se demander pourquoi ce conte, parmi tous ceux des Mille et une nuits, a seul été traduit en arménien. S'il s'agit, comme nous le supposions tout à l'heure, d'une histoire introduite dans le pays par un conteur ambulant et traduite par un vardapet connaissant l'arabe, l'explication est toute simple. Sinon, ne doit-on pas chercher à rapprocher ce conte de tous ceux qui l'accompagnent d'ordinaire dans les manuscrits, les maximes du sage Ḫikar, le conte de la jeune fille et du jeune homme, l'histoire du roi Phahloul, et supposer au traducteur l'intention de prendre dans les Mille et une nuits celui des contes qui, par son caractère sentencieux et moral, ressemble le plus à toutes ces histoires, et de compléter ainsi son anthologie ?

CHRONIQUE.

I. LA CILICIE EN 1919-1920.

C'est l'œuvre artificielle des guerres qui a supprimé parfois la frontière naturelle du Taurus.

V. Bérard, *Le Sultan, l'Islam et les Puissances.*

AVANT-PROPOS.

La Cilicie avant et pendant la guerre jusqu'à l'armistice du 31 octobre 1918.

La Cilicie est le triangle compris entre le Taurus, l'Amanus et la mer Méditerranée. C'est la poignée d'un éventail de routes mondiales, et leur liaison avec cette mer qui reste le centre de l'activité humaine. C'est, en outre, un pays de fertilité comparable au delta égyptien.

Dès l'histoire ancienne, la Cilicie joue un rôle important à cause de sa situation : toutes les invasions d'Asie en Europe ou d'Europe en Asie, la traversent; rappelons seulement Alexandre le Grand (Issus), la première croisade (1097), le projet de Bonaparte d'atteindre le Taurus (1797), Ibrahim Pacha (1837-1840), pour aboutir au « Bagdadbahn ».

Ce n'est que vers 1875 que les sultans donnèrent à ce pays, d'organisation féodale, son organisation actuelle, en vilayet (gouvernement général) d'Adana, avec les sandjaks (départements) d'Adana, de Tarsous (plus tard, Mersine, lorsque le chemin de fer français Adana-Mersine eut créé ce port, 1881), de Kozan (chef-lieu Sis, ancienne capitale du roi Léon VI), du Djebel Bereket (chefs-lieux successifs : Yarpouz, Djihan, Osmanié).

Le sandjak de Seleuké faisait partie de ce vilayet; il a été érigé en département indépendant après l'armistice d'octobre 1918. D'après l'accord Ribot, de Saint-Jean-de-Maurienne, il fait partie de la zone d'influence italienne. Le sandjak de Marache a fait partie au début du vilayet d'Adana; vers 1880, il fut rattaché au vilayet d'Alep; Marache, nœud des routes de la Méditerranée

vers la Caspienne, le Turkestan, la Perse, la Mésopotamie, est naturellement orientée vers Adana; les Allemands ont établi un projet de route et voie ferrée Islahié-Marache.

La Cilicie a vers le Nord-Est trois portes : Bozanti, Hadjine, Marache.

La Cilicie est le seul pays d'Asie Mineure où les chrétiens étaient en majorité. C'est pourquoi les différents gouvernements turcs y procédèrent aux massacres répétés de 1895, 1909, 1915, 1918, chaque fois plus étendus. En 1912 cependant, la population chrétienne restait encore la plus nombreuse (215,000 contre 185,000)[1].

On peut remarquer le chiffre dérisoire de cette population (400,000 habitants) pour un pays de 50,000 kilomètres carrés, le dixième de la France, et d'une fertilité extraordinaire.

Au moment où la Turquie attaqua la France et ses alliés, le chemin de fer de Bagdad était encore inachevé dans les tunnels du Taurus et de l'Amanus, qui ne furent utilisables que peu avant l'armistice. Les Allemands avaient établi des routes excellentes, et exécutaient les transports par camions automobiles. Il aurait donc suffi d'un faible effort, ce pays étant alors sans défense, pour couper en deux la Turquie et conquérir d'un coup la Syrie et la Mésopotamie. Mais on laissa à l'ennemi le temps de s'organiser et de venir attaquer l'Égypte de front, lui permettant de déployer son maximum de résistance.

Pendant la guerre, les Turco-Allemands enlevèrent les rails de la voie ferrée entre Mersine et Karajelas (12 kilom.) et entre Alexandrette et Erzine (40 kilom.). Une batterie de quatre 105 fut établie à Ayas. Des retranchements furent creusés sur tous les premiers contreforts du Taurus et de l'Amanus, avec plans de défense établis par les Allemands.

Le gouvernement turc à partir de 1915 fit déporter et périr les populations chrétiennes, surtout les Arméniens. Cependant, les Grecs ottomans parvinrent en majorité, grâce à de lourds sacrifices pécuniaires habilement utilisés, à se maintenir et à conserver leurs écoles. Les biens des déportés furent mis en vente sous prétexte « qu'ils étaient partis sans laisser d'adresse » (*sic*). Les dirigeants d'Union et Progrès firent là des fortunes scandaleuses. On vit disparaître la population arménienne d'Hadjine (30,000), de

[1] Voir au point de vue ethnographique *La Cilicie et le Problème ottoman*, par Pierre Redan, Paris, Gauthier-Villars, 1921.

Dortyol (24,000), d'Adana (40,000), dont les trois quarts devaient périr, tués par les gendarmes, les paysans ou les privations. Tous les massacres furent effectués par ordre. Le gouvernement turc a fait détruire autant que possible toute la correspondance officielle relative aux massacres. En Cilicie, il n'en a rien été retrouvé [1].

De même les Unionistes firent disparaître tout ce qui était français, nos écoles furent pillées, les églises démolies. A Tarsous, le député Saddik pacha présida lui-même, avec son gendre Hakki bey, président de la municipalité, à la démolition solennelle de la maison de M. Geoffroy, ancien consul de France; quatre camions automobiles allemands attelés à des câbles ne parvinrent que difficilement à abattre cette solide construction. Nos couvents-écoles d'Akbès (lazaristes), de Cheikhlé (trappistes) furent également pillés et ravagés.

Mais la population musulmane montra un enthousiasme très mitigé pour le service militaire. Les familles influentes (Soubhi pacha, à Adana; Saddik pacha, à Tarsous) embusquèrent leurs fils dans les bureaux ou les subsistances avec empressement; il y eut foule pour les «travailleurs» (usines, forêts, mines). Il y eut aussi des milliers de réfractaires dans les montagnes. Enfin les anciens beys du pays, principalement dans l'Amanus où le régime féodal n'avait jamais été dompté par les Turcs, profitèrent de la situation. Ceux qui ne purent esquiver le service militaire périrent dans la proportion de 75 p. 100 (typhus, misère); la rentrée des prisonniers d'Égypte en 1919 fut infime (8,000).

Les opérations militaires des Alliés se bornèrent à des bombardements répétés de Mersine, qui fut évacué par la population et où les bâtiments de la gendarmerie, la poste, les usines, furent mis hors d'état de servir, à des visites de bateaux avec quelques coups de canon à Ayas et Payas, et à des bombardements par hydravions anglais du pont du Bagdad sur le Seïhoum à Adana, pont qu'on ne put démolir, bien que ces bombardements aient causé de la gêne au trafic.

Au moment de la défaite turque la population était dans une ignorance à peu près complète de la situation; elle ne s'en rendit compte que par le passage des camions allemands, et enfin

[1] Morgenthau a raconté l'impudence cynique de Talaat bey venant lui réclamer le payement des assurances sur la vie contractées auprès des Compagnies américaines par les Arméniens, dont l'État turc prétendait bénéficier, «puisque tous leurs héritiers étaient morts».

par la fuite éperdue des consuls d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie d'Adana.

Moustafa Kemal Pacha vint alors prendre le commandement du vilayet d'Adana; il projeta de défendre la ville, et fit même commencer quelques travaux; sa conduite privée fut du reste peu appréciée des habitants (raki et femmes), et devant l'attitude de la population, il ne prolongea pas sa tentative. Le vali Nazim bey a toujours dit que dès ce moment Moustafa Kemal poursuivait des ambitions personnelles; Nazim bey, ancien professeur, ancien proviseur du lycée de Galata, avait peu de sympathie pour Moustafa qu'il considérait comme un reître ivrogne et d'instruction primaire.

L'armistice du 31 octobre 1918 spécifiait :

Clause VII. Allies to have the right to occupy any strategical points in the event of any situation arising which threatens the security of the Allies.

Clause X. Allied occupation of the Taurus Tunnel system.

Le General Head Quarters, à la date du 28 novembre, donnait les ordres suivants pour l'évacution de la Cilicie :

Le 13 décembre, les Turcs devaient avoir évacué le pays à l'est du Djihoun;

Le 17, à l'est du Seïhoun et au nord de la ligne Adana-Tarsous;

Le 21, jusqu'à Bozanti.

Le 28 novembre les premiers éléments français des troupes françaises du Levant (T. F. L.), rattachés au 21e corps britannique, atteignaient Alexandrette, poussant les Turcs (2e armée à Adana, 7e armée vers Toprak kalé), réduits à quelque milliers d'hommes (désertions en masse).

Les troupes turques arrivaient en armes jusqu'à Adana à cause des populations du Djebel Bereket qui dépouillaient ou tuaient les isolés; mais à Adana, elles vendaient leurs armes et leur matériel, le pays leur paraissant sûr. Environ 25,000 fusils restèrent ainsi entre les mains des musulmans d'Adana et des villages voisins. Le général Hamelin, commandant les T. F. L., chargé de suivre cette retraite, le fit avec les trois bataillons arméniens de la Légion d'Orient, l'un arrivant par Alexandrette et occupant Islahié (1 compagnie), Toprak kalé (1 compagnie), Dortyol (reste du bataillon), et les deux autres arrivant par Mersine (lieutenant-colonel Ro-

mieu à Adana avec un bataillon, le dernier bataillon fournissant Mersine (1 compagnie), Bozanti (1 compagnie) et Tarsous (reste du bataillon).

Le colonel Newcombe, des ingénieurs anglais, prenait le contrôle du Bagdad, et installait ses officiers, très nombreux, dans toutes les gares importantes, prenant possession de tout le matériel, et faisait rétablir la voie de Mersine-Tarsous.

M. Georges Picot, haut-commissaire de la République française en Syrie et en Arménie, et le général Hamelin commandant les T. F. L., venaient eux-mêmes procéder aux opérations.

Au moment du départ des derniers éléments turcs, le général Nehad Pacha, commandant la 2e armée, avait, de ses mains, jeté hors de son wagon le vali intérimaire Nazim bey, qui avait dû rester ainsi à Adana et y recevoir les autorités françaises.

PREMIÈRE PARTIE.

La Cilicie sous le commandement britannique.

Depuis l'époque de l'occupation en conséquence des clauses de l'armistice jusqu'au 1er février 1919, la Cilicie continua à être administrée par des fonctionnaires ottomans.

Le lieutenant-colonel Romieu, qui avait à la fois le commandement de la Légion d'Orient, constituant les seules troupes d'occupation, et le contrôle de l'administration ottomane résultant des clauses de l'armistice, ayant un cadre français des plus réduits, qui allait tomber à un officier pour deux compagnies et un sous-officier comptable pour quatre compagnies, sans personnel, n'exerça qu'une action très vague sur les autorités ottomanes; d'autant plus qu'il restait en Cilicie les forces turques suivantes :

Un régiment de gendarmerie, 3,000 hommes comprenant des unités actives laissées sous ce prétexte par les armées turques en retraite, et commandés par le lieutenant-colonel Hachim bey, ancien commandant de division au Caucase, ancien élève du colonel Foulon, officier de valeur et ayant un très solide commandement, mais, naturellement, continuant la guerre contre les Alliés;

Plusieurs compagnies d'infanterie laissées pour assurer la garde de la voie ferrée, dont les effectifs fondaient tous les jours par les désertions, dont la solde n'était pas payée, et qui étaient une source de difficultés évidentes.

Un major, Tewfik bey, de l'état-major de Konia, restait à Adana, avec des fonds importants, sous prétexte d'assurer la liaison avec le colonel Romieu, de rapatrier les prisonniers de guerre alliés rendus et les soldats turcs démobilisés. Car l'armistice avait laissé entre le Tigre et l'Euphrate une armée turque en armes, qui encore au mois de janvier 1919 faisait une opération sur la rive droite de l'Euphrate et y capturait du matériel de chemin de fer et des canons.

On n'a qu'à considérer cette situation pour imaginer combien était précaire la position des trois petits bataillons arméniens. Seul le prestige de notre victoire permettait de faire face à ces difficultés.

Après entente entre les gouvernements britannique et français, un groupement d'officiers français sous les ordres du colonel Brémond fut mis à la disposition du général Allenby pour administrer la Cilicie qui d'après les accords de 1916 ressortissait à la zone française.

Le colonel Brémond fut nommé par le gouvernement français, administrateur en chef en Arménie (ordre de route n° 9218 9/11, du 25 décembre 1918).

Débarqué à Beyrouth le 19 janvier 1919 avec 6 officiers, il alla prendre les ordres du général Allenby à son quartier général à Haïfa, le 23 janvier 1919 et fut nommé par lui « Chief Administrator of O. E. T. A. (North) [territoires ennemis occupés par les Alliés] (Circular Memorandum G. S. 865, du 19 janvier 1919).

Il y avait alors quatre territoires occupés :

Sud, chef-lieu Jérusalem, général de division Money, Chief Administrator;

Est, chef-lieu Damas, Ali Riza Pacha, ancien commandant en chef du 6e corps turc, passé aux Anglais au moment de la déroute turque, Chief Administrator;

Ouest, chef-lieu Beyrouth, sous-intendant militaire Copin, Chief Administrator;

Nord, chef-lieu Adana, colonel Brémond, Chief Administrator.

Les administrateurs en chef dépendaient directement du général Allenby et de son état-major général pour leur service.

La situation de M. Georges Picot se trouvait donc mal définie,

source de conflits et de difficultés, malgré toute la bonne volonté des exécutants locaux.

Le général Hamelin, commandant les T. F. L., était placé sous les ordres du général commandant le 21e corps britannique, dont le quartier général était à Beyrouth, et dont sa troupe constituait une brigade.

Enfin le général commandant le «Desert Mounted Corps» avait son quartier général à Alep, et commandait les troupes et le territoire occupé d'Alep, Aïntab, Marache, Ourfa. La limite de son commandement avec les T. E. O. (North) était à Medaïn Akbès, station du Bagdad entre Islahié et Katma. En particulier, le Desert Mounted Corps avait les relations avec les Kurdes.

La mission Brémond, débarquée à Mersine par le *Lavoisier* le 30 janvier, arrivait à Adana le 1er février. Le 2 février, le colonel se rendait au konak, où le vali intérimaire Nazim bey lui présentait les fonctionnaires; après accord avec le vali, il s'installait au konak d'une façon très modeste; non en conquérant, mais en guide.

Le gouvernement ottoman, à l'époque où il tomba entre les mains des kemalistes, a argué à maintes reprises dans ses réclamations auprès des autorités françaises de Constantinople d'une lettre que le colonel Brémond aurait écrite le 2 février au vali Nazim bey, et dont les prétendues assurances servaient de base à des protestations souvent étranges; pour les faire cesser, il fallut demander copie de cette prétendue lettre, qui n'existait pas; ce qui montre combien la méfiance est une vertu nécessaire en politique orientale.

Toute l'action administrative en Cilicie en 1919 a été basée sur les ordres du grand quartier général anglais, résultant des prescriptions de l'armistice et de celles de la convention additive du 20 février 1919 (G. S. 1402). Elle a, d'ailleurs, été contrôlée fréquemment par les visites du commandant en chef, du chef d'état-major général et des chefs de service ou officiers de liaison du G. H. Q. En outre, les administrateurs en chef furent réunis en conférence à Haïfa les 12-14 mai 1919, et toutes les questions en suspens furent examinées minutieusement.

Dans son rapport du 18 janvier 1919, sir Reginald Wingate, Haut-Commissaire britannique au Caire et General Officer Commanding Hedjaz Operations, rendait compte à son gouvernement que les chefs de la mission militaire française en Arabie, «have discharged their functions in a spirit of accommodation and good-

fellowship which has greatly facilited the conduct of joint operations».

C'est dans le même esprit, dont il avait constaté les bons résultats en Arabie, que le colonel Brémond a rempli sa mission en Cilicie en 1919. Et il n'est pas douteux que les mêmes excellents résultats ont été obtenus. La bonne entente franco-anglaise n'a cessé de régner en Cilicie en 1919 entre tous les éléments, sauf les exceptions inévitables, et a été certainement un des plus puissants éléments de tranquillité publique, sans qu'aucun des intérêts en présence ait jamais été sacrifié ou abandonné.

Il était évident que les forces d'occupation de la Cilicie étaient insuffisantes; la brigade française de Beyrouth n'y pouvait rien, étant trop faible, et aucun renfort ne lui était annoncé de France.

Le général Allenby envoya en Cilicie la 19e brigade d'infanterie indienne, commandée par le général Leslie qui arriva à Adana le 15 février : ce mouvement était décidé depuis la mi-janvier. La 19e brigade comprenait 3 régiments indiens (28e Punjabis, 92e Punjabis, 130e Balouchis), 1 régiment anglais (13e de Londres) et le 6e régiment de cavalerie indienne avec détachement d'auto-mitrailleuses. En outre plusieurs milliers de travailleurs indiens (environ 6,000), armés et formés en bataillons, occupèrent les tunnels du Taurus et de l'Amanus pour en continuer les travaux. Les postes avancés avaient été poussés par la Légion d'Orient, sur ordre du commandant en chef, jusqu'à la station de Tchiftéhan, au-delà du Taurus, gare dont l'occupation donna lieu à une protestation de pure forme de la part du chef de poste turc qui évacua sans difficulté à l'heure fixée.

Le lieutenant-colonel Romieu avec ses trois bataillons arméniens passait sous les ordres du général anglais qui commandait toutes les troupes d'occupation.

La mission du Chief Administrator était d'administrer « through the medium » des fonctionnaires ottomans. Cette prescription fut rigoureusement observée. Les postes vacants, car il y avait eu nombre de fuites de fonctionnaires prévaricateurs ou massacreurs trop connus, furent comblés. Toutes les nominations faites à ce moment ou ultérieurement furent faites, à trois ou quatre exceptions près, en conformité de la loi ottomane, et leur ratification demandée à Constantinople, suivant les possibilités de la situation politique.

A aucun moment, il n'a été fait d'administration directe en

Cilicie. Le petit nombre des officiers ou fonctionnaires ne l'aurait d'ailleurs pas permis. Il n'y avait qu'un officier par sandjak (département) auprès du mutasserif (préfet).

La clause VI de la convention additive réservait au commandant en chef la faculté de rapatrier les Arméniens « when this is desirable » et prescrivait que leurs maisons, terrains et biens seraient « immediately restored ». Le rapatriement en masse des Arméniens en Cilicie, leur rentrée dans leurs biens, sont donc des mesures qui ont dépendu du haut commandement que les autorités locales n'ont eu qu'à appliquer; elles l'ont fait avec le désir d'obéir aux ordres de leurs chefs, et de réparer des injustices sanglantes. Mais leur en attribuer la responsabilité, c'est faire preuve d'ignorance, ou, suivant l'expression du général Dufieux, « ne pas être de bonne foi ». (Lettre n° 986/R, du 3 mai 1920.) Le rapatriement se fit par les soins et aux frais du Haut-Commissariat de la République française en Syrie et en Arménie. Il a coûté des sommes très élevées, et a porté sur un nombre considérable de rapatriés.

Il n'y a eu aucun plan d'ensemble pour ce rapatriement; le colonel Clouscard qui résidait à Alep, faisait partir, à mesure des possibilités, les trains dont l'arrivée n'était annoncée que très irrégulièrement; certains jours il débarqua à Adana 3,000 Arméniens sans avis préalable.

Il fallut construire des baraques en briques de terre sèche pour les abriter :

Faubourg Rolland, 6 à 800 personnes ;
Camp Picot, qui eut jusqu'à 3 ou 4,000 habitants;
Camp Gouraud, 2 à 3,000 habitants.

Des écoles, des ouvroirs, des ateliers furent organisés. En même temps, des groupements arméniens étaient créés dans leurs anciens villages, pour éviter l'entassement à Adana, où plus de 60,000 se trouvaient établis à la fin de 1919; c'est ainsi qu'on reconstitua :

Hadjine (8,000 Arméniens);
Hassan beyli (1,000);
Dortyol (12,000 Arméniens);
Osmanié (1,000), Bagbtché, Islahié, etc.;
Missis (12 à 1,500);
Abdoglou (1 millier);
Nadjarli (1 millier);

Indjirlik (1,200);
Tarsous (3 à 4,000);
Mersine (2 à 3,000), etc.

Le nombre total des Arméniens à la fin de 1919 était évalué en Cilicie à 120,000 sur 400,000 habitants. Mais de forts contingents avaient été réunis à Aïntab et à Marache; Zeitoun s'était repeuplé; et une cinquantaine de mille avaient regagné les villes de Turquie d'Asie et Constantinople, ce que les événements de 1920 ont démontré prématuré.

Enfin, au moment de la relève des troupes anglaises par les troupes françaises (octobre-décembre 1919), l'afflux se précipita, les Arméniens d'Alep, de Déir Zor, ceux du camp de Port-Saïd furent amenés par voie ferrée et par bateau, en toute hâte, dans l'intention de terminer leurs mouvements avant que les trains ne soient pris par les transports militaires. Les autorités locales ne furent pas plus consultées pour ces rapatriements que pour les précédents. Il est évident que la situation aurait été assez délicate, si la sécurité complète, les besoins croissants de main-d'œuvre agricole, les créations d'ouvroirs, d'ateliers, l'épanouissement économique de la Cilicie après cette année de tranquillité, n'avaient permis d'absorber comme travailleurs tous les arrivants.

La construction des baraquements d'Adana a coûté environ 400,000 livres turques papier au budget français. Cependant à partir de la fin de l'année, une redevance locative fut instituée, la situation paraissant le permettre.

Des orphelinats étaient créés, restaurés ou agrandis, à Adana, Sis, Hadjine, Dortyol, Osmanié, Harounyé, Tarsous, Mersine, sans compter ceux de Marache et d'Aïntab qui, gérés par les Américains et les Anglais, vivaient pour une bonne part des subventions du colonel Clouscard. Le nombre des orphelins a été évalué à plus de 10,000. Une subvention de 5 livres turques papier par mois et par orphelin était payée par le budget français dans la majorité des cas.

Au mois d'octobre, il fut question d'évacuer l'orphelinat d'Alep sur la Cilicie (environ 2,000 orphelins); mais on ne put trouver de place et ils restèrent dans leur installation qui était très belle, ce que les événements ont démontré très heureux.

Le gouvernement turc (note circulaire n° 639 du 18 kianioun i Evvel 1334 du ministre de l'intérieur) aurait dû payer le rapatriement des déportés; mais il ne le fit pas. On put simplement

utiliser les approvisionnements provenant des paiements de dîmes en nature pour nourrir pendant quelques mois les rapatriés. Parmi ceux-ci les femmes et les enfants formaient 80 p. 100; les hommes vigoureux étaient morts. Il fallut nourrir cette foule, à Adana, le nombre des rations de pain gratuit atteignit le chiffre de 24,000 par jour, malgré un contrôle très sévère et certainement efficace.

Ce service fut géré par le médecin-major de 2e classe Rolland jusqu'à sa mort regrettable, le 21 août 1919, et à partir du 2 décembre par le lieutenant Gagneux. Tous deux y ont gagné une réputation de clairvoyance, de bonne administration et de bonté charitable et avisée qui ont eu le meilleur résultat pour le renom français.

Les œuvres d'assistance ne se bornèrent pas d'ailleurs aux seuls Arméniens; toutes les races et toutes les religions ont toujours été traitées sur le même pied d'égalité.

Chaldéens, Assyriens, Latins, Grecs orthodoxes (notamment au printemps de 1920 quand les Kemalistes obligèrent plusieurs milliers d'entre eux à se réfugier en Cilicie d'où ils furent transportés à Cavalla, après entente avec le gouvernement de M. Venizelos), et, bien entendu, Musulmans eurent leurs établissements charitables. Les Musulmans n'avaient pas d'orphelins; le gouvernement turc-kemaliste de Constantinople présenta une réclamation retentissante aux puissances alliées, demandant qu'on lui envoyât à Constantinople 150 prétendus orphelins turcs qu'il accusait les autorités françaises d'Adana de délaisser injustement: malheureusement il fut impossible de trouver lesdits orphelins; la police turque recueillit une dizaine de petits kurdes vagabonds, qui furent placés à l'École des arts et métiers, mais s'en évadèrent quelques jours après, pour rejoindre leurs familles, qui vivaient de mendicité à Adana.

Le service de rapatriement eut aussi à s'occuper de 8,000 Musulmans, venus de la région d'Erzéroum, de Van et de Kharpout, établis par le gouvernement turc sur les biens arméniens et qui furent dirigés par voie ferrée, avec pain gratuit, et allocations en argent, sur leur région: et du rapatriement des démobilisés et des prisonniers de guerre revenant des camps anglais d'Égypte et de Birmanie. Tous les passages de ces trains donnèrent lieu à des distributions de pain et d'allocations. Plusieurs des trains arabes venant de Constantinople pour Alep ou Damas quittèrent la gare d'Adana en criant les louanges de la France, en remerciement de

ces bons procédés. Le nombre de ces démobilisés fut très élevé. Certains jours, il y en avait plus de 10,000 dans la gare d'Adana qui prenait des allures de dépotoir, malgré tous les efforts. Environ 8,000 prisonniers de guerre revinrent par mer ou par terre.

La sécurité fut complète en Cilicie pendant l'année 1919; une menace de banditisme, inspirée par Alep, s'étant produite dans l'Amanus au mois d'août, le capitaine André avec sa gendarmerie, ses groupes de volontaires ou de partisans (tcherkess, kurdes et arméniens), ayant en soutien quelques formations indiennes ou françaises, parcourut la montagne et obtint la soumission d'un nombre important des villages kurdes qui la peuplent.

Mais au début d'octobre, la tentative reprit plus sérieuse, et avec des relations parmi les autorités ottomanes d'Adana. Le général Mudge, commandant les troupes d'occupation chargea le lieutenant-colonel Willis avec son régiment (28e Punjabis), un bataillon (des Ordons) du 412e français, un escadron (Aubertin) du 2e spahis, un détachement de la légion arménienne (canon de 37 et mitrailleuses), la gendarmerie et les partisans du capitaine André, de réduire l'Amanus. Le colonel Willis obtint des résultats complets, et on peut dire que jamais l'Amanus, au cours de l'histoire, n'a été soumis comme il le fut après cette campagne. Les villageois, confiants dans notre force, firent par la suite, eux-mêmes, la chasse aux brigands. Il fallut l'abandon ide Marache (10-13 février 1920) pour modifier cette heureuse situation.

Au cours de ces opérations, un groupe de 70 brigands sous les ordres de Kurd Yousef et de Papan oglou Mustafa parvenaient à franchir les barrages qui les assiégeaient, gagnaient les environs de Djihan, tuant les chrétiens sur leur passage, recrutant hommes et chevaux parmi les musulmans, souvent de force. Arrêtés en tête par les gendarmes de Sis et de Tarsous qui se réunissaient vers Khan Déré, ils redescendaient vers le Sud, contournaient Adana par le Sud, massacrant 44 chrétiens à Cheik Mourad; poursuivis par le colonel Normand, gouverneur d'Adana, ils parvenaient à franchir le Seïhoum à Zamet, remontaient vers le Nord, disparaissaient devant un détachement du 412e venu de Tarsous, en chemin de fer arrivaient à Khan Dhéré, et enlevant par ruse un détachement de gendarmes sur le Djihan, regagnaient l'Amanus par Kurt-Kulak. Ils laissaient derrière eux 44 tués, 103 chevaux tués; en outre 22 d'entre eux pris les armes à la main furent fusillés. A leur arrivée dans l'Amanus, ils trouvèrent leurs maisons détruites, leurs biens saisis, leurs familles arrêtées. Les villageois

leur refusèrent toute aide, les accueillirent à coups de fusils. Ils durent se réfugier dans le Kurd Dagh, où Kurd Yousef blessé, devait finir par être tué. Ce raid audacieux où les brigands firent en moyenne 80 kilomètres par jour, marchant sans arrêt deux et trois jours de suite, les hommes dormant à cheval, montre la nécessité de compagnies montées. Dès les premiers jours les automitrailleuses anglaises furent à bout; on essaya d'y suppléer par des détachements en voiture. Mais on ne vint à bout de ces gens, hardis et décidés, que par le concours des villageois. Le succès de de cette affaire sérieuse donna une confiance entière à nos amis, et découragea nos ennemis qui comptaient beaucoup sur un résultat heureux, étant données surtout les complicités préparées. Les bandits se présentaient partout avec le drapeau turc, comme les défenseurs de l'Islam; mais, ils n'étaient en réalité que des pillards.

Cependant le colonel de Piépape était arrivé à Adana le 5 mai 1919 avec le titre de «commandant les troupes françaises de Cilicie». Le 9 juin, deux escadrons du 5e chasseurs d'Afrique arrivaient à Adana, et y recevaient un accueil triomphal; le 12 juillet, deux bataillons du 412e arrivaient à Adana, et un troisième débarquait à Alexandrette, poussait ses éléments avancés dans le Djebel Bereket (Dortyol). A l'arrivée du 5e chasseurs d'Afrique vêtu de kaki, les kemalistes d'Adana firent courir le bruit que les troupes qui arrivaient étaient des Arméniens; une délégation turque vint trouver l'administrateur en chef pour lui faire part de sa déconvenue; malgré toutes les preuves données, le bruit continua a être exploité, notamment à Konia : pour la propagande kemaliste tout Français habillé en kaki était un Arménien.

Le colonel de Piépape, bien que résidant à Adana, n'y avait que le commandement de sa troupe; les fonctions de commandant de la garnison étaient dévolues au lieutenant-colonel commandant le 13e régiment de Londres. Malgré la bonne volonté commune, et qui ne se démentit jamais, cette situation bizarre avait des inconvénients évidents. Le général Mudge les tourna élégamment en demandant très fréquemment au colonel de Piépape de l'accompagner dans ses déplacements.

La politique suivie en Cilicie en 1919 peut se résumer ainsi :

1° Reconstituer la machine administrative ottomane avec des fonctionnaires favorables aux alliés, et assurer son contrôle dans

toute la mesure du nécessaire, notamment pour assurer la sécurité des troupes d'occupation et pour contrôler les finances; réorganiser sous notre contrôle (paragraphe 4 de la convention additionnelle du 30 février 1919), la gendarmerie et la police.

Tous les éléments de la population furent mis sur un pied absolu d'égalité. Cela déplut aux Unionistes, pour lesquels, suivant l'expression du général Dufieux, «la seule attitude qui convienne aux Arméniens, c'est la tête baissée» (lettre n° 1068/R, du 9 mai 1920). Cela déplut aussi aux éléments arméniens dirigeants, qui ne pouvaient comprendre qu'on traitât sur le même pied les alliés et les ennemis. Mais il y avait là une nécessité politique évidente, répondant aux traditions d'équité et de générosité de la France. Certaines personnes poussèrent les choses à l'extrême, et de généreuses devinrent prodigues, au point de négliger les intérêts des alliés pour se ranger du côté de nos ennemis, même non repentants. Ce sont là des exagérations que le bon sens français remettra quelque jour tout naturellement à leur place.

Il est bien entendu que jamais en Cilicie il n'a été fait d'administration directe; en Syrie, lors de la victoire anglaise, les autorités ottomanes disparurent, et ne furent pas remplacées; des officiers français les suppléèrent partout, et il se créa ainsi une administration directe, qui a été fort discutée par les intéressés et par les témoins. Mais en Cilicie, partout au contraire, l'administration resta aux mains des autorités ottomanes existantes ou reconstituées.

En ce qui concerne la gendarmerie, à la suite des émeutes de février 1919, le général Leslie donna l'ordre d'arrêter le colonel Hachim bey qui la commandait et de l'envoyer dans un camp de prisonniers en Syrie. L'opération fut faite le 3 mars 1919, avec une célérité et une discrétion telle que la nouvelle ne fut connue que quarante-huit heures après. Ce délai fut activement utilisé pour mettre la main sur les dépôts d'armes et munitions préparés en vue d'un soulèvement, et de saisir certains des registres d'armes distribuées aux paysans. Il est à noter que le lieutenant-colonel Hachim bey disposait d'un réseau téléphonique complet avec tout le vilayet, réseau qu'il ne fut possible que très lentement de déterminer (nous n'avions aucun personnel technique que le personnel turc, et il fallut faire une école de télégraphistes pour en former) et que le vali avait un fil spécial avec Constantinople qui nous fut caché pendant des semaines.

A plusieurs reprises, des émeutes s'étaient produites en ville;

les boutiques se fermaient : Turcs et Arméniens se mesuraient de l'œil, les premiers étant armés, les autres ne l'étant pas. Il est certain qu'un geste du colonel Hachim bey aurait déclanché le massacre; il ne le fit pas, même le 21 février où tout paraissait préparé, mais il restait le chef de la résistance aux Alliés, adversaire trop dangereux pour être négligé. Le mouvement du 21 février était général, organisé à Constantinople, et il y eut un massacre de chrétiens à Alep à cette date, malgré la présence d'une garnison anglaise.

Le 24 avril, le capitaine Luppé venait prendre les fonctions d'inspecteur de la gendarmerie. Il s'occupa activement de sa réorganisation, et à la fin de l'année, les quatre bataillons (un par sandjak) comptaient 2,700 hommes, dont 2,200 musulmans et 500 chrétiens. Chaque compagnie avait un officier chrétien généralement arménien, pris parmi les anciens officiers ou sous officiers ottomans. Cette gendarmerie rendit des services suffisants jusqu'au mois de mai 1920 où sous l'effort de la propagande kemaliste, et surtout au spectacle des succès de l'ennemi, 1,200 gendarmes turcs désertaient avec leurs officiers. Le reste partit après l'armistice d'Angora (juin 1920). Mais de suite, de nouveaux officiers furent recherchés à Constantinople; quatre d'entre eux avaient commencé à reconstituer des unités à Adana en septembre 1920.

La police du vilayet formait un groupement unique, dépendant d'un préfet de police (nadir): elle était lamentable Elle fut réorganisée par l'officier interprète Gautier-Villars, qui y déploya des qualités de premier ordre et notamment paya de sa personne dans plusieurs occasions dangereuses. Un haut fonctionnaire de la police parisienne, M. Galtier, vint ensuite quelques semaines; malheureusement son séjour fut trop court pour lui permettre d'obtenir des résultats complets.

A noter que la solde de la gendarmerie était en retard de deux mois au 1er février 1919, où le gouvernement turc cessa de la payer, sans avis préalables et contrairement aux prescriptions de l'armistice qui l'obligeaient à nous fournir la gendarmerie jugée nécessaire.

Après une propagande préalable, et d'accord avec eux, le nombre des fonctionnaires fut réduit d'un tiers environ, les économies faites servant à l'augmentation des traitements; tous les fonctionnaires qui se trouvèrent en surnombre furent réemployés ou, sur leur demande, dirigés sur Constantinople, aux frais du

vilayet. Cette mesure fut très populaire, et les fonctionnaires se montrèrent très satisfaits des situations qui leur étaient faites, bien qu'elles restassent très modestes. Mais en revanche, un travail régulier fut exigé.

La justice fut réorganisée. Le procureur général Ali Mourtaza bey, homme corrompu et hostile, fut renvoyé à Constantinople et remplacé par le procureur impérial d'Adana, Saïd bey, désigné par l'avis des magistrats, pour son intégrité et son zèle. Avec son concours, les tribunaux furent reconstitués, en se conformant aux prescriptions de la loi ottomane, toujours en vigueur.

Avant la guerre, les Jeunes-Turcs avaient supprimé les tribunaux de commerce d'Adana et de Mersine, devant lesquels les justiciables bénéficiant du régime des capitulations trouvaient quelque impartialité et pouvaient se faire assister d'un drogman de leur consulat. Sur l'ordre du général commandant en chef, ces tribunaux furent rétablis; ils furent composés en majeure partie de magistrats chrétiens présidés par un magistrat grec-ottoman, car ils ne connaissaient guère que d'affaires entre chrétiens ou Européens, les Turcs ne faisant que très peu d'affaires commerciales; les tribunaux d'après les ordres du commandement anglais devaient connaître, en s'adjoignant un membre désigné par le consul intéressé, des affaires concernant les nationaux étrangers. Mais le Haut-Commissariat français de Beyrouth protesta contre ces dispositions qui ne furent pas appliquées aux ressortissants français; de sorte qu'il n'y a pas en Cilicie de juridiction qui leur soit applicable, hors le conseil de guerre pour les crimes et délits militaires. Cette situation amène naturellement des difficultés insolubles dans un pays d'activité commerciale très grande.

Lors de la réunion des administrateurs en chef à Haïffa (12-14 mai 1919), la question se posa de savoir où les justiciables des territoires occupés pourraient aller en cassation. Les administrateurs en chef de Jérusalem (anglais) et de Damas (turc) répondirent qu'ils examinaient les jugements avec leur conseiller judiciaire et qu'il leur paraissait inutile de créer un organe spécial; l'administrateur en chef de Beyrouth rendit compte qu'il avait le personnel nécessaire pour créer une Cour de cassation à Beyrouth. L'administrateur en chef d'Adana fit connaître au contraire qu'il n'avait pas de personnel pour créer ce haut tribunal; que d'autre part, la Cour de cassation de Constantinople ne donnait pas de garanties pour les Alliés et leurs amis, qu'elle était loin, de communications peu sûres, et que pour la période d'occu-

pation, il lui semblait logique de rattacher la justice de la zone nord à la Cour créée à Beyrouth, étant entendu que la mesure était provisoire. Le commandement anglais donna l'ordre d'exécution.

Le Haut-Commissariat français protesta contre cet ordre. Et la situation resta indécise à ce sujet jusqu'au début de 1920 où l'ordre fut donné par le commandant en chef français de reprendre les relations avec la Cour de cassation de Constantinople. Il est évident que cette solution, dans une période aussi troublée, ne donne pas de garanties suffisantes à nos ressortissants et à nos amis.

La situation ne pourra être réglée d'une manière suffisante et équitable que d'ici de longs mois.

Ces incertitudes, le manque d'un conseiller judiciaire à Adana, malgré toutes les demandes adressées, n'ont pas été sans causer bien des difficultés.

Le service de l'instruction publique avait été réorganisé; le directeur, Fouad bey, était, il est vrai, un ancien élève de la Sorbonne, licencié ès sciences de la Faculté de Paris. Mais, soit qu'il eût à se faire pardonner par les Unionistes cette attache française, soit à cause de son amitié pour le procureur général, amitié qui passait pour être excessive, il faisait partie active du clan anti-alliés d'Adana, et, finalement il fallut le prier de retourner à Constantinople. Son successeur, également Turc, devait, contre toute prévision, nous abandonner après l'armistice d'Angora.

Néanmoins, toutes les écoles turques furent réouvertes; notamment l'Ecole normale de filles, qui fut réorganisée sous l'inspiration de Mme Brémond, l'École des arts et métiers dont le colonel Normand fut le protecteur éclairé, le lycée soultanié d'Adana; bien plus, une médressé (école religieuse) fut ouverte par le colonel Brémond, création que les gouvernements précédents n'avaient jamais réalisée. Une fetouah hané (école de droit religieux) fut créée à Osmanié.

Il est donc évident que l'islamisme a trouvé dans cette période un appui éclairé et constant, contrairement à ce que les kemalistes ont prétendu, et à ce qu'on a répété dans beaucoup de milieux mal renseignés ou ayant désir de l'être.

Naturellement, la France étant la protectrice de tous les chrétiens d'Orient, les écoles chrétiennes furent traitées sur le même pied favorable.

Les Jésuites rouvrirent leur collège Saint-Paul, les sœurs de Saint-Joseph leur école de Béthanie : le matériel volé se trouvait dans les écoles turques, et il leur fut restitué.

Les Arméniens qui avaient à Adana une bonne dizaine de mille d'enfants d'âge scolaire, âprement désireux d'instruction, furent encouragés de tous nos moyens et sous la direction vigoureuse de leur évêque Mgr Kevork Arslanian, un homme qui honore l'Arménie; les classes, surpeuplées, se multiplièrent.

Des écoles chaldéennes, assyriennes, arméniennes catholiques, arméniennes protestantes, syriennes, furent ouvertes, soit avec le seul concours des services administratifs, soit pour les protestants avec l'appui des œuvres américaines ou anglaises.

Les écoles grecques continuèrent à se développer avec la belle organisation qu'elles sont parvenues à conserver presque intacte pendant la guerre et avec, bien entendu, notre appui le plus bienveillant.

Enfin les communautés musulmanes jusqu'alors opprimées, Arabes ansarieh, Tcherkess, Kurdes, furent dotées d'écoles où l'on enseignait leur langue et le français. Une centaine d'écoles s'ouvrirent avec des moyens de fortune, mais la manière dont les enfants accouraient à ces leçons qui les libéraient d'un joug oppresseur, montre quelle œuvre de justice s'accomplissait.

Jusqu'alors, en effet, les impôts payés par tous au titre scolaire ne servaient qu'à entretenir les seules écoles turques. L'usage même des langues autres que le turc était interdit. L'emploi de l'arabe comme de l'arménien entraînait condamnation et persécution. Ces procédés ont été employés en Alsace : nous n'avons pas plus à les approuver à Adana qu'à Strasbourg.

L'enseignement du français avait été rendu obligatoire dans toutes les écoles. Il a été supprimé par les Turcs après le 14 septembre 1920 dans les écoles franco-arabes.

Le contrôle des finances était la chose capitale, il est évident que demander à la France de payer en Orient, alors que sa situation financière est obérée par les sacrifices inouïs qu'elle a faits à la cause de la liberté du monde est un non-sens. C'est sur les ressources locales que le programme d'action en Orient doit être basé.

A notre arrivée, les caisses étaient vides, la solde de la gendarmerie en retard de deux mois (108,000 livres turques papier), les fonctionnaires ne touchaient plus rien de leurs appointements de misère, personne ne payait l'impôt; les dizaines de mille d'Arméniens rapatriés, d'ailleurs misérables en général, étaient exempts d'impôts pour l'année 1919 aux termes d'une loi turque. Car, au moment de l'armistice de 1918, il y a eu des groupements turcs clairvoyants qui ont essayé de réparer le mal fait par les gens

d'Enver et de ses succédanés. Tentative qui n'a pas abouti pour de multiples raisons, mais qu'il faut désirer voir reprendre, et que nous aurions dû soutenir et encourager.

Les fonctionnaires turcs, vali en tête, naturellement faisaient toute l'opposition possible à notre contrôle financier; ils empêchaient les payements d'impôts; le defterdar (trésorier payeur général) imagina même d'envoyer les contribuables s'acquitter à Konia.

A force de persévérance, et bien que nous n'ayons pu obtenir l'envoi d'un payeur qu'en juin 1919 (encore s'en alla-t-il brusquement au bout de quatre semaines), des résultats marquants furent dessinés dès 1919. L'adjudication des dîmes de céréales en juillet 1919 donna 650,000 livres turques papier (1 livre turque = environ 10 francs), celle des cotons en octobre 320,000 livres turques papier.

Un projet de budget établi au début de 1920, avec une très grande compression des recettes, en raison de la mauvaise situation que faisait prévoir l'isolement où on nous laissait, donnait 3,000,000 de livres papier de recettes, et 2,900,000 livres de dépenses, les services pourvus à la rigueur.

Mais les recettes normales de la Cilicie dépasseront 100 millions de francs dès qu'elle aura une année de tranquillité.

En effet, si nous examinons les possibilités, nous voyons :

1° Que les terres cultivées en 1919 ont été le 1/50e des terres arables, en 1920 le 1/20e. La récolte de 1919 a été très mauvaise (sécheresse). Malgré les circonstances défavorables, les adjudications de dîmes en 1920 ont été en moyenne le triple de celles de 1919, mais naturellement aucune recette n'a pu être effectuée à cause de la situation. En comptant nos revenus triples de ceux de 1919, on a, par suite, 18 millions de francs pour les céréales, 9 millions pour les dîmes de coton.

Les douanes ont rapporté en novembre 1919, 3.824,604 fr. 05, soit, en prenant cette base, une recette annuelle d'une trentaine de millions; les recettes ont été en 1919 :

Mai, juin, juillet.....	8,253,874f 07c
Août, septembre, octobre.....	6,726,305 30
Novembre.....	3,824,604 05

Il est à noter :

Que le chemin de fer était sans rendement, notamment vers l'Anatolie et vers Alep, faute de matériel et à cause des tarifs prohibitifs;

Que l'exportation des céréales, du bétail, du bois était interdite;

Que le pays était ruiné par la guerre; c'est à peine à partir de novembre qu'il a repris figure normale;

Que le matériel d'embarquement et débarquement à Mersine était insuffisant et sans cesse accaparé par les autorités militaires britannique ou française.

Il n'est pas douteux que les facultés d'achat de la Cilicie sont, en relation avec ses récoltes, au moins triples de celles de 1919, surtout si on tient compte de l'arrière-pays : Konia, Césarée, Marache, Aïntab.

On peut donc tabler avec sécurité sur une recette de douanes de 60 à 90 millions de francs dès que les communications seront rétablies et que les cultures seront reprises.

D'autre part, les impôts en Cilicie, autres que ceux *ad valorem*, (douanes, dîmes), sont payés en papier, celui-ci étant supposé valoir l'or, d'après une loi turque.

Comme la livre papier vaut le quart de la livre or, il se trouve que les impôts sont perçus en Cilicie sur un taux quatre fois moins élevé qu'avant la guerre.

Cette situation a été signalée maintes fois au G. H. Q., en lui demandant de doubler les impôts directs. Mais il s'y est toujours refusé, parce que les lois internationales lui interdisaient de créer des impôts nouveaux en territoire ennemi occupé. Cependant en Syrie, le commandement anglais avait, dès la conquête, supprimé le papier turc et établi le papier égyptien, qui valait quatre à six fois plus. Les impôts en Syrie étaient payés en papier égyptien, donc considérablement aggravés.

Il est évident que la situation de la Cilicie est anormale, qui se trouve dégrevée des trois quarts de ses impôts directs, alors que le reste du monde plie sous le faix des nouvelles impositions.

En disant que la Cilicie aura normalement cent millions de francs de recettes, on reste donc dans les limites très modestes, qui seront largement dépassées.

Comme les dépenses peuvent être bornées à trente millions pendant deux ou trois ans, on voit qu'il restera 70 millions par an pour payer le corps d'occupation ou la gendarmerie, et doter les travaux publics ou gager un emprunt à cet effet. Or, les 2,700 gendarmes de 1919 coûtaient 54,000 livres turques papier par mois, ou 6 millions et demi par an. On voit que les frais

Fig. 1. — Grue flottante de l'Entreprise Grünblat, au déchargement des chars d'assaut du bord du *Newaste*, en rade de Mersine (mars 1920).

Fig. 2. — La nouvelle douane de Mersine (fin 1920).

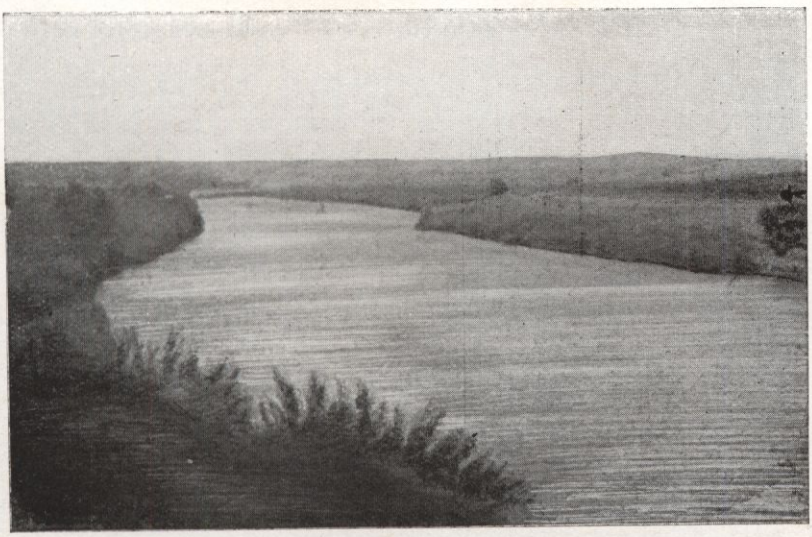

Fig. 3. — Le Seïhoun en amont d'Adana.

d'une forte gendarmerie peuvent être payés facilement. Ce sont là des chiffres que l'avenir vérifiera largement.

Malheureusement le contrôle des finances a été désorganisé après le 14 septembre 1920; et notamment le service du cadastre qui avait été mis sur pied d'une façon remarquable par M. Durafourd, conformément aux lois ottomanes, a été supprimé. C'est une perte de plusieurs millions de francs de recettes pour le budget qui viendra s'ajouter au poids que porte le contribuable français.

Le service des travaux publics était inexistant; les ingénieurs européens non payés étaient partis; les ingénieurs ottomans attendaient dans l'inaction des traitements problématiques et d'ailleurs faméliques. Depuis trois ans, aucun crédit sérieux n'avait été apporté aux travaux publics (13,500 livres turques pour 1918). Le G. H. Q. n'autorisait aucun travail sans avis préalable de son commandant du génie.

Les travaux suivants furent exécutés :

Remise en état des routes allemandes franchissant le Taurus (Tarsous à Bozanti) et l'Amanus (Osmanié à Islahié);

Travaux de voirie dans les villes;

Mise en état de l'hôpital municipal d'Adana, des bureaux des postes et télégraphes, des lignes télégraphiques, des écoles, des camps de rapatriés, d'ouvroirs et ateliers;

Amélioration des pistes Mersine-Adana, Adana-Karatache, Adana-Sis-Hadjine, Adana-Osmanié, Alexandrette-Erzine.

Amélioration des moyens de débarquement et d'embarquement à Mersine. Tout ayant été détruit par une formidable tempête dans la nuit du 24 au 25 décembre 1919, des travaux commencèrent de suite pour créer :

Une plate-forme bétonnée de 30 mètres sur 60 mètres atteignant le fond de 3 mètres (fig. 1);

Un warf de 125 mètres de long sur 12 mètres de large avec grue à vapeur;

Un quartier de la douane avec magasins suffisants (fig. 2).

Ces travaux sont actuellement terminés [1] : on n'a rien fait de

(1) Ces travaux ont parfaitement supporté les tempêtes de l'hiver 1920-1921, alors que les deux appontements construits à Alexandrette étaient dé-

semblable dans tout le reste du Levant. Vienne la période tranquille, et Mersine pourra jouer son rôle de porte de l'Asie mineure centrale en attendant qu'on ait choisi le port futur, ce qui prendra bien quelques années.

Le coût de ces travaux a été de trois millions de francs, environ, entièrement payés par les revenus de la douane.

Endiguement du Seïhoun sur ses deux rives pendant une dizaine de kilomètres dans la traversée et au sud d'Adana avec le concours pécuniaire des habitants (15,000 livres). Ces travaux ont empêché toute inondation en 1919-1920 et ont valu des délégations de remerciements des paysans (fig. 3 et 4).

M. Guys, interprète des Affaires étrangères, qui a rempli les multiples fonctions de contrôleur des postes, télégraphes et téléphones, de chef du service des renseignements, de censeur de la presse, de chef du service des coopératives, et y a montré des qualités hors pair et une activité inlassable, réorganisa le service postal, télégraphique et téléphonique, d'une manière remarquable.

Au mois de décembre 1919, les communications télégraphiques avec l'Europe par Alep, Damas et Port-Saïd, par Alexandrette, Beyrouth et Port-Saïd, par Konia-Constantinople, Konia-Smyrne, avec l'intérieur par Alep-Ourfa-Diarbékir, fonctionnaient de bonne manière. Un directeur turc capable avait été demandé et obtenu de Constantinople. Une école de télégraphistes fonctionnait à Adana. Dans chaque bureau un ou plusieurs employés savaient les langues européennes et en particulier le français.

Toutes les lignes télégraphiques avaient été revisées, 1,000 poteaux neufs posés, la ligne de Hadjine à Char était en construction.

Les recettes de ce service ont été, du 1er mars au 30 septembre 1919, de 92,246 livres turques papier (à 10 francs) et les dépenses de 71,344 livres turques.

Les lignes téléphoniques Mersine-Adana, Adana-Osmanié, Adana-Sis fonctionnaient normalement. Un réseau d'abonnés était en préparation.

2° Donner au pays le plus rapidement possible son développement économique. La Cilicie, dixième de la France, riche comme le delta du Nil, n'a que 400,000 habitants. Dans dix ans elle en

molis. L'amiral Mornet, à l'une de ses visites à Mersine, a bien voulu témoigner de toute sa satisfaction de ce beau travail.

aura dix fois autant très facilement. Dès lors, en retirer les populations arméniennes comme cela se fait depuis le 14 septembre 1920, aux frais du contribuable français, alors qu'on les y avait amenées, en 1919, également aux frais du même contribuable, ne paraît pas logique. Car en Cilicie, la main-d'œuvre manque partout. Dès qu'il y aura six mois de tranquillité, il faudra organiser une immigration. Le lieutenant-colonel égyptien Khaïri, qui a des propriétés près de Djihan, avait cherché en 1920 à faire faire ses récoltes par des fellah d'Égypte et toutes facilités lui avaient été données. Cet exemple prouve qu'il faut importer la main-d'œuvre en Cilicie, et que c'est une erreur, coûteuse en l'espèce pour le contribuable français, déjà si lourdement chargé, de payer 2,000 passages de Mersine à Constantinople sur un bateau des Messageries maritimes, ou de renvoyer à nos frais d'Adana à Alep ou à Dortyol des gens qu'on a fait venir d'Alep à Adana en octobre 1919, toujours à nos frais, et qu'il faudra faire revenir en mai 1921 pour faire la moisson ou le binage du coton.

Les mesures principales prises pour aider au relèvement de la vie agricole et économique ont été :

La réorganisation de la Banque agricole turque, les avances de semences, de cheptel, de machines, aux propriétaires, quelques prêts de petites sommes (au maximum 500 livres turques, soit 5,000 fr.);

La création de Chambres de commerce à Mersine et à Adana, avec journaux, musées, revenus, etc.;

La création de comités agricoles ou commerciaux dans toutes les villes;

La création de délégués paysans choisis par leurs compatriotes et ayant accès direct auprès de nous, les concours agricoles, la Foire d'Adana, qui, projetée en octobre 1919, eut lieu malgré tout en juin 1920, et par son succès montra ce qu'elle aurait pu être si la tranquillité de 1919 avait persisté en 1920.

En résumé, à la fin de novembre 1919, la Cilicie était en pleine prospérité, et personne n'aurait supposé que l'année 1920 verrait le kemalisme imposer un armistice au commandement en mai, et assiéger Adana en mai, juin, juillet et début d'août, au point que la chute en fut possible et malheureusement probable pendant plusieurs semaines, non par la force de l'adversaire mais par notre faiblesse.

Les étapes des progrès de la sympathie que les populations nous portaient d'une manière unanime, avaient été marquées par la visite de M. Georges Picot (13 mars 1919)[1] (fig. 5), celle de l'amiral Sagot-Duvauroux (7 mai 1919) (fig. 6) où l'équipage du *Paris* était venu visiter Adana en train spécial, et où toute la ville pavoisée avait acclamé l'amiral et son équipage, l'arrivée du 5e chasseurs d'Afrique (deux escadrons) [6 juin 1919], celle du lieutenant-colonel Thibault et du 412e (2 juillet), et enfin le premier pavoisement de la ville aux couleurs françaises et alliées le 14 juillet, à l'occasion du défilé des Alliés sous l'Arc de Triomphe de Paris.

Jusqu'à cette date, aucun drapeau n'avait été toléré, conformément aux ordres du maréchal Allenby. Mais le 14 juillet 1919, à Adana, sous la présidence du général A. Mudge, commandant les troupes d'occupation, fut une fête des Alliés magnifique.

Le drapeau turc avait disparu après l'occupation en octobre 1918. A l'arrivée du colonel Brémond, le lycée soultanié d'Adana arborait encore le drapeau turc; le colonel rappela au vali Nazim bey les ordres du général en chef, et celui-ci avertit le directeur du lycée de ne plus arborer le drapeau turc, ce qui fut exécuté sans difficulté[2].

Le 14 juillet 1919, la ville fut autorisée à pavoiser aux couleurs alliées. Les drapeaux français, anglais, grec et arménien, le premier surtout, dominaient. A l'occasion de l'arrivée du général Gouraud au Levant (28 novembre 1920), ordre fut donné de Beyrouth, d'arborer le pavillon français sur tous les bâtiments militaires. A partir de cette date, cette prescription fut régulièrement observée. Et lorsque le général Gouraud vint en Cilicie (10-11 décembre 1919), les villes de Mersine, Tarsous et Adana, surtout cette dernière, étaient pavoisées aux couleurs françaises et alliées en son honneur.

[1] M. Georges Picot est venu à plusieurs reprises visiter la Cilicie (novembre 1918, mars 1919, août 1919, décembre 1919).

[2] Cet ordre ne fut d'ailleurs pas appliqué partout avec rigueur : quand le colonel Brémond passa à Islahié en mai 1919, la gare était pavoisée de drapeaux rouges, suivant les habitudes locales, et, naturellement aucune observation ne fut faite, aucune intention de défi ne devant être relevée dans cette manifestation conforme aux coutumes.

Fig. 4. — Le Seïhoun à Adana. Le pont romain.
(Décembre 1919.)

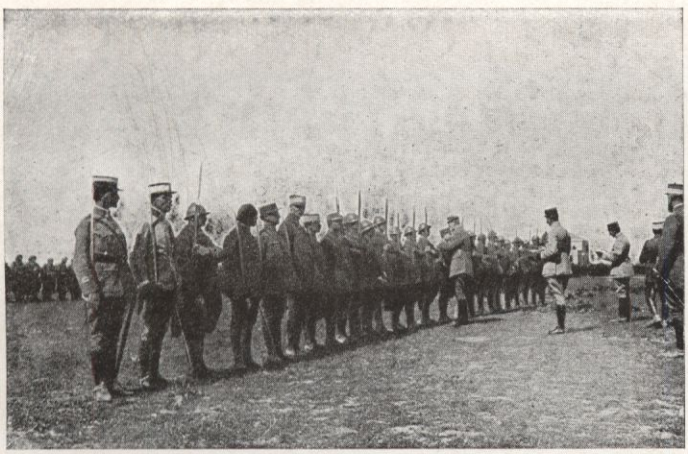

Fig. 5. — M. Georges Picot, Haut-Commissaire en Syrie et en Arménie, remet des croix de guerre à la Légion arménienne
(Adana, 13 mars 1919).
A la droite, le lieut.-colonel Romieu, commandant la Légion arménienne.

Fig. 6. — Entrée, à Mersine, de l'amiral Sagot-Duvauroux. (7 mai 1919.)

Fig. 7. — Les chefs kurdes alevis réunis au concours agricole d'Osmanié (4 novembre 1919).

2e PARTIE.

Période anglo-française.

Le général Leslie, commandant la 19e brigade indienne, avait été nommé chef d'État-Major général à Haiffa, au début de mai 1919 et avait été remplacé par le général Mudge.

Le contrôle du Bagdad était exercé par les Anglais; le colonel Alexander qui en était chargé résidait à Alep; le colonel Howell, également à Alep, contrôlait la compagnie de construction (Gebau) du Bagdad qui, avec l'aide de plusieurs bataillons de sapeurs du génie indiens, continuait les travaux d'aménagement des tunnels du Taurus et de l'Amanus.

Le colonel de Piépape arriva à Adana le 5 mai 1919 pour commander les troupes françaises qui allaient débarquer. Mais il n'eut pas de commandement de territoire. Quand le général Mudge quitta Adana, c'était le lieutenant-colonel commandant le 13e régiment de Londres qui commandait la garnison. Cette situation n'eut pas d'inconvénients sérieux, grâce à la bonne volonté de tous les exécutants; le général Mudge, qui fit constamment preuve d'un esprit de loyauté et de camaraderie invariable, tournait, d'ailleurs, élégamment la difficulté en invitant le colonel de Piépape à l'accompagner dans ses tournées.

Il est à noter que la Cilicie a été pendant l'année 1919 la terre promise de l'Entente anglo-française, et qu'on n'y a pas vu les difficultés qu'on a pu relever ailleurs. Le mérite en revient aux exécutants. Ce n'est pas que des délégations diverses des différentes nationalités locales n'aient tenté, à Adana, comme ailleurs, de semer la division entre nous. Mais les échecs répétés et invariables de ces démarches finirent par les décourager. Aussi bien à l'État-Major anglais qu'à celui des Services administratifs, l'offre leur était faite de les accompagner chez l'autorité voisine. Cette seule proposition suffisait à les mettre en déroute, et à faire échouer leur manœuvre.

A la suite de l'accord anglo-français de juillet 1919 entre MM. Clemenceau et Lloyd Georges, il avait été décidé que les troupes françaises relèveraient les troupes britanniques dans la zone ressortissant au mandat ou à l'influence française, c'est-à-dire la Cilicie (vilayet d'Adana), les sandjaks de Marache, Aïntab et Ourfa, la Syrie. Les Anglais devaient quitter les sandjaks de

Damas et d'Alep et y être remplacés par les troupes chérifiennes.

Peu après, M. Georges Picot, qui avait rempli les fonctions de Haut-commissaire de la République française en Syrie et en Arménie, était remplacé par le général Gouraud, qui prenait le titre nouveau de Haut-commissaire en Syrie et en Cilicie, et commandant en chef l'Armée du Levant.

Les opérations de relève des troupes britanniques à Marache, Aïntab et Ourfa furent conduites par le colonel de Piépape qui, avec des moyens très réduits, parvint à occuper Marache, Aïntab, Killis, Biredjik, Soroudj, Ourfa, Djerablous et la gare d'Alep. Si on songe que c'est avec quelques centaines d'hommes que furent faites les relèves du Desert Mounted Corps, qui, outre ses régiments de cavalerie et d'auto-mitrailleuses, comportait des unités montées et des bataillons du génie indiens (il y avait plus de 3,000 de ces travailleurs sur la seule route Katma-Killis-Aïntab-Marache), on ne peut que s'associer aux félicitations que le Haut-commissaire adressa à ce sujet au colonel de Piépape et à ses troupes.

D'autant plus que les dispositions de certains officiers anglais coloniaux de l'Intelligence Office à l'égard des nouveaux arrivants étaient peu amicales; partout Moustafa Kemal avait préparé des troupes pour tâcher de se glisser entre Anglais et Français; nulle part il n'y réussit.

Il faut ajouter qu'à partir du moment où les troupes anglaises eurent reçu les ordres de relève définitifs, elles montrèrent le meilleur esprit de camaraderie pour aider les détachements français. Notamment à plusieurs reprises, elles ont prêté leurs trains régimentaires dont nos troupes étaient absolument dépourvues. Nos détachements d'occupation se qualifiaient d'avant-garde. Celui de Marache, ville de 60,000 habitants, était de 200 hommes commandés par un capitaine.

Parmi les légendes qui ont couru au sujet des événements du Levant, est celle du soulèvement kemaliste causé par l'emploi des Légionnaires arméniens. Il faut ramener les choses à la vérité : la Légion arménienne, très diminuée, comprenait alors deux petits bataillons, 400 à 500 hommes au total. Elle n'entra dans la composition des colonnes que pour une fraction infime. Et, ni à Aïntab, ni à Marache, elle ne donna lieu à des plaintes. Le commandement français lui adressa même des félicitations pour cette bonne tenue. A noter que la seule artillerie de cette expédition se composait du canon de 37 de la Légion arménienne, dont l'équipe

s'était déjà distinguée en octobre 1919 dans l'Amanus en mettant en batterie sous un feu d'infanterie assez vif, ce qui avait dégagé une compagnie indienne, coincée dans un défilé.

Au point de vue de l'administration des nouveaux territoires, le colonel de Piépape avait donné l'ordre de continuer l'attitude des Anglais. Ceux-ci se bornaient à une occupation militaire pure et simple, ce qui n'avait pas d'inconvénients puisque les autorités et la population ne manifestaient pas alors d'hostilité. Il y avait eu cependant une propagande anglo-kurde, une tentative d'enlèvement de Moustafa Kemal avec des contingents kurdes, qui avaient créé extérieurement un état d'hostilité contre les Anglais.

L'ordre du colonel de Piépape était d'ailleurs logique, étant donné la faiblesse de nos moyens d'action. Ce n'est, en effet, que le 1er novembre que les premiers éléments de la 156e division commençaient à arriver de Bulgarie, et débarquaient à Mersine et à Alexandrette. Ces troupes arrivaient dans un état magnifique, certaines, comme le 18e tirailleurs (l'ancien 6e) avaient tenu garnison de vainqueurs à Buda-Pesth.

Le général Dufieux qui commandait cette division s'était rendu directement à Beyrouth et y avait pris le commandement provisoire qu'il devait conserver jusqu'à l'arrivée du général Gouraud (26 novembre); après quoi il se rendait à Adana, où il arrivait le 2 décembre, y prenant le commandement militaire et administratif; à cette date commençait en Cilicie le régime purement français.

Il est nécessaire, avant d'aborder cette troisième période, de relater les conditions dans lesquelles se développa la question de l'administration des nouveaux territoires.

En même temps que le colonel de Piépape dirigeait l'occupation militaire, il chargeait les officiers commandants (lieutenant-colonel Capitrel à Djerablous, pour le sandjak d'Ourfa, lieutenant-colonel Flye Sainte-Marie pour les sandjaks d'Aïntab et de Marache) de remplir les fonctions administratives dans les territoires de l'Est. Mais un télégramme du général commandant les troupes françaises du Levant, n° 17,070/R au colonel de Piépape l'informait que la « zone Nord » était étendue aux territoires de l'Est, qui seraient administrés dans les mêmes conditions que cette zone et par conséquent placés sous la direction du colonel Brémond. Celui-ci répondait aussitôt par des demandes répétées de personnel officiers (n° 547 du 1er novembre, n° 596 du 11 novembre, n° 610 du 15 novembre, n° 619 du 17 novembre).

La Cilicie n'avait jamais eu, en effet, qu'un personnel très restreint, et ne pouvait fournir les officiers ou fonctionnaires nécessaires pour cette organisation rendue très délicate par le petit nombre de nos troupes, la propagande kemaliste, et les excitations de certains coloniaux anglais, que les ordres du G. H. Q. avaient annulées, mais sans les effacer complètement, et surtout par les distances et les difficultés de communications et de liaisons.

Il n'est pas possible, et cela sortirait du cadre de cette étude, les événements étant d'ailleurs encore trop récents, de donner des précisions détaillées sur les tentatives d'organisation du contrôle administratif qui furent faites jusqu'au 2 décembre 1919 dans les territoires de l'Est, mais il est certain, et il serait facile de démontrer qu'aucune initiative ne fut prise à Adana sans compte rendu préalable à Beyrouth. Cette remarque n'est pas inutile, car elle détruit les légendes mensongères qu'on a fait courir à ce sujet, et qui prouvent seulement que ceux qui s'en sont fait les colporteurs n'avaient pas lu la correspondance télégraphique échangée entre Adana et Beyrouth.

Sous le numéro 637 du 23 novembre 1919, le colonel Brémond télégraphiait encore au Haut-Commissaire :

J'ai naturellement laissé toute latitude aux gouverneurs des nouveaux territoires occupés pour les dates d'application du contrôle.

En effet, les forces que nous avons actuellement sont encore insuffisantes pour briser à coup sûr un refus d'obéissance qui serait certain.

Et une préparation morale par accoutumance de relations est nécessaire.

Il était demandé ensuite que des démarches soient faites à Constantinople pour se mettre d'accord avec le gouvernement turc au sujet de l'attitude à tenir par ses fonctionnaires et sa gendarmerie, en conformité des prescriptions de l'armistice.

C'est dans ces conditions que le Haut-Commissaire maintint au général Dufieux dans ses instructions écrites, datées du 28 novembre, l'ordre d'établir le contrôle administratif dans les territoires de l'Est. Malheureusement les forces n'arrivaient pas, celles sur place étaient démunies d'artillerie, de moyens de transport, et de tout matériel; les vivres étaient rares, de sorte que les postes ne purent être pourvus ni en vivres, ni en munitions, ni en matériel. Notamment aucune liaison par T. S. F. ne put être établie

(le premier appareil arriva à Adana en mars 1920), ni par pigeons voyageurs (les premiers arrivèrent en juin 1920).

Le capitaine Sajous, nommé gouverneur d'Ourfa, y déploya une connaissance approfondie de son service, qui retarda de plusieurs semaines le blocus de la petite garnison d'Ourfa (un bataillon sans artillerie); malheureusement la mission du colonel Normand, décidée sans avoir consulté le service des renseignements locaux, agit en sens contraire et précipita les événements qui aboutirent au massacre de la garnison; le capitaine Sajous se suicida de sa dernière cartouche pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi.

Le sandjak d'Aïntab fut administré par le lieutenant-colonel Flye-Sainte-Marie, qui fit son possible pour enrayer les événements. Le général Dufieux avait, d'ailleurs, dès le début de 1920, fait placer quatre pièces de 75 braquées sur la ville turque; la tranquillité y fut ainsi maintenue; mais le 1er avril 1920, le général de Lamotte, qui avait pris le commandement, ayant disposé de cette batterie pour une colonne qui allait opérer sur la rive gauche de l'Euphrate, deux heures après le départ des canons, la ville se souleva, un officier et une cinquantaine d'hommes en corvée furent faits prisonniers. La ville d'Aïntab ne devait se soumettre que le 11 février 1921, après un blocus très pénible.

Le sandjak de Marache, qui était orienté sur Osmanié, et avait fait autrefois partie du vilayet d'Adana, avait été placé sous le contrôle du capitaine André, gouverneur du Djebel-Bereket (télégramme au Haut-Commissaire, n° 621 du 18 novembre 1919 [1]). Cet officier, parfaitement au courant du pays, avait par sa politique musulmane rallié autour de lui les Tcherkess et les Kurdes Alevis. Le 4 novembre 1919, au concours agricole d'Osmanié, les chefs Kurdes Alevis (fig. 7) avaient fait auprès du colonel Brémond une démarche décisive, et une réunion tenue par eux à Bazardjik, au début de novembre 1919, avait décidé d'appuyer l'action française, qui leur apportait la liberté religieuse et maintenait les privilèges féodaux de leurs chefs.

On sait que le sandjak de Marache, bien qu'ayant des fonctionnaires turcs, obéit à ses beys locaux qui sont kurdes en majeure partie et tcherkess du côté de Göksoun. Je ne parle pas des organisations arméniennes importantes de Marache, Aïntab et de la

[1] N° 621. Pour me conformer aux prescriptions de votre télégramme n° 387 du 15 novembre, je donne le contrôle Marache à capitaine André qui conservera Djebel-Bereket.

petite république de Zéitoun qui fut protégée par Napoléon III et n'a disparu qu'en 1920.

A Marache, la famille seigneuriale Bayazid Zadé, kurde très osmanlisée, était toute-puissante. En bonnes relations avec nous depuis le départ de l'Intelligence Office, elle nous offrait son concours, mais prévenait qu'il fallait se hâter, car les kemalistes, depuis Albistan, travaillaient activement contre nous; les fonctionnaires de Marache, comme ceux d'Adana à notre arrivée en 1919, avaient tendance à l'hostilité, mais étaient surtout hésitants, ne recevant aucun ordre de Constantinople, ce qu'il aurait été désirable de leur faire donner. Le capitaine André avait préparé son départ pour Marache; il devait quitter Osmanié avec un détachement de 150 gendarmes ciliciens (fig. 8); ce détachement comprenait les pelotons tcherkess; le commandant Sedki bey, ancien chef d'état-major de la 22e division turque à Alexandrette et le capitaine Mithad bey, officier turc, ancien aide-de-camp du sultan, les commandaient. Contrairement à ce qu'on a dit, ce détachement était en majorité musulman (125 musulmans et 25 chrétiens arméniens, chaldéens et assyriens [1]). Sentant grandir la menace kemaliste, et usant de son initiative autorisée (comme l'a dit le télégramme 637 cité plus haut), le capitaine André se mit en route en rendant compte à l'Administrateur en chef; au cas où son initiative ne serait pas approuvée, il signalait qu'on pouvait l'arrêter le deuxième jour à Islahié. Le colonel Brémond télégraphia l'ordre de ne pas partir sans nouvel avis : cet ordre arriva après le passage du détachement, à la suite de diverses difficultés de transmission.

Le capitaine André arriva le 24 novembre à Marache. Les notables, avec le président de la municipalité, le cadi et le mufti allèrent à sa rencontre; le mutasserif le reçut au konak, avec fanfare et honneurs rendus par la gendarmerie et lui présenta les fonctionnaires. Il y eut ensuite un thé avec les autorités ottomanes chez le commandant d'armes, le capitaine Fontaine. Enfin le soir, les Bayazid Zadé offrirent un dîner d'apparat.

Tout se passait donc de manière satisfaisante; d'ailleurs, le capitaine André, qui a une éducation musulmane remarquable (ancien élève de l'Ecole des Langues orientales) et qui, en mars 1919, avec dix gendarmes turcs, avait instauré au Djebel

[1] Tous ces chrétiens étaient étrangers au pays, généralement caucasiens, pour éviter les frictions.

Fig. 8. — Gendarmerie cilicienne.
En avant le capitaine Mithad bey;
derrière lui, en blanc, le commandant Sedki bey.

Fig. 9. — Devant la gare,
le bataillon de gendarmerie cilicienne d'Adana.
Arrivée du général Dufieux (2 déc. 1919).

Bereket les services administratifs et s'y était créé une popularité qui durera longtemps, était trop attentif et trop averti pour ne pas surmonter toutes les difficultés locales.

L'imam de la grande mosquée, professeur de théologie à la médressé, dont le nom est révéré de Mersine à Marache, Dayyi Zadé, vieillard vénérable de quatre-vingts ans, avait prononcé à la grande mosquée, le matin du 27 décembre 1919, un sermon en faveur du capitaine André, recommandant d'obéir avec confiance à ses ordres.

Mais le même jour, les kemalistes qui, jusqu'alors, avaient constitué en face des Anglais une sorte de front Albistan-Göksoun, détachaient à Marache d'Albistan une centaine de cavaliers résolus, qui entraient dans la ville, non barricadée, à toute allure gagnaient la citadelle non occupée, et où seuls quelques gendarmes d'Osmanié étaient de garde, et hissaient un drapeau turc, accompagné d'un tekké, drapeau religieux vert et rouge. Ils tiraient de nombreux coups de fusil, qui jetaient la panique dans la ville.

Une émeute se déchaînait, au cours de laquelle la populace traînait dans la boue, par la barbe, l'imam Dayyi Zadé, insultait les Bayazid Zadé, les menaçant de mort.

La population restait si peu hostile que plusieurs de nos officiers pouvaient parcourir les rues pour faire rouvrir les boutiques, sans incident. Mais naturellement la population arménienne, qui, sous la direction de la famille seigneuriale des Kerlakian, avait fait au capitaine André une réception enthousiaste, concevait les craintes les plus légitimes de ces commencements de troubles.

Le capitaine André téléphonait au colonel Flye Sainte-Marie à Aïntab pour lui demander deux ou trois cents hommes de renfort qui auraient permis de rétablir la situation immédiatement en présence d'une population persuadée de notre force, et confiante dans notre prestige intact.

Mais le colonel Flye Sainte-Marie, d'ailleurs malade et n'ayant lui-même que des ressources qu'il jugeait déjà trop faibles, priait le capitaine André de venir à Aïntab pour le mettre au courant : le 30, cet officier quittait Marache pour Aïntab, où, après l'avoir entendu, le colonel Flye Sainte Marie ne se croyant pas en état de régler la question, l'envoyait au général commandant la division à Adana.

On a raconté à propos de ces incidents que le capitaine André

avait fait amener le drapeau turc et hisser un drapeau français, ce qui aurait causé le soulèvement. Jamais, à aucun moment, le capitaine André n'a fait amener le drapeau turc; jamais il n'a fait hisser le drapeau français. Il y avait à Marache un drapeau français sur le cantonnement de nos troupes, à l'occasion de l'arrivée du général Gouraud à Beyrouth (26 novembre 1919); le drapeau turc a constamment flotté sur le konak de Marache. Le drapeau turc hissé sur la citadelle y a été laissé en raison du caractère religieux que lui donnait l'adjonction du tekké.

En réalité, il n'y a pas eu faute des exécutants à Marache, il y a eu un effort kemaliste, signalé depuis plusieurs semaines par les télégrammes d'Adana, qui est venu se heurter à l'action française encore incapable de le réprimer.

Cet effort était extérieur; il ne trouvait que dans la populace un concours effectif, alors que la population moyenne restait indécise et que les dirigeants avaient pris parti pour les Français. Les fonctionnaires turcs eux-mêmes attendaient les ordres de Constantinople pour se décider, encore que certains d'entre eux aient eu des sympathies marquées pour les kemalistes.

La responsabilité des événements de Marache incombe évidemment à ceux qui n'ont pu amener les deux ou trois cents hommes avec canons nécessaires pour intimider la première émeute encore hésitante et qui n'ont pas fait donner par Constantinople les ordres nécessaires aux fonctionnaires turcs.

Il y avait des inconvénients évidents à retarder notre action à Marache, alors que nos partisans, les Bayazid Zadé en tête, nous pressaient d'agir. L'Administrateur en chef avait envoyé un télégramme pour arrêter l'opération en cours, télégramme qui ne parvint pas à temps, mais c'était simplement pour permettre d'attendre l'arrivée du général Dufieux annoncée comme très prochaine, et sans se dissimuler tous les inconvénients de cet atermoiement.

Comme, d'autre part, le général Dufieux apportait l'ordre de l'établissement du contrôle administratif, il aurait vraisemblablement donné des instructions après la date du 2 décembre, où il arriva. Le retard de huit ou dix jours qui en serait résulté n'aurait pas amélioré la situation, au contraire. Bien que Marache ne fasse pas partie de la Cilicie proprement dite (vilayet d'Adana) plus qu'Aïntab ou Ourfa, il a paru nécessaire de relater les événements concernant ces trois sandjaks, à cause de leur liaison avec l'histoire de la Cilicie. D'ailleurs dans les habitudes locales, le sandjak

de Marache est souvent considéré comme faisant partie de la Cilicie montagneuse, par opposition à la plaine, dénommée « Cilicie champêtre ».

3e PARTIE.

Commandement français.

Le général Dufieux, commandant la 156e division, débarquait à Mersine le 2 décembre 1919 à 8 heures et prenait le même jour à Adana (fig. 9) le commandement administratif et militaire d'une région de 600 kilomètres de longueur.

Une partie seulement de ses troupes était débarquée : 18e tirailleurs algériens (ancien 6e), 17e tirailleurs sénégalais (nouvellement affecté à la division, 4 gros bataillons). Son artillerie et sa cavalerie arrivaient par voie ferrée par Haïdar Pacha, Konia, et les trains étaient poussés jusqu'à Katma et au delà de l'Euphrate sans difficulté, ce qui montre bien l'état de tranquillité de la région à ce moment.

Mais certains éléments étaient retenus en Syrie; la 156e division n'a jamais reçu son artillerie lourde et le 1er spahis marocain qui ont été employés à Damas et dont l'absence s'est cruellement fait sentir et a eu une grande répercussion sur la marche des événements de l'été 1920.

Le 10 décembre à 8 heures du matin, le général Gouraud débarquait à Mersine, visitait la ville pavoisée, se rendait par train spécial à Adana, où, après avoir vu la population de Tarsous au passage à cette gare, il faisait son entrée triomphale. La ville entière l'acclamait; de nombreux arcs de triomphe étaient dressés par la municipalité, les communautés arménienne et grecque.

Le Haut-Commissaire recevait les fonctionnaires et les délégations, visitait quelques établissements militaires et civils, et se réembarquait à Mersine le 11 décembre vers 21 heures.

Il témoignait toute sa satisfaction à l'Administrateur en Chef pour cette réception, qui montrait toute la population acclamant la France, mais qui, malheureusement, ne devait pas avoir l'occasion de se répéter.

Le gouvernement ottoman avait nommé à Adana, par iradé du 2 novembre 1919, comme vali Djebel bey. Ce haut fonctionnaire avait fait ses études à Bonn, à la même université que le kron-

prinz; il avait été vali à Alep pendant la guerre, et y avait montré envers les Arméniens une mansuétude qui sauva la vie à beaucoup d'entre eux (plusieurs milliers); mais il devait expliquer plus tard que fonctionnaire parvenu aux plus hauts emplois (il avait été ministre de l'intérieur), n'ayant par conséquent plus rien à espérer, persuadé que les massacres finiraient par causer des ennuis à leurs auteurs, il avait préféré s'en abstenir; «mais, ajouta-t-il, évidemment le point de vue était différent pour les jeunes fonctionnaires ayant leur carrière à faire». Cependant, sa nomination fut vivement appuyée par les Arméniens de Constantinople; les journaux arméniens de la capitale publièrent des articles dithyrambiques ornés de son portrait.

Cette nomination était contraire aux clauses de la convention du 20 février 1919 qui s'exprime ainsi :

5. Such Turkish Officials as are reported unsatisfactory will be removed by Egyptian Expeditionary Force. The names of Officials to replace these are to be submitted to C.-in-C. E. E. F. for his approval.

Aucune approbation n'avait été demandée au Haut-Commissariat, qui ignorait d'ailleurs l'existence de cette convention, qui dut lui être télégraphiée sous le numéro 566 en réponse à sa demande n° 359.

Malgré les objections faites à cette nomination, notamment à cause de l'intempérance de ce fonctionnaire, elle ne fut pas l'objet d'un veto.

Le vali Djelal bey allait jouer en Cilicie un rôle néfaste et y causer les désordres les plus graves et les plus déplorables. Sa francophobie sera intraitable et il n'aura pas la moindre reconnaissance des soins médicaux qui lui furent donnés par le médecin-major Botreau-Roussel pour enrayer les accidents alcooliques qui l'atteignaient.

Nous aurons malheureusement à revenir à maintes reprises sur les conséquences fâcheuses pour la Cilicie de la présence de ce fonctionnaire germanophile.

M. Georges Picot, en quittant le Levant, était allé voir Mustafa Kemal à Sivas. Ce voyage a été très discuté; ni à Beyrouth, ni a Constantinople, il ne fut approuvé.

Au point de vue historique, il est intéressant de noter que le commandement anglais avait notifié, au début du mouvement kemaliste, qu'il ne reconnaissait que le gouvernement turc de

Constantinople et les fonctionnaires nommés par lui, cette attitude était donc très nette. Lorsque la relève des troupes anglaises commença, les Tcherkess de Gœksoun et d'Azizié firent demander aux autorités françaises d'occuper leur pays pour les délivrer du joug turc. Comme cette extension d'occupation ne rentrait pas dans les projets du commandement français, et que ces démarches avaient causé de l'agitation parmi les kemalistes, le colonel Brémond demanda et obtint du Haut-Commissaire l'autorisation de télégraphier à Moustafa Kemal pour lui faire connaître qu'il n'était pas question de ces occupations (29 octobre 1919).

Moustafa Kemal répondit, de Sivas, le 30 octobre, qu'il avait la plus parfaite satisfaction de la nouvelle reçue, mais qu'à son avis personnel, pour calmer l'opinion et « renouveler l'amitié que nous portons à la France depuis des siècles », il fallait « démentir également les bruits d'occupation prochaine d'Ourfa, d'Aïntab et de Marache, tout en déclarant que l'occupation de la Cilicie est provisoire ». Ce télégramme ne comportait pas de réponse locale : mais il avait l'avantage d'établir nettement le point de vue de Moustafa Kemal. D'autant plus que Marache, Aïntab et Ourfa étaient déjà occupées par les troupes françaises, ce que Moustafa Kemal ne pouvait ignorer au moment où il télégraphiait.

Quelques jours après, d'ailleurs, le 19 novembre 1919, Moustafa Kemal adressait, au nom du « Comité de défense des droits de Roumélie et d'Anatolie », un télégramme aux « Comités de défense des droits d'Adana, de Sis, de Mersine, du Djebel Bereket » déclarant l'occupation d'Aïntab et Marache contraire aux droits civils et aux conditions de l'Armistice, « action qui foule aux pieds les droits et la population de ces localités », et prescrivant de « demander catégoriquement la rectification de cette injustice ».

Il était donc évident dès cette date que nous étions en conflit direct avec Moustafa Kemal. Il y avait deux solutions : ou s'entendre avec lui en faisant les concessions nécessaires; ou engager la lutte en se servant de tous les Alliés et des moyens utilisables.

On ne fit ni l'un ni l'autre. On se borna, comme nous allons le voir, à encaisser les coups, laissant à l'ennemi l'initiative militaire et politique.

On s'est demandé souvent pourquoi Moustafa Kemal, négligeant les Grecs, les Anglais, s'était borné à la lutte contre les Français. Les motifs n'en sont pas encore nettement connus; mais deux causes peuvent être invoquées dès maintenant.

1° Le fait que la plupart des officiers turcs ont fait leur instruction en Allemagne, qu'ils venaient de combattre en alliés des Allemands, leur donnait une haine particulière contre les Français. Qu'il y ait des affinités franco-turques, c'est incontestable; mais il est également certain que depuis trente ans, l'Allemagne germanisait la Turquie; ce travail de trente années ne peut s'effacer que par un effort de durée et d'intensité équivalentes;

2° L'état de dénuement et d'abandon où le corps d'occupation de Cilicie a été laissé, en faisait un objectif plus tentant que l'armée grecque de Smyrne, nombreuse, abondamment pourvue de matériel.

Du moment où le commandement optait pour le maintien des occupations effectuées, il lui appartenait de prendre les mesures voulues pour assurer la défense des terrritoires occupés. Il était, d'ailleurs, au courant des arrivées de personnel et de matériel, et il lui appartenait de régler sur elles ses possibilités d'action.

Il est bien évident que les agents d'exécution, même s'ils n'avaient pas toujours utilisé toutes les circonstances au mieux, ne sauraient pas plus être rendus responsables des déboires subis qu'ils ne l'auraient été des succès remportés.

L'organisation du mouvement kemaliste aux abords de notre frontière était connue depuis plusieurs semaines. D'ailleurs, depuis le 29 mai 1919, sous le numéro 180, le colonel Brémond avait signalé la nécessité d'enrayer ce mouvement, qui, sinon, «déborderait bientôt l'Asie Mineure».

Il était évident, dès cette époque, que n'ayant pas profité du moment de désarroi qui avait suivi l'écroulement des Puissances Centrales, pour régler la question turque; n'ayant pas pu conserver l'union entre alliés, n'ayant pas su utiliser l'instrument grec qui, aidé et encouragé, pouvait amener une solution, il ne restait qu'à s'entendre avec le gouvernement turc. On préféra écraser celui-ci, se privant d'un instrument qui manque étrangement aujourd'hui, et tenter des négociations avec un parti rebelle, lié aux Allemands et aux Bolchevistes, et duquel on ne peut guère espérer logiquement une paix satisfaisante volontaire. Dès le 27 octobre, on constatait la présence de troupes kemalistes entre Göksoun et Azizié, menaçant la trouée de Char-Hadjine-Sis; le 3 novembre, l'avion Poulet arrivait de Konia (fig. 10), couvert par les officiers turcs d'inscriptions : Révoltez-vous; ne soyez pas lâches comme les Syriens, etc.; le 18 novembre,

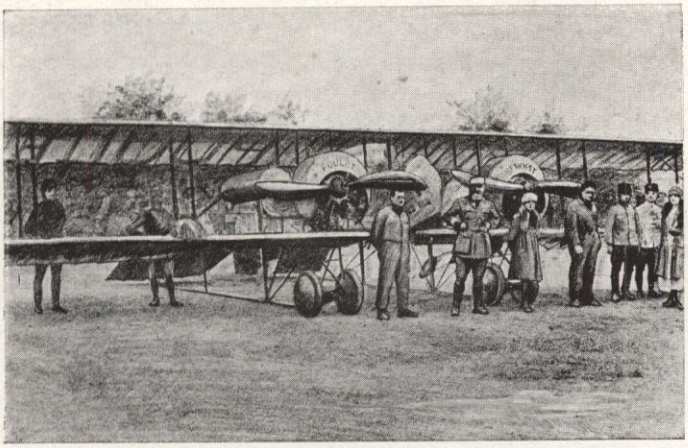

Fig. 10. — Passage de l'aviateur Poulet à Adana (3 novembre 1919).

Fig. 11. — Départ du général Garnier-Duplessis, en avion, pour Mersine (23 mai 1920).

des rassemblements étaient signalés à Mouth (70 kilomètres Est de Sélefké), mais le Kaïmakam de Sélefké résistait au mouvement et maintenait de bonnes relations avec nous; il devait même venir à Mersine et à Adana nous visiter; le 30 novembre, une émotion se manifestait à Ourfa où le capitaine Sajous, par une politique habile et inlassable, réussissait à rétablir le calme.

Mais Moustafa proclamait partout que ses préparatifs étaient dirigés contre les Grecs, qui avaient d'ailleurs l'avantage dans les rencontres préliminaires. Et la confiance des populations dans notre sécurité restait complète.

Dès l'arrivée du général Dufieux (2 décembre 1919), l'administration des sandjaks de l'Est avait été donnée au général commandant les troupes (général Quérette à Aïntab, avec le colonel Capitrel à Djérablous) relevant directement à tous les points de vue du général commandant la division. Le commandant Morbieu avait été désigné pour remplir les fonctions de chef du contrôle administratif à Marache, le lieutenant-colonel Flye Sainte-Marie à Aïntab, le capitaine Sajous restant à Ourfa, le capitaine André à Osmanié.

Des renforts avaient été acheminés sur les postes au fur et à mesure des possibilités, la Légion arménienne ramenée sur la voie ferrée, où ses effectifs continuaient à diminuer (environ 400 hommes). A la fin de décembre, Marache était commandée par le commandant Rose des Ordons du 412e, avec une partie de son bataillon, une batterie de 65, un demi-escadron du 5e chasseurs d'Afrique. Mais l'agitation devenait chaque jour plus vive; l'organisation méthodique des paysans se poursuivait activement.

Le 21 janvier, Marache était attaquée; le général Dufieux envoyait successivement au général Quérette qui était venu y prendre le commandement, la colonne Corneloup, la colonne Thibault, c'est-à-dire toutes ses disponibilités au fur et à mesure de leur arrivée. Ces forces représentaient fin janvier, 25 compagnies avec 4 canons de campagne.

Malheureusement, faute de T. S. F., les liaisons étaient inexistantes; trois avions enfin arrivés à Adana (3 au 5 février 1920) permirent de faire quelques vols qui donnèrent des renseignements forcément réduits, les aviateurs ne connaissant pas les choses du pays. C'est ainsi que le général Dufieux resta absolument sans aucune nouvelle de Marache du 31 janvier (où il reçut un émissaire avec des nouvelles du 28) au 13 février où il apprit

en voyant l'arrivée de la colonne à Islahié que Marache était évacuée. Il y avait eu un vol d'avion le 6 février qui avait apporté quelques renseignements sur les emplacements de plusieurs éléments, mais sans précisions suffisantes.

L'évacuation de Marache a fait l'objet de rapports officiels; il n'est pas possible actuellement de donner des précisions à ce sujet.

Constatons simplement que la ville contenait de grandes quantités de blé; c'est, d'ailleurs, la question des blés de Marache qui a beaucoup influé sur la décision d'attaquer des kemalistes, à cause de la famine qui régnait du côté de Malatia. D'autre part la colonne Normand partie d'Islahié le 5 février avait amené deux batteries de 75 et des munitions en quantités notables. Enfin la ville était très endommagée : les Turcs avaient notamment incendié au pétrole l'église arménienne, y faisant périr dans les flammes 7 ou 800 femmes et enfants, tout ce qui tentait de sortir étant tué à coups de fusil.

Et l'arrivée de la colonne Normand avait amené chez l'assaillant un découragement tel que le chef de l'Union et Progrès de Marache, le docteur Moustafa, était venu en parlementaire chez le général Quérette pour négocier la fin des hostilités, juste au moment où on décidait l'évacuation.

La décision de la retraite reste donc un mystère; elle n'a été prise ni à Beyrouth, ni à Adana, mais à Marache. Il ne paraît pas douteux que s'il y avait eu un appareil de T. S. F. à Marache, permettant une communication constante avec Adana, l'ordre de ne pas partir aurait été donné.

Nos blessés durent être laissés à l'hopital américain. Beaucoup de matériel dut être détruit faute de moyen de transports.

Bien que l'ordre ait été donné de le faire et par suite des circonstances précipitées du départ, la population arménienne ne fut prévenue qu'imparfaitement de la retraite : 7 à 8,000 Arméniens partirent avec la colonne, par un froid russe; 2,000 environ, qui prévenus trop tard, tentèrent de la rejoindre au matin, furent presque tous massacrés. Parmi eux se trouvaient plusieurs membres de la famille Kerlakian, qui s'étaient complètement compromis pour la cause française.

Le 13 février, le général Dufieux, arrivé d'Adana à Islahié, assistait par une tempête de neige effroyable à l'arrivée de la colonne Normand de la garnison de Marache, et du malheureux troupeau de réfugiés : il fallut descendre de cheval le colonel Nor-

mand épuisé de fatigue et de froid. Le bataillon Bernard des tirailleurs, qui formait l'arrière-garde, avait fait halte pendant une demi-journée pour couvrir la marche des Arméniens, qui laissaient derrière eux des milliers de cadavres.

Ce bataillon en arrivant devant le général Dufieux défila comme à la parade, provoquant par sa belle attitude une vive émotion.

Les pertes furent d'environ 1,200 soldats blessés ou malades dont 200 amputations pour gelures (plusieurs des 4 membres) et de 7 à 8,000 Arméniens, croit-on.

On illumina à Sivas et à Angora. Un frémissement d'orgueil galvanisa le kemalisme encore hésitant. Dès ce premier événement, le manque de matériel se faisait sentir : pas de T. S. F., pas de pigeons voyageurs, pas d'auto-mitrailleuses ou canons, pas de camions, pas d'avions. Dans la guerre moderne, les hommes ne sont plus que les auxiliaires des machines. Ils ne peuvent les suppléer.

(Ce n'est que les 3 et 5 février que 3 avions arrivèrent à Adana.)

La perte de Marache était un coup terrible pour notre prestige; il aurait fallu pouvoir le rétablir, en réoccupant immédiatement la ville. Mais les troupes qui avaient subi cette épreuve avaient besoin de se refaire et de se reconstituer. La nécessité de garder une ligne de chemin de fer de 600 kilomètres absorbait tous les efforts dans un jeu de navette épuisant et stérile. D'autant qu'au milieu de cette voie ferrée se trouvait le centre chérifien d'Alep, qui empêchait tout ravitaillement sérieux.

La situation de la 1re division était critique : sa voie ferrée Mersine-Adana-Islahié était sans cesse coupée vers Radjoun et devenait chaque jour de trafic plus réduit. A Alep nouvelle interruption; la ligne Beyrouth-Rayak-Alep était aux mains des chérifiens qui empêchaient tout transport serieux. La route Alexandrette-Katma était en mauvais état (pluies) et il aurait fallu y organiser des colonnes d'escorte. On manquait d'ailleurs de moyens de transport.

La situation dans les territoires de l'Est devenait donc précaire; elle se compliquait en Cilicie du fait de l'action brouillonne et hostile du vali Djelal bey, sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Mais à ce moment, un accord avec l'émir Faïçal était conclu, et donnait une sécurité suffisante pour que le général de Lamotte, commandant la 1re division, jusque-là à Zaleh et orienté sur Damas, put être envoyé à Killis.

La répartion des troupes fut alors la suivante :

1re division. Général Dufieux. Quartier général Adana. Territoires du villayet d'Adana.

2e division. Général de Lamotte. Quartier général Killis. Sandjaks de l'Est (Aïntab, Alep, Ourfa).

Un 3e groupement, sous les ordres du général Goybet, était constitué à Beyrouth, mais son chef n'avait qu'un rôle purement militaire, l'administration ressortissant directement au Haut-Commissariat. Ce groupe allait d'ailleurs absorber les éléments qui arrivaient pour constituer une 3e division.

Le général de Lamotte, par Adana, gagna Killis en chemin de fer et s'y installa le 20 février 1920.

La situation à Ourfa était devenue grave ; une mission donnée au colonel Normand [1] est appréciée en ces termes par le capitaine Sajous dans une lettre d'Ourfa, 21 janvier 1921 : « Quoi qu'on en dise et quoi qu'on puisse écrire, je déclare, que la mission du colonel Normand a subi un échec des plus complets et le plus désastreux pour notre influence. Elle n'était pas préparée; elle aurait pu l'être, mais pas par un simple télégramme envoyé de Beyrouth au vali Faïk Ali bey [2]. Il est enfantin de croire les Turcs aussi simples.

« La réception faite au colonel Normand à Mardine, au cours de laquelle l'autorité régulière avait organisé une manifestation spontanée des plus hostiles, a commencé le mal.

« L'échec de Séverek que j'avais annoncé et le retour la tête basse a eu l'effet le plus désastreux.

« J'espère avoir pris à temps la contre-partie du mouvement contre nous, mais je n'en suis pas très sûr. »

Malheureusement les efforts du capitaine Sajous ne devaient pas faire plus que de retarder quelque peu les événements.

La garnison d'Ourfa bloquée, assiégée, bombardée au 105 alors

[1] Le colonel Normand n'échappa à l'assassinat que par miracle. Il fit preuve au cours de cette mission de son sang-froid et de son endurance habituels. Si le succès ne couronna pas ses efforts, c'est évidemment parce qu'il n'était pas possible. Il était accompagné du colonel turc Hilami bey, ancien commandant du 48e régiment d'infanterie et conseiller des services administratifs d'Adana.

[2] Le vali Faïk Ali, universitaire modéré, qu'on n'avait pas pris soin de faire orienter par Constantinople, ou même de pressentir, se hâta de quitter Diarbékir, sous prétexte de maladie, avant l'arrivée dans la région du colonel Normand, et de regagner Constantinople par Adana, ne voulant pas être mêlé à l'assassinat qui se préparait et se sentant impuissant à l'empêcher.

qu'elle n'avait pas de canons, sans aucune liaison avec le commandement, puisqu'elle n'avait pas de T. S. F., allait arriver au bout de ses vivres et de ses munitions. Malgré les tentatives faites par le général de Lamotte pour rétablir les communications avec elle, et qui n'aboutirent pas, il fallut en arriver à un arrangement aux termes duquel la garnison évacuait Ourfa et se retirait sur l'Euphrate. Mais en cours de route, elle tomba dans une embuscade et fut massacrée entièrement à l'exception d'un officier et de quelques hommes. On ne sait si les Français qui étaient venus s'établir à Ourfa ont subi le même sort, ce qui est probable, notamment neuf religieuses franciscaines de Lons-le-Saulnier, qui, parties sur le *Waldeck-Rousseau* avec le commandant en chef, n'ont plus donné de nouvelles depuis la fin de janvier 1920.

La Cilicie restait encore indemne, mais l'agitation y croissait sous la direction du vali Djelal bey. Celui-ci dès son arrivée avait affecté de ne pas connaître les autorités françaises; il avait télégraphié de Constantinople et de Konia aux affidés du parti kemaliste, qui lui avaient préparé une réception à la gare d'Adana; mais ce n'est que de Bozanti, et sur l'envoi d'un avis du colonel Brémond lui signalant son incorrection, qu'il avait télégraphié au Général et à l'Administrateur en chef.

A son arrivée, il resta 48 heures sans leur donner signe de vie.

A l'observation que lui en fit faire le général, il répondit qu'il était malade : or depuis son arrivée, il avait tenu un grand nombre de réunions politico-religieuses dans les mosquées, les cimetières, et fait et reçu des visites sans discontinuer.

Dès l'abord, d'ailleurs, il s'était mis à la remorque du parti de l'ancien député Soubhi Pacha, unioniste notoire.

La Cilicie jusqu'à l'époque d'Abdul Hamid n'avait fait partie de l'état ottoman qu'à la manière d'une marche, les anciennes familles seigneuriales y gardant une véritable indépendance dans la montagne, une influence prépondérante dans la plaine (Cilicie champêtre). Dans cette dernière partie du pays, il s'était créé une ligue de quelques familles qui tenaient tout le pays.

C'était, à Adana, le député Soubhi Pacha, son frère Kadri bey, président de la municipalité; à Tarsous, le député Saddik pacha, gendre de Soubhi pacha, et son gendre Hakki bey président de la municipalité, ceux-là mêmes qui pour faire disparaître toute trace française avaient, avec quatre camions automobiles allemands, jeté bas la maison de l'ancien consul de France Geoffroy, destruction

qui s'était faite illégalement sans le vote nécessaire de la municipalité, et qui n'est pas réparée à l'heure actuelle; à Mersine, le mufti, également parent et allié de ces deux familles.

Pendant l'année 1919, l'opposition de ces personnages ne s'était pas démentie, malgré tous nos efforts de conciliation. Un fils de Kadri bey avait été condamné à la bastonnade par le conseil de guerre anglais lors du désarmement de mai 1919 pour avoir conservé une arme à feu chez lui : le colonel Brémond était intervenu, sans succès, pour obtenir la remise de la peine prononcée.

Au cours des perquisitions faites en 1920, on retrouva encore plusieurs armes à feu chez Saddik pacha, dont un fusil de guerre caché dans son lit.

Lors de l'arrivée du général Gouraud, Saddik pacha, avisé par le gouverneur du passage du Haut-Commissaire en gare de Tarsous, le 10 décembre, s'absenta ostensiblement, en accompagnant sa manifestation de propos qui ne laissaient aucun doute sur son caractère.

Cependant à Adana, Soubhi pacha se présentait comme chef de la délégation turque, composée de son frère Kadri bey, un membre du conseil général du vilayet, Ibrahim Rassikh, et le fils de celui-ci, le capitaine de réserve Feizi bey qui avait fait partie de l'état-major du général de division Fakri Pacha, qui dirigea la défense de Médine, en Arabie, avec une très grande résolution. Cette délégation reçut le meilleur accueil du Haut-Commissaire qui lui rappela qu'un officier turc avait partagé son paquet de pansement avec un soldat français blessé, dans la presqu'île de Gallipoli. Mais la haute bienveillance dont elle avait bénéficié d'une manière si éclatante ne modifia pas ses sentiments d'opposition; au contraire, ils en furent accrus, comme il arrive souvent dans ces cas.

Ces personnages avaient une grande influence dans le pays, à cause de leur fortune considérable, qui peut se chiffrer par dizaines de millions; ils étaient redoutés des paysans qu'ils tyrannisaient et qui à plusieurs reprises demandèrent à être délivrés de ce joug, mais qui n'osaient pas seconder vigoureusement les efforts faits pour les libérer, en raison de l'incertitude politique de l'avenir de la Cilicie, et aussi d'un atavisme de servage.

C'est avec eux que le vali Djelal bey lia partie. Et il en arriva dès le 7 mars 1920 à écrire au général commandant la division une note insolente, qui aurait justifié son départ si le Haut-Commissariat l'avait autorisé, comme il lui fut demandé.

Cependant la Cilicie faisait ses préparatifs de combat; Char occupé par un détachement de gendarmes ciliciens était bloqué et tombait après quelques semaines; le soulèvement s'étendait et atteignait Hadjine.

Le colonel Brémond avait demandé à l'avocat arménien de Djihan, M. Tchalian, d'accepter les fonctions de kaimakam (sous-préfet) de Hadjine. Sentant parfaitement qu'il allait à la mort, celui-ci avait accepté ce poste d'avant-garde. Sa nomination fut ratifiée par Constantinople. Environ 1,200 fusils et 125,000 cartouches lui étaient parvenus d'Adana à Hadjine avec quelques grenades, les seules qu'on eût; un peu de matériel sanitaire; 300 tonnes de blé avaient été rassemblées à Hadjine en vue du siège, mais les communications étaient lentes et difficiles; le sentier muletier de Sis à Hadjine (65 kilomètres), malgré les travaux d'aménagement faits par nous en 1919, restait difficile (pays alpestre). Hadjine avait été visité en 1919 par le général Mudge et le colonel de Piépape; nos officiers des services administratifs s'y rendaient fréquemment. Cette ville et son territoire faisaient donc partie de la zone d'occupation et d'administration française, sans conteste possible.

Un détachement de 100 gendarmes ciliciens y tenait garnison. Une ancienne caserne turque avait été réparée pour le cas où le commandement aurait décidé d'y mettre une garnison française.

Les habitants et les dirigeants arméniens avaient demandé à plusieurs reprises qu'un détachement de la Légion arménienne y fût envoyé. Le commandement n'avait pu donner suite à ces demandes parce qu'il n'était pas possible de laisser engager un détachement en uniforme français que nous étions hors d'état de soutenir, à cause des distances et du caractère alpestre de ce pays de hautes montagnes (plus de 3,000 mètres).

Le dernier convoi (30 fusils, 50,000 cartouches) parti de Sis pour Hadjine fut enlevé par les kemalistes et son escorte de gendarmes ciliciens détruite ou dispersée.

Jusqu'au mois de novembre 1920, Hadjine s'est défendu inlassablement. A son arrivée, M. Tchalian a arboré le drapeau français sur le konak, et a refusé de l'amener malgré plusieurs sommations.

A deux reprises, un avion français put aller à Hadjine; le deuxième lança une caisse de cartouches, un peu de matériel de santé, et un courrier. La caisse de cartouches arriva écrasée; mais les capsules furent utilisées pour la réfection des cartouches; la

poudre pour faire des grenades; les assiégés fabriquèrent de la poudre; mais ils ne purent suppléer au manque de capsules, et il ne fut plus possible de leur envoyer d'avion, ces tentatives exigeaient des appareils puissants; les cinq ou six avions en état de marcher ayant largement dépassé leur maximum d'heures de vol, étaient hors d'état de le faire; une dernière tentative amena la chute d'un avion qui put gagner Sis, alors occupé par nous. Mais après l'évacuation de Sis, toute possibilité cessa d'aider la défense.

M. Tchalian put faire sortir quelques émissaires qui gagnèrent Adana y portant des lettres qui mériteraient d'être publiées.

S'il avait été possible de leur envoyer des capsules par avions, si l'on avait eu un appareil de T. S. F. pour communiquer, la situation eût été bien améliorée.

La population de Hadjine avant la guerre, exclusivement arménienne, était de 25,000 habitants. Après l'armistice, 8,000 Arméniens y revinrent; quelques centaines de Turcs, installés pendant la guerre, continuèrent à y habiter. Au moment de l'invasion kemaliste, 2,000 Arméniens des villages voisins s'y réfugièrent. De ces 10,000 personnes, 480 environ ont échappé au massacre d'après les derniers renseignements.

800 Grecs ottomans, réfugiés d'Azizié et de Césarée, avaient pu gagner Adana avant l'investissement; le gouvernement hellénique, d'accord avec le Haut-Commissariat de Beyrouth, les fit diriger sur Cavalla à ses frais.

Du côté de Bozanti, les kemalistes commencèrent par arrêter les trains de céréales destinés à la Cilicie; un bataillon français alla jusqu'à Oulou Kichla par train spécial, et, par une opération menée avec pleine surprise, réussit à faire parvenir la douzaine de trains qui s'y trouvaient. Mais aussitôt après, le pont d'Oulou Kichla sautait : les communications étaient définitivement coupées.

Le commandant Mesnil du 412e, qui occupait Bozanti avec un bataillon mixte (412e et 18e tirailleurs), 2 pièces de 65, avait constitué un point d'appui solide; malheureusement, il ne fut pas possible de le pourvoir de vivres et de munitions pour une durée de plus de trois mois. Il n'avait pas de T. S. F. de sorte qu'à partir de son investissement, on n'eut plus de ses nouvelles que par de rares vols d'avions, qui lui portaient le courrier et lisaient ses signaux forcément incomplets, et mal vus à cause des nuages (1,800 mètres, au milieu des montagnes de près de 4,000 mètres).

En présence de l'attitude symptomatique du vali Djelal bey, des

renseignements recueillis sur l'activité de l'ennemi, le général commandant la 1re division demanda le 10 mars que les garnisons d'au delà de l'Euphrate fussent repliées sur la Cilicie. Mais cette demande ne fut malheureusement pas agréée; la suite de ce récit montrera combien elle était justifiée.

A cette époque le colonel Normand, avec une colonne de la 2e division, allait ravitailler Djerablous, Biredjik, Arab Punar et Tell Abiod, poste extrême vers l'Est; mais, faute de moyens de transport, il ne pouvait ravitailler Ourfa; et faute de T. S. F., il ne pouvait aviser la garnison, dès lors enterrée sous le bombardement turc, de sa proximité. Cette colonne a été menée avec un entrain, une vigueur, et une rapidité qui lui mériteraient un chapitre spécial. Elle fait grand honneur au chef qui l'a conduite et aux troupes qui l'ont exécutée.

Le siège de Sis (commandant Knall-Demars, 3 compagnies du 18e tirailleurs, 1 section de 65, 1 compagnie de volontaires arméniens) commençait le 27 mars [1], celui de Bozanti le 9 avril; les chrétientés de Cheiklé et d'Akbès étaient assiégées; Harounyé, défendu par le 412e, était évacué et les kemalistes y installaient un gouvernement du Djebel Bereket.

Et tour à tour les postes de la voie ferrée, mal pourvus en vivres et en munitions, dépourvus de fils de fer barbelé dont on manquait complètement, tombaient sous l'effort d'un ennemi nombreux, au courant du pays, et abondamment pourvu de munitions, disposant de moyens d'artillerie supérieurs à ceux de nos postes : Hadjikiri, Kelebek, Bélémédik où l'ennemi s'emparait de tout le matériel de réserve de la voie ferrée (30 locomotives Decauville notamment) et de plusieurs tonnes d'explosifs.

Il n'y a pas eu d'invasion kemaliste en Cilicie à proprement parler; mais seulement l'arrivée de 2 à 3,000 individus, où l'on trouvait jusqu'à des Afghans, menés par des Allemands ou des officiers turcs germanisés, et qui obligèrent les villages à fournir des contributions en argent et en nature, et des recrues que l'on constituait en tabors (bataillons) de 100 à 150 hommes. Si au début nous avions disposé de quelques escadrons avec auto-mitrailleuses, les paysans étant opposés alors à l'action kemaliste et réclamant notre appui, le mouvement aurait été enrayé. Mais il n'a été envoyé en Cilicie que 3 auto-mitrailleuses et 5 chars d'as-

[1] Une de nos patrouilles ayant été capturée par les assiégeants, nos hommes furent martyrisés et eurent notamment les yeux arrachés.

saut. Encore a-t-il toujours manqué quelque chose : personnel, corps gras, munitions ou essence.

A la suite du résultat incomplet obtenu par la colonne Normand, le général de Lamotte constitua une nouvelle colonne de ravitaillement; il y fit notamment entrer la batterie de 75 qui «gouvernait» de sa seule menace la ville turque d'Aïntab; celle-ci quitta la ville le 1er avril; deux heures après son départ, les Turcs se soulevèrent; la colonne dut faire demi-tour et revenir dégager la garnison française. Aïntab ne devait capituler que le 11 février 1921, après un siège de plus de 10 mois.

Finalement, on put ramener les garnisons de Tell Abiod et d'Arab Pumar sur Djerablous.

Le 10 avril, à l'occasion de la fête du sultan, le vali Djelal bey, jaloux des événements d'Aïntab, avait préparé un mouvement analogue à Adana; mais les mesures prises par le général commandant la 1re division avec ses ressources cependant très limitées empêchèrent la réalisation de ces projets. A la suite de cette alerte, il donna l'ordre de constituer des groupes de volontaires chrétiens (Arméniens, Chaldéens, Assyriens, Hellènes, Italiens) ou musulmans (Arabes, Alevis). Ces derniers ne furent très limités qu'en raison du peu de confiance qu'ils méritaient.

Le 15 avril, la colonne Laurent partait de Missis pour Sis avec tout ce qu'on avait pu rassembler de vivres, munitions et moyens de transport, et après quelques engagements ravitaillait Sis. Malheureusement par suite du mauvais temps, une grande partie des vivres était avariée, et la garnison dut se mettre à la demi-ration. Elle était prévenue qu'on ne pourrait rien faire pour elle avant le début de juin. La population arménienne (7 à 8,000 personnes) et turque (quelques centaines) était également mise à une ration réduite de pain fait avec tout ce qu'on pouvait trouver. Le capitaine Taillardat, gouverneur du sandjak, organisa la récolte des champs de céréales, voisins de la ville, pour parer à cette situation très dure.

Le 16 avril, M. Robert de Caix de Saint-Amour, secrétaire général, venait visiter Adana; il y séjourna quarante-huit heures, pendant lesquelles il eut une entrevue avec le vali Djelal bey; l'attitude de celui-ci fut telle que M. de Caix, indigné, promit de demander au Haut-Commissaire le départ immédiat du fonctionnaire turc.

Cette visite, qui devait rester unique, venait à peine de se terminer, que la voie était coupée pour la première fois entre Yénid-

jé et Zeitounli; le 22 avril, un avion emportait le courrier d'Adana à Mersine. En même temps, les bandes kemalistes descendaient dans la plaine, faisaient contribuer les villages, ramassaient tous les paysans ou ouvriers chrétiens, et les emmenaient dans les montagnes où ils étaient massacrés par bandes. Quelques cadavres ramenés à Adana y étaient inhumés au milieu de l'émotion générale, d'autant plus que nombre de Turcs ne se gênaient guère pour annoncer que ce n'était qu'un prélude.

Les chrétiens des champs fuyaient sur Adana où ils augmentaient les difficultés d'approvisionnement et de logement, et où ils étaient forcément un élément de désordre, malgré les efforts de l'administration et des clergés.

Le vali Djelal bey, d'ailleurs, dirigeait l'agitation, avec le but avoué de nous obliger à garder nos troupes à Adana, laissant le champ libre aux kemalistes hors de la ville.

Dès la fin d'avril, les destructions de voie ferrée étaient telles à Yénidjé, que les deux trains blindés qui avaient été construits avec du matériel heureusement trouvé sur place étaient bloqués et qu'il fallait envoyer d'Adana un bataillon pour les dégager.

C'est à cette époque qu'Adana commença à se préparer au siège qui n'était que trop à prévoir. Comme le matériel manquait complètement, on organisa d'abord le front nord avec tranchées et abatis, remplaçant les fils barbelés dont on était dépourvu, quelques points d'appui sur la face ouest; au sud, les villages arabes donnaient encore une certaine sécurité; enfin, la face est était couverte par le poste arménien d'Indjirlik et par le Seïhoun, et était d'ailleurs flanquée par les pièces d'artillerie en batterie aux casernes turques.

L'arrivée de la 122e division, général Goubeaud, à Alexandrette, venant de l'armée d'Orient, aurait pu remettre les affaires en bonne posture si, groupée, elle avait pu parcourir la Cilicie; mais, certains de ses éléments furent envoyés du côté de Beyrouth, à la 3e division, et elle ne tarda pas à être orientée sur Alep. Elle prenait le numéro 4, avec quartier général à Alexandrette.

Le 3 mai, la conduite d'eau de Mersine avait été coupée et la ville bloquée.

Le 10 mai[1], l'organisation défensive d'Adana était renforcée, un

[1] C'est à cette époque qu'un train de blessés fut pris par l'ennemi dans la région de Toprak Kalé, après une vigoureuse résistance. Le lieutenant Peloux du 412e, atteint d'une balle au ventre, fut attaché à un rail avec une courroie, arrosé d'essence et brûlé vif. D'autres blessés subirent le même sort. On retrouva les cadavres carbonisés, au nombre d'une douzaine.

réduit prévu autour de la nouvelle gare et mis en chantier, les quartiers chrétiens organisés de manière à pouvoir se défendre eux-mêmes. Grâce à ces mesures, tous les éléments disponibles pouvaient être réunis en une colonne sous les ordres du colonel Gracy, avec mission de débloquer Bozanti, et d'en ramener la garnison, dont le ravitaillement n'était plus possible, la voie ferrée étant coupée, et nos moyens de transport par routes insuffisants.

Le 16 mai, la colonne était concentrée à Tarsous, et le 17, elle attaquait suivant l'axe de la belle route construite par les Allemands et restaurée par les services administratifs en 1919. Après avoir enlevé le village de Baïramli où elle trouvait les cantonnements turcs écrits en allemand (Pferd, Mann), la colonne Gracy se heurtait, dans un terrain comparable aux grandes Alpes, à des bandes nombreuses, faisant un tir d'infanterie extrêmement violent, connaissant admirablement le terrain et esquissant même de la manœuvre. Si l'artillerie lourde de la division avait été là, il est vraisemblable que l'ennemi n'aurait pas plus tenu sous les marmites qu'il ne l'a fait à Gaza en 1917, mais cette artillerie était à Beyrouth.

Le 20, estimant que ses efforts ne pouvaient atteindre le but, le colonel Gracy donnait l'ordre de retraite. Il était parvenu au tiers de la route; si, muni de T.S.F., il avait pu communiquer avec Bozanti, la garnison, qui n'était plus entourée que par des postes très réduits (toute la troupe kemaliste étant devant la colonne Gracy), aurait pu tenter avec chance de succès de regagner nos lignes. Mais il n'y avait pas de T. S. F. Et ce n'est que plusieurs jours après qu'un avion, à travers les nuages abondants de ces hautes montagnes, put porter au commandant Mesnil l'ordre douloureux qui lui donnait toute liberté d'action, même pour capituler.

Mais le commandant Mesnil, qui s'était couvert de gloire devant Soissons et devant Noyon, en 1918, n'était pas homme à se résigner; déjà sa femme, infirmière à l'hôpital de Bélémédik, était tombée aux mains de l'ennemi, et avait dû écrire à son mari plusieurs messages l'engageant à se rendre. Le commandant Mesnil avait fait les réponses qui convenaient. Au reçu de l'ordre qui lui apprenait qu'on ne pouvait le sauver, après avoir mis ses deux 65 hors de service, laissant sur place ses blessés (environ 150, croit-on, et qui ont été massacrés, selon les renseignements reçus), il quitta ce fort de Bozanti, dont l'ennemi n'avait jamais pu lui enlever une parcelle sans une contre-attaque immédiate et réussie, et se dirigea vers Tarsous. Cerné dans une cuvette, réduit à moins de 150 hommes, n'ayant plus de munitions, les derniers hommes du

Fig. 12. — Le Kol Ordou (état-major du corps d'armée turc) à Adana.

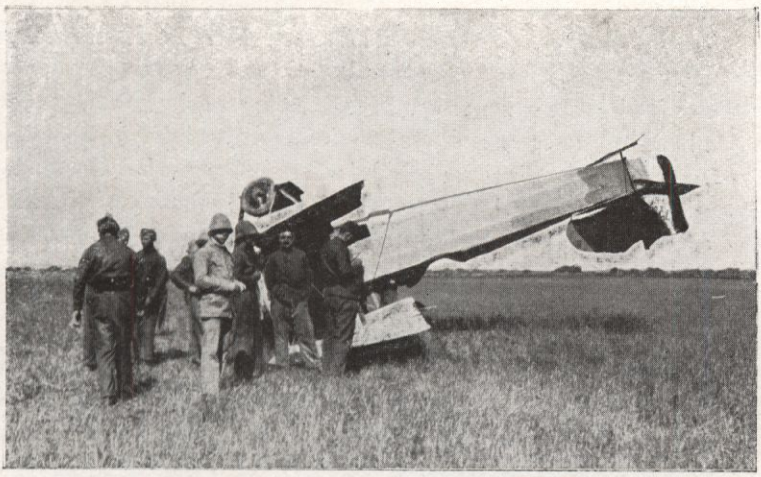

Fig. 13. — L'avion du général Garnier-Duplessis capote à l'atterrissage (28 mai 1920).

412e et du 18e tirailleurs durent se laisser capturer[1]. Le commandant Mesnil était sauf. Ils sont encore prisonniers à Césarée (février 1921).

Un avion, envoyé au-dessus de Bozanti, rapporta la nouvelle que la place était muette.

Cependant, le 18 mai, 50 cavaliers ennemis se présentaient devant le front nord d'Adana; dès le 21, un premier engagement se produisait devant la gare de Chakir Pacha, à l'ouest de la ville. A partir de cette date jusque vers le 10 août, ce sera l'événement quotidien.

Les quelques troupes restées à Adana étaient en alerte constante; mais le vali activait l'agitation; heureusement, le 22, la colonne Gracy rentrait à Adana et nous y rendait une force suffisante.

Le général Garnier-Duplessis, ancien commandant du 9e corps d'armée, avait été envoyé de Paris pour remplir à Beyrouth les fonctions d'adjoint au commandant en chef, mais il n'avait pas été agréé. Employé à des missions d'inspection, il arriva en avion de Mersine à Adana, le 22, peu avant la colonne Gracy (fig. 11).

Il rendait aussitôt visite au vali, au konak, en présence des fonctionnaires ottomans et des notables musulmans et chrétiens. L'attitude de Djelal bey fut si mauvaise que le général dut lui imposer silence, au milieu de l'émoi de l'assemblée. Compte rendu en fut fait à Beyrouth. Le général Garnier-Duplessis réunissait ensuite les officiers au Kol Ordou [fig. 12] (ancien quartier général turc), et après avoir constaté que le colonel Gracy avait fait tout ce qui était possible pour sauver Bozanti, avertissait la réunion qu'il n'y avait à compter sur aucun appui ou renfort. Il terminait par le cri de «Haut les cœurs».

Cette constatation officielle de l'abandon où la Cilicie était laissée n'était qu'une confirmation. Quant au souhait final, il était exaucé d'avance, le général Garnier-Duplessis tout le premier le savait bien. Le 23, le général repartait en avion pour Mersine.

Sur la demande des gouvernements alliés, le cheikh ul islam de Constantinople avait donné une fetouah condamnant le kemalisme comme une rebellion envers le Padishah et le Khalifa. Cette fetouah parvint à Adana sous forme d'une traduction française par T. S. F. Il fallut refaire une traduction turque, qui fut tirée à des

[1] Tous les hommes blessés furent égorgés sous les yeux de leurs officiers et de leurs camarades, qui furent complètement dépouillés. Les officiers turcs auxquels on essaya d'avoir recours se dérobèrent, arguant être impuissants.

milliers d'exemplaires et répandue partout. Ce document produisit pendant quelques jours une grande impression dans les milieux musulmans.

Mais le vali Djelal bey, arguant de ce qu'il n'avait pas reçu le texte de Constantinople, formalité primordiale qui n'avait malheureusement pas été observée, malgré des demandes répétées, n'assista pas à la lecture de la fetouah à la Grande Mosquée, lui enlevant son caractère officiel; certains personnages religieux se dérobèrent également; et enfin le vali fit publier par le mufti de Kars, au pouvoir de l'ennemi, une contre-fetouah qui réduisit de beaucoup le résultat primitif obtenu. L'erreur commise nuisit fortement à notre effort, comme bien on pense.

Heureusement, le 27 mai 1920, un télégramme sans fil parvenait à Adana, signé de Rechad effendi, ministre de l'intérieur, rappelant le vali Djelal bey à Constantinople pour y donner des explications sur la situation de son vilayet. Cette nouvelle produisit dans la ville un effet considérable. Musulmans et chrétiens crurent y voir un retour à une politique énergique, et la fin de tous les atermoiements qui, depuis cinq mois, nous menaient progressivement à l'abîme, nous et nos amis.

Les chefs du mouvement kemaliste à Adana, Soubhi Pacha, Kadri bey, Ibrahim Rassikh, Feizi effendi, découragés, demandèrent à partir avec le vali. Le général Dufieux leur donna toutes facilités. Il est à noter que le vali put emporter près de mille kilos de bagages. Il en avait notablement moins en arrivant.

Le 30, le vali et ses acolytes prenaient le train pour Mersine à Adana, à 8 heures; mais, par suite d'une coupure de la voie au delà de Tarsous, ils devaient s'arrêter dans cette dernière ville, à 10 heures du matin. Ils y arrivaient à l'improviste, le télégraphe étant coupé et aucun appareil de T. S. F. n'existant naturellement pas à Tarsous. Le gouverneur, le commandant Coustillière, dès qu'il fut avisé, se hâta de prendre les précautions qui lui parurent utiles.

Mais il avait affaire à un adversaire irrité et actif. L'ancien député Saddik Pacha avait été pris comme otage quelques jours avant, pour répondre de la vie d'un professeur américain et de sa femme, directeurs du collège américain de Tarsous, et qui ayant voulu, malgré tous avis, se promener dans la campagne, avaient été enlevés par les tchétés (brigands) kemalistes. Sur sa parole de rester chez lui, il avait été autorisé à continuer à habiter sa maison. Après conversation avec le vali, il gagna la campagne et alla

prendre place dans l'état-major kemaliste. La ville de Tarsous était en ébullition.

Heureusement, le 31, il fut possible, par transbordement, de faire continuer sur Mersine. Le transbordement des bagages du vali dura près d'une heure et fut considéré d'un œil peu favorable par les autres voyageurs, peu soucieux de rester une heure de plus exposés à un coup de main des tchétés. Si le vali a espéré l'intervention des kemalistes à ce moment, il a été déçu.

A Mersine, le vali continua à jouer le même jeu.

On a su depuis que les kemalistes lui avaient envoyé un cheval et un guide pour les rejoindre. Mais peu soucieux de se trouver mêlé à une affaire d'avant-poste, Djelal bey se contenta de poser à la victime et de causer à Mersine toute l'agitation possible. Ce fut au point que le général commandant la division donna l'ordre de l'embarquer, de gré ou non, sur l'*Ernest-Renan* alors en rade, pour y attendre le passage du bateau italien qui devait l'emmener à Constantinople avec ses compagnons. Ceux-ci, depuis, ont gagné Adalia, se dirigeant sur Bozanti. Mais on n'a pas à craindre de les trouver parmi les combattants, car tous les membres de ces familles, pendant la grande guerre, sont restés obstinément confinés dans les services de l'intendance, des étapes ou des subsistances, à l'exception du capitaine Feizi qui était à Médine.

Le bon effet du départ du germanophile Djelal bey, trop tardif, était malheureusement effacé au même moment par l'armistice d'Angora.

En effet, le Haut-Commissariat, qui avait fait opposition au voyage de M. Georges Picot à Sivas, en décembre 1919, à cause de la situation fausse où nous plaçait une négociation avec un général rebelle, vis-à-vis du gouvernement du sultan, et à cause du relief que donnait à Moustafa Kemal une semblable démarche, avait trouvé des avantages plus importants que ces inconvénients, mais qui ne sont pas connus, à reprendre ces négociations, M. Robert de Caix fut donc envoyé à Angora; après plusieurs jours de négociations pénibles, qui font penser plutôt à celles de Jules Favre à Ferrières qu'à celles d'un représentant de la France victorieuse de novembre 1918, M. de Caix parvint à obtenir un texte d'armistice que lui-même jugeait si insuffisant qu'il ne consentit à le signer que sur l'ordre formel du Commandant en chef.

On peut penser que l'on se proposait le but de sauver la garnison de Bozanti : il n'a pas été atteint, et ce qui reste de cette troupe héroïque est toujours prisonnier à Césarée.

Mais en revanche, on évacuait Sis, on rendait Aïntab, et surtout on décourageait nos amis au dernier point. C'était comme la fin de notre prestige déjà si entamé depuis le début de l'année.

Cet armistice nous aliénait les Turcs qui avaient mis leur confiance dans l'amitié française et qui se trouvaient obligés de se rallier au kemalisme avec une violence destinée à se faire pardonner leur hésitation primitive.

Bien entendu, les promesses, d'ailleurs très vagues, de Moustafa Kemal, de cesser, ou pour employer le mot adopté, *d'atténuer* les hostilités, ne pouvaient être tenues. Un chef dans sa situation peut nuire, il ne peut pas empêcher le mal. Cet armistice devait durer vingt jours. Ses conditions étaient d'ailleurs imprécises, par conséquent tout à l'avantage de l'adversaire de mauvaise foi, au détriment de l'adversaire de bonne foi. Cet événement est encore trop récent pour qu'on puisse lui appliquer les adjectifs qui lui conviennent, mais dont l'histoire ne manquera pas de le marquer.

L'ennemi ne montra, d'ailleurs, que peu d'empressement à mettre en pratique cet armistice, qui, connu à Adana, le 28 mai, y produisait la plus déplorable impression.

Ce n'est que le 3 juin, que le major Chemseddine, chef d'état-major du 12e corps d'armée, fut amené au quartier général de la division par le lieutenant d'état-major Bordat. L'officier turc se présenta à l'allemande; du reste, il avait fait son éducation en Allemagne, et découragea toute tentative d'entente.

Il essaya subrepticement d'entrer en relation avec le vali intérimaire, Abdurrahman effendi, nommé par les notables, et dont la ratification était demandée au gouvernement de Constantinople. Celui-ci, qui avait été chef de la délégation turque lors du passage de la Commission américaine Crane, en juillet 1919, et qui, avec un courage louable, cherchait à réunir autour de lui tous les éléments de population désireux de calme et de paix, demanda s'il devait obéir à Moustafa Kemal.

Le général commandant la division lui fit répondre que la convention était purement militaire et ne modifiait rien à la situation politique.

Mais dans les territoires de l'Est Aïntab fut évacuée par nos troupes et remise aux autorités kemalistes, qui émirent même la prétention d'occuper le quartier arménien. Celui-ci, qui avait pris jusqu'alors une part active et honorable à la lutte, refusa d'admettre les Turcs en armes, se barricada et maintint sa position,

tandis que les troupes françaises se retiraient dans un camp à proximité de la ville.

A Killis, quartier général de la 2e division, des autorités kemalistes s'installèrent librement, de sorte que cette ville obéissait aux ordres de l'ennemi.

L'armistice portait que les prisonniers militaires et politiques seraient échangés.

Nous rendîmes même des prisonniers de droit commun, pour éviter toute difficulté. Les kemalistes se bornèrent à rendre 1 officier et 100 soldats. L'échange eut lieu à Yénidjé, et fut dirigé de notre côté par le capitaine Chevillard, des Services administratifs d'Adana. Même sur ce point, l'armistice fut une déception. Il reste 750 prisonniers à Césarée, et périodiquement la menace est faite d'en fusiller quelques-uns.

Le 7 juin 1920, 7,500 réfugiés arméniens de Sis arrivaient à Adana, après avoir été protégés de Sis à Missis par la colonne française; le capitaine Taillardat arriva aphone et épuisé, mais n'ayant laissé derrière lui ni une femme, ni un enfant. Ces gens, ruinés, déçus, irrités d'avoir dû abandonner la capitale de l'Arménie mineure, le siège pontifical du Catholicos, allaient être un élément de désordre dans la ville d'Adana, où on ne les casait qu'à grand'peine, et où leur arrivée ne faisait qu'accroître une disette chaque jour plus marquée. Le même soir, la garnison de gendarmes et de volontaires arméniens d'Indjirlik, première station à l'est d'Adana, était attaquée par quelques groupes kemalistes venus de Sis et qui avaient suivi la retraite, et après une fusillade, se repliait sur Adana; il fallut plusieurs jours pour réorganiser ce poste important que notre canon ne pouvait protéger, et qui couvrait la ville à l'est.

Le général Garnier-Duplessis était arrivé de Killis en avion à Adana, le 28 mai 1920, mais à l'atterrissage, l'avion ayant capoté, il eut plusieurs vertèbres cassées (fig. 13); néanmoins, dès le 6 juin, il repartait pour Mersine en train blindé, avec le général Dufieux; le soir, ils s'embarquaient pour Beyrouth sur la *Décidée;* le 9, le général Dufieux rentrait à Adana après avoir vu le Haut-Commissaire.

Le général Gouraud lui avait notifié le remplacement du colonel Brémond comme chef du Contrôle administratif en Cilicie, par le lieutenant colonel Capitrel, mutation qui avait été provisoirement retardée sur la demande instante du commandant de la 1re division. Le général Dufieux rapportait, en outre, la pro-

messe formelle que les trois premiers bataillons qui débarqueraient au Levant seraient affectés à la Cilicie.

Confiant dans la promesse qu'il avait reçue, le général commandant la 1re division forma avec tous ses éléments disponibles une colonne Laurent (environ 3 bataillons), à laquelle il donna la mission de ravitailler et de relever les garnisons échelonnées le long du chemin de fer et parvenues au terme de leur approvisionnement de munitions et de vivres. On n'avait de ces garnisons que des nouvelles rares, généralement par les reconnaissances d'avions, car aucun poste n'était muni de T.S.F. C'étaient : Toprak kalé, Osmanié, Baghtché, Keller, Islahié, Medain Akbes.

Les trois bataillons attendus devaient suffire à tenir la plaine pour permettre la rentrée des récoltes, et à assurer la sécurité d'Adana.

Le 10 juin, on rapportait à Adana, d'Abdoglou, 4 cadavres musulmans; une agitation kemaliste se dessinait aussitôt en ville, sous la direction du consul de Perse, Assef Ismaïl, et à 10 heures du matin, le konak (fig. 14) était envahi par plusieurs centaines de personnes, et le colonel Brémond avait beaucoup de peine à calmer cette effervescence. Le but du consul de Perse, qui revenait de Constantinople, et semblait en avoir rapporté un mot d'ordre francophobe, était de substituer des autorités turques kemalistes aux autorités turques ententistes en fonction. Il s'était dévoilé depuis le départ du vali Djelal bey et de ses acolytes, qui avait heureusement privé le mouvement de ses chefs.

Le 12 juin, au milieu de ces circonstances tragiques, le général Dufieux ouvrait la Foire d'Adana, qui dura jusqu'au 27. Malgré toutes les difficultés, cette manifestation attira un concours de plusieurs milliers de personnes, et apporta un dérivatif bien nécessaire aux préoccupations de la foule; en même temps, elle redonnait confiance à nos amis et faisait douter nos ennemis.

Le 13 juin, avec l'autorisation de son ambassade et du Haut-Commissariat de Beyrouth, le consul de Perse, Ismaïl Assef, se rendait auprès du major Chemseddine, qui s'était installé à Kurd Tépé, petit village en vue d'Adana, d'où il avait le téléphone et le télégraphe avec Sivas, et sur lequel flottait un énorme drapeau turc. Fait caractéristique : nous avions établi une dérivation sur les lignes téléphoniques ennemies, ce qui nous permit de constater que les ordres s'y donnaient en allemand, que l'on s'y donnait du Herr Major et du Herr Hauptmann et qu'on se souhaitait

Fig. 14. — Le Konak d'Adana.

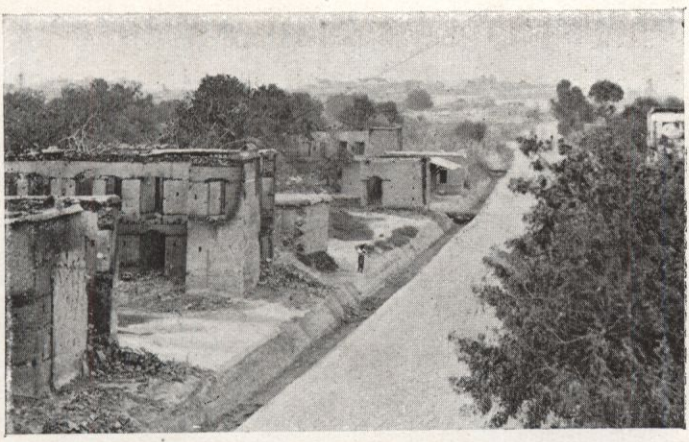

Fig. 15. — Siège d'Adana. Les faubourgs sud de la ville (août 1920).

Mahlzeit après les repas. Ceux qui ne veulent pas se rendre compte de la germanisation des Turcs pourront méditer ce fait, et il y a là une explication de l'hostilité particulière des kemalistes contre la France.

Le mois de Ramazan, le Ramadan arabe, avait commencé le 19 mai et se terminait le 17 juin; il avait été célébré partout dans les formes ordinaires, avec salves de canon, malgré les facilités que cela pouvait donner à l'espionnage, notamment par les signaux lumineux; la circulation fut laissée libre la nuit.

L'armistice devait se terminer le 18 juin à minuit.

Conformément aux ordres du Haut-Commissaire, tout le possible avait été fait pour obtenir une nouvelle prolongation de vingt jours; mais on s'était constamment heurté à un orgueil boche, sûr de la prochaine victoire; et tous les renseignements recueillis prouvaient la volonté arrêtée de reprendre les hostilités, montraient les préparatifs.

Plus de 1,200 gendarmes turcs avec presque tous leurs officiers avaient déserté en mai; l'armistice précipita ce mouvement.

Est-il utile de dire que, pendant l'armistice, les hostilités ne cessèrent pas : mais par ordre, il nous fut interdit de tirer le canon au nord de la voie ferrée; cet ordre subsista jusqu'aux premiers jours de juillet[1], et nous causa les difficultés qu'on peut penser.

La voie ferrée devait être la limite des deux partis pendant l'armistice. Les chefs kemalistes avaient émis la prétention d'avoir le rail nord, le rail sud restant aux Français. Ce seul fait pourra servir de critérium.

Le 18 juin à 23 heures 30, avant la fin de l'armistice, les kemalistes déclanchèrent contre Mersine une attaque bien montée, avec feux d'infanterie organisés; repoussés, ils recommencèrent le 19 à 3 heures du matin. L'artillerie des bateaux en rade concourut à la défense de la ville. Cette intervention fut regrettée par le haut commandement.

Également dans la nuit du 18 au 19, le pont de Yénidjé

[1] La garnison de Missis (2 sections de tirailleurs algériens, 2 mitrailleuses) ayant été attaquée, le commandant d'armes (un sous-lieutenant indigène) repoussa l'ennemi et le poursuivit du feu de ses mitrailleuses. Le moudir turc (sous-préfet) envoya à Adana un télégramme de remerciment pour cette intervention qui avait sauvé la ville du pillage. Un sans-fil du haut commandement blâma cet officier, parce que l'action s'était passée au nord de la voie ferrée.

sautait; le train parti d'Adana le 19 à 8 heures devait y revenir : la voie ferrée ne sera réouverte qu'en octobre.

Les événements ne sont pas encore assez reculés pour qu'on puisse sans inconvénient relater certains ordres relatifs à l'évacuation. Mais on peut dire que c'est à cette époque qu'ils ont débuté; comme ils étaient inexécutables, ils montrent que la situation n'était pas connue ou était inexactement appréciée. Ils ne furent d'ailleurs susceptibles d'aucune exécution, jusqu'à celui du 18 septembre 1920 qui commençait à se manifester lorsque des ordres de Paris, à la fin d'octobre, vinrent en arrêter les effets.

Ils ne paraissent pas avoir été connus du gouvernement lorsqu'ils ont été donnés.

Dès le 20 juin, on entendait d'Adana le canon de Tarsous mais sans savoir ce qui se passait, puisqu'il n'y avait pas de T. S. F. A ce moment, il y avait un appareil de T. S. F. à Mersine (de la Marine) et un à Adana.

Tarsous, ville de 30,000 habitants ayant une garnison de deux bataillons (dont un de recrues) et d'une batterie de 65, n'avait pas de T. S. F. La prise du commandement français remontait à près de sept mois.

Le même jour toutes les lignes télégraphiques étaient coupées; elles ne furent réparées qu'en octobre, sauf celle d'Adana-Karatache qui le fut en août. La fuite d'un grand nombre de télégraphistes turcs se trouva ainsi sans inconvénient, puisque le service était supprimé.

Enfin le 21 juin, à son tour l'artillerie d'Adana ouvrait le feu, sur Madama Tchiflik, située à 3,000 mètres N. E. de nos organisations, et d'où les Tchétés venaient de couper la voie ferrée; en même temps ils attaquaient Indjirlik qui cette fois les repoussait.

A cette époque, le front nord d'Adana était terminé, le front ouest présentait de bons points d'appui, mais non reliés; le front sud ne comprenait que 3 petits postes de tirailleurs perdus dans la forêt des arbres fruitiers; on renforça ces derniers avec 2 postes de 25 volontaires arméniens et chaldéens, en même temps qu'on perfectionna la défense des quartiers chrétiens (maisons organisées, barricades, sacs à terre, constitution de postes permanents). A l'est, Indjirlik couvrait la ville, encore peu attaquée de ce côté.

Il est à noter que les réseaux de fils de fer d'Adana furent constitués avec environ 2 tonnes de barbelés laissées par les Allemands en 1918 et l'approvisionnement de fils télégraphiques des services

administratifs. Il n'y avait pas de fil de fer barbelé dans les approvisionnements du génie.

Les troupes furent aux rations réduites pendant les mois de juin et juillet.

La population civile avait diminué de plusieurs milliers de musulmans qui avaient profité de l'armistice pour sortir de la ville; mais elle était augmentée des 7.500 Arméniens venus de Sis et de plusieurs milliers de réfugiés chrétiens venus des villages des environs.

Les vivres étaient rares. Il arriva qu'un soir il ne restait qu'une demi-journée de farine pour la ville. On dut limiter la vente du pain, malgré les inconvénients dans un moment pareil des queues de clients devant les boulangeries fermées; on fit du pain avec tout ce qui pouvait être utilisé. Mais si on pense que le pain est presque la nourriture unique de bonne part de ces populations, et qu'ils sont habitués au seul pain blanc, on peut penser aux sentiments que ces mesures inévitables faisaient naître. Une organisation de cartes de pain fut préparée.

Cependant dans l'Est la colonne Laurent poursuivait son opération.

Osmanié était assiégé depuis le 27 mai; la colonne Gracy, à son retour de Sis, avait poussé jusqu'à Osmanié le 7 juin; la colonne Laurent à son passage lui avait assuré un nouveau répit : les Arméniens y défendaient énergiquement leur quartier, en liaison avec la garnison, retranchée dans un ouvrage en pierres entièrement édifié par elle.

Cependant l'ennemi s'était aperçu que la garnison d'Adana était réduite à rien. Un moment maintenu par le bruit de l'arrivée imminente des 3 bataillons promis, il se resaisissait, et la situation devenait sérieuse. Le 21 juin, le général Dufieux le signalait au commandement, et demandait qu'on lui fit connaître les dates précises d'arrivée des bataillons. Il lui fut répondu le 23 que ces bataillons étaient arrivés, qu'ils avaient été employés ailleurs, et qu'il ne fallait compter ni sur eux, ni sur d'autres.

Tout commentaire sur cette réponse est inutile, aussi bien que sur la situation désespérée où on mettait la 1re division, et en particulier Adana, dépourvu de forces, et Tarsous où les avions lisaient sans cesse le signal : demande de munitions et de ravitaillement.

Le général Dufieux, de son initiative, prit alors la décision de faire retourner la colonne Laurent (3 bataillons) qui commençait

à arriver à Djihan, sa mission terminée, dans l'Amanus, où elle procéderait à une évacuation complète. Cette mesure permettrait de récupérer environ 2 bataillons. Osmanié deviendrait le 1er poste vers l'Est. On peut se demander pourquoi on s'était obstiné à conserver ces postes isolés sur la voie ferrée, qu'ils ne protégeaient pas, et où ne passait plus aucun train. Un avion partait d'Adana le 24 porter l'ordre préparatoire. Mais le 27 Missis était bloqué, le poste d'Hadji Taleb près Tarsous était enlevé; le poste de Gulek (4 kilomètres est de Tarsous) était relevé et pouvait regagner Tarsous, et les Tchétés incendiaient Madama Tchiflik (3 kilomètres N. E. d'Adana).

Dès le 28 un train blindé partait d'Adana, prenait contact avec un train blindé venant de Djihan; Indjirlik, de nouveau évacué, était réoccupé par une nouvelle garnison arménienne, Missis était débloqué. Mais les chrétiens qui jusqu'alors avaient tenu le village d'Abdoglou, point de passage du Djihan au sud de Missis, s'enfuyaient à Adana. On ne put rétablir ce point important qu'après de longs efforts.

Le 30 juin, le général Dufieux pouvait aller et revenir de Djihan par train blindé et y donner les ordres nécessaires pour le rassemblement des garnisons de l'Amanus.

Cette initiative n'avait été approuvée à Beyrouth qu'avec réserve; et l'ordre avait été donné d'envoyer les 2 petits bataillons qu'on allait ainsi récupérer, à Dortyol en *réserve d'armée*. Heureusement, il ne fut pas maintenu, mais il montre qu'à Beyrouth on ne se rendait pas plus compte de la situation pour Adana qu'on ne l'avait fait pour Ourfa ou Bozanti.

La situation intérieure à Adana s'aggravait d'heure en heure, maintenant que notre faiblesse était connue.

Le 4 juillet, les kemalistes sous la conduite du consul de Perse, Ismaïl Assef, envahissaient de nouveau le konak pour sommer les autorités ottomanes, vali et président de la municipalité, tous deux turcs, de se démettre en faveur d'unionistes. Le colonel Brémond avec trois de ses officiers entrait dans le bureau du vali, donnait l'ordre au consul de Perse de sortir; sur son refus, il amenait deux gendarmes turcs, très hésitants, et leur faisait expulser ce fonctionnaire. La gendarmerie cilicienne, avec hésitation, faisait dégager le konak de la foule qui l'entourait. Le général commandant la Division téléphonait aussitôt qu'il proclamait l'état de siège à Adana, ce dont il avait l'autorisation depuis peu.

Il est à noter que la manifestation du consul de Perse avait pour but d'empêcher une réunion de délégués des quartiers musulmans que le colonel Brémond venait d'organiser pour lutter contre la propagande kemaliste. Notification fut faite au consul de Perse que toutes relations étaient rompues avec lui; peu après, il faisait partir sa famille, et lui-même, gagnant la face sud dont la surveillance était incomplète, rejoignait les kemalistes qui lui faisaient un accueil enthousiaste.

L'attitude énergique des autorités françaises commençait à peine à rétablir le calme, que le 10 juillet une échauffourée éclatait qui remettait tout en question, dans l'absence de moyens où nous nous trouvions.

Le faubourg de la ville qui se trouve sur la rive gauche du Seïhoun est surtout habité par des Tziganes, affiliés aux kemalistes. Leur chef, Ibrahim le Tzigane, agitateur populaire redouté, avait d'ailleurs rejoint Kara Issalou, quartier général de l'ennemi.

Le 10 juillet, une fusillade éclata dans ce quartier. C'était là un événement quotidien, qui n'étonnait plus personne. Mais ce jour là, un vent de panique souffla sur la ville. Chacun, chrétien ou musulman, prit son fusil et se mit à tirer par sa fenêtre. Les postes de volontaires chrétiens ouvrirent le feu sans objectif précis. Immédiatement les officiers des services administratifs se répandirent dans les rues pour faire cesser le feu. Ils y réussirent très rapidement. Le nombre des victimes fut de six, toutes musulmanes (dont deux femmes, l'une étant une Arménienne convertie).

Une vingtaine d'arrestations de chrétiens fut opérée, et ils furent traduits en conseil de guerre, où ils ont été sévèrement condamnés.

Immédiatement le chef du contrôle administratif réunit les autorités et notables musulmans pour tâcher de rétablir la confiance. Mais l'effet obtenu fut presque nul.

La population musulmane s'enfuit éperdument pendant 48 heures; les gendarmes et policiers placés pour arrêter l'exode, partaient eux-mêmes. Le major de gendarmerie Djemil bey, après avoir promis solennellement au colonel Brémond de rester avec lui, s'enfuyait caché dans une voiture de paille, et allait à Kara Issalou organiser une gendarmerie kemaliste.

Plus de 40,000 musulmans prirent ainsi la fuite, sans qu'il fut possible de rien faire pour les retenir.

Les causes de ce grave événement furent : d'abord la faiblesse de la garnison française qui n'inspirait plus confiance; ensuite une

propagande kemaliste annonçant que la ville allait être bombardée, brûlée et que les musulmans restés avec les Français seraient traités comme eux; enfin une propagande extrémiste arménienne menaçant les musulmans de massacre. Le matin du 10 juillet, les volontaires arméniens avaient fait dans les rues de leur quartier plusieurs arrestations illégales de musulmans, qui, conduits devant les notables arméniens furent relâchés et protégés. Mais le bruit courait que les musulmans arrêtés étaient assassinés. De fait une plainte ferme fut formulée par un musulman; mais l'enquête ne put établir que la disparition d'un musulman, qui, au milieu de cette panique pouvait aussi bien avoir pris la fuite. S'il y a eu des cas de cette sorte, ce qui est possible, ils ont été rares. Les abus de pouvoir des volontaires arméniens furent vigoureusement réprimés. Le départ des musulmans laissait vides plusieurs quartiers. On imagine si les pillards pouvaient laisser passer cette occasion. Mais on fit pendre tout individu convaincu de pillage : six chrétiens furent ainsi pendus, au total. Un comité musulman fut créé et s'occupa d'emmagasiner en lieux sûrs les mobiliers et effets abandonnés. Défense fut faite aux chrétiens de pénétrer dans le quartier musulman.

Dans cette répression du pillage qui nuisait si ouvertement aux intérêts des chrétiens, Monsieur Mihran Damadian, représentant de l'Arménie intégrale accrédité auprès du Haut-Commissaire et des autorités françaises de Cilicie, déploya une louable activité. Un jour qu'il faisait ressortir à la foule les inconvénients du pillage et les prévenait que les voleurs encouraient la potence, un assistant répondit : « C'est bien, que celui qu'on prend, on le pende », se déclarant ainsi prêt à en courir le risque.

Monseigneur Kevork Arslanian parcourait les rues, un bâton à la main, ramenant vigoureusement de sa houlette ses brebis égarées. Ce prélat, dont toute la famille a péri dans le feu turc, a montré en toutes circonstances un patriotisme élevé, une résolution dans la conduite de la foule souvent égarée, qui en font un des hommes les plus éminents de l'Arménie. Il devait tomber à la fin de 1920 dans son église, pendant un service religieux, frappé à la tête avec la clef de cette église par un de ces exaltés qui ont jeté sur l'Arménie entière le fâcheux renom qui n'était mérité que par eux. Mais heureusement sa blessure, très grave, n'était pas mortelle.

A partir du 11, la canonnade devint normale sur le front nord; un troisième train blindé, récemment construit, alla réparer une

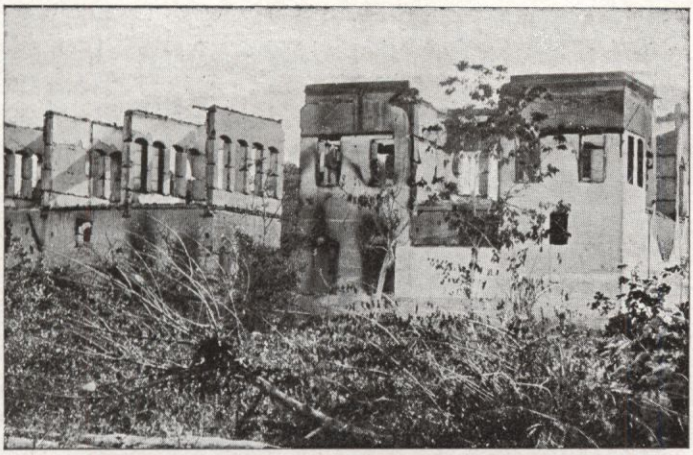

Fig. 16. — Siège d'Adana. La maison de Deblan Zadé, ex-président de la municipalité, passé aux Tchétés (août 1920).

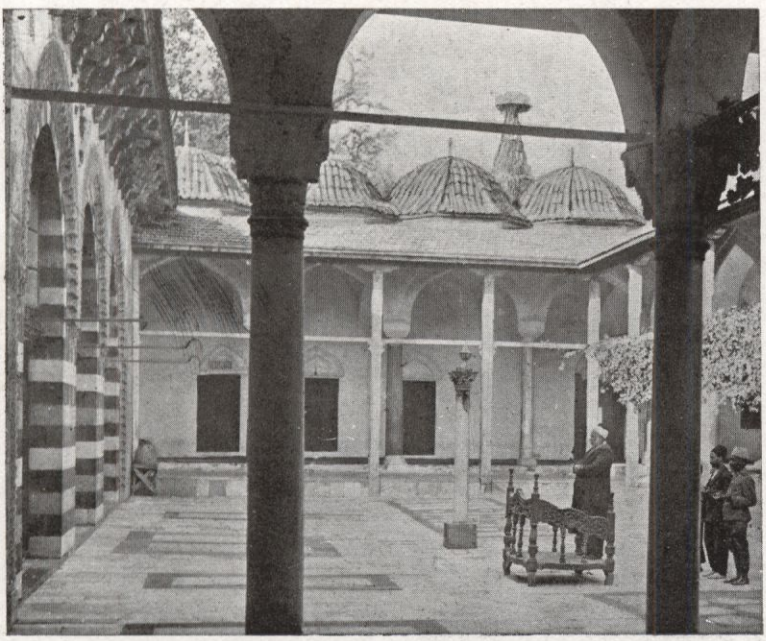

Fig. 17. — La grande mosquée d'Adana.

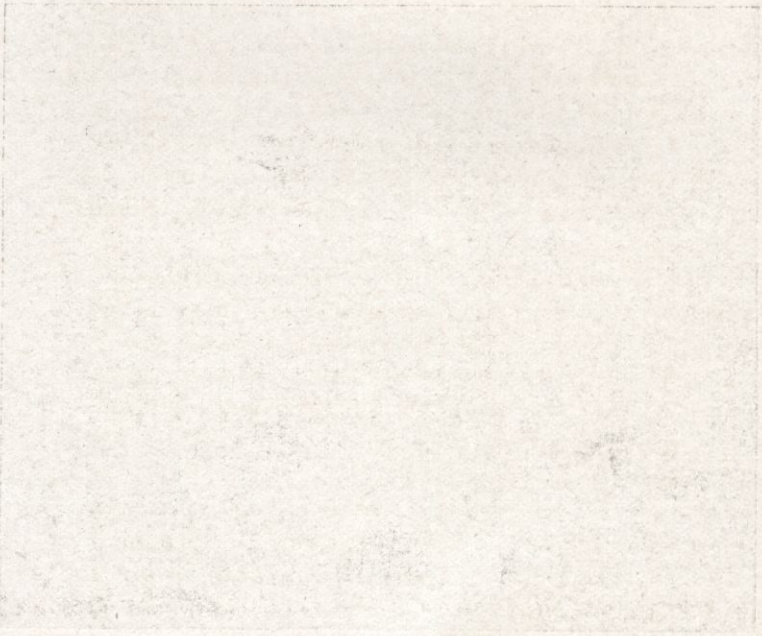

nouvelle brèche de la voie ferrée vers Madama Tchiflik. Et dès le lendemain, en raison de la défection des Arabes Ansarieh du major Mehmed bey, on commença à organiser sérieusement le front sud au moyen d'abatis.

Le 14 juillet fut célébré avec entêtement par nous, volonté d'espérer par les chrétiens, par les musulmans francophiles. Il y eut une petite revue devant le quartier général, où le général Dufieux remit quelques décorations. L'après-midi, il y eut une réception chez le chef du Contrôle administratif, où tous les éléments se rencontrèrent, se cramponnant à l'espoir du maintien de l'occupation française.

C'est le 19 que l'ennemi montra pour la première fois 2 canons de 77, au combat de Tachdjit, au nord d'Adana, et le 20 que le front sud fut attaqué pour la première fois; il était heureusement déjà assez solide pour tenir.

Jusqu'alors nous nous étions efforcés, pour le ravitaillement d'Adana, de tenir le pays au sud de la voie ferrée, entre le Seïhoum et le Djihan; tous les bacs et bateaux de ces rivières avaient été détruits, et la ligne de la voie ferrée était tenue par Adana, la garnison arménienne d'Indjirlik, un groupe de volontaires arméniens moissonneurs (environ 3 à 400 hommes) à Feit ullah, la garnison de Missis (environ 1 compagnie) appuyée en arrière par le village chrétien d'Abdoglou; sur cette ligne les trains blindés assuraient une surveillance par leur passage.

Mais le 20 un groupe de Tchétés attaquait un convoi de ravitaillement à 10 kilomètres au sud d'Adana et lui tuait 2 chevaux.

Dans la nuit du 21 au 22, le front sud fut attaqué de nuit pour la première fois.

Cependant les pillards, généralement arméniens ou chaldéo-assyriens, continuaient à sévir, et pour cacher leurs méfaits, allumaient des incendies fréquents; d'autre part des groupes de Tchétés se glissaient dans les maisons de la lisière sud et mettaient également le feu. On évalue le nombre des maisons incendiées dans cette période à environ 1500 (fig. 15 et 16). Le 22, deux Arméniens furent pendus pour pillage.

Le 23, pour la première fois, 8 obus venant de l'ouest tombaient aux alentours du quartier général; ils faisaient des victimes. Du reste chaque jour des gens étaient atteints par les projectiles, balles ou obus. Les étages des maisons étaient évacués; le konak était criblé.

Le 26, une vingtaine d'obus tombaient sur la nouvelle gare et

dans le camp de l'aviation, où il faillit y avoir un désastre. On en fut quitte pour des dégâts minimes, grâce à un sauvetage rapide des appareils. Mais le même jour, les bataillons Eon (tirailleurs), Antoine (412e) atteignaient Adana, revenant de l'Amanus par voie de terre, le chemin de fer étant coupé; le reste de la colonne suivait.

Les deux colonnes successives dans l'Amanus, l'installation et l'évacuation des postes faites à bras d'hommes en juillet, par des gens impaludés, fatigués, insuffisamment nourris, mal habillés (on manquait de chaussures, de toiles de tente, etc.), avaient amené ces troupes à un état de fatigue comme on n'en avait pas vu depuis la « colonne volante » de Tananarive en 1895.

Mais il était urgent de secourir Tarsous où une compagnie et deux mitrailleuses avaient été enlevées. Le général Dufieux communiquant à chacun l'ardeur qui l'animait, terminait la concentration de ses moyens le 26 à 14 heures par l'arrivée du bataillon Deligne, et le 27 à 2 heures du matin, sous les ordres du colonel Gracy, les lançait sur Tarsous : 4 petits bataillons, 2 batteries de 75, 2 auto-mitrailleuses.

La colonne bousculait les avant-postes turcs de Kehiaoglou et allait camper autour de Yénidjé. La température était accablante.

Le 28 à 4 heures du matin, au moment où la colonne en marche dépassait la station, elle était accueillie par un feu d'infanterie extrêmement intense qui la clouait au sol sans qu'on put deviner d'où il partait. Tandis qu'on cherchait sans y parvenir à déterminer l'origine de ce feu, une auto-mitrailleuse se portait audacieusement en avant, sur la route, et constatait avec stupéfaction que la ligne des tireurs ennemis se trouvait à moins de 1,500 mètres dans des tranchées bordant la rive est du Yaremichtu et parfaitement établies et camouflées.

La ligne française se déployait alors, mais trouvant constamment l'ennemi en face d'elle : le front turc atteignait dix kilomètres. Tout à fait à droite, le capitaine Delmas du 412e, réunissant une soixantaine d'hommes, chasseurs d'Afrique, tirailleurs, fantassins, sapeurs, enlevait un village extrême gauche de l'ennemi, ouvrant la route à la compagnie de mitrailleuses du bataillon Knall Demars (18e tirailleurs) qui, à la baïonnette, enlevait d'enfilade la ligne ennemie.

Le bataillon Knall Demars exécuta dix charges à la baïonnette successives.

A l'extrême gauche, le bataillon Deligne, décollant hardiment

de la colonne, finissait par trouver la droite ennemie et la tournait.

A 7 heures 50, l'ennemi tenait toujours; le colonel Gracy ne disposait plus que d'un peloton de tirailleurs comme réserve et voyait venir derrière lui 2,000 paysans en armes, qui commençaient à ouvrir le feu sur son artillerie.

Mais à 8 heures, la ligne turque cédait partout, laissant 600 à 700 cadavres sur le terrain, dont celui d'un officier boche, des mitrailleuses, des fusils par centaines. A 10 heures, un pigeon-voyageur apportait la nouvelle à Adana, où elle provoquait une joie générale.

Le même jour on recevait, par avion, le télégramme officiel annonçant la prise de Damas, l'occupation d'Alep, que l'on connaissait par sans fil depuis le 25. Ce qui faisait espérer que la Cilicie allait à son tour recevoir le nécessaire.

La colonne Gracy arriva le 28 soir à Tarsous, ayant percé l'ennemi; mais pour mesurer son succès, il faut dire que le 29, 2 obus de 105 tombèrent dans la maison du gouverneur où le colonel et son état-major étaient invités à déjeuner.

Pour quitter Tarsous le 30, il y eut encore un combat sérieux.

La colonne arriva à Mersine le 30 à 11 heures : à son arrivée, elle eut 200 entrées à l'hôpital avec 11 décès immédiats par fatigue générale. Ce n'est qu'à l'arrivée à Mersine par la T. S. F. de la Marine qu'elle put donner de ses nouvelles à Adana, n'ayant plus de pigeon-voyageur et n'ayant pas de T. S. F. Il y eut un moment de détente générale, après les semaines d'angoisse que l'on venait de passer, d'autant plus que l'on espérait que le haut commandement allait pouvoir maintenant s'occuper de la Cilicie. Des promesses étaient faites : un régiment de tirailleurs sénégalais à Mersine, un bataillon de tirailleurs à Karatache pour ouvrir la route Karatache-Adana, une escadrille de bombardement.

Seul le bataillon de Karatache se réalisa.

Le 31 juillet, un train blindé parvenait de Djihan à Adana, mais la voie était hachée derrière lui.

Le 3 août, le général Dufieux partait pour Mersine en avion pour précipiter le retour de la colonne, malgré son état de fatigue et la désillusion éprouvée de n'avoir trouvé à Mersine aucun des renforts espérés et escomptés.

Le 4, il rentrait à Adana, cette tâche accomplie et certain du

moral élevé de cette troupe, à bout de forces, mais magnifique de dévouement.

Ce même jour, les communautés chrétiennes remettaient au chef du contrôle administratif une proclamation de leur indépendance sous le mandat français. Il leur fut répondu que cette proclamation serait transmise au gouvernement, mais qu'elle arrivait bien tard pour pouvoir escompter un effet sur la décision des puissances; qu'en tous cas l'autorité française comptait sur la sagesse des dirigeants pour que la population restât calme.

Les quartiers chrétiens pavoisèrent, mais il n'y eut aucun incident.

Mais le 5 août, vers 10 heures du matin, M. Mihran Damadian, oubliant son caractère quasi-diplomatique, avec une dizaine d'Arméniens, généralement étrangers au pays, et dirigeants des quatre partis politiques arméniens, pénétrait dans le bureau du vali, ouvert comme d'habitude, s'y installait et se proclamait gouverneur de la Cilicie sous le protectorat français. La masse de la population restait indifférente y compris le quartier arménien.

Une cinquantaine d'affidés surveillaient les abords et les couloirs du konak.

Aussitôt averti, le colonel Brémond faisait couper le téléphone et inviter M. Damadian à cesser cette comédie ridicule. Sur la réponse qu'il ne céderait qu'à la force, le colonel Brémond se rendait au bureau du vali, faisait monter un tirailleur baïonnette au canon; aussitôt les délinquants quittaient le konak. Il était notifié à M. Damadian que les autorités françaises cessaient toutes relations avec lui. Toute cette affaire n'avait pas duré une heure.

Cette manifestation lamentable se termina par le rétablissement du vali à son poste; le soir une délégation musulmane venait remercier le général Dufieux et le colonel Brémond de l'attitude parfaitement nette des autorités françaises.

On ne peut concevoir qu'un homme comme M. Damadian [1] ait pu accepter de se mettre à la tête d'un pareil mouvement. En effet, il aurait dû savoir mieux que personne que les autorités françaises, sur un territoire occupé, ne pouvaient chan-

[1] On a assuré que M. Damadian avait sur sa table, ce jour-là, une lettre d'un Arménien de Beyrouth, Malézian ou Maloyan, lui disant en substance : «J'ai vu un personnage écouté et lui ai demandé ce que nous devions faire, ce qu'il nous conseillait. Il s'est mis à rire et sans répondre a écrit : d'Annunzio, Venizelos, Moustafa Kemal.» Ce serait cette lettre qui aurait déclenché cette amentable aventure.

ger le régime existant que d'après les ordres du Haut-Commissariat.

Quoi qu'il en soit, cette manifestation fit le plus grand tort aux Arméniens, car elle fut âprement exploitée contre eux, d'autant plus qu'après avoir promis 1,000 ou 1,500 volontaires pour appuyer la sortie du 27 juillet, ils avaient donné péniblement un détachement de 18 volontaires qui paraît avoir bien rempli sa mission de destruction de la voie ferrée vers Dorak; et un détachement de 95 volontaires et gendarmes qui donna lieu à des plaintes à Tarsous et à Mersine, au point que le colonel Gracy les fit désarmer. Cet échec dû à la division des quatre partis arméniens, qui ne surent pas s'unir pour aboutir à un résultat satisfaisant, était encore présent à toutes les mémoires. Pour les autorités françaises, pour les troupes, il était d'autant plus notoire que le succès de l'affaire de Yénidjé avait été plus disputé. De sorte que cette comédie causa une très vive irritation, bien compréhensible. Elle ne pouvait, d'ailleurs, avoir aucun succès.

Il faut dire que la masse arménienne ne prit pas part à cette manifestation, et que beaucoup de protestations s'élevèrent chez elle contre leurs auteurs.

Cette affaire a été notée avec quelque détail, parce que lors des discussions de la Chambre des députés, en décembre 1920, sur les affaires du Levant on a confondu en un seul bloc la manifestation du 4 juillet, kemaliste, la fusillade du 10 juillet, arménienne, et la tartarinade du 5 août, arménienne.

La colonne Gracy quittait Mersine le 5 août, avait un fort combat de sept à huit heures, et parvenait à faire pénétrer un fort convoi militaire dans la ville, à part quelques voitures restées aux mains de l'ennemi. Mais la situation alimentaire de la population civile n'était pas améliorée.

La colonne quittait ensuite Tarsous, et par le Sud, pour éviter toute chance d'engagement vers Yénidjé, arrivait le 11 à Adana, où elle défilait à midi, sur sa demande, devant le général Dufieux, avec une tenue magnifique, qui ne faisait que plus ressortir l'état de fatigue extrême où elle était : en tête était porté le drapeau pris à l'ennemi à Yénidjé.

Si le retour de la colonne Gracy nous donnait du monde, il n'améliorait pas la situation en vivres et munitions. Il ne semblait pas non plus avoir abattu le moral de l'ennemi, car dès le jour même de cette rentrée, des obus de 105 tombaient sur la gare, auxquels nous ne pouvions répondre, nos 75 n'ayant pas

la portée nécessaire et étant dépourvus des obus à longue portée qui ne devaient arriver à Adana qu'en septembre 1920.

Le 12, un obus de 105 tua 6 hommes et en blessa 18. La situation restait délicate, si elle n'était plus désespérée.

Le 16, dès qu'il fut possible de demander un nouvel effort, le lieutenant-colonel Lannes se porta vers le Nord, enlevant toutes les positions ennemies jusqu'au Tchakit et ramenant un canon de 105 et deux caissons de 77. La rentrée de ces trophées produisit un effet considérable.

Mais ce n'est que le 19 qu'une opération exécutée sur le front sud avec plein succès nous donna 200 prisonniers, et marqua la fin du siège d'Adana. A partir de cette date, on ne reçut plus de balles dans toutes les parties de la ville et on put reprendre une vie normale.

Ces succès amenèrent la population musulmane à rentrer à Adana. Ce retour se produisit, dans une proportion moindre, avec la même fougue que le départ; des postes d'examen placés sur les principales routes par les services administratifs mettaient de l'ordre dans ce retour; toutes les mesures étaient prises pour éviter les inconvénients de tous genres qui étaient à prévoir et qui furent évités pour la presque totalité.

Le 25 août, l'Aïd el Kebir (Courbam baïram) était célébrée avec le cérémonial et les salves de canon habituels (fig. 17).

Le même jour, le général Goubeaud, commandant la 4e division, arrivait en train blindé de Toprak kalé à Adana, venant s'entendre avec le général Dufieux au sujet de la nouvelle limite des deux divisions : la 4e s'étendait jusqu'au Djihane, ce qui allait permettre à la 1re de récupérer 2 bataillons et quelques canons.

Le 1er septembre, le colonel Lannes exécutait une nouvelle opération au nord d'Adana avec 3 bataillons, 3 batteries, 1 escadron. Il se heurtait à des tranchées bien établies, camouflées, remplies d'une infanterie tirant d'une manière violente, obligeant à la manœuvre. Nous avions 7 tués et 42 blessés [1].

Le colonel Brémond, rappelé à Beyrouth, passait le 4 septembre 1920 le service à son chef d'État-Major, le commandant Hassler.

[1] C'est à cette époque qu'un poste de tirailleurs ayant été surpris à Mersine, on retrouva les corps des tirailleurs musulmans émasculés et mutilés. Le sous-lieutenant Servel n'avait pas été mutilé.

Le général Dufieux, avant son départ, le citait à l'ordre de la division dans les termes suivants :

ARMÉE DU LEVANT.

1re DIVISION.

État-Major.

Q.-G., le 11 septembre 1920.

EXTRAIT DE L'ORDRE GÉNÉRAL N° 172.

Le Général DUFIEUX, *Commandant la 1re Division de l'Armée du Levant, cite à l'ordre de la Division :*

Le Colonel BRÉMOND, Chef du contrôle administratif de Cilicie :

« Officier supérieur d'une haute intelligence et d'une expérience consommée. Toujours guidé par le souci des intérêts français, a fourni sans faiblir, pendant 19 mois consécutifs et dans des circonstances particulièrement difficiles, un admirable effort d'organisation et de renseignements. Par son activité éclairée, son labeur acharné et parfaitement réglé, par sa foi persévérante dans l'œuvre entreprise, par son calme souriant, son sang-froid imperturbable et l'énergie de ses décisions dans les moments critiques, a rendu à la cause française en Cilicie les plus signalés services. »

Signé : J. DUFIEUX.

Les officiers qui furent alors envoyés de Beyrouth pour remplir les fonctions administratives en Cilicie semblent surtout avoir eu pour but de détruire ce qui avait été fait. Ils n'y ont que trop réussi. L'histoire douloureuse de la Cilicie en 1920, et en particulier au mois d'octobre, redonne les sensations que l'on éprouve en lisant dans l'histoire de Dupleix le rôle de Godeheu.

Il y eut autrefois un certain capitaine de frégate dont l'histoire refusa d'enregistrer le nom et qui alla à Hué signer le traité qui nous obligeait à détruire nos établissements et nos missions du Fleuve Rouge au Tonkin. Il y a eu aussi le général Desmichels à Oran qui livra tout à Abdelkader, mais que le gouvernement désavoua.

Tristes choses. Pauvres gens.

Heureusement, après la période de dépression qui est marquée par la désorganisation du contrôle financier, du cadastre, la

remise de nos écoles franco-arabes à l'instruction publique turque qui a aussitôt supprimé arabe et français, ce sont les fonctionnaires ottomans, vali en tête, qui montraient la sagesse, en télégraphiant à Constantinople pour demander le maintien d'une occupation qui était le salut de la Cilicie.

Cette esquisse rapide de l'histoire de la Cilicie depuis deux ans serait incomplète si, après cette chronologie, il n'était dit quelque chose des aspirations des diverses communautés ou nationalités, et des considérations qui doivent servir de guide à notre politique au Levant.

Les populations peuvent se diviser en musulmanes (touraniennes, et non touraniennes) et chrétiennes (arméniennes, chaldéennes-assyriennes, hellènes, européennes).

Les Turcs ont incontestablement un sentiment de patriotisme très marqué; mais pourront-ils se mettre d'accord avec l'organisation actuelle du monde? Le régime hamidien a causé chez eux une dépression morale profonde; depuis trente ans, tous leurs officiers, la majeure partie de leurs intellectuels, sont de formation allemande, et en ont la mentalité; ils ont fait la guerre à côté des puissances centrales, et leur orgueil de peuple de conquête éprouve de la défaite un ressentiment comparable à celui des Allemands, mais qu'ils savent mieux dissimuler, étant un peuple poli. Il leur faudra donc remonter un courant bien établi pour redevenir ententistes, libéraux, pour reconnaître que la guerre injustifiée qu'ils nous ont faite comporte des sanctions nous donnant les garanties nécessaires, susceptibles d'être améliorées d'ailleurs dans l'avenir, suivant leur conduite à notre égard.

Il semble qu'aussitôt après la guerre la pensée des Alliés a été de réduire la Turquie à un état minime [1]. Aujourd'hui, les idées inclineraient plutôt à lui être favorables.

Mais il est évident que seul le gouvernement du sultan est susceptible de donner les garanties qui nous sont nécessaires.

En Cilicie, marche ou colonie, plutôt que territoire turc, les Osmanlis ont imposé leur langue partout et à tous. Elle était d'ailleurs seule reconnue, mais en raison du développement des chrétiens, et notamment des Arméniens, devenus plus nombreux que les musulmans (touraniens ou non) [215,000 contre 185,000 en 1912], le gouvernement turc a organisé des mas-

[1] On se souvient de la lettre de M. Clémenceau à la Délégation ottomane.

sacres répétés et croissants (1895, 1909, 1915-1918). En évaluant à 20,000 le nombre des chrétiens massacrés en 1920, sans compter les milliers de morts de Tyr, de Sidon en Syrie, on est probablement près de la vérité (Hadjine 10,000, Marache 7,000 à 8,000, Cilicie 2,000). Il est évident que ces procédés sauvages doivent disparaître absolument. Un gouvernement turc capable de rompre résolument avec ces pratiques, qui ont été de tous temps (Sélim Ier le Féroce, premier khalifa turc, a fait massacrer 40,000 personnes), est-il possible ?

Les Turcs se plaignent, avec raison, des capitulations, qui sont, en effet, une source d'abus qui tuent le pays qui y est soumis. Mais la suppression de ces capitulations ne peut être envisagée sans inconvénient pour nos ressortissants, que si l'administration turque s'européanise [1].

L'attitude de l'Europe vis à vis de la Turquie n'est donc pas une question de sentiments, mais de réalités dont aucune n'est encore debout [2].

Est-il utile de rappeler nos 750 prisonniers détenus par les kemalistes à Césarée ?

Les moyens financiers, base de tout, manquent d'ailleurs aux Turcs; ils ont besoin d'aide, de concours; ils doivent donc accepter le contrôle.

Quand ils auront tenu leurs engagements, montré leur volonté

[1] L'administration ottomane en Cilicie en 1919-1920 a été d'une honnêteté qui n'avait jamais été atteinte; mais il y a fallu une direction européenne. On peut trouver des fonctionnaires ottomans honnêtes; mais il faut les payer suffisamment et régulièrement, ce qui n'a jamais été fait en Turquie; aucun chef de service ottoman n'a été trouvé capable d'imposer l'honnêteté à lui-même et aux autres sans le concours d'une volonté européenne. Tant que cette mentalité persistera, on ne peut espérer un relèvement de ce pays.

[2] Il ne faut pas confondre islamisme et touranisme. L'Islam est arabe. C'est Abd ul-Hamid qui a le premier réclamé avec constance le titre de khalifa, proscrivant les mots de vatan (patrie) et de milli (national) qui représentaient l'idée turque. A l'heure actuelle, beaucoup de Turcs éclairés pensent qu'un sultan sans caractère religieux serait préférable, et sont partisans de la séparation des pouvoirs : sultan et khalifa. Il ne faut pas oublier que, pendant la guerre, les Turcs ont bombardé la Kaaba, pillé le tombeau du Prophète dont ils avaient fait une gare et un magasin, que le chérif de la Mecque, plus musulman, avait interdit d'attaquer; les Turcs ont aussi pillé les tombeaux de Kerbela, et vidé le puits où depuis des générations les Alevis jettent leurs bijoux en souvenir d'Ali et de ses fils. L'islamisme turc est donc sujet à caution. Il y a plus de différence entre un Turc de Konia et un Arabe musulman d'Alep qu'entre cet Arabe et un habitant de Marrakech, parce que ces deux derniers parlent arabe.

de se transformer, toute liberté pourra leur être rendue; jusque-là, ce serait vain de le faire.

La révolte de Moustafa Kemal Pacha est surtout une révolte d'officiers, dont on supprime les emplois par le licenciement de l'armée; de fonctionnaires qui ne sont plus payés et qui sentent souffler le vent des économies et des suppressions : là aussi, il y a des garanties à accorder aux intéressés.

Quant à Moustafa Kemal Pacha, il est aujourd'hui souverain à Angora. Pour quel motif abandonnerait-il cette situation? Quelles compensations personnelles lui offre-t-on? Quelles satisfactions donne-t-on aux aspirations qu'il personnifie? Quelle valeur de durée ont les engagements qu'il pourrait prendre?

En pays turc, seul le padishah est durable; en pays musulman seul le khalifa compte. Si on veut refaire une Turquie, ce ne peut être qu'autour du sultan et avec son concours. Il y a peut-être des avantages, mais il faut avoir des garanties contre les inconvénients. Et c'est une tâche de longue haleine.

Les non-touraniens en Cilicie (Arabes ansarieh, Kurdes alevis, Tcherkess) ont toujours été traités par les Turcs en races inférieures; les Alides ont été méprisés ou persécutés; la langue arabe a été à peu près proscrite. Son enseignement n'est pas permis dans les villages.

Toutes ces populations pendant l'occupation alliée ont conçu la liberté; elles ne reprendraient le joug turc d'antan qu'avec contrainte. Elles se sont compromises avec nous; les abandonner serait une félonie, en même temps qu'une maladresse.

Nous devrons donc obtenir pour elles toutes les garanties nécessaires.

Il y a en Cilicie 100,000 Arabes ansarieh, 30,000 Kurdes et Kizilbach, 10,000 à 15,000 Tcherkess ou Circassiens. Et il est à noter que si ces Arabes descendent probablement des anciennes populations des bords de la Méditerranée (peut-être du genre berbère?) les Kurdes et les Tcherkess sont de race indo-européenne, le savent et s'en vantent. Mis dans des conditions normales de développement, ces populations peuvent devenir des peuples européens; il y faudra naturellement plusieurs générations d'efforts.

Les populations chrétiennes de Cilicie comprennent pour la majeure partie les Arméniens (120,000 en 1919), et en outre les Grecs, ottomans pour la plupart (28,000), les Chaldéens et Assyriens (5,000) et quelques centaines d'Européens.

Les Arméniens se souviennent que la Cilicie a été le dernier refuge de leur indépendance. Ils savent que, sans les massacres répétés qui leur ont été infligés, ils auraient la majorité incontestée. Ils ont été des alliés pendant la guerre, et dans le numéro précédent de cette revue le R. P. Poidebard a montré le prix qu'ils ont payé, les résultats qui leur sont dus.

Pendant les événements de 1920, ils ont fourni également un effort qui leur a valu les éloges du colonel Flye Sainte-Marie à Aïntab, du colonel Laurent à Osmanié, et du général Dufieux qui a écrit d'eux pour Adana : « Il faut aussi déclarer hautement que si Adana est resté tranquille jusqu'à présent, c'est en grande partie à cet armement des Arméniens qu'il faut l'attribuer. Les Turcs savent que s'ils attaquent, ils ne pourront massacrer à leur aise, que l'affaire leur coûtera cher. » (Lettre du 9 mai 1920, n° 1,068/R, au Haut-Commissaire.)

Les Arméniens, arguant de ces services rendus à la cause des Alliés, des souvenirs historiques, désirent une Cilicie arménienne. Nouveaux venus à la vie politique, ils croient à la justice intégrale. Ils ne peuvent comprendre qu'on veuille traiter sur le même pied alliés et ennemis. Ils ne peuvent admettre qu'on leur reproche leur petit nombre causé par les affreux massacres qu'ils ont subis.

D'autre part, ils se sont exposés à des reproches, vivement exploités contre eux, par les difficultés qui se sont produites à propos de la Légion arménienne, par leurs divisions de partis qui les vouent à l'impuissance, et par cette lamentable équipée du 5 août 1920 qui pèsera longtemps sur leur destinée dans l'opinion française.

Mais leurs dirigeants se rendent compte de ces difficultés de l'heure présente; ils savent que, pas plus pour les Arméniens que pour les Français, les morts ne peuvent compter, qu'il faut supporter les conséquences de leur mort; ils ne demandent plus guère que le droit à vivre en sécurité.

La foule déportée d'Anatolie vers les déserts et Bagdad, ramenée en Cilicie en 1919, triturée en vue de sa dispersion à la fin de 1920, a pris une indifférence douloureuse, qui lui ôte toute faculté d'avoir confiance; elle garde fanatiquement cet esprit de solidarité, arme des faibles, qui l'empêche de livrer ses pires extrémistes, qui la compromettent inutilement.

L'Entente doit se souvenir qu'elle a besoin d'une Arménie comme d'une Pologne.

Et les Arméniens doivent savoir borner leurs désirs, au besoin à des garanties de sécurité qui, en deux ou trois générations, avec leur très forte natalité, leur amour de la terre, leur patriotisme inné, feront d'eux le peuple le plus prospère de l'Asie Mineure. Toute paix qui protégera les Arméniens du massacre systématique, par cela même reconstituera l'Arménie à bref délai. Et ce délai ne sera pas inutile au peuple arménien pour faire son éducation de la liberté et de la politique.

Les Chaldéens et Assyriens, descendants des anciens peuples de Babylone et de Ninive, ont été proportionnellement plus éprouvés encore que les Arméniens par les derniers massacres. Ils désirent la sécurité; ce sont des races rustiques, travailleuses, braves, comme le prouvent leurs opérations autour d'Ourmiah en liaison avec l'armée britannique de Perse. Ils n'ont en Cilicie aucune ambition politique, que celle d'y vivre en sécurité.

Les Grecs ottomans de Cilicie (28,000), bien qu'en liaison constante avec leurs compatriotes hellènes, et animés comme eux de sentiments patriotiques, sont assez habiles, assez diplomates, pour se plier à tous les régimes; sans ambition politique, tenant entre leurs mains presque toute la richesse agricole, commerciale et industrielle, ayant su éviter le plus gros des persécutions aux époques de massacres, se remettant sans lassitude au travail chaque fois que les massacres les ruinent, ils sont un élément de liaison, de concorde. Aucun régime ne peut vivre en Cilicie sans leur concours, qu'ils apportent d'ailleurs volontiers, y trouvant leur bénéfice. Ils ont été très francophiles jusqu'à l'armistice d'Angora (mai 1920), à partir duquel ils ont perdu confiance dans la politique française.

Les Européens sont quelques centaines en Cilicie; le groupement français et le groupement italien présentent seuls une certaine cohésion, le deuxième étant surtout composé d'entrepreneurs et de contre-maîtres (construction du Bagdad, etc.). Le groupement germanique n'est plus représenté que par les ingénieurs et employés suisses ou prétendus tels du Bagdad, qui s'éliminent progressivement.

Pour terminer cette étude, il est utile d'énoncer les bases sur lesquelles la politique française du Levant semblerait devoir être établie :

1° Il est évident que tout doit y être fait d'accord avec l'Angleterre, bien que localement cela nous nuise, en raison des inté-

rêts primordiaux qui lient à l'heure actuelle les deux pays; mais cela ne comporte nulle nécessité d'abdication bien entendu;

2° La France est la protectrice de tous les chrétiens [1]; elle est une puissance musulmane; ce n'est pas après le loyalisme montré par nos Français musulmans pendant la guerre, qu'il peut être fait violence à leurs sentiments; par conséquent tout devrait être fait en vue de permettre le pèlerinage, qui est indispensable aux musulmans, et qui n'a pu être fait en 1919; et le sultan de Constantinople reste le khalifa des Tunisiens et de partie des Algériens;

3° La France doit conserver en Orient, après la victoire, la place qu'elle avait après sa défaite de 1870;

4° Le régime établi doit donner satisfaction aux aspirations légitimes des populations, sans qu'aucune puisse opprimer une autre [2]; les charges qui en résultent pour la France doivent être réduites au minimum en argent et en hommes, et avec un programme en limitant la durée; la France doit avoir un droit d'intervention, mais pas une obligation, surtout constante; les peuples doivent faire leurs affaires eux-mêmes, avec leur argent, leurs hommes, au fur et à mesure de leurs possibilités, avec le concours du contrôle et du conseil français.

Il a été impossible au cours de cette brève esquisse de vingt mois de la vie d'un pays équivalent au dixième de la France, de citer les noms de tous ceux qui y ont fait preuve de hautes qualités; qu'il suffise de dire que le petit groupe de Français et de Françaises qui a donné là tout son effort intelligent et son labeur persévérant, avait obtenu les suffrages de toute la population à la fin de 1919, lorsque les troubles kemalistes ont commencé. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de leur œuvre, dont ils peuvent être fiers.

Ce travail a cherché à être absolument impartial, il est donc à

[1] La politique de François Ier a consisté à protéger les chrétiens en se servant du sultan. Elle a été continuée jusqu'au moment où on a traité avec Moustafa Kemal, sujet rebelle (1920). Cet abandon d'une politique séculaire n'a donné que des mécomptes. Il faut y revenir. A noter que les chrétiens ont toujours aidé les soldats français.

[2] On a produit à Londres un «député d'Adana». Il n'y a pas de député d'Adana. Le général Allenby avait interdit les élections en Cilicie en 1919. Cette interdiction a été maintenue en 1920.

penser qu'il ne satisfera les aspirations, ni les jugements d'aucun des partis en présence; mais qu'y faire? Le temps est un grand maître dans ces occasions. Et je conseillerai à ceux qui n'agréeront pas les commentaires qui les concernent, de les infirmer par leur sagesse politique et leur activité humaine.

Je crois juste, pour clore, de dire toute la reconnaissance que nous devons avoir au personnel enseignant, qui au milieu de difficultés enchevêtrées incroyables, et d'une incertitude d'avenir si complète, avait créé cette organisation scolaire de 1919, pleine de lacunes certes, mais débordante de promesses. Je terminerai donc par un salut bien mérité à tous ceux qui apprenaient le français aux Ciliciens, préparant un avenir réparateur dont ce pays magnifique a besoin pour étonner le monde par son développement, qui rappellera celui de l'Égypte, une Égypte avec des Alpes.

Paris, le 1er mars 1921.

Édouard Brémond.

CILICIE
Vilayet d'Adana
Échelle de
Légende
Frontières du Vilayet d'Adana et des Sandjaks voisins
Limites des Sandjaks constituant le Vilayet d'Adana
MÉDITERRANÉE
TAURUS
ALA DAGH
KARMAZ DAGH
AMANUS
KURD DAGH
Golfe d'Alexandrette
Vers Sivas
Kaisarié
Aziziyé
Nigdé
Vers Konia
Bozanti
Belemedik
Karaissalou
Namroun (Lampron)
Tarsous
Adana
Mersine
Pompéiopolis
Missis
Djihan
Sis
Hadjin
Féké
Gueuksou
Zeitoun
Albistan
Marach
Bazardjik
Duldul Dagh
Karsbazar
Osmanié
Baghché
Erzin
Payas
Alexandrette
Beilan
Youmourtalik
Port Ayas
Kilis
Aintab
Biredjik
Vers Ourfa 100 Km.
Djerablus
Alep
Vers Deir ez Zor 120 Km.
Euphrate
Mout
Sélef Ké
Lamas
Gök Sou
Dressée par L. Vasseur, lieut.

II. SOUVENIRS
D'UNE INFIRMIÈRE EN CILICIE
(JUIN-OCTOBRE 1919).

Au début de mai 1919, la Délégation Nationale Arménienne de Paris, répondant aux cris de détresse de ses malheureux compatriotes rapatriés en Cilicie (car à cette date, la Cilicie devait faire partie de l'Arménie), décida d'y envoyer une mission sanitaire.

C'est au Dr Ghazarossian, que la Délégation Nationale fit l'honneur de confier l'organisation de cette mission qui partait, sous les auspices de la Croix-Rouge de Genève, porter à nos rapatriés les secours médicaux et le réconfort moral dont ils avaient un si pressant besoin.

Mon père devait emmener avec lui un secrétaire particulier; je lui demandai de bien vouloir m'accorder la faveur de remplir cette fonction, espérant d'autre part pouvoir rendre quelques services en tant qu'infirmière bénévole.

Et c'est à ce titre que je vais tâcher de relater, dans les lignes qui suivront, ce que j'ai pu voir en Cilicie et plus particulièrement à Adana, durant les cinq mois que j'y ai passés.

C'est exactement le 27 mai 1919 au coucher du soleil que nous parvînmes à Adana. A la descente du train, j'aurais pu me croire tout d'abord dans une petite gare de province de France, en temps de guerre; tout y était semblable. Mais bientôt la vue des fez rouges et la façon à la fois barbare et bouffonne dont s'injuriaient deux portefaix ne me permirent plus de douter en quels lieux je me trouvais.

D'ailleurs, dès la sortie de la gare, cette première impression disparut complètement. De nombreux porteurs s'offrirent à nous transporter nos malles, tandis que les voituriers se querellaient entre eux pour savoir lequel aurait l'honneur de nous conduire jusqu'à l'hôtel qui se trouvait à un quart d'heure de là. Enfin avec beaucoup de cris et de chants arméniens qui m'abasour-

dirent un peu, nous arrivâmes à notre Palace. Un Palace dont le souvenir seul me fait encore frémir : nourriture immangeable, saleté dépassant l'imagination, repos nocturne supprimé par des parasites de toutes espèces et par-dessus tout cela, un vacarme auquel je n'étais pas encore accoutumée.

Fort heureusement, le lendemain, j'eus pour me consoler un magnifique soleil. Nous en profitâmes immédiatement pour aller faire le tour de la ville.

Je m'étais imaginé Adana une ville en ruines dont la plupart des maisons seraient ensevelies sous les décombres occasionnés par les fréquents incendies. J'avais même supposé qu'il nous faudrait peut-être loger sous des tentes, mais je ne m'attendais certes pas à voir une ville grouillante sous un amas de boue; il avait plu la veille et l'ardent soleil d'Orient n'avait pas encore réussi à sécher complètement les rues transformées en marais. Il n'y avait pas d'écoulement dans les égouts. Ceux-ci ne me semblèrent pas très perfectionnés; d'ailleurs comment avoir des égouts dans des villes qui restent parfois plus de six mois sans pluie.

La circulation était à peu près impossible, sauf pour les indigènes qui allaient pieds et jambes nus; car, excepté dans deux ou trois rues, il n'y a pas de trottoirs et la chaussée n'est guère pavée, ou bien les pavés défoncés se promènent de gauche à droite laissant des fondrières remplies de boue et d'immondices. Dans certaines rues même, le sol s'était transformé en quelque chose d'indiciblement gluant et de glissant. Les innombrables échoppes, qui étalent leur devanture aux couleurs bariolées jusqu'au milieu de la chaussée, encombraient étrangement encore le trafic.

Notre premier soin, ce jour-là, fut d'aller visiter les camps où étaient logés tant bien que mal plus de deux mille de nos rapatriés. Là régnait l'affreuse misère accompagnée cependant d'une certaine sérénité. Ces pauvres malheureux avaient organisé leur vie en commun et s'entr'aidaient avec une réelle fraternité. Hommes, femmes, vieillards, enfants, tout le monde travaillait, chacun dans la mesure de ses forces. Les uns coupaient le bois pour allumer le feu, les autres allaient chercher l'eau aux puits, tandis que les femmes préparaient le léger repas ou s'ingéniaient à raccommoder les vêtements en lambeaux. Les plus habiles travaillaient à l'ouvroir si admirablement organisé par Madame Brémond dont le goût affiné et l'inépuisable imagination parvenaient à faire faire à ces mains ingénieuses et infatigables de véritables

merveilles : dentelles d'une finesse inimaginable, broderies aux couleurs variées, étoffes tissées, fils tirés et même des tapis aux dessins et aux teintes remarquables.

Nous fûmes frappés de la propreté qui régnait dans ces camps par rapport à la grande misère qu'on y trouvait. Mais l'installation d'un dispensaire et si possible d'une petite infirmerie dans chacun d'eux était un besoin évident.

Après cette visite aux camps, nous allâmes voir les hôpitaux qui existaient déjà à Adana. D'abord l'Hôpital militaire Français où étaient admis par humanité quelques Arméniens, mais forcément en très petit nombre, et cela ne pouvait être continué puis, qu'il s'agissait là d'une irrégularité.

Puis l'Hôpital Municipal qui contenait environ 120 lits, mais était insuffisant pour une ville de plus de 100,000 habitants. Il fallait souvent attendre des semaines avant d'y être admis et par conséquent les déportés de passage ne pouvaient songer à s'y faire soigner.

Nous visitâmes ensuite l'Hôpital Américain dont on nous avait tant vanté l'organisation. C'était en effet l'hôpital moderne très perfectionné, mais il ne comptait malheureusement qu'une quarantaine de lits et était payant.

La création immédiate d'un hôpital arménien à Adana répondait donc à un besoin de la plus grande urgence.

Mon père ayant sollicité une audience du colonel Brémond, nous nous empressâmes de nous y rendre.

Nous étant peut-être mal exprimés, ou le portier nous ayant mal compris, c'est auprès de Madame Brémond que nous fûmes tout d'abord introduits.

Quelle fut ma joie, en voyant venir à nous une ravissante Parisienne, si gaie, si courageuse, si pleine d'entrain dans ce pays où je n'avais vu, depuis mon arrivée, que d'affreuses misères, qu'immédiatement toutes mes petites déceptions de la première heure disparurent, pour ne plus me laisser qu'un vif désir de suivre les traces de cette nouvelle amie qui sut déployer sans cesse une si merveilleuse activité.

Après notre courte visite à Madame Brémond, on nous conduisit auprès du Colonel qui nous reçut avec sa coutumière bienveillance et, dès cette première entrevue, accorda toute sa sympathie à notre œuvre.

Il nous fallait ouvrir dans le plus bref délai possible un hôpital à Adana. Mais là, comme partout ailleurs, la crise du logement

était presque irrésoluble. Le colonel Brémond ne put donc mettre à notre disposition qu'un vieux bâtiment, énorme et infect caravansérail qu'il s'agissait de transformer en hôpital. La tâche était longue et difficile. Il fallait de la patience et beaucoup de courage. Mon père se mit de suite à l'œuvre et avec le concours de notre regretté ami, le Dr Rolland, médecin-chef des T.E.O., il fit faire les travaux nécessaires pour l'assainissement et la nouvelle affectation de ce khan.

Le 21 juillet, l'hôpital (fig. 1) ouvrit ses portes.

Quelle transformation ! C'est une merveille de blancheur et de propreté, a-t-on dit, et cela est vrai.

C'est un hôpital moderne, petit mais complet. Il se compose de 60 lits répartis en trois services :

Le service des hommes;
Le service des femmes et des enfants;
Le service de la maternité.

Chaque service est sous la direction d'une infirmière en chef, assistée de deux infirmières secondaires. Tous ces services se trouvent être sous la surveillance d'une infirmière surveillante générale. Un médecin est spécialement attaché à chaque service. L'hôpital comprend à l'étage supérieur :

2 salles d'opérations (fig. 2);
1 salle d'isolement;
1 salle d'accouchement;
1 salle de nouveau-nés;
1 laboratoire.

Au rez-de-chaussée, on trouve la pharmacie, la lingerie, la buanderie, la salle de bain, la salle des morts, le dépôt et les cuisines qui font l'admiration de tous les visiteurs; et enfin la clinique publique où sont soignés indistinctement les malades de toutes nationalités.

Partout des grillages de treillis aux fenêtres pour empêcher autant que possible les mouches de pénétrer dans les chambres des malades.

Une des ailes de l'hôpital est spécialement réservée au personnel supérieur. C'est là que se trouvent le cabinet du médecin-chef, les chambres réservées aux médecins de l'hôpital et aux infirmières en chef, le réfectoire savamment transformé en salle de lecture après les repas.

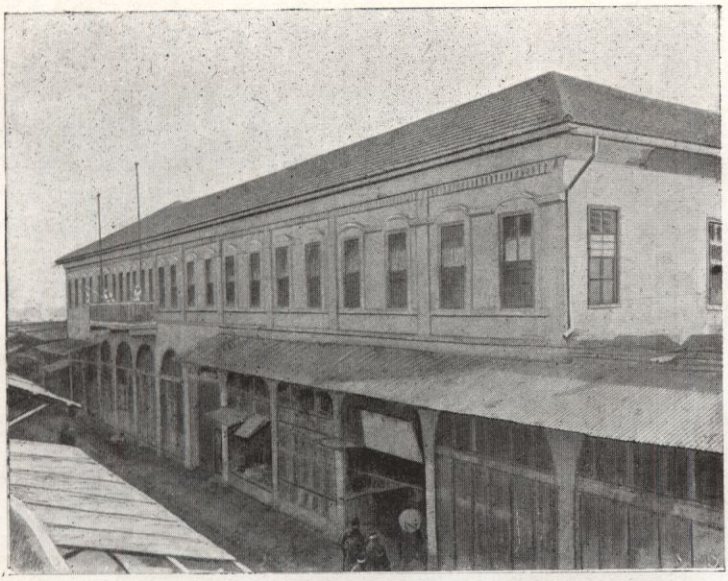

Fig. 1. — L'hôpital arménien, à Adana.

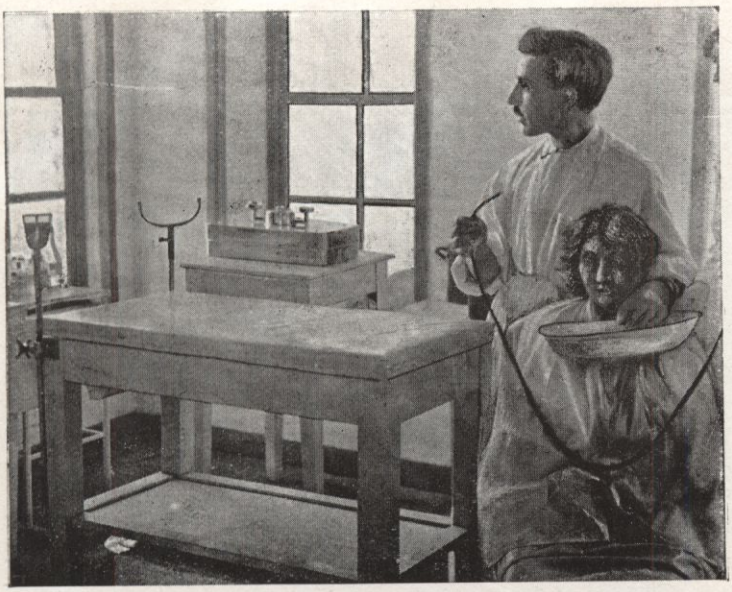

Fig. 2. — La salle d'opération.

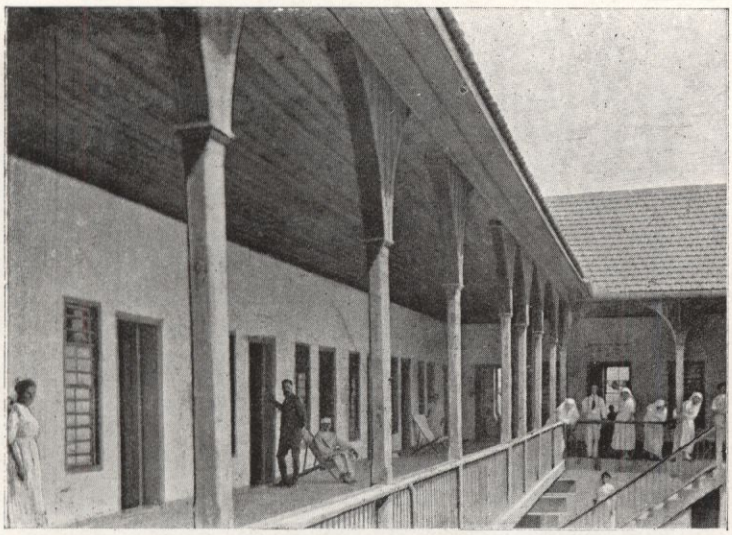

Fig 3. — Une galerie découverte à l'hôpital arménien d'Adana.

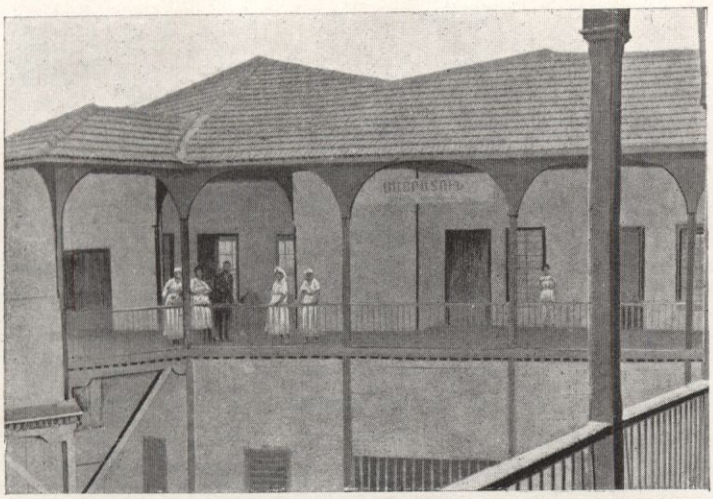

Fig. 4. — La Maternité, à l'hôpital arménien d'Adana.

Sur les galeries (fig. 3), on peut voir de nombreuses chaises longues destinées aux convalescents. Et tout cela est presque gai, afin de donner à nos malades un peu l'illusion du bien-être dont ils ont été pendant si longtemps privés.

En outre, trois dispensaires ont été créés en ville et qui rendent aussi de très grands services : au camp Gulbinkian, au camp Abkarian qui fut plus tard transporté au camp Rolland et un troisième dans notre petite maison de Tcharchapouk, quartier essentiellement arménien. Des installations similaires ont été fondées dans les différents centres tels que Marache, Hadjin, Sis, Djihan, Osmanié, Deurt-Yol, Tarsus, Bagtché et Zéïtoun.

A Marache, un hôpital de 20 lits a été ouvert de même qu'à Tarsus, Hadjin et Deurt-Yol avec le concours de la Société de bienfaisance arménienne du Caire. Malheureusement je n'ai pu aller dans tous ces centres, mais, si j'en juge d'après ce que j'ai pu voir à Tarsus et à Sis, je puis dire que les résultats ont été aussi satisfaisants qu'à Adana.

Grâce à l'activité déployée par tous, et à l'admirable dévouement des médecins et des infirmières, en moins de trois mois il a été soigné plus de 25,000 malades atteints pour la plupart de paludisme, de maladies des yeux, de maladies de la peau, etc., dans les proportions suivantes :

Paludisme	3,5 p. 100.
Dysenterie	1,2
Maladies des yeux	7,3
Maladies de la peau	11,3
Syphilis	3,8
Vers intestinaux	4,2

Il est très important de remarquer que pas une fois dans ce pays où règne cependant une absence totale d'hygiène et une si grande misère, pas une fois on eut à déplorer une épidémie soit de choléra, soit de peste ou de typhus (chose encore assez fréquente en Syrie et en Palestine). C'est un véritable miracle, mais il faut en féliciter aussi l'Administration des T. E. O. qui sut toujours si énergiquement enrayer la propagation des terribles fléaux en prenant immédiatement les mesures les plus sévères en vue de désinfecter l'habitation et le quartier même où demeurait le cas douteux qui venait de lui être signalé.

Un autre fait aussi mérite d'être mentionné :

La Maternité (fig. 4), si généreusement entretenue par notre

grand philanthrope, M. Margossian, eut tôt fait d'obtenir tout le succès qu'on attendait. Cependant, tout au début de sa fondation, très peu de femmes osaient y venir. Cela leur paraissait tellement étrange. Elles y étaient si peu accoutumées, qu'il fallut pour les décider toute la bienveillance et l'admirable patience des infirmières de ce service qui allaient de camp en camp, de maison en maison, expliquer aux femmes enceintes tous les avantages qu'elles auraient et les bienfaits qu'elles ressentiraient en venant à la Maternité.

Mais bientôt, nous eûmes la joie de voir notre Maternité (alors cette fois trop réduite) toujours remplie.

Elles étaient si contentes des soins reçus, elles en gardaient un si bon souvenir, qu'après leur départ c'est toujours avec plaisir qu'elles revenaient nous voir, soit pour nous demander un conseil, soit pour visiter une amie à qui elles avaient elles-mêmes vivement conseillé d'y venir.

Cet hôpital avec sa Maternité destinée aux rapatriés et aux déportés arméniens et absolument gratuit, a été une des plus belles œuvres qui aient été faites à Adana.

La mission sanitaire a largement atteint le but qu'elle s'était proposé : œuvre essentiellement arménienne, formée de médecins et d'infirmières arméniens, elle a montré une fois de plus les qualités indiscutables de la race, mais il ne faut pas oublier qu'une partie de ses membres, ou tout au moins son chef, était un des plus fervents admirateurs de la science française.

Irma GHAZAROSSIAN.

COMPTES RENDUS.

Nersès Akinian. *Նիւթեր հայ հայաբանութեան ուսումնասիրութեան համար. Materialien zum Studium des armenischen Martyrologiums.* — Vienne, imprimerie des Mekhitharistes, 1914; in-4°, VIII-58 pages.

I. En préparant leur volume sur la vie et l'épitaphe d'Abercius parue en 1912, dans la *Bibliotheca Teubneriana*, MM. Th. Nissen et W. Lüdtke s'étaient demandé si peut-être la littérature arménienne ne garderait pas en réserve quelque document utile à leur publication. Le R. P. Nersès Akinian, à qui la question fut soumise, se chargea d'y répondre dans la revue *Handes Amsorya* (t. XL, 1910, p. 132-139, 166-170, 306-311, 328-333, 370-374; t. XLI, 1911, p. 89-98; t. XLI, 1912, p. 751-759; t. XLII, 1913, p. 325-343, 513-526). Son étude, reproduite en tirage à part, dans un ordre interverti, forme environ la moitié de la présente brochure. Elle comprend une introduction critique, résumée et complétée dans l'avant-propos allemand (p. I-IV) et trois textes arméniens : une vie développée inédite, la notice d'Abercius, dans le synaxaire dit de « Tèr Israël » et la même, d'après la recension de Grégoire de Klath (Dserentz). Ces deux dernières étaient déjà connues, tant bien que mal, par les trois éditions du Յայսմաւուրք arménien, et le texte de « Tèr Israël » avait, de plus, été réimprimé séparément par M. I. Misakheğeantz, dans la revue *Patker* (t. VIII, 1896, p. 245-251; cf. notre *Bibliotheca hagiographica orientalis*, n° 8). Il ne sera désormais plus permis d'interroger à propos d'Abercius ces publications surannées.

La vie arménienne est traduite du grec de Syméon Métaphraste (*Bibliotheca hagiographica graeca*, n° 4). Ce nom dit tout, et il n'y a pas lieu d'insister sur le genre d'intérêt que la pièce peut offrir, — du point de vue hagiographique, s'entend, car pour le philologue, obligé trop souvent de recourir à des textes échappant à tout contrôle, c'est toujours avec bonheur qu'il voit apparaître une édition répondant aux exigences du métier. Celle du P. Akinian réalise à peu près tout ce qui était possible étant donnée

l'extrême pauvreté de la tradition; et les quelques inexactitudes qui se sont glissées, par la faute des typographes, dans les citations grecques principalement, se corrigent sans effort.

La transmission, nous venons de le dire, laisse beaucoup à désirer. Le P. Akinian n'a pu atteindre que le seul manuscrit 118 de la Bibliothèque nationale, dont M. Maxudiantz lui a procuré une copie. Ce manuscrit, où la vie d'Abercius est incomplète de la fin, forme avec les manuscrits 116 et 117 un recueil de Vies de saints, copié à Caffa entre les années 1307 et 1334 (voir le catalogue de M. Macler, p. 57-61). Si, comme le croit le savant éditeur, cette vaste collection représente réellement le *Martyrologe* de Grégoire Vkaïasèr (Φιλόμαρτυς), la version arménienne serait datée approximativement de la fin du XIe siècle (Akinian, p. ը-ի et p. I-II). Mais cette attribution peut-elle se soutenir? Grégoire Vkaïasèr est désigné une seule fois dans les trois manuscrits 116-118, comme traducteur de la passion de sainte Parascève (III, fol. 62 v°-66; cf. Macler, p. 60). On s'explique mal par quel hasard cette mention se serait conservée en cet endroit et en cet endroit seulement, si toutes les autres pièces de ce recueil fort mélangé avaient été pareillement traduites par ce même Grégoire ou par ses disciples travaillant sous sa direction. En tout cas, il y a de bons motifs pour que le nom de Grégoire ne se lise pas en tête de tous les documents hagiographiques que comprend le manuscrit. Dans le nombre, il s'en trouve qui ont été traduits à une époque plus ancienne, quelques-uns par des interprètes connus. D'autres n'ont jamais été traduits, ayant été rédigés d'original en arménien. D'autres encore appartiennent à des écrivains postérieurs d'à peu près un siècle à Vkaïasèr, par exemple à Nersès Šnorhali, ou à Nersès de Lampron. Il faut donc croire que même si le « martyrologe » de Grégoire Balhavouni forme réellement le fond principal du manuscrit de Caffa, il s'y trouve mélangé et confondu avec des éléments assez hétéroclites. Cela suffirait à rendre douteuse l'origine de toutes les versions dont l'appartenance n'est pas clairement indiquée. Du reste, pour l'honneur de Grégoire Vkaïasèr, il vaut peut-être mieux en rester sur ce doute, si doute il y a. La version arménienne de la vie d'Abercius est loin d'être un chef-d'œuvre. Elle n'est pas exempte d'incorrections grossières et de méprises qui vont jusqu'au non-sens et au contresens caractérisé. Le docte catholicos de Dzamentav entendait mieux le grec, et il écrivait une meilleure langue.

Une autre question se pose à propos des synaxaires, ou plutôt

à propos du synaxaire de « Tèr Israël », car la notice d'Abercius est du nombre de celles où Grégoire Dserentz s'est borné à rajeunir le style de ses prédécesseurs. Le P. Akinian, qui a des vues personnelles sur l'origine et l'évolution des Հայսմաւուրք arméniens, semble avoir évité à dessein d'aborder de front ce problème complexe. Nous avons essayé autrefois d'en dégager les données principales, dans une courte étude, qui est honorée (p. ա, note 4) d'une mention bienveillante. Il eût été plus instructif de voir le savant auteur prendre position en face de la thèse si nettement formulée par M. N. Adontz, dans une dissertation dont M. V. N. Bénéchévitch a été autorisé à rendre publiques les conclusions générales (*Армянскій прологъ о св. Борисѣ и Глѣбѣ*, dans les *Bulletins de l'Académie impériale des sciences* de Pétrograd, Section de la langue et de la littérature russes, t. XIV, 1909, p. 201-236; cf. *Analecta Bollandiana*, t. XXX, 1911, p. 374-377). Mais tout cela dépasse la question spéciale où il a plu à l'auteur de se renfermer.

La biographie d'Abercius dans le synaxaire arménien a été résumée d'un document plus complet, par « Tèr Israël », ou par l'auteur qu'il a copié, que cet auteur soit Kirakos l'Oriental ou tout autre (cf. *Analecta Bollandiana*, t. c., p. 14-17). On peut regarder comme probable, sinon évident *a priori*, que ce document était une vie d'Abercius, en arménien. Mais quelle vie? A une simple inspection, on ne découvre rien dans la notice du Հայսմաւուրք qui ne puisse avoir été pris dans la recension de Métaphraste. Le P. Akinian est d'un autre avis. Il croit tenir la preuve que le synaxaire abrège une version arménienne de la première vie grecque d'Abercius, découverte par M. E. Batareikh, et republiée depuis par M. Nissen. La langue de cette notice lui paraît présenter les caractères de l'époque classique, et, de plus, l'existence d'une très ancienne vie d'Abercius en arménien serait démontrée par le fait qu'Agathange, au ve siècle, l'a copiée ou imitée en huit ou neuf endroits. Cette hypothèse, à part quelques précautions de style, est présentée sur un ton assez affirmatif (p. ժբ-ժդ, cf. p. III-IV). Nous devons avouer qu'elle ne nous a pas convaincu. Malgré l'autorité d'un connaisseur tel que le P. Akinian, le critère interne, tiré de la langue, est d'une application par trop conjecturale. Et quant aux parallélismes entre Agathange et la vie d'Abercius, ils se réduisent, tout bien considéré, à quelques traits appartenant au fond le plus rebattu de l'hagiographie. Ces mêmes choses ont été dites cent fois, à peu

près dans les mêmes termes, non pas seulement parce que tout le monde en avait la mémoire pleine, mais encore parce que, un certain thème étant donné, il aurait fallu un effort d'imagination pour le développer autrement. Agathange a pu s'inspirer de ces lieux communs, comme tant d'autres qui ne savaient pas eux-mêmes où ils les avaient ramassés et croyaient peut-être les avoir inventés. Pourquoi veut-on qu'il ait été choisir tout justement ces quelques banalités chez un auteur qu'il domine de très haut par le talent créateur et l'invention verbale? Il y a là une invraisemblance qui saute aux yeux dès que l'on compare la version grecque d'Agathange au grec original de la vie d'Abercius.

Du reste, même si les ressemblances des deux textes étaient beaucoup plus nombreuses et plus frappantes qu'elles ne le sont, il faudrait encore vérifier si ces parallélismes se rencontrent dans la rédaction primitive d'Agathange, c'est-à-dire dans les parties de son livre qu'on peut raisonnablement faire remonter au ve siècle. Par son caractère à la fois religieux et national, cette légende épique était prédestinée à s'accroître et à s'amplifier au cours des âges, suivant la loi commune de l'épopée populaire. Elle n'y a pas échappé (voir notamment N. Marr, *Крещеніе арміянъ, грузинъ, абхазовъ и алановъ святымъ Григоріемъ*, dans Записки Восточнаго Отдѣленія И. Г. Археологическаго Общества, t. XVI, 1905, p. 174 et suiv.). Et le P. Akinian aurait fourni une nouvelle preuve à l'appui de cette évolution, s'il avait effectivement reconnu dans le texte actuel d'Agathange des emprunts à la vie d'Abercius. Car enfin à quelle époque croit-on que ces emprunts sont devenus possibles? Tout n'est pas dit parce que des critiques sérieux font vivre le biographe d'Abercius au ve, voire à la fin du ive siècle (cf. Akinian, p. 4). Il faut compter avec le jugement de ceux qui l'abaissent jusqu'au vi^e^ siècle, pour des raisons auxquelles il n'a pas encore été péremptoirement répondu. Et entre la date de la vie grecque et celle de sa version arménienne, il y a nécessairement une marge qui ne se laisse pas réduire à rien. On a peine à se figurer que les premiers fondateurs de la littérature arménienne se seraient jetés si avidement sur un médiocre roman hagiographique, intéressant peut-être en Phrygie, mais sans importance spéciale pour leur pays, et qu'ils l'auraient traduit, aussitôt paru, alors que l'Arménie ne possédait pas encore un rudiment d'histoire ni même une version de l'Évangile (cf. Fr. Macler, *Le texte arménien de l'Evangile, d'après Matthieu et Marc*, p. 644). Et pour comble

d'invraisemblance, la postérité aurait ensuite laissé périr un ouvrage d'une aussi prenante actualité.

On voit que l'étude du P. Akinian soulève plus d'une question sérieuse. La science et le talent de l'auteur ne nous permettaient pas de glisser avec un banal compliment sur les solutions qu'il propose.

II. Le second chapitre de la brochure a pour objet la version arménienne de l'autobiographie de Denys l'Aéropagite. Comme le premier, il a paru en articles dans le *Handes Amsorya* (t. ԽԷ, 1913, p. 641-659; t. ԽԸ, 1914, p. 205-218). L'auteur veut bien rappeler que l'occasion de son travail lui a été fournie par un essai publié dans les *Analecta Bollandiana*, en 1910 (t. XXIX, p. 302-322; cf. t. XXXI, 1912, p. 4-10). Depuis lors nous avons rassemblé sur les versions arabe et géorgienne de ce curieux récit, quelques observations qu'il peut être instructif de mettre en regard de la rédaction arménienne. Pour ne pas encombrer outre mesure la *Revue des études arméniennes*, nous reviendrons ailleurs sur ce sujet qui nécessite certains développements [1].

III. Le troisième chapitre se présente sous des dehors moins érudits. Il a pourtant dû coûter à son auteur un effort considérable de sagacité et de patience. Le P. Akinian y a réuni quelques fragments hagiographiques, presque tous retrouvés par lui sur des feuillets de garde qui paraissent remonter aux XIIe, XIe et même Xe siècles. On possède très peu de Ձառընտիրք ou de légendiers arméniens d'une pareille ancienneté, si même il en existe. Les débris reconstitués par le P. Akinian mériteraient donc l'attention ne fût-ce qu'à raison de leur âge, mais un exemple va nous montrer qu'ils peuvent offrir une utilité plus sérieuse. L'analyse détaillée du contenu de ces feuillets mutilés nous mènerait trop loin. Il suffira d'en donner la liste avec quelques brèves remarques : 1. Passion des saints Proclus et Hilarius. Traduction ou métaphrase d'une passion grecque inédite, dont la version russe devait être comprise dans l'édition

[1] Cette étude comprenant une édition du texte géorgien est en ce moment sous presse. Elle paraîtra dans le prochain fascicule des *Analecta Bollandiana*.

des Ménées de Macaire. — 2. Passion de saint Cyrille (Judas Cyriaque) et de sainte Anne sa mère. — 3. Actes des martyrs de Lyon, d'après l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe. On aimerait à savoir si ce fragment provient d'un exemplaire complet de l'*Histoire ecclésiastique,* telle qu'on la connaît en arménien, ou d'un extrait transformé en passion séparée. — 4. Histoire des Sept Dormants d'Éphèse. — 5. *Acta Petri,* sans intérêt spécial. — 6. Vie de saint Éphrem le Syrien. (Nous y reviendrons dans un instant.) — 7. Vie de saint Jacques de Nisibe. Ce morceau, relativement long, est en un peu meilleur état que le texte imprimé (*Bibliotheca hagiogr. oriental.*, 407), dont nous venons tout justement de publier une traduction (*Analecta Bollandiana,* t. XXXVIII, 1920, p. 346-371).

Les fragments de la vie de saint Éphrem mentionnés sous le numéro 6 sont inédits : ils correspondent à deux passages de la Vie syriaque, mais ne concordent pas exactement avec le texte de J.-Th. Lamy, et moins encore avec celui d'Assemani (*Bibliotheca hagiogr. oriental.*, nos 269-270). Le premier de ces deux récits a trait aux polémiques de saint Éphrem contre Bardesane (cf. Th.-J. Lamy, *S. Ephraem Syri hymni et sermones,* t. II, Malines, 1886, p. 63-65); le second est un épisode se rattachant à l'histoire d'une pécheresse qui fait sa confession par écrit (*ibid.*, p. 79-81). Il est facile de voir que le traducteur arménien a dû opérer sur un texte syriaque, qu'il a, par endroits, fort mal compris. Dès le début du premier fragment, on remarque une périphrase oiseuse dissimulant un contresens : **անցականք եւ <ոչ> յարակայք** (cf. Akinian, p. 53, col. 1), «passagers et non permanents» : amplification fantaisiste du mot ܡܥܒܪ̈ܢܐ «conduits, canaux», etc., traduit comme une forme participiale de ܥܒܪ «passer, traverser», etc. — Plus loin, dans le second fragment, autre méprise, causée par l'amphibologie du texte original : «(Elle jeta sa lettre) sur le lit du saint», **ի վերայ մահճան սրբոյն,** au lieu de : «sur le cercueil». Le syriaque ܥܠ ܡܢ ܥܪܣܗ (Lamy, p. 83) pourrait en effet signifier l'un et l'autre, si le contexte ne disait expressément que l'action se passe sur le parcours du convoi funèbre de saint Éphrem.

Si infidèle que soit la version arménienne, elle représente un original meilleur et plus ancien que le texte des éditions existantes. Le passage de la Vie, où sont racontées les luttes d'Éphrem contre Bardesane, contient un discours du saint, où l'on a reconnu une strophe empruntée à l'hymne 51 des *Carmina Nisi-*

bena [1]. Mais cette citation est dénaturée par des variantes extrêmement libres aussi bien dans le texte de Lamy que dans celui d'Assemani. Or l'arménien s'écarte de ces variantes pour se rapprocher de la leçon originale. Nous mettons les deux passages en regard, pour ceux qui auraient la curiosité de les comparer au texte de la Vie syriaque :

/// եւս նման սորին չարա-
չար հայհոյութիւն յորդին
դրեալ էր ի նմա : <եթէ ոչ>
եղեւ յարութիւն /// մարմնոյ
հայհոյութիւն /// լինէր անդ : //
/// ձեալ /// ն որ է վասն
յանցանացն նորա անդրէն ի
հող դարնոյց զնա : եւ եթէ
մարմինն ոչ յառնէ մեծ նախա-
տինք է ողորմութեանն ԱՅ որ
եստեղծ զնա յապականութիւն.

...(il s'y trouvait) écrits par lui, d'autres blasphèmes pareillement abominables. S'il n'y avait pas de résurrection du corps, ce serait là un blasphème ////

...Et pour ses péchés il l'a fait retourner en poussière. Et si le corps ne ressuscite pas, c'est une grave injure envers la miséricorde de Dieu, qui l'a créé pour la destruction.

En le lisant, je l'ai entendu blasphémer contre la justice et contre sa consœur la grâce.

Car si le corps ne ressuscitait pas, ce serait une grave injure envers la grâce qui l'aurait créé comme pour la corruption, et un blasphème contre la justice qui l'aurait comme jeté à la perdition [2].

On voit, ici encore, que le traducteur arménien en prenait à son aise, ou qu'il se tirait d'affaire comme il pouvait. Mais cela, en somme, importe peu. Telle quelle, sa version nous prouve

[1] Ed. G. Bickell, Leipzig, 1866, p. 102. Soit dit en passant, on peut remarquer ici avec quelle méfiance il convient d'accepter ce titre factice. Ce n'est pas à Nisibe, mais à Édesse que saint Éphrem s'est trouvé aux prises avec Bardesane.

[2] Cf. *Analecta Bollandiana*, t. c., p. 310, note 2, où la suite de la traduction doit être ainsi complétée : *Angit quidem ista lectio animam pariter et corpus, quae inter amicos discidium induxit quo spes praecideretur. Corpori resurrectionem ademit...*

qu'il a existé une rédaction de la vie de saint Éphrem antérieure à celle que nous lisons. Tous ceux qui savent l'importance assurément excessive, qu'on a attachée à cette histoire, jugeront avec raison que le R. P. Akinian a eu la main heureuse.

Paul PEETERS.

Ազգային Մատենադարան, — ՀԸ. Կենսագրութիւնք Ա. (1554-1822). Կենսագրութիւնք երկու հայ պատրիարքաց եւ տասն եպիսկոպոսաց եւ ժամանակին հայ կաթոլիկեայք; գրեց Հ. Գրիգորիս Ծ. Վ. Գալեմքեարեան, Մ. Ո. (Վիեննա, Մխիթարեան տպարան); in-16, VIII + 384 pages (Bibliothèque nationale, 78. Biographies, série I (1554-1822). Biographies de deux patriarches arméniens et de dix évêques et les Arméniens catholiques de l'époque, par le P. Krikoris Kalemqiarian, de la Congrégation des Mekhitaristes. — Vienne, imprimerie des Mekhitaristes, 1915.)

L'histoire religieuse des Arméniens pendant ces derniers siècles n'a pas été assez étudiée même par ceux qui l'ont écrite. Leurs ouvrages abondent en lacunes et en erreurs. Désireux de préparer la construction d'un monument moins imparfait, un des plus laborieux écrivains de la congrégation des Mékhitaristes de Vienne, le P. Krik. Kalemqiarian que la mort a ravi trop tôt à l'érudition, avait publié d'abord dans la *Hantès Amsoria* (1906-1908), puis en volume l'histoire de l'archevêque Sarkis Sarafian et des Arméniens catholiques de l'époque. Après quoi il avait entrepris de faire paraître dans la même revue des séries de notices ecclésiastiques. Le présent ouvrage est le recueil de la première, complété en appendice (p. 297-358) par des documents rares ou inédits tirés des archives du Vatican, de la Propagande, du collège arménien de Rome et des Mékhitaristes de Vienne.

Les douze prélats biographiés ont en grande majorité vécu au XVIIIe siècle; tous ont adhéré à l'Union et c'est un des points que le P. Kalemqiarian s'applique à établir; presque tous, après des existences très diverses, ont achevé mélancoliquement leurs jours à l'ombre de la vieille Rome; plus d'un, loin d'être un héros, n'a joué qu'un rôle très secondaire.

Ne demandez à ces notices ni tableau d'ensemble, ni étude psychologique. Ce sont des recherches conduites avec sagacité, des documents, des citations et des rapprochements de textes, des

discussions, des précisions de dates, des catalogues d'ouvrages manuscrits ou imprimés attribués aux divers personnages. Le plus mince détail est recueilli *con amore* dans l'espoir qu'il pourra éclairer des événements plus importants. Les digressions n'effraient pas l'auteur. Ainsi à propos de Hovakim de Julfa (1666-1720), archevêque d'Etchmiadzin, il étudie et résout le problème des deux lettres du catholicos Alexandre de Julfa à Clément XI.

L'ouvrage est composé surtout d'après les sources arméniennes. Les récits de voyages, et d'autres livres occidentaux auraient pu fournir çà et là un complément d'information. Le texte arménien de Galano (p. 58) d'après lequel Zaqaria, patriarche de Constantinople, écrivit une profession de foi orthodoxe à Urbain VIII, se précise par le latin parallèle qui ajoute que Zaqaria était alors à Rome. Dans la notice de Sarkis Kasbarian (p. 84), l'auteur parle de l'imprimerie arménienne catholique clandestine établie à Constantinople vers 1695. Là dessus Aubry de la Motraye dans ses *Voyages...*, t. I, p. 371, nous renseigne utilement : « Peu de jours après (1704) les Arméniens ayant fait de nouvelles plaintes... contre un Provençal nommé Salomon qui... imprimait à Péra sous la protection de l'ambassadeur, des livres séditieux en arménien... l'orage fondit sur la tête de cet imprimeur... Il fut obligé de fermer boutique, après quoi il disparut et demeura caché jusqu'à la nomination d'un autre vizir. Il eut auparavant la précaution de mettre en lieu de sûreté ses outils, ses caractères et ses presses. » Ce soi-disant Provençal nommé Salomon n'était autre que Soghomon de Léon, le neveu et collaborateur du fameux Oskan vartabed; il avait séjourné une dizaine d'années à Marseille où il avait pris pour femme une Marseillaise, Marguerite Chave [1], et après bien des déboires causés par ses compatriotes, il était venu s'établir à Smyrne, semble-t-il, et de là à Constantinople. Il y était probablement dès 1690. Installé à Péra, il publia entre autres plusieurs ouvrages de Khatchadour vart. Arakélian d'Erzeroum, et des brochures de Jésuites. Naturellement, cachant le lieu de l'impression, il mettait à la place de Constantinople Livourne ou sans doute encore quelque autre ville. Déroutés par ce procédé, les historiens ont

[1] Les documents relatifs à l'imprimerie arménienne de Marseille ont été publiés par Frédéric Macler, *Mosaïque orientale*... (Paris, 1907), in-8°, p. 47 et suivantes.

cru à l'existence d'une imprimerie arménienne à Livourne à la fin du XVIIe siècle. Il y a là tout un chapitre de l'histoire de l'imprimerie à refaire.

A la liste des ouvrages de S. Kasbarian indiqués p. 82 et suiv., on peut ajouter le récit du martyre de Der Gomidas, qui existe encore du moins dans la traduction italienne parue à l'appendice de l'ouvrage de P. M. del Mare : *Principj teologici per servire di preservativo contro gli errori contenuti nell' esame teologico del voto della S. faculta... della regia universita di Siena*... Siena, 1786.

La préface annonce une seconde série à peu près achevée et qui contiendrait les notices de quatre catholicos de Sis ou même plus et d'une dizaine d'évêques. Il est à souhaiter qu'un confrère du P. Kalemqiarian les publie. Elles éclaireront sans doute d'un jour nouveau plusieurs parties de l'histoire religieuse des Arméniens.

H. RIONDEL.

Հ. Յ. Վ. Տաշեան. *Ուսումն դասական հայերէն լեզուի (հայկաբանութիւն) զոր յօրինեաց Հ. Քերովբէ Սպանեան. — Առաջին դպրութիւն.* Անգիր ժամանակաշրջան. — Vienne (Mekhitharistes), 1920; grand in-8°, VIII-724 pages.

Le grand philologue qu'est le P. Dašcan se proposait d'écrire une histoire monumentale de la langue arménienne. Il avait espéré en commencer la publication il y a de longues années : c'est au printemps de 1902 qu'il me demandait, d'urgence, d'écrire le chapitre de grammaire comparée de ce volume (qui a paru, dès 1903, en français sous le titre d'*Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique*). Les occupations qu'il avait dans la congrégation et d'autres grands travaux ne lui ont pas permis de mettre au point son manuscrit, si bien que l'impression, commencée en 1900 et poursuivie jusqu'en 1908, a été interrompue alors par un séjour en Orient qui s'est poursuivi jusqu'en 1913. La guerre est survenue, puis une maladie de l'éminent auteur. Et c'est un ouvrage, non seulement écrit, mais imprimé dès longtemps, dont la première partie paraît en 1920.

On y trouvera, en un exposé extrêmement détaillé, l'état de tous les problèmes relatifs à la préhistoire de l'arménien — réserve faite des origines indo-européennes — tels qu'ils se sont

posés jusque vers le début du xxe siècle. Toute la bibliographie est indiquée; toutes les théories sont résumées et discutées, sans que l'auteur ait dédaigné de résumer et de discuter même ce qui est le moins digne d'examen. — Quand on aura les index, il y aura là un recueil de faits très précieux. Actuellement, en l'absence de toute table, le livre, plein de notes et de renvois, est trop riche pour être aisément consulté.

Tel qu'il est, le livre, qui est plein de données précises, prêterait à des observations sans fin. Ainsi, pour s'en tenir à un morceau où l'on est sur un terrain solide, celui des emprunts de l'arménien à l'iranien, l'étude du groupe de *boyr*, p. 505, suggérerait des remarques telles que les suivantes, si l'on voulait utiliser et préciser les données fournies par le savant auteur.

Le mot *boyr* n'est pas attesté en arménien classique; il existe à peine; Hübschmann n'indique pas ce fait, et le P. Dašean, en insistant sur cette circonstance, marque une donnée précieuse. Dans le composé *anušaboyr* «qui sent bon», *-boyr* n'est pas le substantif *boyr* «odeur», mais un nom verbal du verbe *burem*, suivant un usage arménien connu; du reste, le composé classique n'est pas *anušaboyr*, mais *anušahot*, dont le P. Dašean signale les exemples, p. 526, n. 2.

Le verbe *burem* est ancien en arménien, ainsi que *burastan* et *burwaṙ*. Mais il faut interpréter de manière précise ces deux derniers mots, et ici le P. Dašean, excellent philologue, mais nullement linguiste, n'ajoute rien à Hübschmann. Le fait curieux est que *burwaṙ* «*θυμιατήριον*» conserve la forme de thème en *-i* de l'iranien *baudi-* (av. *baoiδiš*) «odeur» : il faut partir de **boyri-waṙ*; Hübschmann indique, avec raison, que ce ne peut être un iranien **bauδi-βara-* à cause de *ṙ*, et reconnaît dans le second terme du composé un nom verbal de *vaṙem*; le P. Dašean signale la remarque sans prendre parti; il y aurait lieu d'envisager l'hypothèse d'un emprunt **burwar* à l'iranien, emprunt qui aurait été altéré en *burwaṙ* par étymologie populaire. — Quant à *burastan*, il résulte de là que ce ne peut être le représentant d'un iranien **bauδi-stāna-*; c'est une formation arménienne, faite sur un modèle iranien, mais avec le procédé arménien en *-a-stan*. Cet exemple — et il est facile d'en trouver beaucoup de pareils — montre à quel point l'arménien a adapté les emprunts qu'il a faits aux parlers parthes.

L'extraordinaire richesse de ce livre en fait un instrument de travail indispensable pour tous les arménistes qui s'occupent de lin-

guistique. Elle fera sentir, une fois de plus, à ceux qui ne le sauraient pas assez, quelle place tient dans les études arméniennes le P. Dašean. Il est à souhaiter que la communauté de Vienne publie, le plus tôt possible, le reste du travail d'un maître qui lui fait tant d'honneur et le rende accessible par des index complets et détaillés.

A. Meillet.

PUBLICATIONS

RELATIVES À L'ARMÉNIE ET AUX ARMÉNIENS (*Suite*).

BRÉZOL (Georges). — Les Turcs ont passé là...; 400 pages; in-16, 1911..... 8 fr.

BRYCE (le Vicomte). — Le traitement des Arméniens dans l'Empire ottoman (1915-1916); 553 pages; in-8°, 1917..... 10 fr.

DOUMERGUE (É.). — L'Arménie. Les massacres et la question d'Orient; 205 pages; in-8°, 1916..... 6 fr.

GAUTHEROT (Gustave). — La France en Syrie et en Cilicie; 210 pages, cartes et planches; in-12, 1920..... 7 fr. 50

LEPSIUS (Dr Johannès). — Le rapport secret... sur les massacres d'Arménie. Préface de René Pinon; XX + 332 pages; in-16, 1919... 5 fr.

MACLER (Frédéric). — Mosaïque orientale. Epigraphica. Historica; 90 pages; in-8°, 1907..... 7 fr. 50

MACLER (Frédéric). — L'Architecture arménienne dans ses rapports avec l'art syrien; 11 pages; in-4°, 1920; 4 planches en couleur [extrait de *Syria*]..... 12 fr. 50

MANDELSTAM (André). — Le sort de l'Empire ottoman; XII + 631 pages; in-8°, 1917..... 15 fr.

MEILLET (A.). — Linguistique historique et linguistique générale; VIII + 335 pages; in-8°, 1921..... 40 fr.

MORGENTHAU (Henri). — Mémoires de l'ambassadeur Morgenthau; 348 pages; in-8°, 1919..... 12 fr.

REDAN (Pierre). — La Cilicie et le problème ottoman. Préface par René Pinon; X + 144 pages; in-8°, 1921..... 10 fr.

SÉBÊOS. — Histoire d'Héraclius, traduite et annotée par Frédéric Macler; 166 pages; gr. in-8°, 1904..... 20 fr.

TCHOBANIAN (A.). — Le peuple arménien. Son passé, sa culture, son avenir; 62 pages; in-8°, 1913..... 2 fr.

EN VENTE

À LA LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER,

13, rue Jacob, Paris.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE NUMÉRO.

Pages.

Charles Diehl. — L'architecture arménienne aux VIe et VIIe siècles 221

A. Meillet. — Sur les termes religieux iraniens en arménien..... 233

Frédéric Macler. — Notices de manuscrits arméniens ou relatifs aux Arméniens vus dans quelques bibliothèques de la Péninsule ibérique et du Sud-Est de la France, III..... 237

MÉLANGES.

L. Mariès. — Un commentaire sur l'Évangile de saint Jean, rédigé en arabe (circa 840) par Nonnos (Nana) de Nisibe, conservé dans une traduction arménienne (circa 856)..... 273

Henri Laurentie. — La version arménienne du conte de la ville d'airain..... 297

CHRONIQUE.

I. Édouard Brémond. — La Cilicie en 1919-1920..... 303

II. Irma Ghazarossian. — Souvenirs d'une infirmière en Cilicie (juin-octobre 1919)..... 377

Comptes rendus..... 383

Nersès Akinian. Materialien zum Studium des armenischen Martyrologiums (P. Peeters). — P. Krikoris Kalemqiarian. Biographies arméniennes. Série I (H. Riondel). — P. J. Dachian. Ousoumn dasakan hayérên lézoui (A. Meillet).

Prix de l'abonnement : 25 francs par an.

Prix du numéro : 15 francs.

Avis : La 1re année de la *R. É. A.* comprend les fascicules 1-2 (p. 1-220). — La 2e année comprendra les fascicules 3-4 (p. 221 et suiv.).

Adresses :

Du Secrétaire général :

M. A. Meillet, 2, rue François-Coppée, Paris (XVe);

De l'Administrateur-archiviste :

M. F. Macler, 1 *bis*, boulevard de Montmorency, Paris (XVIe):

Du Trésorier :

M. H. Lacroix, 29, rue Philippe-de-Girard, Paris (X^e^).